Ateliers nationaux des intervenants

RAPPORT SOMMAIRE

Août 2002

MARBEK
Resource Consultants Ltd.

Stratos
strategies to sustainability

ISBN: 0-662-87618-0
No de catalogue: M174-1/2002F
Cette publication est aussi disponible à www.nccp.ca

Also available in English under the title:
National Stakeholder Workshops: Summary Report

103-07119/

MARBEK
Resource Consultants Ltd.

Stratos
strategies to sustainability

ATELIERS NATIONAUX DES INTERVENANTS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES 2002

RAPPORT SOMMAIRE

Préparé par

Marbek Resource Consultants

et

Stratos Inc.

à l'intention du

Secrétariat national du changement climatique

Août 2002

SOMMAIRE

CONTEXTE ET OBJECTIFS

À la demande des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de l'Énergie et de l'Environnement, une série d'ateliers d'un jour a eu lieu dans 14 villes de tout le pays du 7 au 24 juin 2002.

Les ateliers des intervenants avaient pour objectifs :

- de donner aux participants une compréhension commune des approches possibles de réaction aux changements climatiques et au Protocole de Kyoto de même que de leurs implications;
- d'obtenir les vues des participants sur les implications des études analytiques réalisées par le Groupe de l'analyse et de la modélisation;
- d'obtenir les vues des participants sur les options citées au document fédéral intitulé Document de discussion sur la contribution du Canada à la lutte contre les changements climatiques.

Au total, 619 personnes ont pris part aux ateliers, dont 433 intervenants et 186 représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Quelque 230 des intervenants représentaient les intérêts de l'industrie et du monde des affaires et 90, les intérêts environnementaux. Le reste des intervenants se composait d'une représentation des municipalités, du milieu universitaire, d'organismes de santé, de syndicats et d'autres Treize Premières nations ou organismes autochtones, en tout, ont participé à certaines des séances.

Les ateliers avaient à l'ordre du jour une série d'exposés (sur le Processus national sur les changements climatiques, l'analyse effectuée par la Table de l'analyse et de la modélisation (TAM) et le Document de discussion fédéral) et des périodes réservées aux questions et commentaires axés sur des questions guides. L'ordre du jour s'ajustait également de façon à répondre aux intérêts des différents territoires et provinces. Des exposés sur les impacts et sur l'adaptation ainsi que sur le Plan d'action de l'Alberta, ou sur d'autres approches territoriales ou provinciales, ont été donnés à la demande expresse des gouvernements provinciaux et territoriaux.

Des rapports sommaires ont été préparés pour chacun des 14 ateliers. Par surcroît, des mémoires nous sont venus de quelque 75 intervenants. Le présent rapport contient une vue d'ensemble des messages clés exprimés. Ces deux ensembles de documents sont accessibles sur le site Web du Secrétariat national du changement climatique, à l'adresse :

www.nccp.ca/NCCP/national_stakeholders/index_e.html.

VUES SUR L'ANALYSE

Le présent rapport sommaire, de même que les rapports propres à chaque séance, sont rédigés, autant que faire se peut, de façon à refléter fidèlement les vues des intervenants comme ils les ont exprimées. Aucun de ces rapports n'intègre les réponses de la TAM ni d'autres membres du panel ayant assisté aux ateliers aux questions des intervenants. Ceci signifie que les vues rapportées contiennent certaines fausses interprétations du travail d'analyse et de modélisation ou des propositions gouvernementales en matière de politique. D'autre part, il peut y avoir compréhension incomplète des résultats en raison du peu de temps dont nous disposions pour revoir en profondeur tous les aspects de l'analyse.

Les intervenants ont dit apprécier les efforts substantiels et utiles déployés par la TAM, reconnaissant la somme importante de travail effectué. Ils ont aussi reconnu ses efforts considérables dans la recherche d'information et dans l'intégration des diverses opinions afin de rehausser la crédibilité de l'analyse, entre autres la série de consultations sur la compétitivité avec neuf industries tributaires du commerce ou de l'industrie.

On s'est dit généralement préoccupé de ce que les modèles économiques ne puissent décrire adéquatement des points comme la compétitivité, l'investissement de capitaux et les processus de l'innovation technologique au niveau des entreprises elles-mêmes et qu'ils ne puissent, au niveau sectoriel, aborder les impacts avec assez de spécificité. Bien que les avantages corrélatifs et les impacts évités n'aient sciemment pas été inclus aux cas de modélisation, bon nombre d'intervenants ont laissé entendre qu'il faudrait les analyser plus tard. Quelques participants ont également dit que certaines caractéristiques sectorielles et d'entreprise ne semblaient pas avoir été adéquatement prises en compte dans les modèles nationaux. Un certain nombre de participants de l'industrie se sont dits d'avis que le savoir tiré du travail d'analyse ne reflète pas adéquatement le fardeau que doivent porter certaines régions et certains secteurs industriels. On a dit aussi que l'hypothèse de la règle fiscale faisant partie de la modélisation – qui prévoit le recyclage, par d'éventuelles mesures de politique, de revenus gouvernementaux vers l'économie par le truchement du régime d'imposition des particuliers – avait un impact significatif sur les résultats, à l'inclusion d'effets sur les secteurs, les provinces et les territoires, et que d'autres règles auraient eu des impacts différents.

Plusieurs participants ont souligné à nouveau le besoin de prolonger la perspective au-delà de la première période d'engagement et ont suggéré que le plan doive se situer dans un contexte reconnaissant le besoin de dépasser les réductions de 6 % des émissions à longue échéance.

Des suggestions ont été formulées pour les analyses et modélisations à venir, mais un certain nombre de participants ont exprimé des doutes quant aux avantages à tirer d'un supplément de modélisation macroéconomique, suggérant qu'un travail détaillé sur la politique et les approches de programme finales serait plus bénéfique, particulièrement aux niveaux sectoriel, provincial-territorial et communautaire.

VUES SUR L'APPROCHE GLOBALE

Pratiquement tous les participants étaient parfaitement d'accord sur le fait que les changements climatiques constituent un problème réel à l'égard duquel tous les éléments de la société doivent

prendre des mesures, mais ils ont exprimé des vues très divergentes quant à la ratification du Protocole de Kyoto.

Plusieurs participants de l'industrie militent en faveur d'une approche substitutive qui inclurait des calendriers plus longs, des cibles moins restrictives et plus d'harmonisation avec l'approche des États-Unis. Bon nombre d'entre eux ont exprimé de l'intérêt envers le Plan d'action de l'Alberta car il contient certaines de ces caractéristiques, tandis que d'autres favorisent une approche « faite au Canada » ou nord-américaine qui n'atteindrait pas forcément la cible de Kyoto pendant la première période d'engagement. D'autres intervenants se sont opposés au plan albertain, étant d'avis que le plan global doit satisfaire à la cible de Kyoto.

Dans leur ensemble, les intervenants ont exprimé un appui substantiel envers les mesures ciblées (MC) dans tout le pays, un mélange d'un certain degré d'appui et de préoccupations précises envers l'échange des droits d'émission intérieur (EDEI) et une opposition générale aux achats internationaux nuancée d'un appui nuancé aux mécanismes des projets internationaux en vertu du Protocole de Kyoto – les mécanismes de développement propre/l'application conjointe (MDP/AC). Il n'y a eu que peu d'appui à la demande du gouvernement du Canada au chapitre des crédits à l'exportation d'énergies plus propres (EEPP). D'autre part, de nombreux participants du secteur industriel, notamment de l'Ouest et du Québec, appuient les ententes négociées dotées dune butée réglementaire en tant que mesure substitutive ou, dans certains cas, en tant que complément à l'EDEI. Plusieurs intervenants représentant des intérêts divers ont exprimé le besoin de recourir à des outils d'intervention qui reconnaissent l'important rôle des consommateurs et les fassent participer à la réduction ou à la modification des modèles de consommation d'énergie.

Le besoin, pour le plan, de porter sur une période plus longue que celle du premier engagement de Kyoto a été soulevé dans la plupart des séances, tant de la perspective de la planification du changement technologique que de celle de la préparation à d'autres cibles de réduction. Un certain nombre de participants à diverses séances ont exprimé le désir de voir le plan contenir des dispositions d'aide aux secteurs, provinces, territoires et collectivités touchés pendant la transition.

VUES SUR LES MESURES CIBLÉES

Des participants de diverses appartenances se sont dits d'accord sur le fait que les mesures ciblées (MC) ont le potentiel considérable de produire des réductions et constitueraient une facette importante du plan. Plusieurs participants ont dit n'être pas d'accord avec l'idée, exprimée dans le Document de discussion fédéral, selon laquelle les MC sont généralement plus coûteuses que les approches axées sur le marché, comme l'EDEI (on a souligné par exemple que plusieurs mesures d'efficacité énergétique peuvent être mises en œuvre à faible coût, sinon gratuitement). Un certain nombre de participants a dit qu'il devait exister des liens avec l'ensemble du programme du gouvernement.

Le recours aux ententes négociées avec certains secteurs de l'industrie, dans le cadre des MC, a aussi obtenu un certain appui, et les mesures d'encouragement à l'innovation et au développement technologique ont fait l'objet d'un appui marqué. On a aussi fait valoir le besoin de mesu-

res fiscales et financières ciblées, notamment l'accélération de la rotation des stocks et l'encouragement de modifications au comportement des consommateurs.

Une gamme de MC a été recommandée dans des secteurs précis et dans divers provinces et territoires.

VUES SUR L'ÉCHANGE DES DROITS D'ÉMISSION INTÉRIEUR

L'utilité des mécanismes axés sur le marché dans la gestion de la réduction des émissions a reçu une reconnaissance d'une certaine ampleur, mais l'appui envers l'échange des droits d'émission intérieur à l'aide d'approches diverses a été moins net. Les ONGE appuient généralement le concept aussi étendu que possible (AEQP) décrit à l'option 1. Les participants de l'industrie ont de graves doutes sur les cibles globales, les mécanismes d'attribution, la complexité administrative potentielle et les coûts probables du système d'EDEI. L'industrie a exprimé un certain appui envers l'approche des grands émetteurs finals (GEF) présentée à l'option 4, non sans mentionner son inquiétude quant au facteur de réduction et à la démarche de détermination des indices de rendement. En général, ce sont les opposants à la ratification que l'EDEI inquiète.

Le recours aux compensations et la maximisation de l'admissibilité à la vente d'autres crédits de réduction des émissions à un système d'EDEI (comme le réacheminement des déchets et le recyclage) jouissent d'un vaste appui.

Bien des intervenants sont peu familiers avec les rouages des systèmes d'EDEI et ont le sentiment de ne pas disposer d'assez d'information pour prendre une décision éclairée.

VUES SUR LES ACHATS DE PERMIS INTERNATIONAUX

Les achats de permis internationaux s'attirent une opposition vaste et homogène d'intervenants divers de tout le pays. On préfère nettement que les investissements dans l'élaboration de technologies nouvelles se fassent au pays, que soient évitées les exportations de capital et que les avantages environnementaux corrélatifs profitent au Canada. Un certain appui a cependant été exprimé envers le recours aux mécanismes de développement propre et à l'application conjointe des projets internationaux du Protocole de Kyoto.

VUES SUR LES EXPORTATIONS D'ÉNERGIES PLUS PROPRES

Le concept des exportations d'énergies plus propres (EEPP) décrit à l'option 4 suscite peu d'appui, surtout parce qu'on croit qu'il ne mènerait pas forcément à une réduction des émissions de gaz à effet de serre et en raison du risque que le Canada ne réussisse pas à obtenir l'inclusion d'une telle disposition à ses négociations internationales à venir.

VUES SUR L'APPROCHE PRÉFÉRÉE

Les participants, en général, n'ont pas été en mesure de faire un choix parmi les options offertes dans le Document de discussion fédéral ou encore ils s'y sont refusés. De l'avis de l'industrie, toutefois, l'option 4 comporte certains éléments positifs et constitue l'option « la moins inoppor-

tune » mais, dans sa rédaction actuelle, elle n'aborde pas la compétitivité et certaines autres questions. Bon nombre d'ONGE appuient l'option 1 et ses éléments conceptuels de couverture large et de vente des permis à l'encan en raison de son efficacité du point de vue environnemental. Des intervenants nombreux et variés appuient une option largement tributaire des mesures ciblées.

VUES SUR LES RISQUES

Les participants estiment que les grands risques de la ratification sont les suivants : les impacts sur la compétitivité avec les Etats-Unis, qui ne ratifieront pas le Protocole de Kyoto, dont la perte d'investissements, la perte d'emplois et la réduction du niveau de vie ainsi que l'incertitude entourant l'écart et la brièveté du calendrier de mise en œuvre d'importants changements à la technologie et au capital-actions. D'autres participants estiment que les risque de la non-ratification incluent l'interruption de l'élan vers des mesures efficaces de réduction des émissions, des inquiétudes quant au maintien de la réputation du Canada dans le monde et la réduction de la compétitivité internationale résultant de la perte d'occasions de pénétrer des marchés étrangers à l'aide de nouvelles technologies.

VUES SUR LES IMPACTS ET L'ADAPTATION

Bien qu'il n'y ait eu d'exposés sur les impacts et l'adaptation que dans trois ateliers, les participants à diverses séances ont signalé le besoin d'intégrer l'adaptation à un éventuel plan canadien. Plusieurs d'entre eux ont mentionné le besoin d'améliorer l'information sur les impacts.

VARIANTES ET PROBLÈMES RÉGIONAUX

Même si un certain nombre de messages clés assez uniformes ont émergé des ateliers, ils se sont différenciés les uns des autres par la teneur et le ton de la discussion. En plus des différences de niveau d'appui à la ratification, d'importantes différences de situation (p. ex. les sources d'énergie, la composition industrielle, le milieu socioculturel) se sont reflétées dans la discussion.

PROCHAINES ÉTAPES

Les résultats de ces ateliers serviront de base d'information à l'élaboration de la prochaine itération d'un projet de plan de mise en œuvre visant le respect des engagements de Kyoto du Canada, ce plan devant être soumis aux ministres de l'Énergie et de l'Environnement en octobre 2002. Simultanément, les résultats des ateliers donneront un contexte aux entretiens bilatéraux et multilatéraux à se tenir cet été entre le gouvernement fédéral et les administrations provinciales et territoriales. On attend également du plan provisoire qu'il donne une assise au deuxième tour d'entretiens avec les intervenants et la population canadienne.

Table des matières

SOMMAIRE i

1. INTRODUCTION 1
- 1.1 Contexte 1
- 1.2 À propos du présent rapport 1
- 1.3 Objectifs des ateliers 2
- 1.4 Participation et représentation 2
- 1.5 Approche 3

2. MESSAGES CLÉS 7
- 2.1 Analyse et modélisation 7
- 2.2 Approche globale 10
- 2.3 Mesures ciblées 14
- 2.4 Échange des droits d'émission intérieur 18
- 2.5 Achats de permis internationaux d'émission 21
- 2.6 Approche préférée 21
- 2.7 Risques 22
- 2.8 Impacts et adaptation 23

3. QUESTIONS ET VARIANTES RÉGIONALES 25
- 3.1 Terre-Neuve et Labrador 25
- 3.2 Nouvelle-Écosse 25
- 3.3 Île-du-Prince-Édouard 25
- 3.4 Nouveau-Brunswick 26
- 3.5 Québec 26
- 3.6 Ontario 26
- 3.7 Manitoba 26
- 3.8 Saskatchewan 27
- 3.9 Alberta 27
- 3.10 Colombie-Britannique 28
- 3.11 Yukon 28
- 3.12 Territoires du Nord-Ouest 29
- 3.13 Nunavut 29
- 3.14 Questions autochtones 29

4. PROCHAINES ÉTAPES 31

Annexe A - Liste des documents d'information

Annexe B - Sommaire des présences

Annexe C - Calendrier des ateliers

Annexe D - Sommaire des mémoires

Annexe E - Rapports d'atelier et composition des auditoires

1. INTRODUCTION

1.1 CONTEXTE

Suite à la finalisation du Protocole de Kyoto, en décembre 1997, les premiers ministres canadiens se sont entendus pour que le Canada fasse sa part pour régler le problème des changements climatiques mondial. En 1998, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont mis sur pied le Processus national sur le changement climatique (PNCC), mené par le Comité de coordination national sur les questions atmosphériques en matière de changement climatique (CCNQA-CC), que coprésident des hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux. Au cours de la période 1998-2002, le CCNQA a travaillé avec une gamme d'intervenants à élaborer des options d'analyse et de politique au chapitre de la réduction des émissions. Au même moment, les négociateurs canadiens prenaient part à plusieurs entretiens sur les règles de mise en œuvre du Protocole de Kyoto, ce qui a mené, à la fin de 2001, aux ententes de Bonn et de Marrakech.

Lors de la Réunion mixte des ministres de l'Énergie et de l'Environment (RMM) de mai 2002, les ministres ont revu le *Document de discussion sur la contribution du Canada à la lutte contre les changements climatiques* présenté par le gouvernement fédéral et ont décrété qu'il servirait de point de concentration à une série d'ateliers nationaux avec des intervenants engagés et informés. Les ministres ont décidé que leurs administrations provinciales ou territoriales pouvaient présenter d'autres documents, comme celui de l'Alberta, en tant que matériel supplémentaire des ateliers, dans leurs juridictions respectives. Les ministres se sont aussi mis d'accord pour qu'après les ateliers, un projet de plan de mise en œuvre de la lutte contre les changements climatiques visant à atteindre la cible canadienne de Kyoto soit monté pour être étudié lors d'une réunion ultérieure de la RMM.

Le gouvernement fédéral prévoit également d'autres consultations avec les intervenants et des consultations publiques plus vastes à l'automne 2002 afin de donner aux Canadiens l'occasion d'exprimer leurs vues sur la réaction du Canada aux changements climatiques.

1.2 À PROPOS DU PRÉSENT RAPPORT

Le présent rapport sommaire repose sur les 14 rapports préparés à la suite de chacun des ateliers (qui sont décrits en plus de détails au paragraphe 1.5) et sur les quelque 75 mémoires reçus pendant et tout de suite après les ateliers. Les opinions sont groupées en thèmes ou messages clés.

Le présent rapport reproduit les messages clés entendus lors des ateliers et lus dans les mémoires. Il souligne les variantes et problèmes régionaux mentionnés dans les diverses juridictions. À l'image des rapports d'atelier, ce rapport vise à transmettre, succinctement et fidèlement, les vues largement exprimées ou les vues représentatives. Il importe de noter que, au vu de l'intention de monter un sommaire des messages clés des intervenants, les réponses fournies par les participants gouvernementaux pendant les séances (sur les questions de fait soulevées sur l'analyse ou sur les options de politique) ne figurent pas au présent rapport. Il est bon de vérifier les interprétations à la lumière de la série de documents contextuels fournis par les gouvernements fédéral et

provinciaux énumérés à l'annexe A (on peut consulter ces documents sur le site Web des ateliers à l'adresse *www.nccp.ca/NCCP/national_stakeholders/index_e.html*).

1.3 OBJECTIFS DES ATELIERS

Les ateliers des intervenants avaient pour objectifs :

- de donner aux participants une compréhension commune des approches possibles de réaction aux changements climatiques et au Protocole de Kyoto, et de leurs implications;
- d'obtenir les vues des participants sur les implications des études analytiques entreprises par le Groupe de l'analyse et de la modélisation national;
- d'obtenir les vues des participants sur les options contenues au Document de discussion fédéral.

Les ateliers n'étaient pas conçus comme un forum où se négocient des positions ni où l'on cherche à obtenir le consensus sur les opinions, non plus qu'à obtenir des vues détaillées sur les aspects techniques de l'analyse ou sur des éléments conceptuels précis des options de politique. Les besoins et possibilités de discussions plus détaillées ont été notés aux fins d'un suivi ultérieur.

1.4 PARTICIPATION ET REPRÉSENTATION

Pour que les ateliers soient productifs, le nombre de participants devait demeurer raisonnable et l'auditoire devait se partager raisonnablement entre les groupes d'intervenants. La première étape consistait à monter une liste des catégories de participants qui devaient être représentés, dont la société civile et l'industrie. La liste de la société civile incluait des représentants ou des organismes à vocation environnementale, de santé, financière, syndicale, autochtone, de consommateurs, municipale ou universitaire; les secteurs industriels incluaient des associations industrielles et commerciales et des représentants des secteurs de l'énergie, des transports, de la fabrication, du tranformation de richesses naturelles, de l'agriculture et de la foresterie. Les contacts provinciaux et territoriaux du CCNQA ont été la principale source d'intervenants car pour la plupart, ils disposaient d'un groupe existant ou récent d'intervenants où puiser des noms. La liste des participants des consultations tenues en 2000 a aussi constitué une source de noms, tout comme les listes de membres des 16 Tables de concertation, du Groupe d'intégration existant et du Groupe des experts et contacts du GAM. On a demandé des noms d'intervenants supplémentaires à des ministères fédéraux comme Affaires indiennes et du Nord, Santé, Agriculture et Agroalimentaire, Environnement, Industrie et Ressources naturelles. Finalement, pour combler les écarts et assurer l'équilibre au stade des invitations, une recherche sur Internet a produit d'autres noms d'organismes intervenants. Une liste d'invitation de quelque 900 représentants, intervenants et particuliers des groupes autochtones a résulté de cet exercice.

Par suite de l'envoi des invitations, deux avis par courrier électronique ont été transmis à quelque 700 invités (ceux dont on avait l'adresse électronique) afin de les aviser de l'accessibilité de documents contextuels sur le site Web et de leur rappeler de s'inscrire. Au cours de la période écoulée entre l'envoi et les ateliers, quelque 200 invitations supplémentaires ont été lancées, soit par télécopieur, soit par courrier électronique, en réponse à des demandes directes d'intervenants

ou au fil de la réception de noms supplémentaires des administrations fédérale, provinciales et territoriales.

Dès le début des inscriptions, une ligne directrice voulant qu'il n'y ait qu'un représentant par organisme a été observée afin de préserver l'équilibre entre les participants de la société civile et ceux de l'industrie et de tenir compte des limites d'espace des réunions. Quand il est apparu que le taux de réponse aux invitations n'allait pas dépasser 50 %, cette règle a été assouplie.

Au total, 433 intervenants ont pris part aux ateliers. De ceux-ci, 402 étaient invités et 31 se sont inscrits le jour même de l'atelier. D'autre part, 186 représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux y étaient, pour un total de 619 participants. L'annexe B se constitue du rapport sommaire de la présence des intervenants, dont le nombre d'invités et le nombre de présences et que d'une ventilation par secteur d'intervention.

1.5 APPROCHE

Les ateliers, d'une durée d'un jour, se sont tenus dans 14 villes du pays pendant la période du 7 au 24 juin 2002 (voir l'annexe C). Un ordre du jour commun a servi à tous les ateliers, certains ajustements étant faits pour permettre la présentation et la discussion d'autres approches, comme le Plan d'action de l'Alberta (dans sept juridictions) et les impacts et l'adaptation (dans quatre juridictions). Des experts-conseils de Marbek Resource Consultants et Stratos Inc., en vertu d'un contrat passé avec le Secrétariat national du changement climatique, ont organisé et animé les ateliers et en ont fait rapport.

L'ordre du jour (qui figure à l'encadré ci-dessous) comprenait une série d'exposés fournissant des renseignements contextuels en vue de la discussion, dont des vues d'ensemble du Processus national sur les changements climatiques (PNCC), du travail et des résultats du Groupe de l'analyse et de la modélisation (GAM) et du Document de discussion fédéral. À certains endroits, il y a aussi eu des exposés sur le Plan d'action de l'Alberta et sur les impacts et l'adaptation.

ORDRE DU JOUR GÉNÉRAL

7 h 30 – 8 h 30	Inscription et petit déjeuner à l'européenne
8 h 30 – 8 h 45	Accueil et revue de l'ordre du jour
8 h 45 – 9 h 00	Exposé d'ensemble du CCNQA
9 h 00 – 9 h 30	Présentation du GAM sur son analyse
9 h 30 – 10 h 45	Questions et réponses et discussion centrée sur l'exposé du GAM
10 h 45 – 11 h 00	*Pause*
11 h 00 – 11 h 30	Présentation du Document de discussion fédéral
11 h 30 – Midi 30	Discussion initiale du Document fédéral
Midi 30 – 13 h 30	*Lunch*
13 h 30 – 15 h 45	Dialogue sur le Document de discussion fédéral (axé sur les questions guides)
15 h 45 – 16 h 00	*Pause*
16 h 00 – 16 h 25	Résumé des opinions émises
16 h 25 – 16 h 30	Prochaines étapes / Mot de la fin

À la suite des exposés du PNCC et du GAM, les participants ont eu l'occasion de poser des questions pour obtenir des précisions et ont été priés de répondre aux deux premières questions guides (relatives à l'analyse) (voir l'encadré ci-dessous). Après la présentation du Document de discussion fédéral et du Plan de l'Alberta[1] ou d'autres approches provinciales ou territoriales (selon le cas), les participants ont été invités à commenter l'approche globale. Cette étape a été suivie, pendant l'après-midi, d'une discussion plus détaillée sur les instruments et les caractéristiques conceptuelles à l'aide de questions guides restantes. Pendant toute la journée, les membres du panel représentant le Secrétariat, le GAM et le gouvernement fédéral ont participé en répondant à des questions, en posant des questions et en soulignant des considérations clés. Dans un certain nombre de juridictions, des représentants des provinces et territoires et (ou) des représentants du gouvernement albertain (sur invitation de la juridiction voulue) se sont joints au panel. Des experts sur les impacts et l'adaptation ont aussi été pris part à certains ateliers[2]. Une série de questions guides a servi à guider la discussion.

[1] Le Plan d'action de l'Alberta a été présenté à St. John's, Fredericton, Toronto, Calgary, Vancouver, Yellowknife et Iqaluit.

[2] Les questions d'impacts et d'adaptation ont été présentées et discutées à Iqaluit, Whitehorse, Montréal et St. John's.

QUESTIONS GUIDES

Questions guides sur l'analyse

1. *Avez-vous des questions de clarification à poser sur le travail d'analyse?*
   Hypothèses utilisées.
   Définition des études de cas.
2. *Quels commentaires avez-vous à formuler sur les conclusions et les leçons tirées du travail d'analyse au chapitre :*
   des coûts : efficacité/impacts sur le PNB;
   de la compétitivité : globale et par secteur;
   de la répartition des coûts et avantages dans tout le pays.

Questions guides sur le Document de discussion fédéral

1. Sachant que les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de l'Énergie et de l'Environnement ont accepté que le Document de discussion fédéral serve de principal point de concentration aux ateliers, l'objectif consiste à travailler à des options pratiques permettant au Canada de respecter les engagements pris en vertu du Protocole de Kyoto.

   Quelles sont vos vues sur l'approche globale de lutte contre les changements climatiques?

2. Instruments et caractéristiques conceptuelles

a. *Quelles sont vos vues sur les concepts possibles d'échange de droits d'émission intérieur (EDEI) (p. ex. en ce qui a trait à l'attribution, à la couverture, aux compensations)?*
   Option 1 – Aussi étendu que possible (AEQP)
   Option 2 – Pas d'EDEI
   Option 3 – Approche mixte (grand émetteur final - GEF)
   Option 4 –Approche mixte ajustée
b. *Quelles mesures ciblées (MC) et (ou) quels types d'outils d'intervention ont le plus de pertinence dans votre territoire/province et dans votre secteur?*
c. *Au chapitre de l'achat de permis internationaux d'émission, quel est l'équilibre approprié entre :*
   les mesures intérieures et les achats internationaux?
   les achats gouvernementaux et privés?

3. Option préférée ou ensemble d'outils d'intervention

a. *Quelles sont vos vues sur l'ensemble d'outils d'intervention à utiliser dans le concept d'un plan pratique d'atteinte de la cible canadienne de Kyoto(p. ex. la compétitivité, la répartition des coûts et du fardeau, les avantages corrélatifs, la contribution aux engagements de Kyoto, etc.)? Pourquoi?*
b. *Quels risques y a-t-il à atteindre la cible canadienne de Kyoto et comment devrait-on gérer de tels risques? Quels risques y a-t-il à ne pas ratifier le Protocole?*

Les participants ont été encouragés à se montrer ouverts quant au partage de leurs vues, sachant que les auteurs des commentaires ne seraient pas identifiés au rapport. On a aussi demandé aux participants de respecter la règle d'absence d'attribution (des commentaires) dans leurs discussions publiques lors des ateliers (p. ex. avec les médias). Pour favoriser cet aspect, et pour encourager une discussion franche et ouverte, les médias n'ont pas été admis aux séances.

En raison des limites de temps, on a aussi encouragé les participants à être brefs (de 3 à 5 minutes) et à ne pas faire de présentations formelles. Une voie substitutive, accessible jusqu'au 27 juin 2002, a été offerte à ceux qui désiraient donner leur opinion par écrit (site Web et téléco-

pieur). Le sommaire des vues écrites figure à l'annexe D et ces vues sont également exprimées dans le présent rapport.

Les rapports d'atelier se constituent de comptes rendus de quatre à cinq pages de ce qui s'est dit dans chaque atelier. Ils ne contiennent pas de transcription mot à mot (bien que les ateliers aient été enregistrés pour permettre aux secrétaires de réunion de contre-vérifier leurs notes) et n'incluent pas non plus le rapport de toutes les vues exprimées. Les rapports d'atelier représentent un effort de saisir des vues qui, aux yeux du secrétaire et de l'animateur, étaient soit très répandues, soit représentatives des vues d'un sous-ensemble de participants. Autant que possible, les rapports sont fidèles aux vues telles qu'exprimées, n'ont pas subi d'influence éditoriale des membres du comité ayant participé aux ateliers et ne contiennent pas leurs commentaires. Cela signifie que les vues rapportées peuvent comprendre des imprécisions et (ou) des fausses interprétations du travail d'analyse et de modélisation, ou des propositions gouvernementales en matière de politique. Comme nous l'indiquions plus haut, les interprétations peuvent être vérifiées par la consultation des documents contextuels fournis par les gouvernements fédéral et provinciaux énumérés à l'annexe A.

Les rapports d'atelier et les listes d'organismes participants figurent à l'annexe E.

2. MESSAGES CLÉS

2.1 ANALYSE ET MODÉLISATION[3]

On peut diviser en trois grandes catégories les vues sur l'analyse :

- préoccupations relatives aux intrants à la modélisation et aux hypothèses,
- perspectives quant aux résultats,
- suggestions sur l'analyse et modélisation à venir.

Le présent rapport sommaire, autant que possible, tout comme les rapports propres aux séances, ont été rédigés de façon à demeurer fidèles aux vues des intervenants comme ils les ont exprimées. Ils ne comprennent pas les réponses du GAM ni celles d'autres membres du panel aux questions posées des intervenants. Les vues rapportées peuvent donc contenir certaines interprétations erronées des travaux d'analyse et de modélisation des propositions de politique du gouvernement. D'autre part, il peut n'y avoir eu qu'une compréhension partielle des résultats en raison du peu de temps disponible pour revoir l'entièreté de l'analyse. Des renseignements et interprétations plus précis sur les hypothèses, méthodes et résultats du GAM se trouvent dans les documents de fond énumérés à l'annexe A.

Comme le sommaire qui suit reflète la discussion sur les préoccupations relatives aux travaux du GAM, il importe de remarquer que les participants à un certain nombre d'ateliers ont exprimé leur appréciation du dur travail du GAM et ont félicité le Groupe des progrès substantiels accomplis dans la caractérisation des impacts économiques des stratégies d'atténuation des changements climatiques. Les intervenants ont reconnu les efforts considérables du GAM dans l'obtention d'information et dans l'intégration des vues afin d'accroître la crédibilité de l'analyse, notamment de la série de consultations sur la compétitivité tenue auprès de neuf industries sensibles à l'énergie et (ou) au commerce.

2.1.1 Préoccupations relatives aux intrants à la modélisation et aux hypothèses

- ***Le travail de modélisation sous-estime les impacts sur la compétitivité.*** Les participants de l'industrie de la plupart des ateliers et ceux qui ont soumis des mémoires ont exprimé l'opinion que l'analyse n'avait pas adéquatement reflété les effets néfastes sur la compétitivité de diverses industries, notamment les producteurs d'énergie et les gros consommateurs (certains participants ont cité des études concurrentes). Plus précisément, les participants ont parlé :
  - de la mesure dans laquelle la nature intégrée de l'économie nord-américaine avait été prise en compte dans l'analyse;
  - des longs délais d'exécution nécessaires à la transition au vu des investissements irrécupérables et de la mesures dans laquelle les modèles en ont tenu compte;

[3] Un résumé des résultats et constatations des études du GAM sur la compétitivité, ainsi que des études de fond des principaux moteurs des économies provinciales et territoriales se trouvent sur le site Web des Ateliers nationaux 2002 des intervenants à l'adresse http://www.nccp.ca/NCCP/national_stakeholders/amg_e.html

- de la vulnérabilité de l'industrie canadienne à la concurrence de pays non assujettis à une cible de ratification du Protocole de Kyoto (comme les États-Unis et les pays ne figurant pas à l'Annexe 1);
- de l'accès réduit et du coût accru des capitaux, particulièrement au chapitre des investissements étrangers directs, qui résultent des perceptions, chez les investisseurs, de coûts ou de risques supplémentaires (et du potentiel associé de réduction des cotes de crédit des entreprises canadiennes);
- de la nature de la prise de décisions en matière d'investissements commerciaux dans les différents secteurs.

- ***L'analyse macroéconomique ne tient pas adéquatement compte des impacts sectoriels.*** De nombreux participants de l'industrie ont indiqué que d'importantes caractéristiques régionales et sectorielles (p. ex. les différences entre les facteurs décisionnels ou les phases de croissance) n'étaient pas adéquatement représentées dans les modèles nationaux. Un certain nombre de questions ont été soulevées sur les hypothèses utilisées relativement à certains secteurs et on a demandé la tenue de discussions supplémentaires sur des points de modélisation propres aux secteurs.

- ***Effets de l'hypothèse de la règle fiscale.*** Bien qu'ils aient reconnu le besoin d'une hypothèse de règle fiscale, certains participants de l'industrie ont exprimé des préoccupations à ce titre, dont des doutes quant à la possibilité pour le gouvernement de réaliser le recyclage entier des fonds et quant à la disposition des consommateurs canadiens à dépenser leur éventuel revenu disponible supplémentaire au Canada. On s'inquiète également de voir le recyclage des revenus produits par le système d'imposition des particuliers ne pas avoir les mêmes impacts que le retour de l'argent à l'industrie en vue des investissements dans les technologies nouvelles.

- ***Prix des permis internationaux***. Plusieurs participants se sont dits inquiets de la plage de 10 $ à 50 $ la tonne de dioxyde carbonique. Certains d'entre eux ont déclaré que 10 $ constituait un prix trop élevé et qu'une modélisation à 50 $ la tonne manquait de réalisme tandis que d'autres ont laissé entendre que le prix du carbone pourrait dépasser 50 $ la tonne après 2012.

- ***Le travail de modélisation ne reflète ni les avantages ni les avantages corrélatifs.*** Plusieurs participants (généralement des ONGE) ont signalé que l'analyse économique ne reflétait pas les avantages environnementaux et de santé potentiellement importants d'un air plus pur. Certains ont aussi indiqué que l'évitement de coûts résultant de l'atténuation des changements climatiques ne figuraient nulle part (bien que l'on ait reconnu dans certains cas que les mesures canadiennes, en soi, auraient peu d'effet total sur les changements climatiques.)

- ***Les résultats sous-estiment le potentiel de l'innovation.*** Plusieurs participants (ordinairement des ONGE, mais aussi des représentants des industries de l'économie d'énergie et des énergies substitutives) ont dit douter de la capacité des modèles de refléter adéquatement la disponibilité de technologies nouvelles qui émergeront par suite des incitatifs économiques. En particulier, on a remarqué que les progrès importants, par opposition au changement graduel, risquaient peu de figurer à la modélisation. On a jugé qu'il en résultait une surestimation des coûts et des impacts sur la compétitivité.

- ***Perspective à longue échéance***. Les participants à bien des séances ont parlé du besoin de voir le plan national adopter une perspective à plus longue échéance, au-delà de la première

période d'engagement du Protocole de Kyoto. Les vues allaient de l'importance de se préparer au changement technologique, ce qui est long, au besoin de prévoir des réductions d'émissions dépassant la cible canadienne actuelle de 6 % de réduction des émissions.

2.1.2 Perspectives sur les résultats

- ***Les niveaux d'incertitude et de confiance ne sont pas clairs.*** Certains participants ont mis en doute la portée de l'incertitude associée aux résultats et ont suggéré que plus d'information soit fournie sur le niveau de confiance envers les résultats.
- ***Les résultats sous-estiment les impacts sur l'industrie.*** Certains participants de l'industrie ont indiqué que les importantes hausses de prix prévues à l'option 1 et, dans une moindre mesure, à l'option 3, mèneraient à une hausse des fermetures d'usine et à des impacts plus marqués sur les nouveaux investissements que ne l'indiquent les modèles. Qui plus est, certains participants doutent fort que la réduction des impôts personnels suffise à contrer ces effets, et d'autres, sur l'industrie (dans l'option 1).
- ***Les résultats surestiment les impacts de l'élévation des prix de l'énergie sur les consommateurs.*** Un nombre important de participants a observé que la réaction réelle des consommateurs à une hausse des prix serait probablement nettement inférieure à ce que semblent indiquer les résultats de la modélisation. Sachant cela, on est assez sceptique quant au niveau présumé de réalisme des réductions d'émissions.
- ***L'analyse montre un fardeau inacceptable.*** Plusieurs participants de l'industrie ont conclu que l'analyse indiquait un coût important pour l'économie canadienne et un fardeau inacceptable pour certaines régions et certains secteurs industriels de l'économie.
- ***L'analyse montre des coûts minimes.*** Plusieurs participants des ONGE ont conclu que les coûts étaient relativement mineurs et qu'il n'y avait d'autre choix que de répartir le fardeau si l'on voulait assurer la réduction des émissions.

2.1.3 Suggestions en vue des analyses et modélisations à venir

Bon nombre des suggestions qui suivent sur les analyses à venir découlent des préoccupations exprimées sur les intrants à la modélisation et sur les hypothèses. Il est également bon de remarquer qu'un certain nombre de participants ont laissé entendre qu'il y avait peu à gagner de travaux supplémentaires de modélisation macroéconomique et qu'il serait plus productif de procéder à des travaux détaillés sur les approches finales de politique et de programme, particulièrement au niveau sectoriel.

- ***Succès dans la négociation de crédits à l'exportation d'énergies plus propres (EEPP).*** Tant l'industrie que les ONGE ont montré du scepticisme quant à la capacité du Canada de réussir à obtenir des crédits d'EEPP. On a laissé entendre que, au minimum, toute analyse future devrait inclure des scénarios avec et sans EEPP.
- ***Taille de l'écart.*** Plusieurs participants ont remarqué que la taille de l'écart relatif à Kyoto avait souvent changé au cours des dernières années et qu'il était vraisemblable qu'elle change à nouveau par suite de l'influence, sur les émissions, de la croissance et d'autres facteurs. Au vu de l'effet de l'écart sur les coûts économiques, on a dit que toute analyse à venir devrait inclure une analyse de sensibilité à une plage raisonnable d'écart.

- ***Besoin de modéliser les mesures ciblées.*** Plusieurs participants ont observé qu'il aurait été utile de disposer de résultats de modélisation pour l'option 2. Bien que la plupart des gens aient compris qu'il y a des limites à la mesure dans laquelle les MC peuvent contribuer à l'atteinte de la cible canadienne de Kyoto, on croit fermement qu'une option plus largement axée sur les MC devrait être modélisée.
- ***Besoin de tenir compte d'indices plus larges.*** Plusieurs ONGE ont souligné l'étroitesse du PIB en tant que mesure du progrès de la société et suggéré que la modélisation tienne compte de mesures plus inclusives, comme l'indice de progrès réel (IPR).
- ***Besoin de tenir compte des avantages et des avantages corrélatifs.*** On a suggéré que les analyses à venir doivent tenir compte des avantages économiques corrélatifs des investissements en technologie et des possibilités nouvelles ainsi que des avantages corrélatifs environnementaux et de santé d'un air plus pur.
- ***Besoin d'une information améliorée sur les coûts des changements climatiques.*** De nombreux participants ont souhaité voir la concentration porter non seulement sur la quantification des coûts potentiels de l'atténuation, mais également sur les coûts potentiels des changements climatiques mêmes.
- ***Besoin de revoir la période postérieure à 2012.*** En grand nombre, les participants (tant des ONGE que de l'industrie) ont souligné la nature de long terme du défi et la réalité du fait que les réductions de la première période d'engagement ne constituent en fait qu'un premier pas. On a suggéré que la modélisation devait aborder la probabilité d'une cible plus élevée de réduction des émissions pour la deuxième période d'engagement.
- ***Besoin de plus d'analyse propre aux secteurs.*** Un nombre substantiel de participants d'une gamme de secteurs industriels et de régions a exprimé le besoin d'analyses plus détaillées des impacts sectoriels dans les territoires et provinces, dont la possibilité de tirer parti des hypothèses et de l'analyse préparées par les secteurs et les entreprises mêmes.

2.2 APPROCHE GLOBALE

Pratiquement tous les participants sont tout à fait d'accord sur le fait que les changements climatiques sont un problème réel auquel doivent réagir tous les éléments de la société. Bien que l'on soit en net désaccord sur la ratification du Protocole de Kyoto par le Canada (voir plus loin), peu de participants ont mis en doute la base scientifique ou les impacts. On peut grouper en quatre catégories les vues sur l'approche globale :

- objectifs de politique;
- ratification du Protocole de Kyoto;
- approches substitutives au Protocole de Kyoto;
- éléments clés de l'approche.

2.2.1 Vues sur les objectifs de politique

- ***Accord général sur les objectifs de politique.*** Bien que les questions aient été nombreuses, les participants sont généralement d'accord sur le caractère raisonnable des objectifs clés de politique cités au Document de discussion (p. 22). Bon nombre des participants de

l'industrie sont en désaccord avec le but d'atteindre la cible de Kyoto, mais tous s'entendent sur l'objectif de réduction des émissions.

- ***Objectifs contradictoires.*** On a remarqué une concurrence importante entre l'objectif de ne voir aucune région être appelée à porter un fardeau déraisonnable et l'objectif d'application du principe du pollueur-payeur. Certains participants ont laissé entendre que le principe d'équité régionale semble mener à une préférence pour une option qui, selon la modélisation, imposera à tous un fardeau plus lourd.
- ***Appui à l'objectif supplémentaire d'établissement d'une base pour les efforts à longue échéance.*** Un accord net s'est également manifesté sur le fait que tant le problème que la solution sont à long terme par nature et exigeront des efforts croissants tout au long du présent siècle, tant en atténuation qu'en adaptation. Ce point a fait l'objet d'une élaboration supplémentaire où s'est exprimé le vœu de jeter les fondements du progrès à long terme, de reconnaître que des mesures appropriées lors des prochaines périodes d'engagement (c.-à-d. après 2012) pourraient être facilitées ou bloquées par les politiques actuellement proposées.
- ***Suggestion d'évaluation comparée.*** Certains participants ont laissé entendre que le débat serait facilité de la publication d'une évaluation plus explicite des options relativement aux objectifs. Cela préciserait les compromis et rendrait plus transparentes les pondérations des objectifs de politique en plus de faciliter la comparaison avec les approches d'autres pays.

2.2.2 Vues sur la ratification du Protocole de Kyoto

La consultation ne visait pas à obtenir des vues sur le devoir ou non du Canada de ratifier le Protocole de Kyoto. Plusieurs participants, toutefois, ont profité de l'occasion pour exprimer leurs vues sur la ratification et il est arrivé souvent que des vues sur d'autres sujets soient exprimées dans le contexte des positions sur la ratification. Comme nous le décrivons ci-dessous, les intervenants ne s'entendent pas sur ce point. Il faut savoir que de nombreux participants des deux camps se sont dits mécontents de cette ambiance d'incertitude et des coûts que crée l'absence prolongée de décision.

- ***Le Canada ne devrait pas ratifier le Protocole de Kyoto.*** Les participants de l'industrie s'opposent généralement à la ratification. Des intervenants d'une vaste gamme d'industries sont d'avis que le Protocole de Kyoto présente de graves failles car il n'impose de cibles absolues qu'à un petit nombre de pays. Pour le Canada, cela signifie des coûts plus élevés et un transfert des investissements à d'autres pays que ne lient pas les cibles. Il en résulte que le Canada perdrait des investissements tandis que les émissions globales augmenteraient (au fil du transfert des parts de marché vers des industries moins efficaces dans les pays en voie de développement). Comme les États-Unis ne ratifieront pas le Protocole, la situation sera encore pire en raison de la nature intégrée du marché nord-américain et de la facilité avec laquelle les entreprises peuvent déménager, en tout ou en partie, aux États-Unis ou au Mexique. Certains participants de l'industrie ont aussi exprimé l'opinion que dans son ensemble, l'industrie canadienne a déjà accompli d'importants progrès au chapitre de l'efficacité énergétique et de la réduction des émissions et qu'il est temps de se concentrer sur d'autres secteurs de l'économie canadienne, où les émissions continuent d'augmenter.

- ***Le Canada devrait ratifier le Protocole de Kyoto.*** Les ONGE et certains autres participants (p. ex. les municipalités, les représentants des industries de l'énergie renouvelable et certains regroupements autochtones) appuient avec force la ratification. Les vues favorables à la ratification soulignent l'importance de l'adoption de mesures internationales à la lumière de la nature mondiale du problème. On s'inquiète beaucoup de ce que, en l'absence de ratification, il n'y ait guère d'incitation à l'action. On s'en fait aussi parce que s'il ne ratifie pas le Protocole, le Canada perdra une chance de monter une économie orientée vers l'avenir et axée sur l'innovation. Bien que de nombreuses personnes aient reconnu l'imperfection du Protocole de Kyoto, on a indiqué qu'il constituait quand même un premier pas nécessaire à l'établissement du cadre des progrès futurs. Les participants en faveur de la ratification ont rappelé que le Canada avait obtenu des concessions lors des pourparlers internationaux (p. ex. quant aux règles d'échange d'émissions et aux puits) et que, s'il ne ratifiait pas le Protocole, il semblerait revenir sur ces ententes. On a aussi dit que le défaut du Canada de ratifier le Protocole causerait l'amoindrissement de son pouvoir de négociation lors de pourparlers à venir.

2.2.3 Opinions sur les solutions de rechange au Protocole de Kyoto

- ***Besoin d'une voie substitutive.*** Ayant exprimé leur opposition au Protocole de Kyoto, plusieurs des participants de l'industrie ont signalé le besoin d'une approche différente. Bien que les recommandations aient été dissemblables, la plupart estimaient souhaitables les caractéristiques suivantes :
  - ***Un calendrier plus long.*** Bon nombre des participants de l'industrie sont d'avis que l'échéance de Kyoto représente une contrainte trop serrée. Au vu des longs délais d'exécution de la rotation du capital-actions, plusieurs d'entre eux favorisent des calendriers de 15 ans ou plus. D'autres estiment le calendrier de Kyoto nécessaire à la création des incitatifs requis.
  - ***Des cibles moins restrictives.*** De nombreux participants de l'industrie sont d'avis que les cibles devraient reposer sur ce que l'on peut réussir en recourant aux pratiques exemplaires, par opposition à une fixation artificielle. Ils ont été nombreux à souligner l'impossibilité physique d'atteindre les cibles fixées et le besoin résultant d'un supplément d'achats internationaux supplémentaires. Une vaste proportion d'entre eux appuie également le concept des cibles d'intensité des émissions par opposition à un maximum absolu d'émissions réelles. D'un autre côté, plusieurs participants soutiennent que les cibles de Kyoto sont modestes dans le contexte de ce qu'il faut réussir relativement à ce qu'il sera possible d'accomplir.
  - ***Une meilleure harmonisation avec les États-Unis.*** De nombreux participants de l'industrie ont souligné l'importance des États-Unis et l'harmonisation croissante des marchés nord-américains. Ils sont d'avis que l'on devrait chercher à monter une approche nord-américaine afin que le Canada puisse protéger sa compétitivité et se positionner de façon à tirer profit des possibilités résultant des politiques américaines. Certains participants, par contre, ont déclaré que les approches mondiales et multilatérales étaient tout aussi importantes.
- ***Des opinions mixtes sur le Plan d'action de l'Alberta.*** Dans certaines des juridictions où il a été présenté, un certain nombre de participants (surtout de l'industrie) ont indiqué que le Plan d'action de l'Alberta constituait un pas dans la bonne direction. L'industrie, géné-

ralement, a exprimé de l'intérêt envers les caractéristiques mentionnées plus haut ainsi qu'envers le recours accru aux ententes négociées. Les ONGE, pour leur part, ont vivement critiqué le Plan, surtout parce qu'il permet la hausse des émissions absolues. De nombreux participants ont souligné qu'en dépit de leurs divergences, il y avait beaucoup d'importants points communs entre les options fédérales et le Plan d'action de l'Alberta et qu'on y trouvait plusieurs idées, comme le développement technologique, qui pouvaient être partagées.

2.2.4 Vues sur les éléments clés de l'approche

- ***Des degrés divers d'appui à l'endroit de différents instruments.*** Dans tout le pays, il y a eu de longues discussions sur les mesures ciblées (MC), les intervenants appuyant largement leur utilisation en tant qu'élément important du plan. Les vues des intervenants sur l'échange des droits d'émission intérieur (EDEI) ont été plus variées, comprenant nombre de préoccupations précises et, dans certains cas, d'appuis. Les achats internationaux ont rencontré une opposition générale, bien qu'il y ait eu un appui mitigé aux mécanismes de Kyoto quant aux projets de MDP/AC. Un certain intérêt a été exprimé envers l'approche des ententes négociées dans certains secteurs industriels.
- ***Peu d'appui envers les crédits à l'exportation d'énergies plus propres (EEPP).*** Les ONGE sont d'avis que les crédits à l'EEPP amoindriraient l'intégrité du Protocole de Kyoto en permettant une hausse supplémentaire des émissions. Bien que l'industrie puisse donner son accord de principe aux crédits à l'EEPP, la vue dominante veut que le Canada n'ait guère de chances de réussite lors des négociations et qu'il ne faille donc pas s'y fier. L'industrie a soulevé des préoccupations au chapitre de sa responsabilité relative aux 70 MT en cas d'échec des négociations. D'aucuns se sont dits inquiets de voir les crédits ne pas suffire à compenser les failles fondamentales du Protocole de Kyoto.
- ***Impacts des programmes existants et des puits.*** Certains participants ont dit estimer peu probable que les (74) tonnes de réduction des émissions présumées relativement aux mesures actuelles et aux crédits, dans le Document de discussion, puissent exister dans les faits.
- ***Accentuation du rôle des particuliers, des ménages.*** Plusieurs participants (de l'industrie et d'ailleurs) ont signalé l'importance des décisions des consommateurs en tant qu'inducteurs directs et indirects des émissions et de la réduction des émissions. On a laissé entendre que l'approche devrait inclure un volet significatif d'information et de conscientisation afin de cultiver des appuies et d'influencer les comportements
- ***Inclusion de l'adaptation.*** Les participants ont généralement été d'accord sur le fait que des mesures d'adaptation seront nécessaires, quel que soit le scénario adopté. Plusieurs d'entre eux ont dit qu'il était important que les mesures d'adaptation figurent au plan afin d'établir l'assise d'une stratégie d'adaptation à longue échéance.
- ***Approches substitutives aux hypothèses de la règle fiscale.*** Les suggestions sur la façon de recycler les revenus ont été nombreuses et variées, tout comme les propositions sur les modes substitutifs de financement des dépenses. Un certain nombre de participants (de l'industrie et de quelques ONGE) ont suggéré que les fonds recyclés pourraient servir à appuyer la transition des industries les plus touchées, tandis que d'autres se sont dits d'avis qu'ils pourraient appuyer les MC, la R et D et l'énergie renouvelable. D'autres en-

core ont suggéré que les revenus pouvaient être recyclés au moyen de la réduction des taxes à la consommation (comme la TPS) ou des impôts des entreprises.

- ***Besoin de leadership fédéral.*** Toute une gamme de participants a souligné que le succès du plan, quel qu'il soit, allait dépendre de la disposition des gouvernements dans leur ensemble, et plus particulièrement du gouvernement fédéral, à faire preuve de leadership. Ces participants et d'autres ont indiqué que le leadership entraînerait vraisemblablement, entre autres choses, une gamme de mesures fiscales et d'importantes dépenses d'investissement dans les technologies nouvelles, particulièrement afin d'appuyer un éventail de mesures ciblées.

2.3 MESURES CIBLÉES

Une vaste gamme de participants a manifesté un appui substantiel envers les mesures ciblées (MC), leur trouvant un potentiel considérable et croyant qu'elles devraient constituer une partie importante du plan. Bon nombre d'entre eux se sont dits en désaccord avec l'idée exprimée dans le Document de discussion fédéral selon laquelle les MC sont généralement plus coûteuses que les approches axées sur le marché, comme l'EDEI (on a souligné, par exemple, que plusieurs mesures d'économie de l'énergie peuvent être instaurées à peu de frais, sinon gratuitement).

On peut grouper en trois catégories les vues exprimées sur les MC :

- types appropriés de MC;
- caractéristiques importantes des MC;
- identification de MC possibles à l'intérieur de secteurs définis.

2.3.1 Vues sur les types appropriés de MC

- ***Intérêt envers les ententes négociées.*** Les participants de divers secteurs industriels (à l'inclusion des hydrocarbures et de l'électricité) ont manifesté de l'intérêt envers la négociation de ententes avec les gouvernements et certains d'entre eux encouragent cette approche en tant que mesure de rechange à l'EDEI. Il s'agirait d'attribuer des cibles précises de réduction à des industries données, de prévoir une butée réglementaire au besoin et de laisser l'industrie définir la meilleure façon de réaliser les réductions. L'approche de réduction du brûlage à la torche adoptée au moyen du processus CASA de l'Alberta a été citée en exemple.
- ***Appui aux améliorations fiscales visant à accélérer le roulement du capital-actions.*** Plusieurs participants ont appuyé les améliorations fiscales comme incitatif, pour l'industrie, à accélérer le roulement du capital-actions (p. ex. déduction pour amortissement accéléré) et à influer sur le comportement des consommateurs (p. ex. au moyen de l'exemption fiscale pour titre de transport en commun).
- ***Établissement de liens entre les programmes actuels et les objectifs en matière de changements climatiques.*** Quelques participants ont signalé que nombre de programmes existants (p. ex. le financement de l'infrastructure, l'approvisionnement gouvernemental) pouvaient être liés plus directement à l'atteinte des buts en matière de changements climatiques. On a aussi indiqué que certains règlements, politiques et programmes fédéraux

et provinciaux existants pouvaient constituer des obstacles aux investissements dans des projets aptes à réduire les émissions.

- ***Appui à la promotion du recours à l'énergie renouvelable.*** Plusieurs participants ont appuyé le recours à des investissements gouvernementaux ciblés dans les technologies de l'énergie renouvelable.
- ***Appui à la hausse des MC portant sur les transports.*** De nombreux participants appuient les mesures de réduction des émissions des transports, dont les transports urbains et le transport intermodal des marchandises, ainsi que les dépenses en infrastructures adaptées au climat.
- ***Appui aux MC visant expressément à aborder les problèmes et intérêts des Autochtones.*** Les représentants autochtones et certains autres ont signalé les besoins et possibilités de mesures à prendre avec la collaboration des Premières nations.
- ***Appui aux mesures d'information du public et de rayonnement visant à s'attacher l'engagement des consommateurs.*** En conformité avec l'importance perçue de l'engagement des consommateurs, un vaste appui a été exprimé envers les MC aptes à accroître la compréhension, l'engagement et la participation de ce niveau de la société.

2.3.2 Vues sur les caractéristiques importantes des MC

- ***Les MC devraient être axées sur le rendement.*** On croit généralement que les gouvernements devraient établir les cibles mais ne pas préciser les méthodes ni les technologies.
- ***Il faut une coordination gouvernementale.*** Quelques participants ont remarqué qu'il serait important, particulièrement dans le contexte des MC, que les gouvernements fédéral et provinciaux travaillent de concert à faire en sorte que les mesures se renforcent au lieu de se chevaucher ou d'aller à l'encontre les unes des autres.
- ***Il faut de la continuité.*** Plusieurs participants ont indiqué que les gouvernements devraient prendre appui sur les réussites passées ou actuelles en élargissant et en prolongeant les programmes au besoin, en concevant de nouveaux programmes en cohérence avec les programmes existants et en encourageant/appuyant les partenariats existants d'instauration des initiatives de réduction des émissions.
- ***Il faut réduire les coûts d'administration.*** Quelques participants ont rappelé aux gouvernements qu'ils ne devaient pas créer de programmes susceptibles d'accroître le fardeau administratif et de se solder par des coûts de transaction excessifs (du côté gouvernemental ou privé).
- ***Il faut relier les MC aux autres objectifs de politique.*** De nombreux participants ont insisté sur le fait que plusieurs MC pourraient contribuer à l'atteinte d'autres points figurant au programme de politique du gouvernement, comme l'air pur et l'innovation. Les gouvernements ont été encouragés à élaborer un cadre clair d'évaluation des MC relativement à leurs grands buts de société.
- ***Parti à tirer de la liste de mesures recommandées par les Tables.*** Plusieurs participants ont mis en doute que le travail déjà exécuté par les Tables de concertation soit suffisamment reflété dans la revue des options décrites au Document de discussion.

2.3.3 Identification de MC possibles dans des secteurs définis

Électricité

- Déduction pour amortissement (changements de catégorie et transits) pour les investissements en énergie renouvelable;
- amélioration de l'accès à la capacité de transport de l'électricité;
- incitatifs financiers à la baisse du coût de l'électricité verte;
- normes du portefeuille national d'énergie renouvelable;
- normes de rendement en matière d'émissions;
- appui à la R et D sur le captage et l'emmagasinage du CO_2;
- appui aux possibilités de cogénération dans le Nord;
- appui financier aux projets d'énergie renouvelable;
- examen du rôle possible de l'énergie nucléaire;
- incitatifs réglementaires aux initiatives de gestion axée sur la demande (GAD) des services publics (comptage net, programmes de conservation, structure des tarifs progressifs, etc.);
- incitatifs au retrait progressif des centrales au charbon et conversion au gaz naturel;
- réforme réglementaire à l'appui du développement accéléré des projets hydroélectriques.

Hydrocarbures

- Investissements dans la technologie de séquestration;
- incitatifs réglementaires à la GAD des distributeurs publics de gaz naturel;
- mesures d'appui à l'accès accru au gaz naturel.

Bâtiments

- Financement de projets pilotes;
- incitatifs axés sur le rendement au chapitre de la modification éconergétique des bâtiments;
- mercatique sociale de l'efficacité énergétique (résidentielle et commerciale);
- incitatifs fiscaux au choix d'habitations éconergétiques;
- codes de construction propres au Nord;
- centre régional d'énergie où le Nord puisse coordonner ses activités et ses ressources;
- système d'étiquetage obligatoire;
- retrait des contre-incitations fiscales à l'utilisation des panneaux de photopiles par opposition aux combustibles;
- appui à la conversion des combustibles des utilisateurs ultimes;
- programmes d'efficacité énergétique (p. ex. Power Smart);
- normes améliorées d'énergie dans les bâtiments commerciaux.

Industrie

- Rapports obligatoires des données de rendement;
- programmes de mesure et de vérification;
- incitatifs à l'appui des vérifications en matière d'énergie;
- programme d'amortissement accéléré et (ou) autres réductions de taxes visant à encourager un roulement plus rapide du capital-actions;
- ententes négociées (comparables, entre autres, aux accords entre le Québec et l'industrie de l'aluminium);
- établissement d'un fonds d'investissement visant à dépasser les attentes de récupération à brève échéance;
- appui au comptage;
- rehaussement des programmes PEEIC, OEE et MVR.

Transports

- Droit à la déduction fiscale des frais ferroviaires et de transit et exemption fiscale des titres de transport en commun;
- appui au transport en commun;
- expansion des programmes d'éthanol (remarque : ces programmes ont également fait l'objet d'une opposition substantielle);
- incitatifs fiscaux au choix de véhicules à faibles émissions, hausse des taxes sur les véhicules à grande consommation, taxation avec remise;
- programmes de contrôle des émissions des petits moteurs (p. ex. contre-incitation au recours aux moteurs à deux temps);
- financement d'appui à la conversion modale de la route au rail;
- règlements municipaux créant des contre-incitations au stationnement;
- taxes sur l'essence;
- péages;
- incitatifs au transport maritime dans le Nord;
- incitatifs aux véhicules hors-route à efficacité énergétique dans le Nord;
- normes d'économie des combustibles;
- mesures de GAD dans les transports urbains (voies pour les autobus très occupés, restrictions au stationnement, pistes cyclables);
- réorientation des programmes existants d'infrastructure à l'appui des réductions de GES;
- mesures à long terme d'appui à la planification de transports viables;
- appui aux nouvelles technologies en matière de véhicules;
- exemption des charges marchandes en présence de technologies anti-ralenti;
- assurance dictée par les distances;
- mesures d'établissement des prix du stationnement;
- programmes d'encouragement au télétravail;
- appui financier à l'amélioration des liens entre les transports urbains et le transport public rural;

- taxe sur les combustibles urbains;
- taxe sur les véhicules;
- information des conducteurs.

Municipalités

- Appui à la planification urbaine (ainsi qu'à la planification rurale et à la planification de l'usage des terres rurales);
- appui aux systèmes énergétiques communautaires dans le Nord;
- appui à la planification énergétique communautaire;
- programmes d'amélioration de la récupération des gaz d'enfouissement.

Agriculture et foresterie

- Mesures d'appui à la gestion améliorée des terres à bois, des zones riveraines, des brise-vent, des haies et des zones tampons;
- information en gestion des éléments nutritifs et appui à la planification, à l'inclusion de l'appui aux plans de gestion des grandes fermes autonomes;
- mesures de conservation des sols;
- incitatifs à l'utilisation de combustibles biologiques et à la plantation de haies;
- incitatifs aux pratiques agricoles favorables à la réduction des émissions et à l'amélioration des puits;
- appui à la recherche sur le bétail afin de réduire les émissions et de gérer le fumier.

Technologie

- Prêts et octrois aux projets pilotes (le paiement étant tributaire du succès des installations);
- incitatifs aux clients potentiels;

2.4 ÉCHANGE DES DROITS D'ÉMISSION INTÉRIEUR

De nombreux intervenants de divers milieux ont remarqué que le concept d'échange des droits d'émission intérieur (EDEI) est très nouveau aux yeux de la plupart des gens et souligné que ses mécanismes et implications sont complexes. Bien des participants avaient le sentiment de n'être pas suffisamment informés et de ne pas comprendre assez bien les problèmes et les deux côtés de la médaille pour émettre des commentaires éclairés.

Les vues exprimées au chapitre de l'EDEI appartiennent à trois catégories :

- concept et options d'EDEI;
- mécanismes d'attribution;
- autres aspects et considérations.

2.4.1 Vues sur le concept et les options d'EDEI

- ***Un certain degré d'appui au concept de l'EDEI.*** On reconnaît assez largement l'utilité du recours aux mécanismes de marché pour gérer les réductions d'émissions, mais l'appui à l'échange des droits d'émission intérieur à l'aide de diverses approches reçoit un soutien inégal. Les ONGE appuient généralement le concept aussi étendu que possible (AEQP) décrit à l'option 1. Les participants de l'industrie s'inquiètent sérieusement des cibles générales, des mécanismes d'attribution et de la complexité administrative potentielle ainsi que des coûts d'un système d'EDEI. L'industrie a manifesté un certain appui envers l'approche du grand émetteur final (GEF) décrite à l'option 4, mais les participants de l'industrie se sont dits inquiets du facteur de réduction et de l'approche d'établissement des repères de rendement. Un nombre appréciable de participants hésite à émettre des commentaires sur les caractéristiques conceptuelles des options d'EDEI car ils sont d'avis que « le vice réside dans les détails ».

- ***Ententes en tant qu'approche substitutive.*** Comme nous l'indiquions plus tôt, un certain nombre de secteurs de l'industrie ont manifesté de l'intérêt à l'égard des ententes négociées comme approche substitutive proche de l'EDEI.

- ***Préoccupations de l'industrie au chapitre des cibles.*** Plusieurs des participants de l'industrie ont observé que le fait de partir de la cible de Kyoto signifie que le nombre de permis sera insuffisant et que, par conséquent, les entreprises seront forcées de se procurer des permis dispendieux dans le marché international ou de faire passer leur production à d'autres pays. D'une façon comme de l'autre, il y a transfert de richesse hors du Canada.

- ***Un certain appui envers l'approche du grand émetteur final (GEF).*** Bien que plusieurs participants de l'industrie s'opposent à l'EDEI fondé sur la cible de Kyoto, ceux qui appuient l'EDEI préfèrent l'approche GEF à l'approche AEQP. Quelques autres intervenants (mais pas la plupart des ONGE) préfèrent également l'approche GEF. Pour les partisans du GEF, l'absence de couverture est largement compensée par le caractère plus pratique du système, la moindre taille des transferts fiscaux et les impacts inférieurs sur les prix de l'énergie. L'appui à l'approche GEF, généralement, est lié de près à l'appui à l'attribution gratuite plutôt qu'à la mise à l'encan.

- ***Un certain appui envers l'approche aussi étendue que possible (AEQP).*** Un petit nombre de participants (mais la plupart des ONGE) ont exprimé leur appui envers l'approche AEQP afin d'obtenir une couverture maximale et le meilleure rendement économique possible tout en ne portant qu'un fardeau administratif diminué.

- ***Préoccupations de l'industrie au chapitre de la complexité administrative.*** Bien des participants de l'industrie ont fait remarquer que le système n'avait pas été mis à l'épreuve et que même les exemples cités (p. ex. l'échange de SO_2 aux États-Unis) étaient peu applicables. Des préoccupations importantes ont été exprimées quant à la complexité de la démarche d'attribution, à l'enregistrement des échanges et au processus de suivi et de mise en application. En particulier, on semble s'inquiéter des impacts subis par les petites entreprises couvertes par un scénario de GEF sans avoir beaucoup participé aux discussions sur l'EDEI ainsi que des effets indirects sur les petites et moyennes entreprises (PME) dans leur ensemble.

2.4.2 Vues sur les mécanismes d'attribution

- ***Un appui nuancé à l'attribution gratuite à l'aide de la formule de l'option 4.*** La plupart des participants de l'industrie appuient l'attribution gratuite et apprécient les efforts déployés pour tenir compte de l'intensité des émissions, de la technologie accessible et de la croissance. Bien que certains aient indiqué que cette approche était acceptable telle quelle, elle a été qualifiée de moins inopportune. Deux préoccupations dominent : d'abord, le processus permettant de catégoriser les activités de l'industrie et de déterminer des repères pour les meilleures technologies disponibles à un coût raisonnable, qui peuvent être excessivement complexes et subjectifs, ce qui mène à beaucoup de lobbying, et ensuite, l'application d'un facteur de réduction qui, aux yeux de nombreux participants de l'industrie, est essentiellement une taxe que verseront même les entreprises les plus avancées.

- ***Un certain appui envers la mise à l'encan.*** La plupart des ONGE et certains autres participants appuient le recours à l'encan comme moyen le plus juste d'attribuer les permis. À leurs yeux, les encans correspondent davantage au principe du pollueur-payeur et permettent d'éviter la plus grande partie de la complexité administrative propre à l'attribution gratuite des permis. D'autre part, les encans produisent des fonds qui pourraient être recyclés de diverses façons avantageuses. Bien que le sentiment prédominant des ONGE soit que l'attribution gratuite doive être très restreinte, on a également laissé entendre qu'un compromis possible consisterait à attribuer sans frais la plupart des permis et à céder à l'encan les derniers 10 à 20 pourcent.

2.4.3 Vues sur d'autres aspects et considérations

- ***Un appui répandu au recours élargi aux compensations.*** Des participants nombreux et variés ont exprimé leur appui à l'idée, qui fait partie de l'option 4, de permettre la création de crédits échangeables pour des activités de réduction ou de séquestration des émissions et, en particulier, pour les puits agricoles et forestiers. On a cependant fait remarquer qu'il demeure des problèmes techniques relatifs à la certitude et à la durée des réductions associées. La question de savoir qui est propriétaire des crédits a aussi été soulevée par plusieurs participants. D'autres, en grand nombre, ont appuyé l'élargissement du concept de compensation afin d'y inclure les crédits créés par les réductions d'émission dans des secteurs que ne couvre pas l'EDEI (p. ex. les améliorations éconergétiques des bâtiments ou des petites usines, des activités comme le recyclage). Cela s'est souvent accompagné d'une mise en garde voulant que l'on doive faire en sorte que les réductions d'émission soient vérifiables.

- ***Des inquiétudes quant au traitement des réductions d'émissions déjà appliquées.*** Des participants à quelques ateliers différents ont exprimé des inquiétudes quant au traitement des réductions entreprises depuis 1990. Dans les secteurs couverts, la préoccupation portait surtout sur la protection de base tandis que dans d'autres cas, on était d'avis qu'il fallait fournir un forme quelconque de crédit pour les mesures hâtives.

- ***Préoccupations relatives aux puits.*** Le rôle potentiel de la séquestration du carbone dans les sols agricoles et forestiers (les puits de carbone) a fait l'objet de discussions détaillées dans certaines juridictions, tant dans le contexte des mesures ciblées que de l'EDEI. Une distinction claire a été faite entre les activités qui créent des puits et les activités continues

d'entretien des puits. L'importance d'offrir des incitatifs à l'entretien des puits, et non seulement à leur création, a été soulignée. Les participants de plusieurs juridictions ont aussi insisté sur l'importance de faire en sorte que les crédits de puits reviennent aux propriétaires de titres sur les terres agricoles et forestières (comme les agriculteurs et les groupes autochtones).

2.5 ACHATS DE PERMIS INTERNATIONAUX D'ÉMISSION

Les grandes vues sur l'achat de permis internationaux d'émission ont été les suivantes :

- ***Vaste opposition aux achats de permis internationaux d'émission.*** Une opposition répandue et ferme a été exprimée par divers intervenants de tout le pays à l'endroit des achats internationaux. La plupart des ONGE ont manifesté le désir de voir se faire de véritables réductions d'émissions au Canada et de tirer parti des avantages corrélatifs et environnementaux. La plupart des participants de l'industrie et des autres participants ont exprimé leur opposition au transfert connexe de capitaux hors du Canada. Ils ont montré une nette préférence pour les investissements intérieurs par opposition à l'achat de permis internationaux. Ils appuient les investissements dans les nouvelles technologies au Canada.

- ***Peu d'intérêt envers l'écologisation des permis excédentaires.*** Les soi-disant achats d'« air chaud » par le gouvernement suscitent une opposition répandue et soulèvent des préoccupations quant à l'opportunité et à la faisabilité de tels achats (il s'agit de permis de réduction des GES que devraient rendre disponibles les économies convergentes de la Russie et de l'Ukraine). Qui plus est, certains participants ont montré du scepticisme quant à la capacité d'assurer une écologisation adéquate et se sont dits d'avis que l'écologisation ne compense pas les objections fondamentales que suscitent de tels permis. D'autres ont parlé de la capacité de l'écologisation de faire monter le coût de tels permis au point où leur achat ne présenterait plus d'attrait du point de vue économique.

- ***Un certain degré d'appui envers le recours aux mécanismes de développement propre et à l'application conjointe (MDP/AC).*** Bien que ce mécanisme ne semble guère être compris des participants, un certain appui envers lui a émergé après des explications du panel. En général, cet appui reposait surtout sur l'intérêt envers la promotion d'objectifs de développement qui, selon certains, devraient être vus séparément des buts de réduction des GES ou sur des possibilités précises d'investissement par des entreprises canadiennes pour lesquelles les projets sont financièrement réalisables en soi.

2.6 APPROCHE PRÉFÉRÉE

Dans la plupart des ateliers, très peu de temps a été consacré à ce sujet. Dans bien des cas, les participants avaient le sentiment de l'avoir adéquatement couvert à la rubrique « Approche globale ». Dans d'autres cas, il n'y avait pas assez de temps pour en discuter en détail. Les messages, néanmoins, sont les suivants :

- ***Bon nombre de participants de l'industrie sont incapables d'indiquer une préférence ou s'y refusent.*** Plusieurs participants de l'industrie se sont dits peu disposés à exprimer une préférence parmi les options de Kyoto, qu'ils voient comme inacceptables dans leur ensemble. D'autres ont déclaré qu'il y avait encore trop de lacunes dans l'analyse pour qu'ils puissent arrêter un choix.

- ***Certains ONGE appuient l'option 1.*** Quelques participants (surtout des ONGE) à différents ateliers étaient disposés à citer une préférence pour l'option 1. À leurs yeux, elle est préférable parce que c'est la plus efficiente et parce que c'est elle qui respecte le principe du pollueur-payeur.

- ***Certains autres appuient l'option 2.*** Une gamme de participants divers (dont certains membres de l'industrie et des ONGE) ont appuyé une option fondée surtout sur les MC. Aux yeux des intervenants des ONGE, les retombées des avantages corrélatifs (environnementaux et économiques) constituent la motivation principale.

- ***L'option 4 suscite un peu plus d'appui.*** Une gamme de participants (surtout de l'industrie) a exprimé de l'intérêt envers l'option 4. Bien que peu de participants de l'industrie appuient directement cette option, ils reconnaissent les avantages de la formule d'attribution et ont indiqué qu'il s'agissait de l'option la moins inopportune. D'autres ont dit que le mélange proposé de MC et d'EDEI, avec des compensations, arrivait à un bon équilibre.

- ***L'option 3 n'a fait l'objet que de peu de discussions.*** Il n'y a eu que peu de discussions explicites de l'option 3, qui a généralement été considérée comme n'étant différente de l'option 4 que par le recours aux crédits d'EEPP. Quelques participants ont indiqué leur appui envers cette option parce qu'elle n'inclut pas de dépendance envers les crédits d'EEPP.

- ***On s'intéresse à la planification de la transition.*** Un certain nombre de participants à différentes séances a exprimé le désir de voir l'approche préférée contenir des dispositions d'aide pendant la période de transition, dont : (1) l'aide aux secteurs touchés (sur les plans national, provincial et, peut-être, des installations); (2) l'aide aux collectivités touchées (pertes d'emploi et hausse des coûts d'énergie); (3) l'aide aux personnes touchées (les pauvres et les habitants des zones rurales); et (4) l'aide aux collectivités autochtones (obtenir la participation des gens, monter et mettre en œuvre des mesures d'atténuation et d'adaptation).

2.7 RISQUES

Les commentaires sur les risques visaient directement les risques que comporte la ratification et les risques que comporte la non-ratification.

RISQUES POSÉS PAR LA RATIFICATION

- ***Inquiétude quant à la perte de compétitivité.*** La plupart des intervenants de l'industrie (et certains autres) voient là le risque dominant. Ils craignent que les coûts supplémentaires ne mènent à la perte d'investissements et d'emplois au Canada. Comme nous le disions plus haut, cette inquiétude s'est accrue avec la décision des États-Unis de ne pas ratifier le Protocole de Kyoto. Nombre de participants ont souligné que le Canada serait le seul pays des Amériques à avoir une cible de réduction des émissions en vertu du Protocole de Kyoto.

- ***Inquiétude quant à la brièveté du calendrier.*** Les participants de l'industrie ont fait part de leur préoccupation quant au fait que le temps nécessaire à l'instauration de nouvelles technologies et au roulement du capital-actions ne dépasse la première période d'engagement (2012) du Protocole de Kyoto. Cela crée un risque substantiel de ne pas atteindre la cible, ce

qui résultera en une responsabilité coûteuse et appréciable pour les entreprises et les secteurs touchés et (ou) pour le gouvernement fédéral.

- ***Incertitude quant aux lacunes et à la capacité des MC d'atteindre la cible.*** L'écart entre les niveaux d'émission de 1990 et les niveaux réels ou prévus d'émission de gaz à effet de serre a crû et il existe un risque de voir les estimations actuelles de 240 MT augmenter en raison de la croissance tant de l'industrie que de la consommation d'énergie. On s'inquiète également de la cadence d'instauration des mesures ciblées nécessaires pour atteindre les cibles de réduction ainsi que de la faible vraisemblance que le Canada obtienne des crédits à l'exportation d'énergies moins polluantes comme partie importante du comblement de l'écart.

RISQUES POSÉS PAR LA NON-RATIFICATION

- ***Préoccupations quant au maintien de l'élan des réductions d'émission.*** Pour la plupart, les intervenants des ONGE (et certains autres) y voient le risque principal. La crainte tient au fait qu'en l'absence du défi d'atteindre la cible de Kyoto, il n'y ait pas assez d'incitatifs pour procéder aux changements nécessaires de réductions à longue échéance. Tout à la fois, les avantages environnementaux et économiques corrélatifs pourraient se perdre et le Canada pourrait prendre du retard au chapitre des technologies de l'énergie.

- ***Préoccupations quant à la vulnérabilité du Protocole de Kyoto.*** Certains intervenants ont exprimé une crainte de voir, en l'absence de la participation du Canada, tout le processus de Kyoto devenir plus vulnérable. Bien que le Canada ne représente qu'un petit pourcentage des émissions, il occupe une place critique comme unique pays des Amériques à être lié par une cible du Protocole de Kyoto.

- ***Préoccupations quant à la réputation du Canada.*** De nombreux intervenants (surtout les ONGE) y voient un risque important. À leurs yeux, le Canada a obtenu des concessions des autres pays en laissant entendre que sa ratification en dépendait. Advenant que le Canada ne ratifie pas le Protocole, il serait perçu comme manquant à ses obligations découlant d'une entente et cela pourrait avoir des répercussions sur les autres domaines des affaires étrangères.

2.8 IMPACTS ET ADAPTATION

Bien que des exposés sur les impacts et sur l'adaptation n'aient été donnés que dans trois ateliers, des commentaires à ce sujet ont été émis presque partout. Voici les principales vues exprimées :

- ***Besoin de faire figurer l'adaptation au plan.*** Comme nous le disions plus haut, plusieurs participants sont d'avis qu'il importe que les mesures d'adaptation fassent partie du plan afin de jeter les bases d'une stratégie d'adaptation à longue échéance.

- ***Besoin d'intégrer l'adaptation au calcul du fardeau.*** Certains participants ont signalé que le concept du partage du fardeau et le principe selon lequel aucune région ni aucun secteur ne doit porter de fardeau déraisonnable devraient s'appliquer aux effets des changements climatiques autant qu'aux coûts d'atténuation. Plus particulièrement, on a suggé-

ré que le Nord et les côtes doivent s'attendre à une part injuste du fardeau de l'adaptation, ce qui laisse entrevoir le besoin d'une aide à la transition.

- ***Besoin d'améliorer l'information.*** On perçoit dans bien des milieux qu'il faudra plus de recherche pour améliorer la compréhension des impacts des changements climatiques, à l'inclusion de ses implications sociales, politiques et économiques connexes, au niveau sous-régional,. Le gouvernement fédéral est prié de maintenir et d'augmenter le financement du suivi des impacts, de collaborer avec les collectivités et régions touchées et, plus particulièrement, avec les Premières nations. On a exprimé un certain degré de mécontentement devant la tendance au désinvestissement dans la recherche pertinente à un moment où la compréhension des impacts des changements climatiques se trouve prétendument au haut des préoccupations de l'heure.

3. QUESTIONS ET VARIANTES RÉGIONALES

Bien qu'un certain nombre de messages clés assez cohérents aient émergé des ateliers (comme le montre la partie précédente), chacun d'entre eux a été assez différent des autres au chapitre du contenu et du ton de la discussion. En plus des écarts dans le degré d'appui à la ratification (voir ci-dessous), d'importantes différences de situation (p. ex. les sources d'énergie, la base industrielle, le milieu socioculturel) se sont fait jour dans les échanges.

3.1 TERRE-NEUVE ET LABRADOR

- ***Préoccupations quant aux impacts sur l'industrie gazière et pétrolière.*** Sachant l'importance de cette nouvelle industrie pour l'économie provinciale, plusieurs participants ont dit vouloir que les répercussions soient bien prises en compte dans l'analyse et de que, quelle que soit l'approche adoptée, l'industrie ne doive pas porter un fardeau déraisonnable ni voir ses investissements trop ralentis.
- ***Intérêt envers les créneaux des technologies en voie d'élaboration.*** On encourage vivement le gouvernement à appuyer les développements technologiques. En dépit d'inquiétudes quant au choix des « gagnants », on voit certains créneaux comme particulièrement dignes de l'appui gouvernemental.
- ***Vif intérêt envers la facilitation des développements hydroélectriques.*** Plusieurs participants ont souligné les possibilités de développement du potentiel hydroélectrique du Labrador et les obstacles à ce développement.

3.2 NOUVELLE-ÉCOSSE

- ***Préoccupations quant aux impacts sur les hydrocarbures, la production d'électricité et le raffinage du pétrole.*** Ces secteurs ont été signalés en tant qu'importants moteurs économiques particulièrement vulnérables aux hausses de coûts et à la concurrence étrangère.

3.3 ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

- ***Intérêt envers un accès amélioré à l'électricité***. Les participants ont souligné les avantages de l'électricité relativement aux sources actuelles d'énergie mais ont signalé des obstacles à l'accès aux approvisionnements par le réseau du Québec.
- ***Intérêt envers les énergies renouvelables***. Il y a eu accord général sur le fait que le potentiel éolien de l'Île, particulièrement, devrait être plus exploité.
- ***Importance des transports***. Les participants ont indiqué que les transports représentent une très importante proportion des émissions provinciales et qu'il s'agit d'un domaine où il peut y avoir bien des possibilités à explorer de concert avec les juridictions voisines.

3.4 NOUVEAU-BRUNSWICK

- ***Accès au gaz naturel.*** Les participants ont fait valoir les avantages du gaz naturel relativement aux sources actuelles d'énergie, mais ont identifié des obstacles à l'accès aux approvisionnements de Nouvelle-Écosse.
- ***Préoccupations relatives aux impacts sur la production d'électricité, les pâtes et papiers et le raffinage du pétrole.*** Ces secteurs ont été soulignés comme d'importants moteurs économiques particulièrement vulnérables aux hausses des coûts et à la concurrence étrangère.

3.5 QUÉBEC

- ***Intérêt envers le potentiel de l'hydroélectricité et des énergies renouvelables.*** Plusieurs participants ont indiqué qu'il restait encore un grand potentiel de production hydroélectrique et d'autres sources d'énergie renouvelable, tant au Québec que dans d'autres provinces.
- ***Appui envers le principe du pollueur-payeur.*** Un appui répandu et divers a été exprimé envers le principe du pollueur-payeur et, plus particulièrement, envers l'approche de mise à l'encan pour l'attribution des permis.

3.6 ONTARIO

- ***De vives critiques à l'endroit de la modélisation.*** Les participants de l'industrie de l'atelier de Toronto se sont montrés particulièrement critiques à l'endroit de l'exercice de modélisation, de ses hypothèses et de ses résultats qui, à leurs yeux, sous-estiment les impacts sur la compétitivité. Certains ont fait référence à l'analyse substitutive. Des inquiétudes particulières ont été exprimées quant à l'effet qu'aurait la règle fiscale (p. ex. sur le PIB) de masquer les répercussions néfastes sur la capacité de production du Canada. D'autres ont identifié une gamme d'écarts et laissé entendre que l'analyse ne fournissait à la prise de décisions qu'une information partielle.
- ***Préoccupations quant aux impacts sur les industries des ressources et de la fabrication.*** Ces secteurs ont été désignés comme des moteurs économiques importants particulièrement vulnérables aux hausses de prix et à la concurrence étrangère.

3.7 MANITOBA

- ***Intérêt envers le potentiel hydroélectrique.*** La possibilité d'accroître la capacité hydroélectrique au Manitoba a été soulignée, mais les contraintes l'ont été également, à l'inclusion des limites de la capacité et de l'infrastructure de transport interprovincial, de même que des préoccupations relatives aux problèmes environnementaux associés au développement hydroélectrique.
- ***Préoccupations relatives aux impacts sur l'exploitation minière et agricole et sur les transports.*** Ces secteurs ont été soulignés en tant que moteurs économiques importants particulièrement vulnérables aux hausses de coûts et à la concurrence internationale. Tout à la fois, on a signalé qu'il y avait d'importantes possibilités dans le domaine des puits agricoles et de la gestion de la demande de transport.

- ***Préoccupations quant aux impacts des crédits de puits.*** Certains participants ont exprimé des préoccupations relatives aux impacts des crédits de puits sur les revenus agricoles et aux limites de la production et de l'utilisation des puits par les propriétaires à venir. D'autres ont signalé qu'il y avait des risques et des responsabilités à s'en remettre aux puits de la foresterie. Le besoin de tenir compte d'éventuels débits de puits (p. ex. les incendies de forêt) autant que des crédits a été mentionnée.
- ***Concentration sur les petites et moyennes entreprises (PME).*** Les PME représentent près de 90 % des entreprises manitobaines et les participants ont insisté sur les besoins, possibilités et risques qui se présentent aux PME dans la conception et la mise en œuvre tant de l'EDEI que des mesures ciblées.

3.8 SASKATCHEWAN

- ***Vive opposition à l'EDEI.*** Les participants à l'atelier de Regina se sont montrés particulièrement critiques face au concept d'EDEI, le trouvant trop complexe et trop lourd et y voyant une taxe aux entreprises efficaces.
- ***Préoccupations relatives aux impacts sur les hydrocarbures, les aciéries, les exploitations minières.*** Ces secteurs ont été désignés comme d'importants moteurs économiques particulièrement vulnérables aux hausses de coûts et à la concurrence étrangère.
- ***Besoin de préciser les questions de propriété des puits.*** Bien que les participants aient été favorables à l'inclusion des puits agricoles et forestiers comme compensations d'EDEI, plusieurs d'entre eux ont remarqué que l'incertitude de la propriété des puits agit comme un obstacle aux investissements supplémentaires dans ce domaine. L'importance des incitatifs au maintien des puits a aussi été soulignée, comme l'a été le besoin de reconnaître les efforts déployés depuis 1990 qui ont déjà résulté en la production de puits.
- ***Contribution des puits agricoles et forestiers.*** On a laissé entendre que les bons incitatifs et les bonnes activités d'amélioration des puits agricoles pouvaient faire une importante contribution à l'atteinte des cibles d'émission. Le besoin de lier le reboisement aux objectifs et à la planification à long terme de l'industrie forestière a été souligné. Certains participants ont déclaré que la propriété des puits et les crédits de compensation devaient être attribués aux agriculteurs et aux autres propriétaires terriens.

3.9 ALBERTA

- ***Concentration supplémentaire sur la modélisation.*** Les participants de l'industrie ont indiqué des préoccupations au sujet de la modélisation, des hypothèses et des résultats qui, à leurs yeux, sous-estiment les impacts sur la compétitivité. On a laissé entendre que l'on n'apprendrait que peu sur les effets globaux sur le PIB et que les efforts consacrés à la modélisation devraient être investis ailleurs.
- ***Préoccupations quant aux impacts sur les hydrocarbures, la production d'électricité, les industries chimiques.*** Ces secteurs ont été désignés comme d'importants moteurs économiques particulièrement vulnérables aux hausses de coûts et à la concurrence étrangère.

- ***Intérêt envers les cibles d'intensité énergétique, le prolongement des calendriers et les ententes négociées***. Bien que les participants de l'industrie n'endossent pas forcément le Plan d'action de l'Alberta, ils s'intéressent particulièrement à ces aspects.

- ***Préoccupations quant au caractère déraisonnable du fardeau porté par l'Alberta***. Plusieurs participants ont indiqué que selon l'un ou l'autre des scénarios, les industries albertaines se trouveraient dans une situation difficile. Dans le contexte albertain, cela inclut, par exemple, l'aspect « un pas en avant, deux pas en arrière » de la prise de décisions en matière de grands projets énergétiques. Les participants ont généralement le sentiment que le gouvernement fédéral n'a pas expliqué comment il allait régler ce problème dans le contexte du principe voulant qu'aucune région ne porte un fardeau déraisonnable.

- ***Un certain appui à l'accroissement des responsabilités de l'Alberta***. Certains ONGE ont remarqué que l'Alberta avait la capacité et la responsabilité d'en faire plus que les autres provinces et devrait porter un fardeau plus lourd en vertu du principe du pollueur-payeur.

3.10 COLOMBIE-BRITANNIQUE

- ***Appui marqué envers les mesures ciblées.*** Les participants à l'atelier de Vancouver tendent à être moins favorables à EDEI et plus favorables aux MC que les autres. Plusieurs d'entre eux ont le sentiment que des MC conçues de façon à satisfaire à de multiples objectifs de politique devraient être favorisées, l'EDEI ne servant qu'à combler l'écart.
- ***Un certain appui envers les encans de permis et le recyclage.*** Un certain appui a été exprimé envers un système de mise à l'encan des permis d'EDEI afin de se conformer au principe du pollueur-payeur et de générer des revenus pouvant être recyclés dans l'atténuation des impacts sur les ménages à revenu modeste et dans la correction des disparités régionales.
- ***Préoccupations quant à la propriété des puits.*** On croit fermement que les crédits de puits devraient appartenir aux propriétaires fonciers forestiers et autres.

3.11 YUKON

- ***Net appui aux mesures ciblées.*** Les participants à l'atelier de Whitehorse ont exprimé une forte préférence pour les MC par opposition à l'EDEI.
- ***Inquiétudes relatives aux coûts de l'énergie et au partage du fardeau.*** Les participants ont indiqué que la plupart des options auraient pour effet une nette hausse de coûts d'énergie déjà élevés, repoussant les investissements et ayant des effets néfastes sur les particuliers et les collectivités du Nord.
- ***Intérêt envers les possibilités.*** Les participants ont remarqué que le Yukon avait la possibilité d'élaborer, puis d'adopter, de nouvelles approches et technologies sans devoir traiter avec des immobilisations existantes abandonnées. Plus particulièrement, on a dit qu'il y avait des occasions de développement des sources d'énergie renouvelable.

3.12 Territoires du Nord-Ouest

- ***Préoccupations relatives à l'abence d'analyse propre aux TNO.*** Les participants ont souligné l'absence d'analyse détaillée de l'économie des TNO et les risques découlant d'une telle lacune.
- ***Préoccupations quant aux impacts sur les industries gazière et minière.*** Ces secteurs ont été désignés comme des moteurs économiques potentiellement importants particulièrement vulnérables aux hausses de coûts et à la concurrence étrangère. L'inquiétude consiste à voir les mesures en matière de changements climatiques nuire aux possibilités de développement du Nord dans ces domaines.
- ***Préoccupations quant aux coûts de l'énergie et au partage du fardeau.*** Les participants ont souligné que la plupart des options auraient pour effet une hausse de coûts d'énergie déjà élevés, repoussant les investissements et ayant des effets néfastes sur les particuliers et les collectivités nordiques.
- ***Appui marqué envers les mesures ciblées.*** Les participants à l'atelier de Yellowknife préfèrent nettement les MC à l'EDEI. Plus particulièrement, on s'intéresse aux mesures conçues par et pour le Nord.

3.13 Nunavut

- ***Préoccupations relatives aux hypothèses de modélisation pour le Nunavut.*** Les participants s'inquiètent de ce que les hypothèses posées aux fins de la modélisation des impacts sur l'économie du Nunavut aient manqué de détail ou de précision.
- ***Intérêt envers un plan pour le nord du 60e parallèle.*** On a exprimé un appui général envers la considération d'un élément du plan qui porterait sur le nord du 60e parallèle. On croit que cela permettrait une meilleure reconnaissance des réalités régionales au chapitre des dépendances envers l'énergie et des contextes économiques et sociaux globaux.
- ***Appui marqué pour les mesures ciblées.*** On appuie fermement les MC comme moyen de réaliser les réductions tout en atténuant les impacts négatifs et en favorisant un développement approprié.
- ***Préoccupations quant aux impacts sur les éventuels développements miniers, gaziers et pétroliers.*** L'inquiétude vient de ce que les mesures en matière de changements climatiques risquent de nuire aux développements dans ces domaines et aux avantages économiques connexes dans une région où les possibilités sont peu nombreuses.
- ***Impacts possibles sur la souveraineté.*** On a remarqué que les effets des changements climatiques risquaient de causer des changements (p. ex. l'ouverture du passage du Nord-Ouest au transport maritime, les modifications à l'utilisation et à l'occupation des terres) ayant des répercussions sur la souveraineté.

3.14 Questions autochtones

Des questions présentant un intérêt particulier pour les Premières nations ont été soulevées dans plusieurs juridictions.

- ***Inquiétudes relatives au respect des droits.*** Plusieurs participants ont parlé de l'importance de respecter les droits ancestraux et de traité dans l'élaboration de politiques touchant les Premières nations. On a aussi remarqué que les changements climatiques pouvent, en soi, avoir des effets sur la viabilité de certains aspects des accords sur les revendications territoriales.
- ***Intérêt envers les possibilités de développement.*** Les participants ont exprimé un vif désir de collaborer avec les gouvernements à l'exploitation des possibilités de développement technologique et de recours aux énergies renouvelables.
- ***Préoccupations relatives aux impacts du climat sur les cultures traditionnelles.*** Plusieurs participants ont dit craindre que les impacts croissants des changements climatiques ne nuisent aux activités traditionnelles qui, dans bien des collectivités autochtones, demeurent essentielles au mode de vie.
- ***Besoin d'un engagement plus productif des Premières nations.*** Plusieurs participants ont remarqué que l'information sur les options et l'analyse devait être mieux conçue pour répondre aux besoins des participants autochtones. On s'est dit d'avis qu'une démarche distincte de consultation serait préférable.

4. PROCHAINES ÉTAPES

Les résultats de ces ateliers serviront d'assise d'information à l'élaboration de la prochaine itération du plan préliminaire de mise en œuvre en vue du respect des engagements du Canada en vertu du Protocole de Kyoto, qui doit être soumis aux ministres de l'Énergie et de l'Environnement en octobre 2002. Les résultats des ateliers fourniront également le contexte des discussions bilatérales et multilatérales à se tenir cet été entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Le plan provisoire doit former la base d'un deuxième tour de discussions avec les intervenants et avec la population canadienne.

Annexe A

Liste des documents d'information

Liste des documents d'information

1. FICHES DOCUMENTAIRES

- *Contexte International*, Secrétariat national du changement climatique.
- *Science, Impacts et Adaptation*, Secrétariat national du changement climatique.
- *Process national sur le changement climatique*, Secrétariat national du changement climatique.
- *Ampleur du défi*, Secrétariat national du changement climatique.
- *Mesures ciblées*, Secrétariat national du changement climatique.
- *Échange des droits d'émission intérieur*, Secrétariat national du changement climatique.
- *Prix international des hydrocarbures*, Secrétariat national du changement climatique.
- *Co-Bénéfices*, Secrétariat national du changement climatique.
- *Consultations publiques*, Secrétariat national du changement climatique.
- *Exportation d'énergies plus propres et avantages environnementaux mondiaux*, Secrétariat national du changement climatique.

2. DOCUMENT FÉDÉRAL DE DISCUSSION

- *Document de discussion sur la contribution du Canada à la lutte contre les changements climatiques*, gouvernement du Canada.

3. ANALYSE DU GAM

A. Sommaire des résultats analytiques du Groupe de l'analyse et de la modélisation

- *Les impacts économiques de Kyoto : Document de référence*, Groupe de l'analyse et de la modélisation
- *Guide des hypothèses et de la méthodologie utilisées pour obtenir les résultats du GAM - Considérations concurrentielles*, Groupe de l'analyse et de la modélisation.

B. Considérations de aspects de compétitivité

- *Accroître la compréhension à l'égard des répercussions du Protocole de Kyoto sur la compétitivité de l'industrie canadienne : Résumé des conclusions*, Groupe de l'analyse et de la modélisation, mai 2002.
- *Accroître la compréhension à l'égard des répercussions du Protocole de Kyoto sur la compétitivité de l'industrie canadienne : Rapport intérimaire*, Groupe de l'analyse et de la modélisation, 30 avril 2002.

C. Études de fond sur la compétitivité

- *Le Protocole de Kyoto et les possibilités de croissance de l'industrie*, Direction générale des affaires environnementales -Industrie Canada, 25 avril 2002.
- *L'incidence des mesures de réduction des émissions de GES sur la compétitivité des fabricants canadiens de ciment*, Direction générale des technologies de fabrication et de transformation, Industrie Canada, 4 avril 2002.
- *L'incidence des mesures de réduction des émissions de GES sur la compétitivité de l'industrie canadienne des produits chimiques d'usage industriel*, Direction générale des technologies de fabrication et de transformation, Industrie Canada et Groupe de l'analyse et de la modélisation, Ressources naturelles Canada, 8 février 2002.
- *L'incidence des mesures de réduction des gaz à effet de serre sur la compétitivité de l'industrie minière canadienne*, Groupe de l'analyse et de la modélisation, Ressources naturelles Canada, 6 juin 2002.
- *L'incidence des mesures de réduction des gaz à effet de serre sur la compétitivité de l'industrie de l'aluminium de premier fusion*, Direction générale des technologies de la fabrication et de la transformation, Industrie Canada, 11 mars 2002.
- *L'incidence des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur l'industrie canadienne de l'automobile*, Direction générale de l'aérospatiale et de la défense et Direction générale des industries de l'automobile et des transports, Industrie Canada, mars 2002.
- *Émissions de gaz à effet de serre et l'industrie canadienne des engrais.*
- *L'incidence des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur l'industrie canadienne des usines de pâte, de papier et de carton*, Direction générale des technologies de la fabrication et de la transformation, Industrie Canada, 11 mars 2002.
- *L'incidence des mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre sur l'industrie canadienne de la fabrication de produits en acier*, Direction générale des technologies de la fabrication et de la transformation, Industrie Canada, 11 mars 2002.
- *L'incidence des mesures de réduction des de gaz à effet de serre sur le secteur amont de l'industrie canadienne du pétrole et du gaz,* Groupe de l'analyse et de la modélisation, Ressources naturelles Canada, 8 mai 2002.

D. Principaux inducteurs provinciaux et territoriaux

- *Études sur les principaux moteurs de l'économie – Document sommaire*, The Centre for Spatial Economics, 13 mai 2002.
- *Études sur les principaux moteurs de l'économie – Terre-Neuve et Labrador*, The Centre for Spatial Economics, 18 mai 2002.
- *Études sur les principaux moteurs de l'économie – Île-du-Prince-Édouard* , The Centre for Spatial Economics, 18 mai 2002.

- *Études sur les principaux moteurs de l'économie – Nouveau-Brunswick* , The Centre for Spatial Economics, 18 mai 2002.
- *Études sur les principaux moteurs de l'économie – Nouvelle-Écosse* , The Centre for Spatial Economics, 18 mai 2002.
- *Études sur les principaux moteurs de l'économie – Québec*, The Centre for Spatial Economics. 18 mai 2002.
- *Études sur les principaux moteurs de l'économie – Ontario*, The Centre for Spatial Economics, 18 mai 2002.
- *Études sur les principaux moteurs de l'économie – Manitoba*, The Centre for Spatial Economics, 19 mai 2002.
- *Études sur les principaux moteurs de l'économie – Saskatchewan*, The Centre for Spatial Economics, 19 mai 2002.
- *Études sur les principaux moteurs de l'économie – Alberta*, The Centre for Spatial Economics, 19 mai 2002.
- *Études sur les principaux moteurs de l'économie – Colombie-britannique* , The Centre for Spatial Economics, 19 mai 2002.
- *Études sur les principaux moteurs de l'économie – Yukon*, The Centre for Spatial Economics, 19 mai 2002.
- *Études sur les principaux moteurs de l'économie – Territoires du Nord-ouest et Nunavut*, The Centre for Spatial Economics, 20 mai 2002.

4. EXPOSÉS DONNÉS LORS DES ATELIERS

- Survol du Processus national sur le changement climatique, juin 2002.
- Analyse et modélisation - Ateliers nationaux des intervenants, Groupe de l'analyse et de la modélisation, 7 juin 2002.
- Document de discussion sur la contribution du Canada à la lutte contre les changements climatiques – Exposé.
- Impacts et adaptation
  - St. John's (Terre-Neuve)
  - Whitehorse (Yukon)
  - Iqaluit (Nunavut)
- Série de sept affiches décrivant les impacts régionaux des changements climatiques au Canada
  - Nunavut
  - Territoires du Nord-Ouest
  - Colombie-Britannique
  - Prairies
  - Québec
  - Ontario

- Maritimes

- Exposés des gouvernements provinciaux (dans la langue de présentation)
  - Exposé de la Colombie-Britannique sur les changements climatiques, 10 juin 2002.
  - Exposé du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest sur les initiatives en matière de changements climatiques, 13 juin 2002.
  - Plan d'action de l'Alberta en matière de changements climatiques, 14 juin 2002.

5. DOCUMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- *Plan d'action 2000 du gouvernement du Canada sur le changement climatique*, gouvernement du Canada.
- *Plan national d'activités 2002 sur les changements climatiques*, gouvernement du Canada.
- *Plan d'action Québecois 2000-2002 sur les changements climatiques.*
- *Climate Change Action Plan 2001*, Comité de l'environnement et Comité international du Nord-Est sur l'énergie de la Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada, août 2001.
- *Manitoba and Climate Change - Investing in our future,* septembre 2001.
- *Albertans and Climate Change – A Plan for Action.*

Annexe B

Sommaire des présences

Sommaire des présences

Ville de l'atelier	Nombre total d'invités	SOCIÉTÉ CIVILE					Industrie							
		Experts	*ONGE*	*Consommateurs*	*Municipalités*	*Autres*	***Sous-total société civile (exc. exp)***	*Associations industriel affaires*	*Entreprises secteur ressources*	*Entreprises secteurs fabrication/ transports*	***Sous-total de l'industrie***	**Total intervenants**	**Total participants gouv.**	**Total intervenant et participants d gouv.**
Vancouver	122	6	9	2	1	2	14	5	19	5	29	49	12	61
Calgary	107	7	8	1	4	6	19	13	15	5	33	59	18	77
Regina	80	2	8	2	3	0	13	6	7	0	13	28	24	52
Winnipeg	87	2	17	2	2	3	24	4	9	0	13	39	20	59
Montréal	76	7	5	0	2	4	11	8	8	2	18	36	19	55
Toronto	176	9	9	0	2	4	15	25	9	8	42	66	11	77
Ottawa	98	5	7	1	1	5	14	24	4	0	28	47	20	67
Fredericton	80	6	5	1	1	2	9	3	8	2	13	28	13	41
Charlottetown	14	0	4	0	1	0	5	0	2	0	2	7	6	13
Halifax	44	2	3	0	0	1	4	6	6	1	13	19	13	32
St. John's	32	1	2	1	2	1	6	6	3	3	12	19	9	28
Yellowknife	36	0	7	0	1	1	9	3	5	0	8	17	5	22
Whitehorse	46	0	5	1	0	2	8	2	4	0	6	14	10	24
Iqaluit	29	2	0	0	0	1	1	2	0	0	2	5	6	11
TOTAUX	1009	49	89	11	20	32	152	107	99	28	232	433	186	619

Annexe C

Calendrier des ateliers

Calendrier des ateliers

7 juin 2002	Ottawa (Ontario)
10 juin 2002	Vancouver (Colombie-Britannique)
11 juin 2002	St. John's (Terre-Neuve)
11 juin 2002	Whitehorse (Yukon)
12 juin 2002	Halifax (Nouvelle-Écosse)
13 juin 2002	Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)
14 juin 2002	Calgary (Alberta)
14 juin 2002	Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
17 juin 2002	Regina (Saskatchewan)
17 juin 2002	Fredericton (Nouveau-Brunswick)
19 juin 2002	Winnipeg (Manitoba)
19 juin 2002	Montréal (Québec)
21 juin 2002	Toronto (Ontario)
24 juin 2002	Iqaluit (Nunavut)

Annexe D

Sommaire des mémoires

Les mémoires se trouvent dans leur intégralité, dans la langue de soumission, à l'adresse *http://nccp.ca/NCCP/national_stakeholders_/final_e.html*

Organisme	Messages clés
Alberta Chamber of Resources	• Appuie l'examen d'options externes au Protocole de Kyoto. • La compétitivité pour les ressources constitue une préoccupation de première importance; quatre options ne peuvent suffire. • Les réductions de GES sont surestimées. • Le facteur de réduction peut représenter un danger pour le développement. • Il faut plus d'analyse microéconomique. • Il faut un plan limpide d'engagement des consommateurs et de modification de leur comportement.
Association de l'industrie électrique du Québec	• Appuie la ratification. • Appuie l'option 4. • S'inquiète de la formule d'attribution (qui devrait inclure les sources d'électricité sans émissions). • S'inquiète des démarches de la rationalisation des processus d'approbation des projets hydroélectriques. • Recommande l'évaluation du potentiel hydroélectrique dans tout le pays. • Recommande un appui financier aux lignes de transport d'électricité.
ATCO Power	• S'inquiète de ce que l'analyse n'ait pas abordé les répercussions régionales ou sectorielles des options. • S'inquiète des impacts sur l'accès et sur le coût du capital ainsi que des effets sur la valeur des actions. • Appuie la perspective du plan albertain, particulièrement son calendrier plus long. • Appuie les exposés d'EPCOR, de l'ACÉ et de l'ACPP et recommande que les points préoccupants soient réglés avant que la ratification puisse être envisagée.
Énergie atomique du Canada limitée et Association nucléaire canadienne	• Remarquent l'absence d'attention portée à l'énergie nucléaire dans le Document de discussion. • Soulignent le besoin constant de passer des combustibles à électricité. • Soulignent également la capacité de l'énergie nucléaire de produire de l'hydrogène aux fins des transports. • Recommandent des incitatifs et mécanismes supplémentaires afin d'encourager la production électrique sans émission. • Recommandent l'installation de plus de réacteurs CANDU pouvant entrer en service d'ici 2009. • S'inquiètent de ce que le Document de discussion montre des lacunes sur le plan des détails et manque de profondeur technique.
B.C. Hydro	• N'a pas d'opinion sur la ratification. • Préfère des normes de rendement au chapitre des GES en tant qu'instrument de politique dans le secteur de l'électricité. • Appuie le facteur d'intensité en GES unique sectoriel pour l'attribution axée sur la production. • Tout système d'échange d'émissions comprend (doit comprendre) des mécanismes de sûreté en matière de prix et de liquidités. • L'ensemble des politiques en matière de changements climatiques doit s'efforcer d'atteindre une répartition équitable des réductions d'émission parmi les divers secteurs.
Benign Energy Canada	• Appuie la ratification sans délai. • Appuie l'EDEI reliée au système international avec crédits à l'énergie renouvelable. • Appuie les MC fédérales (p. ex. les initiatives de production éolienne) et encourage les provinces à créer des correspondances à ces initiatives. • Recommande une gamme d'incitatifs fiscaux à l'énergie renouvelable (enrichir la catégorie

Organisme	Messages clés
	43.1, améliorer les FEREEC et les actions accréditives, les réductions d'impôt, etc.). • Recommande des subventions afin d'égaliser les chances relativement aux sources d'énergie très productrices de carbone.
Business Council of British Columbia	• S'oppose à la ratification en raison de l'absence de plan crédible, parce que les grands concurrents ne seront pas liés par des cibles et parce que la Colombie-Britannique a moins d'options que les autres provinces au chapitre de la réduction des émissions. • Indique que le Document de discussion devrait envisager des options externes au Protocole de Kyoto, un calendrier plus long et des investissements en technologie. • Indique que la mise à l'encan des permis équivaut à une taxe sur le carbone tandis que l'attribution gratuite pénalise les nouveaux participants. • Signale que l'efficacité des MC est probablement surestimée. • S'oppose à la ratification du Protocole de Kyoto mais, advenant que l'on décide de le ratifier, recommande que le gouvernement fédéral, seul, soit responsable de l'achat de permis étrangers. • Appuie les normes nord-américaines harmonisées sur l'efficacité énergétique des véhicules; appuie les transports en commun, les modifications fiscales en faveur de la fourniture, par les employeurs, de cartes de transport en commun; appuie les incitatifs à la reprise des gaz d'enfouissement, la concentration sur la planification énergétique communautaire et l'achat d'énergie verte.
Cameco Corporation	• S'inquiète de ce que le Canada n'ait pas inclus les exportations d'uranium à la définition de l'EEPP. • S'inquiète de ce que les risques de ne pas satisfaire aux cibles d'Plan d'action 2000 ne soient pas inclus. • S'inquiète de ce que le risque de ne pas obtenir de crédits d'EEPP ne soit pas inclus. • S'inquiète de ce que les compensations ne soient pas suffisamment définies. • S'inquiète de ce que le calendrier manque de réalisme et ne crée pas d'incitatifs suffisants à l'élaboration et au déploiement de la technologie. • S'inquiète de l'absence de mention de l'énergie nucléaire dans le Document de discussion.
Association canadienne des producteurs pétroliers	• S'inquiète de ce que toutes les options aient de graves impacts sur la compétitivité – l'option 4 comprend une taxe au réduction et repose sur une attribution descendante. • Recommande que l'analyse effectuée cet été se concentre sur l'évaluation et sur l'incertitude : du coût des programmes, des réductions de GES, de l'écart résiduel, des achats étrangers requis (et de leur prix), des impacts sur le climat d'investissement (à l'inclusion du fardeau de l'incertitude de l'écart) et de l'évaluation en regard des objectifs de politique. • Signale que les mesures intérieures comprendraient d'importantes réduction de la consommation d'énergie par les consommateurs et des modifications à leur style de vie. • S'inquiète de ce que les cibles reposent sur ce qui peut se faire à l'ide de la meilleure technologie de pratique et de ce que les coûts de comblement de l'écart soient à la charge du gouvernement fédéral. • Déclare que le risque de ne pas atteindre la cible de Kyoto et la responsabilité non attribuée à long terme résultante signifie que les options externes au Protocole de Kyoto doivent être envisagées. • S'inquiète de l'addition du principe du pollueur-payeur dans le contexte de marchés internationaux où les concurrents n'ont pas à assumer un tel coût.
Association canadienne pour les énergies renouvelables	• Recommande des témoignages du gouvernement en faveur des énergies renouvelables. • Recommande des normes applicables au portefeuille des énergies renouvelables.
Chambre de commerce du Canada	• N'appuie pas la ratification. • S'inquiète des graves impacts sur la compétitivité • Recommande la concentration sur l'efficacité énergétique et sur l'intensité énergétique.

Organisme	Messages clés
	• Recommande une approche volontaire. • Recommande la collaboration avec les États-Unis. • Recommande un calendrier plus long.
Association canadienne des fabricants de produits chimiques	• Le Canada devrait envisager un plan qui viserait des améliorations au chapitre du rendement en intensité énergétique et appellerait la participation de tous les consommateurs. • Le calendrier n'est pas réaliste. • L'option 4 est trop intrusive dans sa détermination de la meilleure technologie. • L'intensité des émissions constitue une meilleure approche.
Canadian Clean Power Coalition	• Appuie une approche à long terme. • Déclare que les technologies charbonnières propres ont beaucoup de potentiel, mais pas dans les limites du calendrier de Kyoto. • Appuie une approche multi-polluants. • Appuie un compromis fédéral-provincial.
Association canadienne de la construction	• S'inquiète de ce qu'il n'y ait pas suffisamment d'information sur les options pour prendre position. • Appuie les approches volontaires par opposition à la réglementation. • Recommande des cibles réalistes. • Recommande la considération des impacts sur la compétitivité et des défis posés par la non-participation des États-Unis.
Canadian Council of Chief Executives	• S'inquiète de plusieurs aspects du Protocole de Kyoto (taille du défi, incompatibilité avec les réalités continentales, caractère inefficace en tant que stratégie mondiale, etc.). • S'inquiète de ce que le Document de discussion minimise le défi, néglige de décrire les mécanismes de façon à permettre aux particuliers et aux entreprises de réagir, s'en remette trop largement aux dépenses et aux hausses de taxes et du fait qu'il en résulterait pour les entreprises canadiennes une hausse des coûts supérieure à celle que subiraient leurs concurrents. • Recommande une stratégie « faite au Canada » axée sur (1) l'information et la participation de la population, (2) des investissements stratégiques dans les technologies éconergétiques, (3) un engagement plus ferme de la part de l'industrie; (4) un programme canadien de science et d'adaptation; (5) la collaboration intergouvernementale au chapitre des transports et du design urbain; (6) des mesures de niveau communautaire; (7) un environnement fiscal et commercial susceptible d'encourager la croissance de l'économie d'énergie; et (8) le leadership international du Canada.
Association canadienne de l'électricité	• S'inquiète de ce que l'analyse ne porte qu'une attention insuffisante aux effets à court terme et aux effets sur les investissements, la compétitivité et les consommateurs ainsi que de l'exigence de refaire le capital-actions. • S'inquiète de ce que l'analyse n'apprécie guère les réalités du secteur de l'électricité et l'impulsion vers plus de croissance, d'électricité et d'émissions. • S'inquiète de ce que le potentiel des techniques non polluantes d'utilisation du charbon, la nouvelle hydroélectricité, les nouvelles éoliennes et le retrait d'un charbon d'ici 2012 ne soient surestimés et que l'achat de permis ou les importations d'électricité n'aillent à l'encontre des intérêts du Canada. • S'inquiète de ce que risques n'aient pas été prudemment évalués, notamment le prix du carbone (mélange de données intérieures et internationales), les coûts de transaction, les implications après 2012. • Déclare qu'un calendrier irréaliste combiné à une cible très ambitieuse ne rendent impossible l'atteinte de la cible de Kyoto. • Recommande l'étude d'options externes au Protocole de Kyoto et des options proposées par par l'ACÉ.
Association canadienne	• S'inquiète de ce que l'analyse ne sous-estime les impacts et ne minimise les modifications

Organisme	Messages clés
des pipelines de ressources énergétiques	nécessaires au style de vie et les risques. • N'appuie pas les quatre options. • Recommande l'obtention de plus de détails sur l'EDEI et des discussions plus poussées sur les ententes sectorielles. • Recommande des incitatifs aux programmes de réduction du méthane. • Recommande la dépréciation accélérée des investissements en économie de l'énergie. • Recommande l'appui au captage et à l'emmagasinage du CO_2.
Institut canadien des engrais	• S'inquiète de la hausse des coûts et de ses impacts sur l'économie canadienne. • Recommande des crédits à l'exportation d'énergies non polluantes pour l'industrie des fertilisants. • Recommande un calendrier plus long afin de permettre l'élaboration de technologies nouvelles. • Signale le besoin de résoudre les problèmes techniques et juridiques liés aux puits agricoles. • Signale le besoin de reconnaître les pratiques exemplaires volontaires.
Association canadienne du gaz	• S'inquiète de ce que le gaz naturel semble être le secteur subissant le plus d'effets négatifs. • S'inquiète des impacts sur la compétitivité au Canada. • Recommande une stratégie nationale des technologies de l'énergie. • Recommande des partenariats entre les secteurs public et privé afin de promouvoir la prise de décisions éclairées en matière de gestion de l'énergie.
Association canadienne de l'hydroélectricité	• Signale les avantages importants de l'hydroélectricité relativement à des options comme le charbon et le gaz naturel. • Recommande que le gouvernement fédéral encourage et assure le développement de l'hydroélectricité. • Recommande le retrait des obstacles réglementaires qui facilitent l'obtention des approbations environnementales par les projets de production d'électricité au charbon.
Canadian Lime Institute	• Est d'avis que les données scientifiques en matière de climat ne sont pas suffisamment concluantes pour justifier de coûteuses mesures. • S'inquiète de ce que les options proposées n'accroissent les coûts relativement aux États-Unis et ne mettent en danger la survie de l'industrie canadienne.
Manufacturiers et exportateurs du Canada	• S'inquiète de ce que l'analyse ne manque de crédibilité et ne sous-estime gravement les impacts. • S'inquiète de ce que la plupart des options ne soient des variantes d'approches fiscales ou réglementaires qui ne sont pas axées sur l'encouragement des solutions technologiques. • S'inquiète de ce que l'EDEI ne soit une version inefficace de la taxe sur le carbone. • Appuie les MC d'investissement dans la technologie, l'efficacité énergétique et la conversion des combustibles et des mesures fiscales favorisant l'investissement/le roulement des capitaux. • S'oppose au transfert d'argent à d'autres pays de préférence aux investissements au Canada. • N'appuie pas l'option 4 mais reconnaît qu'elle va dans la bonne direction.
Association nucléaire canadienne	• S'inquiète de ce que l'analyse sous-estime les impacts. • Appuie l'amélioration de l'information du public sur les mesures d'atténuation. • Recommande l'échange de crédits d'émission en tant que transition vers un système de maxima et de permis. • Recommande que l'on envisage à nouveau l'échange d'émissions au niveau des particuliers (p. ex. les automobiles). • Appuie les MC qui mettent l'accent sur la technologie à long terme. • Recommande l'intégration du plan albertain au plan fédéral.
Canadian Oilwell Dril-	• Signale l'importance croissante de l'industrie du forage en mer sur la côte Est relativement

Organisme	Messages clés
ling Contractors - Atlantic Division	aux exportations et à la sécurité de l'approvisionnement énergétique. • S'inquiète de ce que les options proposées ne menacent de pénaliser les industries efficientes et en croissance. • Signale que la Nouvelle-Écosse se trouve dans une position particulièrement mauvaise parce que l'activité ne faisait pas partie de la base de 1990 et que la production se fait à un coût relativement plus élevé. • S'inquiète de ce que l'option 4 ne vienne ajouter des contrôles de coûts auxquels n'ont pas à se soumettre les concurrents. • Recommande la considération de l'approche albertaine ou de l'approche américaine.
Canadian Oilwell Drilling Industrie	• S'inquiète de ce que les politiques en matière de changements climatiques ne résultent en un transfert de la production à d'autres pays sans avoir aucun effet sur les émissions mondiales. • Recommande que les décisions reposent sur les impacts régionaux ou sectoriels, en l'absence d'échéances artificielles.
Association canadienne des producteurs d'acier	• S'oppose à la ratification. • S'inquiète des grands effets négatifs sur le secteur de base de la production et de la fabrication de l'acier, l'approche actuelle ne passant pas le test du fardeau excessif. • Recommande qu'il y ait plus de consultation significative des secteurs industriels. • Recommande des investissements dans les technologies par opposition à l'achat de permis internationaux. • S'inquiète de ce que l'option 1 soit en fait une taxe sur le carbone, de ce que l'option 2 n'ait besoin de plus de précision, de ce que l'option 3 n'impose un fardeau déraisonnable au secteur manufacturier et de ce que l'option 4 ne tienne pas compte des préoccupations relatives à la compétitivité en plus d'imposer des coûts déraisonnables. • Recommande que l'on cherche à arriver à des ententes propres aux secteurs industriels.
Alliance canadienne du camionnage	• S'oppose à l'option 1, qui serait sans effets sur l'activité mais remplacerait les camions canadiens par des camions américains. • Appuie l'option 2 avec une concentration sur les MC clés citées au rapport de la Table des transports. • Appuie les liens intermodaux par opposition à la conversion modale. • Appuie le retrait des obstacles réglementaires aux LCV et aux pneus à profil large. • Appuie les incitatifs aux dispositifs anti-ralenti et le mise au rancart des vieux véhicules.
Association canadienne du transport urbain	• Souligne l'importance du transport urbain des passagers au chapitre des émissions de gaz à effet de serre et les retombées positives économiques,sociales et environnementales du transport urbain. • Appuie l'option 2 en raison de la perspective d'avantages corrélatifs pour les villes canadiennes. • Appuie les diverses mesures relatives aux transports mais recommande surtout des investissements supplémentaires dans les infrastructures et services de transport ainsi qu'une liste plus inclusive de mesures relatives aux transports, à l'inclusion des mesures identifiées par la Table des transports (p. ex. cartes intelligentes de transport en commun, avantages fiscaux relatifs à la fourniture de cartes de transport par les employeurs, établissement des prix du transport en commun, etc.).
Association canadienne des constructeurs de véhicules	• S'inquiète de ce qu'en dépit de ses nombreuses lacunes, l'analyse n'indique des impacts important sur la compétitivité et un fardeau déraisonnable pour divers secteurs et régions. • Recommande une approche hémisphérique axée sur l'élaboration des technologies, les initiatives volontaires. les technologies de gestion du carbone et les activités scientifiques. • S'inquiète de ce que l'EDEI ne constitue une forme inefficace de taxe sur le carbone et que les méthodes d'attribution ne posent toutes des problèmes. • S'inquiète des MC susceptibles d'exiger des normes ou des exigences auxquelles seul le Canada serait soumis.

Organisme	Messages clés
	• Recommande les incitatifs (p. ex. les crédits fiscaux) par opposition à la taxation avec remises. • Recommande que les revenus demeurent au Canada
Cement Association of Canada	• S'inquiète de ce que les options ne tiennent pas compte de l'innovation et de la compétitivité et ne soient pas harmonisées aux pratiques des partenaires commerciaux de l'ALENA. • S'inquiète de ce qu'il faille disposer de plus d'information pour démontrer comment les marchés des GES atteindront les buts environnementaux tout en permettant à l'industrie du ciment d'avoir un avenir. • Recommande le recours aux ententes sectorielles entre le gouvernement et l'industrie. • Recommande l'appuie à la R et D de l'industrie. • Recommande que les MC soient envisagées du point de vue du cycle de vie. • S'inquiète de ce qu'une approche axée sur le Protocole de Kyoto ne transfère la production de ciment à d'autres pays.
Centre patronal de l'environnement du Québec	• Craint les effets de la petitesse du marché canadien. • Doute de la capacité constitutionnelle du gouvernement fédéral de dicter aux provinces la marche à suivre quant à l'exploitation des combustibles fossiles sur son territoire. Cette situation a créé un degré élevé d'incertitude et a eu des effets négatifs sur les investissements. • Doute que l'inventaire des puits puisse être terminé à temps pour le FCP. • Déplore l'absence de vision à long terme du Document. • Estime qu'il faudra des efforts considérables de réduction dans le secteur des transports, spécialement dans celui des transports routiers.
EPCOR	• S'inquiète du manque d'information sur les hypothèses, la méthodologie et les implications de la modélisation. • S'inquiète de ce que la cible de Kyoto soit hors d'atteinte d'ici 2012. • Remarque qu'aucune des options proposées ne passe le test du fardeau déraisonnable. • Recommande que des documents de discussion non axés sur le Protocole de Kyoto soient inclus aux consultations. • Recommande l'échange dans un marché ouvert mais doute de l'appropriation fédérale des puits en vertu des mesures actuelles. • Recommande que le gouvernement fédéral finance les investissements en technologie par opposition aux achats internationaux.
Falconbridge Limitée	• S'inquiète des impacts sur la compétitivité • Recommande des incitatifs aux vérifications énergétiques. • Recommande l'élimination des taxes sur le capital portant sur le comptage, les systèmes de gestion de l'énergie et le matériel d'efficacité énergétique. • Recommande l'amélioration de la CCA. • Recommande l'élimination des obstacles politiques au recyclage. • Recommande la considération de l'approche des ententes.
Fording Coal Limited	• N'appuie pas la ratification. • Estime le calendrier trop cour pour l'atteinte des objectifs de Kyoto et ne croit pas qu'il permette l'introduction de technologie. • Les consommateurs doivent participer pleinement. • Il faut procéder à des analyses relatives à la question des « fuites ».
Gaz Métropolitain	• S'inquiète de ce que le gaz naturel semble pénalisé bien que la raison de cette pénalisation ne soit pas claire : il faut donner plus de clarté aux discussions. • La modélisation des coûts semble incorrecte. • L'attribution des permis d'émission doit être juste parmi toutes les industries (p. ex. l'électricité et le gaz).

Organisme	Messages clés
	• Appuie les compensations (p. ex. dans le cas des crédits à l'efficacité énergétique). • Recommande des MC permettant d'élargir la disponibilité du gaz, d'appuyer la cogénération. • Appuie les achats de permis internationaux d'émission au besoin.
Hydro-Québec	• Appuie la ratification. • Recommande la revue du fardeau réglementaire des nouveaux projets hydroélectriques. • Recommande l'étude du potentiel hydroélectrique à l'échelle du pays. • Recommande que l'attribution des permis repose sur un seul critère de rendement pour l'industrie de la production électrique (sans segmentation et que des permis soient attribués à l'hydroélectricité. • Appuie les crédits à l'EEPP.
Compagnie pétrolière impériale Ltée	• S'oppose au Protocole de Kyoto car il n'aurait que peu d'efficacité dans l'atténuation des changements climatiques tout en restreignant gravement la capacité canadienne de croissance économique. • S'inquiète de ce que l'analyse n'évalue pas les impacts sur le potentiel économique d'une limite supérieure à la consommation d'énergie et n'incluse pas les coûts du bien-être des consommateurs. • S'inquiète de ce que l'option 1 repose surtout sur les achats de permis internationaux. • S'inquiète de ce que l'option 4 introduise une taxe (facteur de réduction) qui augmentera les coûts relativement à ceux des concurrents. • S'inquiète de ce que les mécanismes d'attribution ne deviennent un processus arbitraire très encombrant. • S'inquiète des risques à la compétitivité, des risques relatifs aux prix du carbone et de l'exposition ouverte à l'obligation d'une deuxième période d'engagement dont on ne sait rien.
IPSCO Inc.	• S'oppose à la ratification du Protocole de Kyoto, qui est très mal conçu. • S'inquiète du tort considérable causé à IPSCO et à d'autres fabricants de même nature. • S'inquiète de ce que la limite maximale fixe des émissions en vertu du Protocole de Kyoto ne requière des réductions continues par habitant au fil de l'accroissement de la population. • S'inquiète de ce que la dépendance accrue envers le pétrole lourd et les sables bitumineux n'accroissent les émissions alors que le coût des permis continuera de grimper année après année. • S'inquiète de ce que l'analyse sous-estime les impacts économiques. • Signale que les approches des États-Unis et de l'Alberta sont axées sur la R et D et sur les technologies d'efficacité énergétique.
Hydro-Manitoba	• Signale les avantages de l'hydroélectricité. • Signale l'immense potentiel à longue échéance de l'expansion de l'hydroélectricité. • Appuie un système d'échange d'émissions apte à conférer un avantage clair aux ressources renouvelables. • Recommande un système réglementaire efficient. • Appuie une capacité adéquate de transport interpovincial de l'électricité.
Association minière du Canada	• S'inquiète des écarts relatifs au commerce, à la compétitivité et à l'innovation entre le Document de discussion et l'étude du GAM sur le secteur minier. • Appuie les investissements stratégiques en élaboration et en adoption de technologies éconergétiques. • Toutes les options fiscales et réglementaires doivent être étudiées, ce qui crée un environnement favorable aux investissements et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. • L'efficacité énergétique devrait devenir une mesure uniforme de la compétitivité des entreprises. • Approche des réductions d'émission axée sur le cycle de vie.

Organisme	Messages clés
Nova Scotia Power	• S'inquiète de ce que l'analyse ne fournisse que des renseignements insuffisants à l'information du milieu des investisseurs sur les impacts au niveau sectoriel ou au niveau des entreprises. • S'inquiète de la réduction de l'accès au capital et de la hausse du coût des capitaux. • Recommande que les réformes fiscales permettent la dépréciation accélérée des actifs existants et l'amélioration de la CCA des nouveaux investissements. • Appuie un système ouvert et efficace d'échange d'émissions et de compensations, comme l'approche défendue par l'ACÉ (plus particulièrement : la norme d'équivalence en rendement au chapitre des émissions).
Nexen Inc.	• S'oppose à la ratification du Protocole de Kyoto en raison de ses vices fondamentaux. • S'inquiète de ce que le défi n'ait pas été bien communiqué aux Canadiens. • S'inquiète de ce que l'ajout de coûts pour les producteurs n'ait pour seul résultat que de transférer la production à l'étranger. • S'inquiète de ce que la cible de Kyoto représente une limite à la taille de l'économie canadienne. • S'inquiète de ce que le Document de discussion ne sous-estime le défi, ne laisse un passif éventuel et n'oblige le Canada à faire de dispendieux achats d'« air chaud ». • Recommande une stratégie « faite au Canada », comme le recommande le Canadian Council of Chief Executives.
Saskatchewan Chamber of Commerce	• S'oppose à la ratification • Recommande que les des gouvernements lse incitatifs à l'efficacité énergétique et à la conservation afin de réduire les émissions et de demeurer en position de compétitivité avec les États-Unis. • Recommande une évaluation rigoureuse des coûts et sa communication au grand public. • Recommande l'appui à l'avancement des connaissances scientifiques sur l'évaluation des changements climatiques.
SaskPower	• Recommande l'accroissement de l'évaluation microéconomique des options. • S'inquiète de ce que le potentiel à court terme de la technologie et des énergies renouvelables ait été surestimé. • S'inquiète des capitaux délaissés et des coûts associés au retrait progressif du charbon. • S'inquiète de la hausse des importations d'électricité produite par des moyens a haut degré d'émissions de GES des États-Unis. • S'inquiète du recours au jalon du gaz naturel au facteur de réduction dans l'attribution de l'EDEI. • S'inquiète de ce que les réductions attendues du Plan d'action 2000 et du budget 2001 ne soient trop optimistes.
Telestrips Inc.	• Est d'avis qu'on devrait faire en sorte que les réductions d'émissions ciblent les émissions « sur la route » et qu'on y incorpore des programmes de télétravail.
TransAlta Corporation	• S'inquiète de ce qu'aucune des options ne soit susceptible d'aborder les grands impacts sur la compétitivité. • S'inquiète de ce qu'aucune des options n'aborde le caractère inéquitable du fardeau (notamment le fardeau excessif imposé au secteur de l'électricité thermique). • Signale qu'une réserve de 900 ans de charbon fait partie des avantages dont dispose l'Alberta mais que les techniques non polluantes d'utilisation du charbon ne représenteront pas une contribution appréciable avant 2012. • S'oppose au recours à l'échange d'émissions par encan (taxe sur le carbone!). • S'inquiète de ce que l'écart soit sous-estimé et l'efficacité des mesures, surestimée. • S'inquiète de l'absence de plan de transition et du prolongement du cadre stratégique. • S'oppose à la ratification et recommande un calendrier plus long.

Organisme	Messages clés
Transport 2000 Canada	• Appuie les principes de CANet (réduction de 50 % à long terme, ratification immédiate du Protocole de Kyoto, rejet du plan albertain, rejet des crédits à l'EEPP, conservation de la plupart des réductions au Canada). • Appuie l'application large de l'EDEI afin de couvrir le secteur des transports. • Recommande un recours significatif aux MC dans le secteur des transports. • Recommande la promotion de la réduction des distances, la conversion modale, le transport urbain en commun, le transport ferroviaire, l'égalité des chances, des limites à la construction routière, la préservations des droits de passage ferroviaires. • Recommande des mesures domestiques par opposition aux achats internationaux.
Institut canadien du droit et de la politique de l'environnement	• Appuie la mise en œuvre d'une campagne visant à amener l'ONU ou un PNUE reconstitué à obtenir l'opinion de la Cour internationale de Justice sur la façon de procéder à une évaluation publique des impacts sur la viabilité.
David Suzuki Foundation	• Canada devrait ratifier le Protocole sur-le-champ. • La stratégie de l'Alberta mènerait à des hausses des GES, priverait les Canadiens des avantages de l'amélioration de la qualité de l'air et accroîtrait la responsabilité des réductions d'émission dans le reste du Canada. • Il faut abandonner l'idée des crédits à l'exportation d'énergie moins polluante. • Il faut surtout atteindre au Canada la cible canadienne de Kyoto.
Ontario Clean Air Alliance	• Appuie la ratification immédiate. • Recommande que l'on examine les coûts et les avantages du retrait progressif de la production d'électricité à base de charbon en Ontario et que l'on use plutôt des méthodes d'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et du gaz naturel.
The Pembina Institute	• S'inquiète de ce que l'analyse néglige de tenir compte de plusieurs facteurs (innovation, positionnement concurrentiel, avantages corrélatifs en matière de santé, etc.). • Déclare que les arguments reposant sur la compétitivité montrent d'importantes lacunes (le retrait des États-Unis a réduit les coûts, nombre d'autres facteurs influent sur les décisions d'investissement, les États-Unis prennent des mesures en matière de changements climatiques, définition étroite de la compétitivité). • Appuie la ratification immédiate. • S'oppose aux crédits à l'EEPP. • Recommande un système obligatoire d'EDEI avec limite maximale décroissante, le recours significatif aux encans, le retrait progressif de l'attribution gratuite sur quelques années, un minimum de dépendance envers les crédits. • Recommande la concentration sur les MC économiques et réglementaires de type incitatif afin d'accroître le recours aux énergies renouvelables, de mettre en œuvre des normes d'efficacité, d'instaurer un train de mesures relatives aux transports.
Enquête pollution	• Appuie la ratification. • Indique que les coûts sont raisonnables. • S'inquiète de ce que les coûts de l'inaction et les avantages corrélatifs n'aient pas été abordés. • Recommande plus de travail sur l'EDEI. • S'oppose aux crédits à l'EEPP et appuie les mesures intérieures de préférence aux permis internationaux d'émission. • Recommande les MC en matière d'électricité, d'industrie, de transports et de bâtiments.
Sierra Club of British Columbia	• Appuie la ratification comme assise de réductions supérieures après 2012. • Préfère les réductions intérieures aux achats internationaux. • Appuie l'EDEI si elle n'est utilisée qu'au pays. • Appuie les incitatifs à l'énergie renouvelable et à l'efficacité énergétique. • Appuie les contre-incitations aux investissements dans les combustibles fossiles.

Organisme	Messages clés
	• Appuie l'information publique favorisant l'éthique de conservation de l'énergie.
West Coast Environmental Law	• Recommande une approche visant des réductions à long terme au Canada. • Appuie le système d'EDEI de l'option 1 en la modifiant d'une certaine mesure de recyclage, au besoin, dans les provinces les plus touchées et chez les Canadiens à faible revenu et ceux qui vivent dans les régions rurales. • Recommande des frais supplémentaires sur les permis internationaux afin d'encourager les investissements intérieurs. • S'oppose à l'attribution axée sur la production (options 3 et 4) en raison de sa complexité administrative, de son coût et de son efficacité réduite en période d'instabilité économique. • S'oppose aux crédits d'EEPP. • S'inquiète du recours aux compensations, particulièrement si l'EDEI est d'application étroite.
Yukon Conservation Society	• Appuie la ratification. • Déclare que les coûts sont négligeables relativement aux impacts possibles. • S'inquiète de ce que le gouvernement fédéral n'ait pas l'intention de ratifier le Protocole. • Appuie la planification au-delà du calendrier de Kyoto. • S'oppose aux crédits d'EEPP. • Appuie un mélange d'EDEI élargie (avec encans) et de MC choisies.
Centre canadien de politiques alternatives	• Appuie la ratification • Estime les impacts économiques négligeables. • S'oppose aux crédits d'EEPP. • Appuie l'option 1 (EDEI AEQP avec encans) et le recyclage vers des programmes de transition (pour les travailleurs et les collectivités). • Indique que les impacts sur les coûts de l'énergie sont raisonnables mais recommande que l'on vienne en aide aux Canadiens à faible revenu. • Préfère les mesures intérieures aux mesures internationales.
Clean Air Renewable Energy Coalition	• Recommande l'augmentation de la valeur de l'incitatif à la production éolienne à 2,7¢/kWh. • Recommande l'élargissement des incitatifs à d'autres ressources renouvelables. • Recommande l'inclusion de l'énergie renouvelable à la définition des compensations d'EDEI. • Recommande l'élargissement du Programme des incitatifs du marché afin de produire un rabais consommateur à l'énergie verte et des programmes d'information publique plus vastes. • Recommande une initiative de cartographie des vents.
ENJEU, The Canadian Youth Summit Team for Johannesburg	• S'inquiète de la répartition des coûts et des avantages parmi les générations. • S'oppose aux crédits d'EEPP. • Recommande des cibles post-2012. • S'oppose à l'EDEI entre secteurs industriels. • Appuie les MC de l'option 2.5 élaborées par Guy Dauncey (www. earthfuture.com). • Appuie les réductions intérieures.
GSX Concerned Citizens Coalition	• Appuie la ratification sans délai. • Appuie la planification à plus long terme. • Rejette le Plan d'action de l'Alberta. • Rejette les crédits d'EEPP. • Appuie l'EDEI s'il est surtout intérieur et comprend de véritables limites supérieures. • Recommande l'appui à la technologie et aux énergies renouvelables.
Guy Dauncey, Sustainable Communities Consulting	• Il faut aussi se concentrer sur la réduction des émissions de méthane : enfouissement, émissions fugitives et oxyde nitreux; • Taxe d'efficacité énergétique.

Organisme	Messages clés
	• Exigences de rendement du combustible dans les nouvelles voitures. • Norme de 10 % d'énergies renouvelables dans le portefeuille énergétique.
Lynn Ross Consulting	• S'inquiète de l'insuffisance de la considération donnée aux points de vue des finances, de l'industrie et du commerce. • S'inquiète de l'absence de stratégie de transition et de concentration sur le long terme. • S'inquiète de ce que l'EDEI AEQP mène à des hausses importantes des prix du combustible - recommande le recyclage vers les provinces. • S'inquiète de la capacité du gouvernement de mettre en œuvre toutes les réductions à l'aide des MC. • Recommande des politiques financières et fiscales d'encouragement à l'innovation. • Recommande l'établissement de cibles et d'ententes sectorielles. • S'oppose aux crédits d'EEPP. • S'inquiète de la capacité d'établir des facteurs d'intensité pour l'option 4 – ce ne sera peut-être pas faisable. • Recommande l'option 2 comme plan de transition et l'option 4 (sans les crédits d'EEPP) plus tard.
Mouvement Au Courant	• S'inquiète de ce que les efforts proposés ne suffisent pas et reposent surtout sur l'achat de permis internationaux. • Recommande que l'analyse examine ce que l'on peut réussir avec 15 % ou 0 % de croissance, par opposition à 29 %. • Appuie le recours à des indicatifs plus larges du bien-être que le simple PIB.
Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick	• S'inquiète de ce que l'analyse ne tient pas compte des avantages corrélatifs en matière de santé. • Recommande que l'on voie au-delà du calendrier de Kyoto. • Signale que les options 2 et 3 semblent n'être que symboliques. • Recommande que les achats permis internationaux d'émission ne constituent qu'une mesure de dernier ressort. • Appuie un mélange d'EDEI, de mesures d'appui à l'innovation et à l'efficacité énergétique et de nouvelles compensations,
Saskatchewan Soil Conservation Association	• Signale la différence entre les crédits à la réduction des émissions et les retraits (qui doivent inclure le coût de la conservation des puits). • Recommande que les propriétaires terriens soient propriétaires des puits. • Recommande des compensations avec distinction entre les réductions et les retraits. • S'inquiète de voir le gouvernement réclamer les puits dans ses affaires courante et dans le Plan d'action 2000. • Recommande de voir les compensations relatives aux puits comme des baux d'emmagasinage et non comme des produits ouverts au commerce.
Sierra Youth Coalition	• Appuie l'adhésion à l'approche de Kyoto. • S'inquiète de l'insistance excessive sur la compétitivité et les préoccupations de l'industrie. • S'inquiète de ce que l'analyse ne tienne pas compte d'un grand nombre d'avantages. • S'inquiète de poids supérieur accordé à la répartition du fardeau parmi les régions par opposition à la répartition entre les générations et au principe du pollueur-payeur. • S'oppose aux exportations d'EEPP et recommande que la plupart des réductions se fassent au Canada. • Recommande que l'on passe rapidement à un minimum de réduction de 60 % et à une vision verte plus ambitieuse.
Étude de l'environnement et des	• Signale que les changements climatiques créeront pour le Canada des avantages économiques de l'ordre de 22 milliards $ qui, de concert avec les 8,5 milliards $ de coûts prévus, donnent

Organisme	Messages clés
ressources, Trent University	une somme nette positive de 13,5 milliards $. • Signale que cela se traduit par 3,5 milliards $ de revenus supplémentaires pour le gouvernement fédéral. • Recommande que cet argent serve à financer les incitatifs aux réductions d'émission. • S'inquiète de ce que le potentiel de réduction des émissions issues de l'enfouissement ait été sous-estimé.
Département d'économie, University of Guelph	• S'inquiète de ce que l'information économique soit entièrement inadéquate au sens de l'élaboration d'une politique ayant des implications économiques apparentées au libre-échange Canada–États-Unis. • S'inquiète de ce que les propositions soient loin d'être économiques. • S'oppose à la ratification. • Propose de décrire les problèmes en plus de détails dans l'évaluation à venir que publiera le C.D. Howe Institute.
Mouvement canadien pour une fédération mondiale	• En faveur d'une ratification cet été. • S'oppose aux options susceptibles de diluer la responsabilité canadienne intérieure, à l'inclusion des crédits d'EEPP.
World Youth Organisation on climate change	• Appuie la ratification. • S'inquiète de ce que les coûts des changements climatiques n'aient pas été reconnus. • S'oppose aux crédits d'EEPP. • Signale que le Protocole de Kyoto n'est qu'un premier pas modeste - recommande que le Canada se prépare à des réductions de 50 % à 80 %. • Appuie l'option 2 afin de réaliser les réductions les plus grandes possibles au Canada. • Recommande que la priorité soit accordée à l'élaboration de technologies à faibles émissions en matière de production d'électricité, à une conversion modale des transports ne favorisant pas l'automobile, à la hausse du rendement du combustible et aux réductions des émissions par opposition aux puits.
Nova Chemicals	• S'oppose à la ratification. • S'inquiète des coûts sans ajout de valeur auxquels n'ont pas à se plier les concurrents de l'extérieur du Canada. • S'inquiète de la capacité d'adapter et d'accroître la production à sa nouvelle installation de 1 milliard $ de Joffre (Alberta). • Recommande un portefeuille d'incitatifs afin d'encourager les réductions volontaires d'émissions, comme l'un des éléments du Plan de l'Alberta.
Bob Hicks	• Recommande un nouveau plan, le Plan 100, qui reposerait sur la contribution de chaque secteur, exprimée en pourcentage des émissions de GES et en pourcentage de son progrès dans l'atteinte des cibles. • Le Plan 100 assurerait le suivi de 45 initiatives visant des secteurs clés représentatifs de 90 % des émissions et ferait rapport du reste. • Appuie l'élimination du ralenti injustifié comme exemple dans le domaine des transports.
Corporation des associations de détaillants d'automobiles	• Appuie une approche sans grande différence avec les juridictions américaines. • Appuie les incitatifs aux propriétaires à se défaire de leurs vieux véhicules. • S'oppose au système de taxation avec remise. • Appuie l'information des consommateurs sur l'efficacité des combustibles.
Fédération canadienne des municipalités	• Appuie le partage du fardeau des émissions en amont par leur attribution aux provinces (et secteurs) consommateurs/trices. • Appuie le recours aux investissements dans les puits afin de diversifier les économies rurales. • Croit que l'option 4 est la plus réaliste et devrait faire l'objet d'analyses supplémentaires. • S'inquiète de ce que les municipalités soient incluses à l'élaboration du système d'EDEI au

Organisme	Messages clés
	moyen des compromis. • Appuie la concentration des MC sur le captage des gaz d'enfouissement, la planification urbaine et les systèmes de cogénération; il en sera question dans le Plan des activités de la FCM, qui sera publié en septembre 2002. • Appuie la ratification et les cinq principes adoptés par la FCM.
Noranda Inc.	• S'inquiète de ce qu'il ne sera pas possible d'atteindre la cible et de la sous-estimation des impacts sur la compétitivité et des fuites. • S'inquiète des impacts de l'EDEI, qui seraient comparables à une taxe sur le carbone. • Appuie certaines mesures fiscales d'encouragement aux technologies efficaces. • S'inquiète du risque d'achats gouvernementaux de permis internationaux. • S'inquiète du pouvoir de n'importe laquelle des quatre options de faire passer la production et les émissions de GES à d'autres pays. • Recommande une approche de rechange dotée de la mise en œuvre rapide et de possibilités « sans repentir », dont des mesures de recyclage du métal.

Annexe E

Rapports d'atelier et composition des auditoires

ATELIERS NATIONAUX DES INTERVENANTS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
COMPTE RENDU DE L'ATELIER D'OTTAWA
TENU LE 7 JUIN 2002 AU CHÂTEAU LAURIER

1. INTRODUCTION

Environ 50 participants, représentant plusieurs secteurs industriels et associations professionnelles, des ONG environnementales et des organisations autochtones ont pris part à l'atelier qui s'est tenu à Ottawa. Une liste des organisations qui ont participé à la rencontre est jointe au présent rapport.

2. POINTS DE VUE SUR L'ANALYSE

Plusieurs participants ont félicité le Groupe d'analyse et de modélisation (GAM) pour l'avancement des efforts de modélisation, qui permet une meilleure compréhension des implications des cas modélisés. Plusieurs participants ont également fait part de leurs inquiétudes au sujet des hypothèses utilisées ou des lacunes perçues dans le cadre de l'analyse. Puisque certains participants s'exprimaient sur les besoins en matière de mesures d'action de rechange, les discussions ont souvent porté sur les questions de politique.

3. INQUIÉTUDES CONCERNANT LES HYPOTHÈSES

- Un interrogatoire général visait à déterminer si les mesures courantes ainsi que les crédits (c.-à-d. le Plan d'activités 2000 et le budget 2001, ainsi que les puits) permettront d'atteindre des réductions de l'ordre de 74 mt.
- Des questions ont été soulevées concernant le prix international du carbone choisi aux fins de la modélisation, soit entre 10 $ et 50 $ / tonne. Certains participants étaient d'avis que 10 $ est un prix trop élevé pour un bas de gamme et que 50 $ était beaucoup trop élevé pour une limite maximale. D'autres semblaient croire qu'il y aurait une pression à la hausse et que 10 $ est un prix trop bas aux fins de la planification
- Des questions ont également été soulevées au sujet de l'hypothèse concernant la rapidité relative de la transition vers des technologies de faibles émissions, etc. en réponse aux mesures d'action modélisées
- Une question a été posée afin d'établir si le développement de la technologie nucléaire pour la période de 2009 à 2012 avait été pris en considération dans le cadre de l'analyse.

4. AUTRES COMMENTAIRES

- Plusieurs participants ont remis en question la capacité de la modélisation de définir de façon adéquate les avantages et les coûts :
  - Selon certains participants, les avantages étaient sous-estimés puisque les stimulants à l'innovation, l'émergence de nouveaux marchés ainsi que les avantages importants pour la santé et les autres co-avantages n'étaient pas inclus, et les options modélisées ne prenaient pas en considération les coûts des impacts des changements climatiques qui seront évités
  - Stification insuffisante des coûts de transaction accrus. Plusieurs participants ont également exprimé le point de vue voulant que les modèles ne reflètent pas les processus de prise de décision d'affaires et d'investissement ainsi que les échéances en vue de la rotation du capital. Certains participants du secteur de l'industrie doutent que les impacts soient aussi minimes que les modèles le prédisent et s'inquiètent que les résultats macroéconomiques cachent de très importants impacts sectoriels et régionaux
- Selon l'opinion générale, l'estimation des impacts sur la concurrence est inadéquate, mais les points de vue divergeaient sur ce que seront ces impacts
- Selon l'opinion générale, l'estimation des impacts sur la concurrence est inadéquate, mais les points de vue divergeaient sur ce que seront ces impacts
  - Certains ont mentionné une amélioration de la concurrence associée à l'innovation, à l'utilisation de la technologie de pointe et à une économie de faibles émissions
  - D'autres croient qu'il y aura des impacts négatifs sur la concurrence, en partie en raison des facteurs de dissuasion à l'investissement et à l'exode des capitaux
  - On a proposé que dans ce domaine, une collaboration plus importante avec l'industrie était de mise, et plus particulièrement, que les efforts faits en ce sens jusqu'à maintenant devraient être considérés comme constituant le début d'une telle démarche
- De façon générale, on s'inquiétait à l'effet que la modélisation ne présumait d'aucun changement à l'objectif de Kyoto du Canada au-delà de la première période d'engagement. On a fait remarquer la probabilité de changements structuraux à long terme au sein de l'économie, et plusieurs participants ont mis l'emphase sur le besoin d'une politique clairement définie après la première période d'engagement
- Des inquiétudes ont été soulevées au sujet de l'incertitude et des fluctuations dans les estimations des émissions du « maintien du statu quo » (MSQ) en tant que base pour procéder à l'estimation de l'écart auquel il faut remédier
- On s'inquiétait également du manque d'évaluation explicite des différentes approches quant au partage des obligations
- On a également remis en question la validité de certains des résultats sectoriels, et on a donné des exemples explicites d'anomalies. On a également exprimé des inquiétudes au sujet des larges écarts qui se sont produits dans les estimations de certains secteurs
- Des inquiétudes sérieuses ont été exprimées concernant l'absence d'obligations face aux incertitudes importantes et aux risques y étant associés. On a proposé que les incertitudes suivantes impliquent des risques substantiels
  - l'écart évalué
  - la possibilité d'atteindre une réduction de 74 mt grâce aux mesures courantes et aux crédits
  - le statut des négociations de crédits d'exportation pour l'énergie propre
  - le prix international du carbone

- Le risque considérable de perdre l'avantage technologique en ne prenant pas de mesures concrètes fut également mentionné.

5. SUGGESTIONS POUR LE TRAVAIL QUI SUIVRA

Les représentants gouvernementaux présents ont révélé leur intention de modeler une option ou un plan privilégié à la suite de ces ateliers de consultation. Ce plan pourrait inclure des éléments qui, d'après les participants, manquaient aux options modelées jusqu'à maintenant. Parmi les intervenants, on reconnaît fortement le besoin de documenter les hypothèses de la modélisation au-delà de la période d'engagement. Plusieurs appuyaient également le point de vue selon lequel certaines choses ne peuvent être modélisées, et le fait qu'il y ait un besoin d'entretenir un dialogue continu en matière de politique afin d'examiner les implications des options (et, en fait, un des participants a remis en question le besoin de modèles additionnels). Les participants ont soulevé les points additionnels suivants :

- Afin d'étudier plus en profondeur l'implication des résultats (hypothèses implicites et explicites) et d'améliorer la façon dont la modélisation tient compte des prises de décision du monde des affaires, le travail avec le GAM doit être poursuivi
- On a manifesté de l'intérêt à l'égard des résultats associés à différentes approches en matière de recyclage des revenus, des implications des différentes approches dans le partage des obligations, et du rôle des politiques en matière de partage des obligations en vue de mitiger les impacts sectoriels et régionaux disproportionnés
- Il existe un besoin de tenir compte des risques associés aux incertitudes

6. POINTS DE VUE SUR L'APPROCHE D'ENSEMBLE DU DOCUMENT DE TRAVAIL FÉDÉRAL

Le document de travail a été reconnu comme un point de départ utile pour faire avancer le dossier. Toutefois, des inquiétudes ont été soulevées concernant les mesures individuelles et la façon dont ces mesures étaient « présentées » comme ÉTANT des options. Certains participants ont donné à penser que l'Option 4 présente certaines questions à examiner qui seront utiles en vue de l'élaboration d'un plan.

7. SECTEURS DE CONVERGENCE MANIFESTE

D'un commun accord, mais pour des raisons différentes, les participants reconnaissaient que les options remaniées doivent inclure une version qui ne comprend pas de crédit pour les exportations d'énergie propre (EEP) :

- Certains participants croient que les EEP ne sont pas une source valable de crédits, qu'ils nuisent à la crédibilité du Canada et qu'ils ne témoignent pas de la bonne volonté du pays sur la scène mondiale, qu'ils affaibliront l'impact global du Protocole et qu'ils ne sont pas nécessaires au respect des engagements du Canada. De plus, ils désirent que le gouvernement fédéral déclare que son engagement à l'égard du Protocole de Kyoto ne dépend pas de tels crédits
- D'autres participants ne remettent pas en question la valeur des crédits pour les EEP, mais on fait remarquer que de tels crédits ne sont pas une certitude et qu'en fait, il est peu probable que le Canada réussira à obtenir de tels crédits.

D'un commun accord, les participants appuyaient les six objectifs relatifs aux mesures d'action énoncés dans le document de travail du gouvernement fédéral, et demandaient également qu'il y ait une étude plus approfondie de ces objectifs dans les propositions de politique. On a suggéré que l'Option 4 et les autres options qui se dégagent soient évaluées par rapport aux objectifs (p. ex., quelles options permettent le mieux d'atteindre l'objectif de réaliser la plupart des réductions au pays, l'objectif de faire en sorte que le Canada soit une économie à moins grande intensité carbonique, etc.) afin de donner une meilleure idée des compromis et de promouvoir une réaction canadienne plus intégrée face aux changements climatiques.

Tel que mentionné dans la rétroaction au GAM régional, on s'entendait également sur le besoin d'examiner la situation au-delà de la première période d'engagement (c.-à-d. définir les stratégies et les implications de la réalité éventuelle du besoin de réductions plus vigoureuses à la suite de la première période).

8. POINTS ADDITIONNELS

- Certains participants ont demandé au gouvernement fédéral d'énoncer clairement son engagement à ratifier le Protocole de Kyoto
- Les groupes autochtones du Nord reconnaissent que les impacts des changements climatiques seront importants dans le Nord, mais la région présente également des possibilités importantes pour l'industrie du pétrole et du gaz naturel. Les points de vue des Inuits sur les options devraient être présentés
- Il est important de présenter de façon concrète la façon dont la croissance et les nouvelles initiatives seront rendues possibles. L'Option 4 présente de bonnes indications mais ne comporte pas suffisamment de détails
- Il faudrait examiner de façon plus explicite les incertitudes et les implications relatives à la concurrence au Canada. Comment devrait-on gérer les risques et qui sera responsable des obligations y étant associées? Le gouvernement indemnisera-t-il les secteurs et les entreprises qui ne se respectent pas les objectifs
- Les possibilités importantes dans différents secteurs (p. ex., le transport, les municipalités) devraient être pleinement documentées et modélisées. Une meilleure compréhension des attentes à l'égard du secteur de l'électricité s'impose également
- Une imagination constructive s'impose afin de trouver des façons de répartir les avantages dans tous les secteurs économiques
- On a fait remarquer que le principe d'action selon lequel « le pollueur paie » implique des impacts sectoriels inégaux. Certains participants croyaient que le principe devrait être mis en application de façon stricte
- La réaction aux changementx climatiquex doit inclure l'adaptation, et non seulement la réduction. Les liens entre l'adaptation et la réduction doivent être examinés et modélisés
- Une inquiétude a été soulevée concernant le manque d'emphase dans l'Option 4 sur des stratégies engageant les sources de 58 % des émissions qui ne seront pas touchées par l'EDEI. Autrement dit, la mise en œuvre véritable des mesures ciblées doit être fondée sur des démarches entraînant la participation des gens. On a également suggéré que l'engagement se fasse par l'entremise d'ententes et d'engagements sectoriels, plutôt que par le biais de commandes et de contrôles.

9. POINTS DE VUE SUR LA CONCEPTION DES MOYENS D'ACTION

9.1 Échange de droits d'émissions intérieur (EDEI)

Aperçu

Il semblerait y avoir un appui assez généralisé, sans être unanime, pour une certaine forme d'EDEI. Les hésitations concernant les EDEI portaient sur le niveau d'intervention gouvernementale nécessaire, les coûts de transaction et administratifs associés et la possibilité connexe de créer une inhibition à l'investissement. D'autre part, certains participants croyaient que le fait de dépendre uniquement des « engagements » serait plus bureaucratique et encombrant que l'EDEI.

Au sujet de la conception de l'EDEI, certains participants du secteur industriel s'opposaient à l'approche « aussi vaste que possible » et de vente aux enchères de l'Option 1. D'autre part, un autre participant a énoncé que la conception du présent EDEI est celle qui appuie le mieux le principe du « pollueur qui paie ». L'attribution à titre gracieux devrait être envisagée comme élément transitoire, qui serait éliminé progressivement. Le système devrait être essentiellement basé sur le plafonnement et l'échange, avec un plafond général absolu en matière de permis intérieurs.

Le fait que l'approche aux EDEI de l'Option 4 fasse état du besoin de tenir compte de la croissance était perçu par les participants du secteur industriel comme étant une étape positive. D'autres croyaient également que l'approche des « meilleures techniques existantes » (MTE) avait également un certain mérite. Toutefois, un participant a donné à penser que les MTE « à un coût raisonnable » ne constituaient pas un objectif suffisamment poussé et l'expérience a démontré que l'on pourrait accomplir davantage avec un objectif plus vigoureux.

L'attribution était perçue par plusieurs participants comme étant le centre d'intérêt de la conception des EDEI. Un participant prétend que le principal enjeu à l'égard des EDEI n'est pas vraiment la conception des mesures d'action mais plutôt l'établissement d'objectifs réalistes. Il faut tenir compte de ce que l'industrie peut raisonnablement accomplir sans nuire gravement à sa capacité de demeurer concurrentielle. Encore plus précisément, l'industrie doit être informée du niveau possible du plafonnement et de la méthode d'attribution. On a suggéré que les décisions reposent sur les discussions au niveau du secteur et même de l'entreprise.

Il semblait y avoir un appui assez répandu à l'égard du recours à des compensations et l'on reconnaissait que le marché pourrait stimuler de façon efficace des réductions accrues dans les secteurs de compensation. Toutefois, on a surtout mis l'emphase sur le besoin de bien comprendre les règles afin de s'assurer que les réductions sont additionnelles et réelles. On a suggéré, par exemple, que des points de référence soient établis pour assurer de réelles réductions tout en maintenant le statu quo. Des suggestions ont également été apportées sur la façon de traiter les compensations (surtout les puits) ayant une certitude relative et une permanence différentes. On a suggéré d'escompter fortement ces compensations. Un autre point de vue voulait que des estimations de réductions valables pourraient être établies à la lumière de recherches plus poussées, dont certaines sont déjà en cours sur la scène internationale. On a soulevé le besoin de résoudre la question de la responsabilisation relative aux incertitudes.

10. POINTS DE VUE ADDITIONNELS

- D'autres mesures doivent s'ajouter aux EDEI
- La conception du système doit promouvoir une approche de cycle de vie. Par exemple, les fabricants devraient pouvoir bénéficier des réductions d'émissions en aval associées à leurs produits. Ceci pourrait générer des stimulants à la promotion de l'adhésion des consommateurs à l'utilisation de technologies à plus faibles émissions. On a également suggéré que les compensations soient élargies à d'autres secteurs, tel celui de la récupération
- La conception de système devrait faire état des réalités des délais d'exécution nécessaires pour l'élimination progressive d'une technologie, y compris prendre en considération « le capital irrécupérable » (qui pourrait limiter la rapidité avec laquelle les MTE sont adoptées). Des approches transitoires pourraient s'avérer nécessaires
- Des niveaux surprenants de réduction sont souvent possibles lorsque les exigences sont strictes
- On a proposé que le facteur « de réduction » (de l'Option 4) est essentiellement un coût additionnel pour les entreprises puisqu'il ne sera pas possible de réaliser d'autres réductions à partir des MTE si ces dernières sont déjà en place. Ceci pourrait également pénaliser les entreprises qui ont adopté tôt les MTE
- On a également fait remarquer que si le rendement est fixé à des niveaux trop élevés, ceci suscitera une inhibition à l'investissement au Canada. Ceci pourrait entraîner ailleurs les investissements, par conséquent les émissions, et pourrait en fait avoir un effet contraire à l'effet anticipé, lorsque l'on considère les émissions à l'échelle mondiale.

10.1 Mesures ciblées

Aperçu

On semblait être d'accord à l'effet que des mesures ciblées (MC) ont un rôle à jouer. On a proposé que leur mise en œuvre découle tant de la conception des principes d'action que des niveaux d'engagement du gouvernement. On a fait remarquer, par exemple, que les stimulants fiscaux du gouvernement fédéral seront importants afin d'assurer un progrès significatif dans certains secteurs. On a également exprimé le besoin d'un cadre de travail clair afin d'assurer une uniformité pour définir et évaluer des « ensembles » cohérents de mesures ciblées. Le cadre de travail devrait faire état de liens entre les MC et les autres aspects des programmes des gouvernements (c.-à-d. l'innovation, la viabilité urbaine).

On a exprimé une certaine inquiétude au sujet de l'hypothèse présentée dans le document de travail quant à savoir si les mesures ciblées constituent une façon plus dispendieuse d'atteindre les réductions. On a fait remarquer qu'on avait déjà prouvé que certaines mesures ciblées (c.-à-d. les normes d'efficacité) ne présentaient aucun coût ou des coûts très bas. Au cours des discussions, des représentants de plusieurs secteurs, dont ceux du pétrole et du gaz naturel, du transport (ferroviaire, par camion, par automobile), et les municipalités ont dégagé les possibilités importantes dans leurs secteurs. D'autres, notamment en ce qui a trait aux attentes suggérées en matière d'électricité, sont optimistes. Des points de vue divergents ont également surgi au sujet de certaines mesures spécifiques éventuelles tel le coût des routes et les codes du bâtiment obligatoires. Des questions ont également été soulevées concernant ce qui pourra raisonnablement être accompli au cours de la première période d'engagement en vertu du Protocole de Kyoto.

10.2 Points de vue additionnels

- Le développement plus poussé et l'établissement des coûts de revient sont essentiels
- Les MC ne devraient pas s'appliquer uniquement aux secteurs non couverts. Des stimulants additionnels visant les secteurs couverts par les EDEI peuvent être importants afin de faciliter la transition
- Il faudrait accorder plus d'attention afin de s'assurer que les options élaborées grâce à la table de concertation sont prises en considération
- Des gains différentiels mais réels sont possibles; il ne faut pas simplement s'attarder aux grandes réalisations. Il faut s'appuyer sur des alliances existantes et émergentes entre les gouvernements et les secteurs et fournir des stimulants pour inciter à d'autres actions
- Toutes les incitations devraient être reliées à l'atteinte des objectifs (c'est-à-dire être basées sur le rendement)
- Les mesures doivent influencer non seulement les actions directes, mais également les décisions concernant la chaîne d'approvisionnement (p. ex. les politiques d'approvisionnement)
- La mise en oeuvre réussie dans certains secteurs pourrait exiger des compromis au sein des sphères de responsabilité du gouvernement fédéral (c.-à-d. des changements apportés aux règlements qui nuisent à la mise en oeuvre).

10.3 Achat de permis de droits d'émissions internationaux

Aperçu

Cette question a soulevé des points de vue divergents. Certains participants étaient d'avis que les actions intérieures devaient absolument avoir préséance afin de maximiser les effets des co-avantages, et que les crédits internationaux ne devraient être utilisés que comme crédits de substitution si les objectifs n'étaient pas atteints en dépit d'efforts sérieux en vue de réductions intérieures. D'autres ont suggéré de fixer un objectif pour les mesures intérieures (On a fait remarquer, par exemple, que le conseil de la Fédération canadienne des municipalités a récemment adopté la position à l'effet que 75 % des réductions exigées devraient être intérieures.) Réciproquement, certains participants croyaient qu'il ne faudrait imposer aucune contrainte sur l'habileté des entreprises ou du gouvernement à tirer profit des occasions rentables sur la scène internationale, et, en particulier, à donner suite à ces possibilités grâce à une application conjointe et au mécanisme de développement propre (MDP). D'autres, par ailleurs, ont donné à penser que la ratification de Protocole de Kyoto mènerait inévitablement à une perte de capitaux disponibles au pays puisque la seule option sera d'acheter des permis internationaux afin de respecter les engagements.

Bien que certains participants s'opposaient surtout à l'achat de crédits internationaux, on semblait toutefois s'entendre sur le fait que si des permis de surplus étaient achetés de la Russie et de l'Ukraine (ce qu'on appelle les crédits « vides »), ces crédits devraient être « reverdis » par l'entremise de l'obligation à réinvestir les fonds dans des projets de réduction des émissions dans ces pays. Une discussion a suivi sur ce que « reverdir » pourrait signifier en termes de prix de permis. On a donné à penser que bien que ce « reverdissement » augmente quelque peu le prix de ces permis de surplus, on a fait remarquer que la disponibilité de crédits « vides » signifiait

que le prix international serait considérablement moins élevé que l'absence d'accès à des permis.

10.4 Points de vue additionnels

- Certains participants croyaient que le principe « le pollueur paie » suppose que les pollueurs ont la responsabilité de remédier à leurs propres émissions. D'autres ont suggéré que si ce principe était mis en application, les pollueurs devraient avoir le droit d'utiliser les options les moins coûteuses
- On a proposé qu'il y a de bonnes raisons administratives de donner suite aux mécanismes internationaux, par exemple, la coopération au développement et le commerce, les incitations à l'innovation canadienne, et l'amélioration de la qualité de l'environnement dans les pays en voie de développement
- Certaines questions ont été soulevées selon l'hypothèse implicite que les dépenses gouvernementales pour les crédits internationaux seraient un fardeau pour les particuliers (en tant que contribuables), alors que des coûts additionnels pour les entreprises n'auraient pas le même effet
- On a fait remarquer que les activités améliorées d'aménagement forestier sont maintenant enchâssées grâce au Protocole de Kyoto, et que les crédits en matière d'aménagement forestier seraient un moyen pour les entreprises d'investir au pays, plutôt que d'acheter des crédits internationaux.

11. OPTIONS PRÉFÉRENTIELLES ET COMBINAISON D'ACTIONS

Aucune discussion additionnelle n'a porté spécifiquement sur ce sujet, mais à en juger par la teneur générale de la discussion antérieure, on semblait généralement reconnaître le besoin de poursuivre l'examen d'une combinaison d'actions et de caractéristiques efficaces, et de ne pas supposer que les options existantes étaient immuables. On a également fait remarquer que d'autres options qui avaient été présentées (par exemple, des options pour des secteurs spécifiques, telle l'approche d'engagement élaborée par l'Association canadienne de l'électricité) devraient être formellement étudiées et modélisées. Des inquiétudes concernant les risques et les implications à court et à long termes pour les entreprises canadiennes ont de nouveau été soulevées et l'on a explicitement demandé que le gouvernement accepte d'appuyer la responsabilisation. Par contre, on a fait remarquer que le Canada ne serait pas le seul pays à prendre des risques, puisque plusieurs autres pays ratifient le Protocole de Kyoto.

12. SOMMAIRE DE CERTAINS POINTS DE CONVERGENCE IMPORTANTS

- L'incertitude constante en matière de politique peut avoir un impact négatif sur l'économie à court et à long termes. Il faut donc dès maintenant mettre fin à l'incertitude
- On reconnaît le besoin d'étudier la situation au-delà de la première période d'engagement, et d'être plus explicite sur les impacts à long terme
- Le dialogue sur les implications des différentes approches devrait se poursuivre.
- Les options qui ne supposent pas de crédits pour les « exportations d'énergie propre » devraient être élaborées et modélisées.

LISTE DES PARTICIPANT(E)S À L'ATELIER NATIONAL SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES – OTTAWA, LE 7 JUIN 2002

Association de l'aluminium du Canada
Association des chemins de fer régionaux du Canada
Énergie atomique du Canada limitée
Comité canadien des ressources arctiques
Canadian Association of Petroleum Producers
Corporation des associations de détaillants d'automobiles
Association canadienne des automobilistes
Chambre de Commerce du Canada
Association canadienne des fabricants de produits chimiques
Association canadienne des fabricants de produits chimiques
Collège canadien des directeurs de services de santé
Canadian Electricité Association
Association Canadienne des Pipelines de Ressources Énergétiques
Fédération canadienne de l'agriculture
Institut canadien des engrais
Association canadienne des constructeurs d'habitations
Association canadienne de l'hydroélectricité
Manufacturiers et Exportateurs du Canada
Association médicale canadienne
Association canadienne des producteurs d'acier
Alliance canadienne du camionnage
Association canadienne des constructeurs de véhicules
Cantor Fitzgerald
Association canadienne du Ciment
Centre patronal de l'environnement
Climate Action Network
Le Conference Board du Canada
Council of Chief Executives
Producteurs laitiers du Canada
Douglas Bradley & Associates
Fédération canadienne des municipalités
Association des produits forestiers du Canada
Greenpeace
SCI
Compagnie Pétrolière impériale Ltée
International Institute for Sustainable Development
Conférence circumpolaire inuit (Canada)
Association minière du Canada
Ontario Power Generation
Pembina Institute
Petroleum Services Association of Canada

Association des chemins de fer du Canada
Coalition Jeunesse Sierra
The Delphi Group
Sierra Club du Canada
Transport 2000
Mesures volontaires et Registre

ATELIERS NATIONAUX DES INTERVENANTS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE ST. JOHN'S
TENU LE 10 JUIN 2002 À L'HÔTEL DELTA DE ST. JOHN'S

1. INTRODUCTION

L'atelier de St. John's comptait 19 participants provenant de divers secteurs de l'industrie et associations d'affaires, ONG environnementales, maisons d'enseignement et organismes autochtones. Le présent compte rendu s'accompagne d'une liste distincte des organisations représentées à la rencontre.

2. OPINIONS SUR L'ANALYSE

Les participants ont reconnu le travail du Groupe de l'analyse et de la modélisation (GAM), ont posé quelques questions sur les détails et ont exprimé des préoccupations quant aux hypothèses utilisées dans l'analyse ou ont souligné des insuffisances de l'analyse par modélisation.

L'industrie s'est montrée quelque peu inquiète de la capacité de la modélisation de refléter entièrement les impacts sur la compétitivité. Certains participants se sont demandés si l'absence de possibilités restantes en économie d'énergie de certains secteurs, suite aux améliorations continues des dernières décennies, y était reflétée. Plusieurs participants se sont enquis de la capacité des modèles de refléter le comportement de « non-influence sur les prix » de la plupart des industries des produits de base (c'est-à-dire l'incapacité de transférer quelque coût supplémentaire que ce soit aux consommateurs). On a aussi laissé entendre que l'accès aux investissements étrangers directs constituait une source de préoccupation dont l'analyse ne pouvait pleinement tenir compte et qu'il était indiqué d'étudier cette question plus avant. Il y a eu, finalement, des questions sur la fiabilité des estimations du prix du carbone. Un participant a suggéré que même le maximum de 50 $ la tonne était trop modeste et qu'une plage se situant dans les 100 $ serait plus juste.

D'autres participants ont tenté de comprendre l'analyse sous l'angle des impacts sur les consommateurs et sur les foyers. Ce point de vue a amené à des questions sur la mesure dans laquelle la hausse des coûts de l'énergie serait, en bout de ligne, repassée aux consommateurs, dont une question sur les répercussions de la modification de la « règle fiscale » permettant de recycler les revenus par le truchement des impôts des entreprises plutôt qu'en passant par les impôts personnels, dans l'option 1.

Tout en rappelant les contraintes qui pèsent sur la capacité d'efficacité énergétique de certaines régions, quelques participants ont aussi indiqué qu'il existait des possibilités importantes au chapitre de l'innovation technologique. On semble croire généralement que ces possibilités, et d'autres facteurs intangibles, ont échappé à la modélisation (p. ex. : la capacité et les occasions d'innover, l'éventualité d'autres avantages compétitifs, les coûts liés à l'inaction et les co-bénéfices de prendre action).

Les opinions suivantes ont aussi été exprimées :

- La période postérieure à l'engagement (après 2012) aurait dû figurer au rapport d'analyse, étant donné que les hypothèses du long terme sont importantes pour le développement de politiques
- L'hypothèse selon laquelle les mesures ciblées (MC) sont toujours plus onéreuses que les échanges d'émissions n'est pas nécessairement fondée; diverses MC pourraient être mises en œuvre à peu de frais ou même gratuitement.

3. OPINIONS SUR L'APPROCHE GLOBALE

La discussion de l'approche globale a suivi les exposés sur le document de discussion fédéral et sur le plan albertain.

Certains intervenants ont indiqué que le plan devait aller au-delà de la période initiale de l'engagement, c'est-à-dire couvrir les objectifs de Kyoto après 2012.

Il y a aussi accord général sur le besoin d'encourager le développement de la technologie. En dépit d'inquiétudes sur les pièges du « choix des gagnants », on distingue l'existence possible de certains créneaux dignes du soutien gouvernemental. Un participant a souligné l'importance de la technologie puisque le Canada accuse du retard relativement à d'autres pays industrialisés au chapitre de l'innovation technologique. D'autres ont parlé des avantages des efforts, au pays, d'atteinte des objectifs de technologie et de développement industriel sans perdre de vue les objectifs de réduction des GES.

On s'est généralement entendu sur les six objectifs de politique énumérés au document de travail, mais un intervenant a attiré l'attention sur les défis et risques inhérents à la prise de décisions reposant sur les modèles macroéconomiques, particulièrement quand aucune des options ne semble satisfaire à l'objectif de politique de faire en sorte qu'aucune région ne porte un fardeau déraisonnable. Cela a mené à une suggestion de report de la décision sur la ratification, peut-être jusqu'à la prochaine période d'engagement (p. ex. en adoptant une approche comparable à celle du plan de l'Alberta). D'autres ont rappelé qu'il faut aussi tenir compte des risques de l'inaction.

Les vues suivantes ont également été soulevées :

- L'approche devrait inclure des investissements dans les stratégies d'adaptation
- Il faut faire un examen comparé des plans de Kyoto des autres pays. *Les représentants gouvernementaux ont repassé l'état actuel des plans de Kyoto de certains pays choisis, remarquant que la plupart d'entre eux ont une forme quelconque d'EDEI, que les approches de MC sont très portées sur l'innovation technologique (piles à combustible photovoltaïques et énergie nucléaire) et que certains ont opté pour une vue internationale par le biais de projets de MDP.*

4. VUES SUR LA CONCEPTION DES INSTRUMENTS DE POLITIQUE

4.1 Échange de droits d'émission intérieur

Il semble que tous soient d'accord pour dire qu'il faudra une forme quelconque d'*EDEI*, accompagnée de certaines formes de MC. Plusieurs participants ont souligné qu'une approche mixte (l'option 3 ou l'option 4) qui inclurait une forme d'*EDEI* serait préférable car on craint qu'un système même vaste d'*EDEI* ne couvre pas les particuliers et les foyers. Quelques participants ont dit préférer l'option 4 car elle leur semble être la plus favorable à la croissance future. Des préoccupations précises ont été exprimées quant à la compétitivité et à l'impact de la non-participation des États-Unis à un éventuel système d'*EDEI*. Les participants ont remarqué que la caractéristique clé de tous les systèmes d'*EDEI*, au Canada, doit être la souplesse, une bureaucratie limitée, suivie de la latitude de croître à l'avenir.

Bien que l'*EDEI* ne soit pas sans appuis, l'incertitude touchant le coût des futurs permis semble représenter une contrainte d'importance au chapitre de l'analyse et de la démarche décisionnelle. On a remarqué que cela peut exiger un « acte de foi » car la modélisation ne peut se poursuivre à l'infini.

4.2 Mesures ciblées

Il y a accord général sur le fait qu'une forme quelconque de MC sera nécessaire. Aux yeux des participants, les mesures les plus prometteuses seraient, pour Terre-Neuve :

- Les possibilités de production hydroélectrique et de transmission d'électricité (le projet d'aménagement hydroélectrique du cours inférieur de Churchill et les progrès de la transmission est-ouest réduiraient les émissions canadiennes de GES dans une mesure pouvant atteindre 6 %)
- L'efficacité énergétique dans les bâtiments (résidentiels et commerciaux), dont seulement 3 %, à l'heure actuelle, satisfont à la norme R2000. Cependant, il faut mentionner que les codes de la construction ne seraient pas aussi utiles que l'offre de plus d'information et, peut-être, qu'un système d'étiquetage des nouveaux produits de construction résidentielle, étant donné que la plupart des Terre-neuviens construisent leur propre maison
- Lle remplacement des hydrocarbures par l'électricité, ce qui résulterait en un transfert aux services publics d'une partie de l'obligation de recourir à des technologies éconergétiques ou d'utiliser des sources d'énergies renouvelables comme l'hydro et le vent
- Les incitatifs à l'achat de véhicules à meilleur rendement énergétique (approches ou incitatifs fiscaux)
- L'élaboration de plus de technologies d'économie du carburant pour les véhicules

Selon certains, l'accroissement de la réglementation sectorielle ne serait pas aussi avantageux que les approches axées sur les marchés et les autres incitatifs aux MC.

Les participants sont pour la plupart d'accord sur l'importance d'une éducation du public où sont soulignés les besoins d'agir et de favoriser l'adoption de mesures de niveau consommateur. Un participant a suggéré que l'éducation du public et la rétroaction sur les MC soient facilitées par l'existence de comités ou de conseils consultatifs entre le gouvernement et les secteurs ou associations industriels ou les associations de consommateurs.

On a souligné que les MC pouvaient avoir de profonds effets sur les Canadiens des zones rurales et que c'était par le truchement des organismes de ces zones que l'on pouvait canaliser le matériel d'information publique pour toucher les collectivités. Un intervenant a donné pour exemple les récents ateliers sur les changements climatiques, au Labrador, qui ont permis d'identifier les impacts vécus présentement dans cette région, comme les mutations des espèces sauvages, notamment des oiseaux, et le changement des régimes de temps. On a souligné les impacts culturels particuliers subis par les groupes autochtones et, dans le même ordre d'idées, les préoccupations relatives à l'importance de formuler des MC appropriées aux populations rurales, nordiques et autochtones.

4.3 Achat de permis internationaux d'émission

Les intervenants ont indiqué une nette préférence pour les mesures intérieures afin de conserver les investissements au Canada. Il y a eu de nombreuses suggestions d'examen du potentiel d'attirer des fonds au pays par l'innovation et l'élaboration technologique, mais on est généralement d'accord, également, pour dire que s'il faut recourir aux mécanismes de Kyoto, les investissements dans les projets de MDP devraient l'emporter sur l'achat de permis internationaux.

5. OPTIONS ET ENSEMBLES D'INSTRUMENTS PRÉFÉRÉS

Les participants sont généralement d'avis que l'information est insuffisante et qu'il reste trop d'incertitudes pour définir l'ensemble d'instruments préféré. Celles-ci comprennent le prix du carbone et la probabilité de négocier avec succès des crédits à l'exportation d'énergie propre. Un participant a suggéré que le plan soit doté de deux scénarios, l'un incluant l'exportation d'énergie propre et l'autre, l'excluant. D'autres ont exprimé l'opinion que le manque d'expérience du Canada dans la mise en œuvre d'un système d'EDEI et de certaines des MC exigeait la souplesse comme important élément du plan.

On a souligné que l'éducation du public devait constituer un élément important de tout plan. Un participant a aussi signalé l'absence de jeunes intervenants à l'atelier et a insisté sur l'importance de faire des efforts de consultation des jeunes.

Il y a aussi eu une discussion sur les risques possibles :

- Un participant a rappelé la vulnérabilité de l'économie de Terre-Neuve aux coûts imposés par un plan selon Kyoto, particulièrement dans le cas de l'industrie relativement nouvelle des hydrocarbures dans la province, qui est coûteuse et sur le point de devenir viable
- Un autre participant a remarqué que d'importants risques s'associent au manque de cadre intérieur de mise en œuvre car l'incertitude n'est pas sans effets sur les investisseurs.
- Un certain nombre de membres se sont dits d'accord sur le fait que l'inaction comporte des risques (effets sur la santé, incidences environnementales) devant être pris en compte dans l'analyse.

6. IMPACTS ET ADAPTATION

La discussion sur les impacts et l'adaptation a suivi un exposé sur le sujet donné par un représentant de la Commission géologique du Canada.

On y a souligné qu'il existe un savoir fondamental des impacts du changement climatique à Terre-Neuve et qu'il y a encore un besoin d'élaborer des stratégies d'adaptation. Comme Terre-Neuve participe au Réseau canadien de recherche sur les impacts climatiques et l'adaptation (C-CIARN)[1], il existe une certaine compréhension des impacts (érosion, inondation, enlèvement des sédiments, etc.) et des secteurs vulnérables.

Certains participants ont noté l'importance de progresser dans la quantification du coût des impacts (avantages directs d'une stratégie d'atténuation) ainsi que sur les co-avantages. Un participant a signalé que l'un des premiers exposés citait des co-avantages de 300 à 400 millions $ en économies de soins de santé, se demandant si d'autres travaux étaient réalisés sur les avantages de l'évitement des impacts et sur l'adaptation. On a remarqué que plus l'inaction se prolonge, plus les coûts augmentent.

Les vues suivantes ont aussi été exprimées :

- Un intervenant a rappelé qu'il existe deux vues publiques typiques des changements climatiques : (1) soit comme la source de tous les problèmes climatologiques, (2) soit comme une question oiseuse. Il a ajouté que le secteur des organismes sans but lucratif est en bonne position pour communiquer avec le public sur les questions d'impact, d'adaptation ou de MC mais qu'il lui faut des ressources pour le faire et un support continu
- On a souligné que les impacts des changements climatiques comprennent des coûts divers (dont des coûts d'adaptation) pour bon nombre d'industries de Terre-Neuve, dont les pêches et l'exploitation gazière et pétrolière en mer
- Un participant a cité les impacts culturels associés aux changements climatiques et le besoin d'en tenir compte dans tout plan d'action.

[1] *Canadian Climate Impact and Adaptation Research Network.*

LISTE DES PARTICIPANT(E)S À L'ATELIER NATIONAL SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES – ST. JOHN'S, LE 10 JUIN 2002

Chambre de commerce des provinces de l'Atlantique
Association canadienne des producteurs pétroliers
Manufacturiers et exportateurs du Canada
Institut canadien des produits pétroliers
Ville de Mount Pearl
Ville de St. John's
Équipe de conservation de Terre-Neuve et du Labrador
Eastern Newfoundland Home Builders Association
Johnson Inc.
Labrador Inuit Association
Memorial University of Newfoundland
Newfoundland and Labrador Environmental Industry Association
Newfoundland and Labrador Housing
Noble Drilling Ltd.
North Atlantic Refining Ltd.
Petro-Canada

ATELIERS NATIONAUX DES INTERVENANTS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE VANCOUVER
TENU LE 10 JUIN 2002 À L'HÔTEL CROWNE PLAZA GEORGIA

1. INTRODUCTION

Cinquante-six intervenants, représentant un éventail de secteurs industriels et de groupes de la société civile, ont pris part à l'atelier de Vancouver. Une liste des organisations représentées à la rencontre est jointe au présent compte rendu. M. Derek Thompson, sous-ministre, ministère de Water, Land and Air Protection (*protection des eaux, des terres et de l'air*) de la Colombie-Britannique a souhaité la bienvenue aux participants. La Colombie-Britannique prévoit mener ses propres consultations (Mesures ciblées le 21 juin, EDEI le 24 juin et les puits le 11 juillet), et prévoit développer son plan d'action et sa prise de position sur le document de travail du gouvernement fédéral d'ici l'automne.

2. POINTS DE VUE SUR L'ANALYSE

Les commentaires sur l'analyse portaient sur des questions d'éclaircissement concernant les méthodes et les hypothèses, commentaient les conclusions et les résultats, et offraient des suggestions sur l'orientation des prochains efforts de modélisation.

Commentaires concernant les hypothèses :

Les participants ont individuellement soumis des questions au sujet des hypothèses, notamment :

- Des questions au sujet de l'utilisation de 1990 comme année de référence pour le facteur d'émission utilisé dans l'approche d'EDEI basée sur les résultats dans le cadre des travaux de modélisation
- Des points de vues différents au sujet des hypothèses sur les prix internationaux des permis, certains participants croyant que le scénario d'un prix de 50 $ était irréaliste et qu'il devrait être remplacé par un scénario de réussite plus réaliste, alors que d'autres ont indiqué qu'il était important de prendre en considération la gamme complète des risques.

Commentaires concernant l'approche de modélisation :

Plusieurs participants ont exprimé leur inquiétude à l'effet que la modélisation n'incluait pas les avantages pour la santé et les autres co-avantages, ni les possibilités de gains économiques ou d'amélioration de l'emploi résultant du lancement de nouvelles technologies et des efforts d'innovation.

Les participants se demandaient dans quelle mesure les modèles étaient représentatifs de la structure et du comportement de l'économie, par exemple :

- Les modèles exagèrent les réactions des consommateurs aux changements de prix - par exemple, les consommateurs n'ont pas réagi face à l'importante augmentation récente du prix de l'essence, mais on admet qu'il faut un certain temps avant que les changements au niveau des prix aient un effet sur les comportements
- Le rôle dominant du recyclage des recettes et du transfert intergouvernemental des revenus a une influence importante sur les résultats de modélisation macro-économique et cache d'importants résultats sectoriels
- On doute que le recyclage des recettes puisse résulter en une augmentation des revenus personnels
- Les modèles ne tiennent pas compte adéquatement des prises de décision en matière d'investissement.

Commentaires au sujet des résultats :

Certains participants ont fait remarquer que la plupart des industries sont preneuses de prix, les prix de leurs marchandises ne pouvant pas inclure les augmentations de leurs coûts et, par conséquent, les mesures de principe qui augmentent les coûts causeront un désinvestissement au Canada plutôt qu'une économie d'efficience; toutefois, on a fait remarquer que ceci était le cas pour le commerce international mais que sur le marché intérieur, une augmentation des prix entraîne une baisse de la demande.

Les participants du secteur forestier et de celui du ciment ont remis en question l'exactitude des résultats spécifiques à la C.-B., et on a indiqué le besoin d'une répartition plus détaillée des résultats afin d'avoir une idée plus claire des impacts.

Les participants ont fait remarquer que, comme scénario de référence, les impacts doivent être examinés dans le contexte d'une croissance économique d'ensemble de 30 % pour toute la période. On a exprimé le point de vue à l'effet que ce niveau de croissance donne l'occasion de rééquilibrer les impacts régionaux grâce au recyclage des recettes.

Suggestions relatives aux efforts de modélisation à venir :

D'un commun accord, les participants ont indiqué qu'il y avait eu suffisamment de modélisation macro-économique, et qu'il fallait maintenant passer à la conception, à l'analyse et à l'établissement des coûts des mesures de principe individuelles. Toutefois, des participants ont également suggéré une panoplie d'analyses additionnelles pour la prochaine étape, notamment :

- la santé et les autres co-avantages
- un scénario basé uniquement sur les mesures ciblées et un scénario de toutes les mesures intérieures
- des scénarios de rechange en matière de recyclage des recettes afin d'équilibrer les impacts régionaux et sectoriels et d'examiner les actions sur les terres autochtones
- les impacts sur les familles à faible revenu
- les impacts sur le taux de change Canada - États-Unis.

On a également reconnu le besoin de macro-indicateurs, tel un indicateur de progrès réel, qui ne tiennent pas seulement compte du PIB.

3. POINTS DE VUE SUR L'APPROCHE D'ENSEMBLE

À la suite de la présentation du gouvernement fédéral sur son document de travail, de celle du gouvernement de la Colombie-Britannique et de celle du gouvernement de l'Alberta sur son plan, une première intervention en séance, présentant une approche additionnelle qui permettrait d'atteindre l'objectif de Kyoto, a été faite. Celle-ci impliquait une série de mesures ciblées visant à réduire les émissions de méthane, d'oxyde nitreux et de GES synthétiques (en raison de leur potentiel élevé en matière de réchauffement de la planète), et à accroître l'efficacité énergétique.

Les commentaires au sujet de la démarche globale à entreprendre face au changement climatique portaient sur les crédits pour les exportations d'énergie plus propre, les puits, certains aspects du plan envisagé par l'Alberta, le calendrier des initiatives ainsi que sur les incertitudes et les risques.

Il y avait des vues divergentes concernant la légitimité et l'utilisation de crédits pour les exportations d'énergie plus propre (EEP). Certains étaient d'avis que le Canada avait déjà réalisé des gains considérables dans le cadre des négociations de Bonn et de Marrakech et qu'il n'avait pas besoin de concessions additionnelles pour atteindre son objectif de Kyoto. D'autres ont fait remarquer qu'étant donné le refus des É.-U. de ratifier le Protocole, le paysage économique des exportations canadiennes avait radicalement changé et que de tels crédits étaient nécessaires afin d'atténuer les inquiétudes à l'égard de la concurrence. On a soulevé certaines questions sur le mode de distribution de tels crédits, le cas échéant - soit pour réduire le niveau d'ensemble des réductions nécessaires à l'échelle du pays, comme le suggère le document de travail du gouvernement fédéral, ou pour être redistribués au sein des secteurs de l'électricité et du gaz naturel, pour leurs approvisionnements en énergie plus propre.

Pour ce qui est des puits, des questions concernant ceux à qui les crédits devraient être accordés ont été posées. Plusieurs croyaient fermement que les crédits devraient être accordés aux propriétaires des terres forestières et aux autres propriétaires fonciers qui en sont les producteurs. Certains ont également suggéré que ces crédits soient accordés aux provinces.

Ceux qui ont discuté du plan proposé par le gouvernement de l'Alberta représentaient plusieurs points de vue sur le sujet. On a fait remarquer que le total des émissions de GES augmenterait en vertu d'un tel plan, peut-être même jusqu'à concurrence de 28 à 43 % de plus que l'objectif de Kyoto. On a critiqué l'approche envisagée dans le cadre de ce plan, approche qui semble imputer à l'utilisateur final la responsabilité des émissions résultant de la production, et qui ne tient pas compte, dans le calcul des émissions de l'Alberta, des émissions associées à l'exportation de l'énergie. D'autres croyaient, par contre, que le transfert de la responsabilité à l'utilisateur final était une bonne chose puisque ce plan inciterait les consommateurs finaux d'énergie à réduire leur consommation de carburant. On a également fait remarquer qu'une attribution des émissions en amont aux consommateurs finaux était irréalisable sur le plan administratif.

Des points de vue sur les échéances ont également été présentés, notamment le besoin d'examiner la situation au-delà de l'an 2012 au moment de concevoir les initiatives d'orientation.

Il faut également prendre en considération le temps nécessaire pour la mise en oeuvre des changements technologiques et de la transformation de l'économie, compte tenu du temps nécessaire pour le roulement du capital social. On remettait également en question l'intention de l'Alberta d'agir de façon décisive en vue de limiter les émissions de GES, compte tenu de l'échéance de 2020.

Une question concernant la possibilité pour le gouvernement fédéral d'imposer une taxe sur les activités produisant des émissions de GES sur les territoires des Premières nations a été posée.

Un participant a demandé pourquoi toutes les options présentées dans le document de travail du gouvernement fédéral incluaient un recyclage complet des recettes si le Canada maintient son principe d'excédent structurel. Ne serait-il pas approprié d'utiliser l'excédent afin de financer les mesures nécessaires?

On appuyait également une approche sectorielle.

Plusieurs questions concernant les risques et les incertitudes ont été soulevées, et celles-ci portaient principalement, d'une part, sur le besoin de reconnaître les risques découlant de la ratification du Protocole et le besoin de les gérer et, d'autre part, sur le besoin de reconnaître que la non-ratification présente également des risques. Les risques associés à la ratification comprennent :

- Les risques associés à la capacité concurrentielle et l'impact sur les valeurs des capitaux propres des entreprises canadiennes pouvant avoir un effet négatif sur les investissements
- L'élément de passif associé à l'augmentation éventuelle des coûts pour les réductions d'émissions dans le cadre des projets prévus pour la période de 2008 à 2012
- Le risque administratif ou le fardeau associé à la mise en place d'un éventail de mesures ciblées, mises en place dans le cadre de programmes volontaires ou en vertu de la loi
- Le risque d'un taux de réponse insuffisant de la part du consommateur ou de l'industrie à certaines initiatives d'orientation choisies pourrait empêcher l'atteinte de certaines réductions prévues; par exemple, on a remis en question l'efficacité de certaines initiatives du Plan d'action 2000.

Les risques associés à la non-ratification comprennent :

- La reconnaissance que les impacts du changement climatique augmenteront, qu'ils s'aggraveront et qu'ils seront dispendieux
- La perte d'une occasion en n'agissant pas rapidement afin de développer et d'adopter les nouvelles technologies
- La dégradation de la réputation et de la crédibilité du Canada sur la scène mondiale
- La responsabilité du Canada de contribuer aux efforts multilatéraux en vue de faire face au changement climatique et de reconnaître que nous ne pourrons pas facilement renverser les effets négatifs du changement climatique lorsque ceux-ci se seront produits.

On a fait remarquer qu'une action immédiate et l'adoption d'une approche de gestion adaptative afin de mettre en application les leçons apprises sont des moyens de gérer les risques.

4. POINTS DE VUE SUR LA CONCEPTION DES MESURES D'ACTION

4.1 Échange de droits d'émissions intérieur (EDEI)

Dans l'ensemble, les participants étaient d'avis que l'EDEI devait être perçu comme étant un outil, et que des visées, puis des objectifs, devaient être fixés, et d'autres outils pris en considération, avant de dresser des plans concernant les EDEI. Les opinions au sujet de l'utilisation relative d'un système d'EDEI dans le cadre d'un plan d'ensemble en vue d'atteindre l'objectif de Kyoto étaient partagées. Certains croyaient qu'il fallait accorder une préférence à une approche d'initiatives entièrement intérieures ne comprenant pas d'EDEI. Plusieurs croyaient que des mesures ciblées visant à atteindre certains objectifs spécifiques de politique devraient d'abord être élaborées, et que les EDEI devraient être utilisés « à la limite » afin de combler les lacunes. En revanche, d'autres ont donné à penser que les EDEI présentaient moins d'impact économique et qu'ils étaient donc la façon la plus efficace de procéder.

Les points de vue suivants au sujet de la conception d'un système d'EDEI ont été exprimés :

Les gouvernements devraient examiner attentivement les leçons apprises des systèmes de droits d'échange d'émissions en place outre ceux du carbone. Le système RECLAIM *(RÉGÉNÉRER)* de Los Angeles a été suggéré comme un modèle possible.

Certains appuyaient la vente aux enchères de permis puisque cette mesure serait une façon d'atteindre l'objectif de la politique « le pollueur paie » énoncé dans le document de travail du gouvernement fédéral, et qu'elle permettrait le recyclage des recettes afin d'équilibrer les inégalités régionales et limiterait les impacts sur les foyers à faible revenu. On a reconnu le besoin de mettre en place des programmes de transition à l'intention des collectivités et des travailleurs touchés de façon exagérée par des mesures visant à réduire les gaz à effet de serre. Certains s'inquiétaient des coûts qu'imputeraient les EDEI à l'industrie, en particulier le coût d'achat de crédits internationaux additionnels si l'objectif n'est pas atteint.

Des participants ont demandé de quelle façon les facteurs d'émission de l'approche basée sur la production seraient établis, surtout en ce qui a trait à la définition et à l'utilisation « des meilleures techniques existantes ».

Les participants reconnaissaient que l'Option 4 permettrait probablement de mieux tenir compte des inquiétudes au sujet de la croissance que les autres approches d'EDEI, mais on s'inquiétait que ceci affaiblisse l'incitation d'avoir recours à des combustibles à plus faibles émissions de carbone, surtout dans le secteur de la production de l'électricité.

On a fait remarquer qu'il faudra très bientôt indiquer clairement qu'un système d'EDEI sera mis en place, et qu'il sera suivi d'un travail additionnel afin de peaufiner sa conception. Les participants ont également cerné le besoin d'établir dès que possible des règles claires.

4.2 Actions ciblées

Toute une gamme de commentaires au sujet du choix de mesures ciblées ont été émis, certains étant d'avis qu'il existe un vaste dossier de mesures ciblées à partir duquel il est possible de faire un choix, tant au Canada que dans d'autres pays, d'autres croyant qu'une approche englobant toutes ces mesures ciblées n'était pas des plus efficaces dans le cas des grandes industries et qu'elle devait être complémentée par un système de plafonnement et d'échange. On a également remis en question le point de vue selon lequel les mesures ciblées constituaient l'approche la plus coûteuse. Plusieurs ont incité fortement le gouvernement fédéral à s'impliquer dans les initiatives locales par exemple, en liant le financement actuel de programme aux réductions de GES et en recyclant les recettes de la taxe sur l'essence dans les projets de planification du transport local. Le gouvernement fédéral devrait également avoir recours aux investissements et aux demandes d'achat.

Les participants ont dégagé les possibilités de mesures ciblées dans plusieurs secteurs :

- Le transport - par exemple des exemptions fiscales sur les laissez-passer des commissions de transport en commun, une assurance selon le principe de l'utilisateur payeur, l'établissement des prix de stationnement, l'éthanol, les normes de rendement des carburants, plusieurs de ces mesures étant basées sur les résultats de la Table du transport, qui semblent avoir été perdus
- La production d'électricité - par exemple des normes du dossier des énergies renouvelables, le comptage net, des tarifs écolo-énergiques et programmes de conservation
- Les collectivités - par exemple la récupération des gaz d'enfouissement, la planification communautaire énergétique et des édifices écologiques
- L'industrie - par exemple l'emphase sur une approche sectorielle et l'appui au concept de crédit d'impôt et de déduction pour amortissement accéléré.

Plusieurs participants ont reconnu l'importance de tirer profit des efforts antérieurs, par exemple la Table nationale des transports sur les changements climatiques, l'Étude des possibilités de conservation de la société B.C. Hydro et le plan d'action sur les GES de la Colombie-Britannique.

Les participants ont également cerné plusieurs enjeux clés de l'approche à l'égard des mesures ciblées :

- L'importance d'utiliser les co-avantages et les objectifs de développement durable comme stimulants afin d'inciter les individus et les organisations à agir
- Le besoin de coordination entre les différents paliers de gouvernement
- Le besoin primordial de rallier le public; ceci implique l'éducation et la conception de programmes, qui, au lieu de les forcer à modifier leur comportement, donne aux consommateurs le choix d'agir de façon responsable, et cela dans des secteurs qui améliorent leur qualité de vie.

- Dans le cas de l'industrie, la tenue de négociations par secteur afin de fixer des objectifs et de permettre aux entreprises de trouver les solutions les moins coûteuses (par exemple, les initiatives « Clean Air Strategic Alliance » de l'Alberta [*Alliance stratégique de l'air pur]* afin de réduire le brûlage à la torche et les émissions fugitives dans le secteur des hydrocarbures).

L'approche à l'égard des mesures ciblées devrait être un processus en deux étapes : cibler le sous-compte de l'inventaire national des GES, puis s'attarder aux initiatives gouvernementales en vue d'atteindre ce but. Se concentrer aux endroits où les réductions les plus importantes peuvent d'abord être réalisées, et dresser un plan dans des délais assurant des réductions à long terme.

4.3 Achat de permis de droits d'émissions internationaux

Les participants ont endossé le point de vue voulant que le Canada se concentre surtout sur des initiatives intérieures. Certains participants étaient d'avis qu'un plan canadien ne devrait pas comprendre des échanges internationaux afin de respecter les objectifs de Kyoto. Les participants ont souligné les bénéfices de co-avantages plus importants découlant de mesures intérieures, le désir de conserver les investissements au Canada, la responsabilité du Canada en vue de résoudre le problème que posent ses propres émissions, et le besoin d'apporter des changements à notre façon de consommer et de produire l'énergie.

On a toutefois enregistré un certain appui à l'idée qu'un équilibre devrait être atteint entre les avantages des mesures intérieures et le besoin d'atteindre des tonnes de réductions à un moindre coût. Selon un autre point de vue, il ne faut pas surestimer la possibilité d'obtention de crédits découlant des projets de MDP (mécanisme de développement propre) et d'AM (application conjointe) puisque de tels projets doivent être rentables de leur propre compte.

5. COMBINAISON D'ACTIONS

La discussion sur l'étude d'ensemble d'un plan national a porté sur l'engagement du public, le besoin de traiter des co-avantages ainsi que de l'adaptation, et sur l'intérêt à l'égard des initiatives intérieures. La majorité des participants croyaient que l'utilisation de mesures ciblées devrait être l'objectif, que les EDEI ne devraient jouer qu'un rôle d'appui ou être complémentaires et que les achats de permis internationaux ne servent qu'à combler l'écart restant, au besoin. Certains, par contre, accordaient une certaine crédibilité à l'Option 1, surtout si les recettes peuvent être recyclées vers les régions aux prises avec des impacts négatifs et les foyers à faible revenu.

Plusieurs participants ont reconnu le besoin d'inclure l'adaptation au plan national de mise en œuvre du Protocole de Kyoto. D'autres ont cerné d'importants secteurs de co-avantages reliés aux pratiques agricoles et forestières et à la réduction de l'impact sur les pêches, par exemple celle du saumon. D'autres points de vue ont été entendus :

> Le manque d'engagement de la part du public à l'égard de cette question. Les gouvernements devraient « faire une présentation » à l'intention des Canadiennes et des Canadiens afin de les encourager à agir et de les informer sur les changements anticipés
> Le document de travail du gouvernement fédéral porte de façon disproportionnée sur

l'industrie et ne traite pas suffisamment des enjeux propres aux consommateurs.
On a indiqué qu'advenant la ratification du Protocole de Kyoto par le Canada, le gouvernement fédéral devrait s'engager, au nom du peuple canadien, à assumer les responsabilités découlant de tout écart en vue d'atteindre l'objectif de Kyoto
Il faudra comprendre les implications possibles en vertu de l'ALENA et de l'OMC des initiatives d'orientation envisagées.

On a réitéré le besoin d'étudier de façon réaliste la capacité de l'économie canadienne à s'adapter au cours de la prochaine décennie afin d'atteindre l'objectif de Kyoto. On a indiqué qu'une grande partie de la technologie nécessaire devra être achetée à l'étranger ou qu'il faudra déployer des efforts considérables dans le domaine de la recherche et du développement pour la commercialiser. Réciproquement, plusieurs participants croyaient que la mise en place d'un plan créerait des occasions et des possibilités d'innovation au sein de l'économie canadienne, et que si des programmes visant à renseigner et à impliquer le public faisaient partie du Plan, les avantages auraient beaucoup d'envergure.

LISTE DES PARTICIPANT(E)S À L'ATELIER NATIONAL SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES – VANCOUVER, LE 10 JUIN 2002

Alcan
B.C. Lung Association
BC Automobile Association
BC Gas
BC Hydro
BC Public Interest Advocacy Centre
BC Utilities Commission
Better Environmentally Sound Transportation
Calpine Canada
Canadian Association of Oilwell Drilling Contractors
Association canadienne des producteurs pétroliers
Centre canadien de politiques alternatives
Association Canadienne des Pipelines de Ressources Énergétiques
Institut canadien des produits pétroliers
C-CAIRN BC
GMC, division de la Colombie-Britannique (Canadian Military Engineer)
David Suzuki Foundation
Duke Energy Gas Transmission Canada
Ethanol BC
Fording Coal
District régional de Vancouver
Greenhouse Gas Emissions Management Consortium
GSX Concerned Citizens Coalition
Guy Dauncey
I.R.M. Consulting
Lafarge Canada Inc.
Lehigh Northwest Cement Ltd. (anciennement Tilbury)
Lightyear Technologies
Lignum
Methanex Corporation
MWA Consultants
NorskeCanada
Conseil pour la conservation des ressources halieutiques du Pacifique
Petroleum Services Association of Canada
Roosendal Farms
RWDI West Inc
Shell Canada
Sierra Club du Canada, chapitre de la C.-B.
Sierra Legal Defence Fund
Sierra Youth Coalition

Society Promoting Environmental Conservation
Teck Cominco
Translink
Victoria Transport Policy Institute
West Coast Environmental Law
Weyerhaeuser Canada

ATELIERS NATIONAUX DES INTERVENANTS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE WHITEHORSE
TENU LE 11 JUIN 2002 À L'HÔTEL WESTMARK WHITEHORSE

1. INTRODUCTION

L'atelier de Whitehorse comptait 15 participants appartenant à divers groupes d'intervenants, des associations industrielles et des ONG environnementales ainsi que des organismes autochtones. Le présent compte rendu s'accompagne d'une liste des personnes présentes. Dale Eftoda, ministre de l'Environnement, a prononcé le discours d'ouverture.

2. OPINIONS SUR L'ANALYSE

La discussion de l'analyse a permis de souligner le besoin de travailler davantage à identifier les impacts locaux (particulièrement dans les secteurs minier et touristique et au niveau communautaire), les avantages et des co-avantages et l'utilisation des systèmes fiscaux personnels dans les modèles.

- On craint généralement que les résultats macroéconomiques ne masquent les impacts économiques sur le Yukon, le Nord et les petites collectivités. Certains participants se sont interrogés sur la capacité des résultats obtenus par le Groupe de l'analyse et de la modélisation (GAM) de bien tenir compte des impacts possibles sur les entreprises à base communautaire et sur les entreprises axées sur les services et ont souligné le besoin de distinguer les impacts sur le tourisme. Une incohérence a été remarquée entre l'énoncé donné dans le rapport sur les principales forces d'impulsion de la GAM voulant que le Yukon soit « la moins touchée des juridictions les moins touchées » et la probabilité d'impacts importants des mesures de réduction des GES sur les industries minière et touristique
  - Plusieurs participants ont demandé si les co-avantages avait été expressément étudiés dans l'analyse (p. ex. : les effets sur la santé, l'innovation technologique, etc.). Certains participants ont encouragé l'inclusion de ces co-avantages aux prochaines analyses coûts-avantages. D'autres se sont dits d'avis que le meilleur moyen de tenir compte des co-avantages se trouvait dans la conception des politiques
- On a exprimé l'opinion que les modèles analytiques n'arrivaient pas à suffisamment « refléter la réalité » des différents secteurs d'activité
- Plusieurs participants appartenant tant à l'industrie qu'aux ONG ont exprimé des doutes quant au recours au système d'imposition personnelle comme mécanisme de recyclage des modèles. Ils ont encouragé la GAM à procéder également à la modélisation d'autres stratégies d'utilisation des revenus amassés par les gouvernements et à tenir soigneusement compte des répercussions des mesures fiscales de recyclage dans la répartition des revenus dans le Nord ainsi que dans le partage du fardeau. On a dit que les provinces et territoires « polluants » devraient porter une plus grande part du coût des réductions (au moins à brève échéance). Il faudra aussi accorder une considération particulière aux répercussions

possibles sur les Premières nations ayant signé des ententes de partage des impôts avec le gouvernement fédéral

- ***Suggestions de modélisation future*** – Les suggestions de modélisation future incluaient l'idée de montrer l'effet des modèles sur la répartition des revenus, celle de voir au-delà du PIB comme indice et celle d'utiliser un outil comme l'indice de progrès réel pour modéliser les effets possibles de la mise en œuvre des politiques de réduction des GES ainsi que d'extraire des résultats directement pertinents au Yukon, à ses collectivités et aux Premières nations
- On a exprimé l'opinion qu'il n'y avait pas beaucoup plus à apprendre de la poursuite de la modélisation macroéconomique et que les efforts devraient désormais s'orienter vers l'élaboration et l'analyse des mesures de politique, particulièrement celles qui produisent des co-avantages.

3. OPINIONS SUR L'APPROCHE GLOBALE

- Dans l'ensemble, les intervenants ont semblé préférer une approche concentrée d'abord sur les mesures ciblées et ensuite sur les échanges intérieurs d'émissions. Les achats de permis internationaux sont vus comme une « soupape d'échappement » à utiliser au besoin à la fin de la période de rapport 2008-2012. On a également déclaré, toutefois, que certains secteurs industriels croyaient que les mesures intérieures ne couvraient pas entièrement l'écart et qu'une certaine proportion d'achat de permis internationaux serait nécessaire
- On a dit que les gouvernements devraient se concentrer sur l'efficacité énergétique, la conservation, la renonciation aux hydrocarbures et les moyens de garder l'industrie et l'innovation au pays
- D'après certains, l'objectif primordial de la politique consiste pour le Canada à ratifier d'abord un plan d'action, puis à l'élaborer.

Objectifs de politique

- Un appui ferme a été exprimé envers l'inclusion d'un objectif supplémentaire portant sur le besoin de mesures à longue échéance (au-delà de 2012). On s'est généralement entendu pour dire que tout plan de prise en charge du changement climatique doit avoir une vue à long terme appuyant l'innovation future, la réduction continue et les solutions à longue échéance menant au recours à l'énergie non fossile et/ou à la séquestration du CO_2 (p. ex. dans le calcaire). Cela influera sur les décisions relatives au meilleur jeu d'options (p. ex. une concentration sur les mesures ciblées encourageant le changement technologique et comportemental à longue échéance)
- Les politiques choisies de réduction des GES doivent respecter les autres objectifs de politique
- Deux autres objectifs de politique ont été suggérés :
  - Le principe de précaution
  - L'encouragement de l'innovation et des occasions, pour les novateurs du Nord, de monter des approches nouvelles, par exemple dans le secteur de l'énergie renouvelable

- On a noté une convergence considérable des vues sur l'importance de faire en sorte que les consommateurs et les utilisateurs ultimes représentent une partie importante de l'approche globale. Les changements de comportement sont essentiels à la réduction des émissions de GES et ils doivent recevoir un encouragement direct. Le besoin d'améliorer les techniques de partage de l'information a été souligné afin d'appuyer une meilleure information du public canadien.

Grandes questions

- Le partage du fardeau constitue une préoccupation clé pour nombre de participants, notamment au sens du besoin d'envisager la répartition des impacts au niveau communautaire et personnel, par exemple dans le cas des effets de l'établissement des prix du carburant sur les Premières nations et sur les petits salariés
- On a soulevé le point de vue que les industries et provinces ayant émis plus de GES et ayant historiquement tiré profit de telles émissions devraient porter une part plus importante du fardeau de la réduction des émissions que ceux dont la contribution a été moindre (comme le Nord ou les petits salariés)
- On a insisté sur la considération des impacts de compétitivité sur le Nord, soulignant l'inquiétude de voir des décisions prises dans le Sud avoir des effets néfastes sur le Nord, par exemple en haussant le prix déjà élevé du carburant et en éloignant les investissements. D'autres personnes ont souligné le potentiel de l'innovation et de la technologie dans le Nord (p. ex. par le biais des énergies renouvelables)
- Les différences économiques entre le Nord et le Sud du pays et entre ses zones urbaines et rurales ont été soulignées par plusieurs participants. Les différences existant au sein de l'économie du Yukon ont aussi été signalées (p. ex. entre Whitehorse et le Yukon « rural »). Ces éléments doivent être pris en compte dans la conception de mesures de réduction des émissions
- D'une façon générale, les participants ont été d'accord pour dire que les questions de partage du fardeau devraient constituer un grand point de concentration des discussions au fil de la préparation du plan sur les changements climatiques. Voici quelques-unes des considérations clés : Qui est responsable? Comment peut-on différencier les responsabilités? Qui a la capacité d'agir et jusqu'à quel point?

Autres commentaries

- Un certain nombre de participants se sont dits inquiets des coûts d'un retard supplémentaire de la décision de ratification
- *Puits* – Divers participants ont mis en doute les crédits de puits en tant que réductions « réelles ». D'après eux, il n'y aura pas de réduction à moins que de nouveaux puits ne soient créés et le Canada ne devrait pas obtenir de crédit pour les puits existants. Si les crédits de puits étaient adoptés, les participants se demandent qui (p. ex. les Premières nations, le gouvernement provincial, l'industrie, etc.) en recevrait le crédit
- Les objectifs concurrents des Premières nations (et du Canada) ont été soulignés par certains participants : les Premières nations peuvent-elles atteindre les objectifs en matière de changements climatiques sur leur territoire (p. ex. créer des puits supplémentaires) et utiliser la terre à d'autres fins économiques ou traditionnelles (comme la chasse ou l'exploitation forestière)

- *Exportation d'énergie propre* – On a demandé si les exportations d'énergie propre représentaient de « vraies » réductions et exprimé l'avis qu'elles ne contribueraient aux réductions que si elles déplaçaient de l'énergie « malpropre »
- On s'inquiète particulièrement de ce que les Premières nations n'aient pas la capacité de prendre des mesures face aux changements climatiques mais qu'il soit important et nécessaire qu'elles le fassent et qu'elles participent à la solution globale. Des questions comme la répartition des coûts et revenus, les impacts sur les collectivités, la répartition des impacts et le potentiel d'occasions de partage et d'acquisition d'expertise doivent être abordées
- Les collectivités des Premières nations s'attendent à être consultées avant la mise en œuvre des politiques/programmes.

4. VUES SUR LA CONCEPTION DES INSTRUMENTS DE POLITIQUE

4.1 Échange des droits d'émission intérieur (EDEI)

Les participants se sont généralement dits d'avis que l'échange des droits d'émission intérieur devrait jouer un rôle de soutien dans l'atteinte des objectifs en matière d'émissions. Ils ont soulevé un certain nombre de points plus précis :

- Une force possible d'un régime d'EDEI vient de ce que « les réductions constitueraient un bienfait au sens économique »
- Certaines préoccupations ont été soulevées quant aux effets des échanges d'émission comme rouage de transfert des coûts d'atteinte des engagements de Kyoto et sur leur impact sur le prix des carburants et combustibles dans le Nord, relativement à ces prix dans le Sud, et quant à leurs impacts sur la compétitivité et les investissements ainsi que sur les collectivités à faible revenu et celles de Premières nations
- Aucun système de permis ne doit pénaliser les entreprises qui ont pris des mesures précoces de réaction aux changementx climatiquex ni avoir sur elles d'effets négatifs
- Le besoin de faire participer les Premières nations à tout système d'échange a été soulevé. Les grandes questions à résoudre incluent la façon dont les Premières nations pourraient participer et la question de savoir qui toucherait les crédits des projets de puits forestiers. Une consultation plus poussée des Premières nations est nécessaire sur ce point et celles-ci devront recevoir les outils de gouvernance qu'il leur faut pour mettre en œuvre les mesures de réaction aux changements climatiques
- Certaines options d'ENCE peuvent avoir une concentration trop étroite; la vaste portée de l'option 1 peut mieux convenir.

Mesures ciblées

Les participants, en majorité, sont d'accord pour dire que les mesures ciblées devraient former l'assise des activités canadiennes en matière de changements climatiques. Ils ont fait les suggestions suivantes :

- Que les mesures ciblées soient conçues de façon à avoir le meilleur effet pour tout le Canada, dont le Nord. Une approche unitaille ne peut servir dans le Nord, où les critères de financement de programme conçus pour le Sud du pays peuvent ne pas être applicables

- La synergie et les interactions des divers types de mesures ciblées devraient constituer une considération dans l'élaboration de l'approche (p. ex. : en présence de l'amélioration des isolants, le chauffage est moins sollicité et les avantages de la hausse d'efficacité des appareils de chauffage s'en trouvent réduits)
- L'incohérence perçue, dans le document de travail, entre le soutien au travail à des technologies novatrices comme le captage et la séquestration des CO_2 et l'indisponibilité de financement de la recherche a été soulignée
- Il faut prendre des mesures distinctes pour encourager les Premières nations à participer davantage à la réduction des émissions de GES. Les mesures ciblées devraient être regroupées pour qu'un plus grand nombre d'entre elles soient accessibles aux Premières nations et aux autres petites collectivités nordiques
- Bien que de nombreux participants s'inquiètent des effets négatifs possibles sur le Nord des décisions prises dans le Sud (dont la hausse du prix des carburants dans le Nord), on a le fort sentiment qu'il existe dans le Nord des possibilités d'appui au protocole de Kyoto et de contribution à la réduction des GES; il n'existe pas au Yukon, par exemple, de vaste « économie existante », ce qui laisse place à la possibilité de créer des industries nouvelles (p. ex. en énergie renouvelable). Les participants ont aussi remarqué qu'il y avait déjà dans le Nord des experts de renommée mondiale. Il faut des mesures d'encouragement des possibilités, de l'innovation et de l'enrichissement des capacités
- La plupart des participants s'entendent sur le fait que dans leur ensemble, les mesures ciblées devraient appuyer l'action communautaire et qu'il existe dans les collectivités nordiques une possibilité de prendre part à des projets pilotes (p. ex. la réduction du recours à l'énergie) qui créeraient une occasion d'acquisition de connaissances en vue de projets dans de plus grands centres.

4.2 Achat de permis internationaux d'émission

- De façon générale, les participants appuient très nettement les mesures intérieures plutôt que le recours répandu à l'échange de permis internationaux ou aux autres mécanismes de Kyoto (comme le mécanisme de développement propre) en guise de moyens d'atteindre les cibles de réduction. On s'entend généralement pour dire que les permis internationaux d'émission ne devraient être intégrés à aucune option particulière mais devraient servir de « soupape d'échappement » si les engagements de réduction ne peuvent être autrement réalisés
- Les participants sont d'avis que le Canada devrait être vu comme un chef de file, tant au chapitre de la réduction de ses propres émissions qu'à celui de l'appui à l'innovation technologique dans les pays en voie de développement. La philosophie dite « CATNAP »[2] (technologie la moins chère disponible permettant tout juste d'échapper aux poursuites) est à proscrire. On s'entend généralement pour dire que le recours au mécanisme de développement propre et à la mise en œuvre conjointe doit mener à de véritables réductions des émissions dans les autres pays et devrait servir d'exemple à l'échelle internationale plutôt que de moyen, surtout, de gagner des crédits d'émission
- Un participant a laissé entendre que les coûts supplémentaires possibles de l'« écologisation » de l'air chaud (par l'exigence du réinvestissement de fonds dans des projets de réduction des émissions) devraient faire l'objet d'une analyse.

---

[2] *Cheapest available technology narrowly avoiding prosecution.*

5. IMPACTS ET ADAPTATION

- Les participants ont souligné l'importance d'effectuer le suivi des impacts et des changements au fil du temps. On s'inquiète de la capacité décroissante de surveillance dans le Nord, par exemple de l'absence de jeux complets de données et du nombre toujours moindre de stations de surveillance au Canada.
- Les efforts du Conseil de l'Arctique au chapitre de l'évaluation des impacts environnementaux et son travail en matière d'adaptation ont été soulignés.
- Il faut faire progresser la compréhension du savoir écologique conventionnel dans l'Entente cadre sur les changements climatiques et dans le Protocole de Kyoto et il faut l'intégrer aux mesures sur les changements climatiques.
- On a aussi fait remarquer que les peuples autochtones sont souvent représentés comme les victimes des changements climatiques. Il faut coopérer avec eux pour les faire participer activement aux études de la sensibilité de leurs collectivités aux changements climatiques (p. ex. le travail en cours au Conseil de l'Arctique). Les Premières nations s'attendent à être consultées sur les résultats des discussions du CMM en matière d'adaptation.
- Il faut se concentrer sur les mesures d'atténuation autant que d'adaptation (p. ex. sur le fait que les espèces sauvages, comme le caribou, ne peuvent s'adapter aussi vite que les humains au changement climatique).

6. ENSEMBLE D'INSTRUMENTS DE POLITIQUE

- La discussion de l'ensemble préféré d'instruments de politique a surtout porté sur les risques inhérents à l'atteinte des cibles canadiennes de Kyoto et sur les risques de la non-ratification du Protocole.

Risques que comporte la non-ratification du Protocole

- Certains participants ont dit considérer comme graves les risques résultant de la non-ratification du Protocole. Toute forme de compensation entre la réduction de la croissance économique et les avantages environnementaux est nécessaire pour assurer l'intégrité de l'environnement futur du Yukon.
- D'autres participants ont remarqué qu'il n'existe pas, à l'heure actuelle, de substitutif international au Protocole de Kyoto et que la non-ratification mènerait à de nombreuses années supplémentaires de discussions et d'inaction et, en conséquence, à des incidences environnementales négatives plus nombreuses et plus graves, comme des sécheresses, ainsi qu'à la hausse des coûts futurs de réduction.
- Le besoin, pour le Canada, de continuer de jouer un rôle de meneur sur la scène internationale et de donner l'exemple aux pays en voie de développement a également été souligné par certains des participants.
- Les obligations de traité du Canada quant à la sauvegarde de l'environnement à des fins traditionnelles ont été signalées. Le défaut d'agir des gouvernements pourrait avoir des effets néfastes sur la capacité des Premières nations de conserver leur style de vie et leur économie traditionnels en plus d'aller à l'encontre des obligations gouvernementales découlant des traités.

Risques que comporte la ratification du Protocole

- Les risques pour la compétitivité des secteurs industriels et commerciaux canadiens (p. ex. avec les États-Unis et, plus largement, sur la scène internationale) doivent être pris en compte dans toute éventuelle solution.
- Il existe un risque de perte d'appui du public envers la réduction des émissions de GES si le Protocole est ratifié car la population peut voir dans la ratification l'indication qu'il n'y a pas plus lieu d'agir. Il faut s'efforcer de mieux informer le public des problèmes à longue échéance.
- On voit aussi le partage inéquitable du fardeau comme un risque élevé pour les Premières nations et les collectivités nordiques, et on a posé des questions sur la responsabilité d'agir des gouvernements canadiens au vu des risques que posent les changements climatiques aux modes de vie traditionnels et aux milieux nordiques.

LISTE DES PARTICIPANT(E)S À L'ATELIER NATIONAL SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES – WHITEHORSE, LE 11 JUIN 2002

Arctic Athabascan Council
Association canadienne des producteurs pétroliers
Association canadienne des pipelines de ressources énergétiques
Réseau canadien de recherche sur les impacts climatiques et l'adaptation
Climate Action Network
Conseil des Premières nations du Yukon
Centre de solutions énergétiques
Foothills Pipe Lines
Northern Climate Exchange
PEO Hub
Wilderness Tourism Association of the Yukon
Chambre de commerce du Yukon
Yukon Conservation Society
Conseil de gestion des pêches et de la faune du Yukon

ATELIERS NATIONAUX DES INTERVENANTS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE HALIFAX
TENU LE 12 JUIN 2002 AU DELTA HALIFAX HOTEL

1. INTRODUCTION

L'atelier de Halifax a réuni 21 intervenants provenant de divers secteurs d'activité, d'associations de gens d'affaires, d'ONG à vocation écologique, d'établissements universitaires et d'organismes autochtones. Ce rapport s'accompagne d'une liste des organisations représentées à la réunion.

2. POINTS DE VUE SUR L'ANALYSE (GAM)

Les participants ont pris connaissance du travail du Groupe d'analyse et de modélisation (GAM), ont demandé des éclaircissements sur certains détails et aussi soulevé des questions au sujet des hypothèses utilisées dans l'analyse, ou mentionné des domaines qui auraient pu faire partie de la modélisation et de l'analyse. Les participants ont aussi souligné certaines implications importantes de l'analyse.

Ils ont exprimé des préoccupations générales au sujet de l'exactitude des hypothèses de Maintien du statu quo (MST), y compris le risque d'une augmentation de l'écart et du fait que les considérations du MST ne touchent que les projets proposés présentement et ne tiennent pas compte de la croissance future (ex. : nouveaux projets d'hydrocarbures en Nouvelle-Écosse).

Un participant se demandait si l'analyse avait déterminé la possibilité d'importations accrues d'électricité des États-Unis. Un autre participant a remarqué qu'en plus des coûts supplémentaires pour l'exploitation et/ou droits d'émissions; certaines industries (ex. : la production d'électricité) seraient aussi confrontées à des coûts d'investissement supérieurs, dus à une baisse possible de leur cote de crédit (ex. : sur les obligations de société). Il a été suggéré qu'une certaine forme d'analyse de ce phénomène serait justifiée. Il a aussi été suggéré qu'il serait utile de tenir d'autres discussions avec le secteur industriel, pour étudier à fond le mouvement des investissements et plus spécifiquement, leur mouvement potentiel vers l'étranger.

D'autres participants trouvaient l'analyse incomplète, parce qu'elle n'avait pas tenu compte de coûts faisant partie du scénario de MST, y compris les effets de l'inaction et les coûts de l'adaptation au changement climatique. Certaines questions ont aussi été posées à propos de l'inclusion des co-avantages dans les secteurs de la santé et de l'industrie, tels le développement de nouvelles technologies et de nouvelles possibilités d'emploi (p. ex. les possibilités d'emploi dans d'autres secteurs comme l'utilisation accrue des transports en commun et des retombées dans les activités commerciales complémentaires; ainsi que la production d'énergie renouvelable). Un participant a remarqué que le véritable coût du monoxyde de carbone (y compris les effets externes) était probablement beaucoup plus élevés que le coût prévu des droits d'émission. En d'autres mots, les réductions d'émissions seront moins onéreuses que le coût global de l'adaptation, si on considère les impacts sur des pays comme le Bangladesh et les Maldives.

Des commentaires ont aussi été émis à propos des mécanismes de financement général utilisés

pour modéliser les scénarios, et à l'effet que d'autres mécanismes comme la TPS devraient être modélisés au lieu de l'impôt sur les particuliers; ou même l'idée de réduire les dépenses gouvernementales comme mécanisme de financement du système. Certains intervenants étaient préoccupés par la gamme possible des prix du charbon modélisés et les incertitudes associées au prix actuel, à la portée des impacts et à la capacité concurrentielle. D'autres étaient préoccupés par le fait qu'une future analyse ne devrait pas supposer que le Canada réussira à obtenir du crédit pour les Exportations d'énergie propre (EEP).

Les points de vue suivants ont aussi été exprimés :

- Le besoin existe d'un meilleur mécanisme d'action directe pour rejoindre les intervenants non informés. Les associations de gens d'affaires pourraient effectuer des sondages auprès de leurs membres qui seraient affectés, cela pourrait faire partie d'analyses futures sur des secteurs en particulier
- Il faudrait aussi produire une documentation plus concise
- Il serait utile de procéder à une modélisation des mesures ciblées (MC) de l'Option 2
- Il faudrait tenir compte d'une perspective à plus long terme; passé 2012

3. POINTS DE VUE SUR L'APPROCHE GÉNÉRALE

D'un commun accord, les participants considèrent important l'objectif stratégique qu'aucune région ne supporte un fardeau déraisonable; il n'existe, toutefois, aucune vision claire sur la façon de le mesurer. Les participants se sont interrogés sur l'emploi du PIB et des seuils à utiliser. Un participant a suggéré que l'Indice de progrès réel (IPR) serait plus approprié. Un autre participant a mentionné que le fardeau devrait aussi être mesuré en termes d'impacts et d'adaptation.

Des commentaires ont aussi été émis sur la nécessité de tenir compte de l'interrelation entre les différents objectifs en matière de politiques, tout spécialement pour les MC. On a souligné que les options stratégiques devraient être étudiées dans le contexte d'objectifs intégrés et que le lourd fardeau des municipalités devrait être reconnu (ex. : transport, planification urbaine). Il a été suggéré que les instances supérieures de gouvernement apportent une orientation dans la planification (directives et soutien) relative à ces questions.

Certains participants ont souligné que les objectifs de réduction de Kyoto étaient très modestes, puisque la science indique le besoin de réductions beaucoup plus importantes des émissions globales, pour en arriver à stabiliser la quantité de CO_2 dans l'atmosphère.

Les opinions suivantes ont aussi été exprimées :

- On a exprimé une inquiétude face au risque de voir le prix du charbon dépasser la marge prévue (à cause de la spéculation par exemple)
- Il y avait une préoccupation à propos de la façon de réaliser les projets de MDP/AC, plus précisément à savoir si les crédits d'émissions sont vérifiables et s'il existe une capacité suffisante dans les pays en développement pour soutenir les réductions d'émissions
- On ressent le besoin d'une étude comparative des plans de Kyoto préparés par d'autres pays. Un *représentant gouvernemental a fait un examen de l'état actuel des plans de Kyoto pour des pays choisis, constatant que la plupart des pays pratiquent déjà ou étudient la possibilité de pratiquer une forme d'EDEI, que les approches sur les MC sont généralement*

volontaires avec une forte emphase sur l'innovation technologique (piles à combustible, solaires et nucléaires), et que certains choisissent une orientation internationale avec des projets de MDP

- Il a été suggéré que le plan canadien donne une plus grande importance au changement technologique
- On a aussi mentionné que les consultations devraient être plus globales et accessibles
- Il a été suggéré de mettre une plus grande emphase sur le contexte nord-américain.

4. OPINIONS SUR LA CONCEPTION DES OUTILS D'INTERVENTION

4.1 Échange de droits d'émission intérieur (EDEI)

Les participants ont reconnu les mérites d'un système d'EDEI, tout en soulignant le besoin d'avoir la capacité et la souplesse nécessaires à la future croissance économique, comme partie intégrante du système. Il y a eu une mise en garde à l'effet de rendre le processus d'EDEI transparent et direct pour que les entreprises puissent le comprendre, tout spécialement les PME.

Une discussion s'est tenue sur la comparaison entre le système d'EDEI et le système d'échange du SO_2 aux États-Unis. On a remarqué que le cas du SO_2 était différent des GES, car les entreprises ont plusieurs options, y compris des épurateurs ou la possibilité de changer pour un charbon à teneur plus faible en soufre. Dans le cas des GES, les centrales thermiques au charbon n'ont aucune autre option que celle d'acheter les droits ou mettre fin à leurs opérations. Le problème est particulièrement grave en Nouvelle-Écosse à cause d'importants investissements non amortis dans les centrales thermiques au charbon produisant de l'électricité et ayant encore des décennies de vie utile. Il a été suggéré que les gouvernements pourraient faciliter la transition en permettant un amortissement accéléré des coûts d'investissement.

De plus, les intervenants ont exprimé des doutes sur l'hypothèse que les frais d'administration de l'EDEI seraient aussi bas que ceux du système de SO_2 aux États-Unis. Un participant a mentionné que, même si les charges du gouvernement étaient raisonnables, les frais administratifs seraient substantiels pour un grand nombre de petites et moyennes entreprises (PME). *Un représentant du gouvernement a déclaré qu'au plus on s'attendait à ce que 1500 installations seraient couvertes et un nombre encore moindre d'entreprises.*

On a aussi exprimé les points de vue suivants :

- L'élargissement de l'utilisation des mécanismes de compensation est bien perçu, afin de couvrir l'énergie renouvelable et d'autres sources de réduction des émissions dans des secteurs non soumis à l'EDEI. On a souligné que les réductions compensatoires doivent être réelles et vérifiables
- Un participant a demandé pourquoi la vente aux enchères des droits d'émissions n'était pas comprise dans les options 3 et 4 du système d'EDEI
- Il a été suggéré qu'il serait difficile d'administrer l'attribution de permis gratuits;
- Il a été suggéré que le facteur de diminution dans la formule d'attribution proposée pour l'option 4 équivaut à une taxe
- On a soulevé des questions au sujet de l'intégration des crédits pour action précoce dans un système d'EDEI, ainsi que sur l'effet des réductions d'émissions réglementées sur les droits. *Un représentant du gouvernement a expliqué que la nature des modèles d'EDEI proposés*

signifiait que les actions prises pour obtenir des crédits pour des actions précoces et les actions prises pour se conformer aux règlements, aideraient automatiquement les entreprises à éviter le besoin de droits équivalents

- D'autres intervenants ont posé des questions au sujet de l'impact de l'EDEI sur les programmes de maîtrise de la demande d'électricité (MDE). *La réponse a été que l'augmentation des prix de l'énergie qui en résulterait, devrait représenter un incitatif pour la MDE.*

4.2 Mesures ciblées

La plupart des intervenants se sont entendus sur le bien-fondé de l'inclusion des MC dans le plan, avec une discussion fertile sur un certain nombre de possibilités :

- Le transport : certains intervenants ont mentionné qu'il y avait place pour une utilisation plus agressive des taxes sur l'essence, puisque le transport produit la majeure partie du CO_2 et que les revenus pourraient être investis dans des modes de transport de remplacement. On a aussi exprimé un certain intérêt dans les transferts intermodaux des camions aux trains ou bateaux. Le concept de la tarification des routes a été reconnu comme une forte MC, tout en notant les complexités relatives aux compétences concernées
- Aménagement hydroélectrique et amélioration de la transmission est-ouest de l'électricité – les intervenants ont questionné la volonté des gouvernements de soutenir des mesures dans cette catégorie
- MC se rapportant aux édifices (remplacement des hydrocarbures, du mazout léger au gaz naturel) – les intervenants ont fait la remarque qu'il y avait là une nouvelle possibilité pour la Nouvelle-Écosse.

Un participant a souligné qu'il faudrait considérer les graves implications pour certaines industries. Par exemple, on s'attend à ce que les raffineries de pétrole investissent dans les nouvelles technologies (coût des investissements) et subissent des augmentations des coûts de l'électricité (coûts d'exploitation), tout en affrontant une baisse de la demande pour leur produit (suite aux mesures prises dans le transport) et à l'augmentation de la concurrence des importations. Ensemble, ces pressions auront probablement pour effet qu'il sera difficile aux raffineries de continuer de fonctionner.

Il y a aussi eu des discussions sur la pertinence du soutien à l'éthanol, puisqu'il faudrait l'importer en Nouvelle-Écosse.

4.3 Achat de droits d'émission internationaux

Dans l'ensemble, on préférait mettre l'emphase sur l'action au niveau national par rapport à toutes les options, avec une préoccupation générale au sujet des transferts de fonds à l'extérieur du pays.

5. OPTIONS PRÉFÉRÉES ET MÉLANGE DE MÉCANISMES D'INTERVENTION

En général, les participants étaient d'avis que l'information est insuffisante et qu'il existe trop d'incertitudes au sujet de la meilleure combinaison d'outils d'intervention. Il a été suggéré cependant, que la meilleure combinaison de mécanismes devrait d'abord se fonder sur la réduction de la consommation, ensuite sur l'amélioration de l'efficacité et enfin sur l'adaptation aux impacts du changement climatique.

Les participants ont suggéré de mettre en oeuvre les MC les moins coûteuses en premier (telles que la sensibilisation du public, la réduction de la consommation, la conservation des ressources), suivies des MC plus onéreuses.

On a exprimé le commentaire qu'en général, les réductions de bénéfices commerciaux dues à l'établissement d'un système d'EDEI/MC sont peu importantes comparées à ce que le Canada devrait payer en tant que nation, puisque les incidences mondiales du changement climatique sont très importantes pour certaines nations.

Un participant a souligné le besoin d'un plan national, en raison de la nature du défi. Alors que cette suggestion a généralement été bien acceptée, on a aussi fait la remarque que le défi était aussi d'éviter un mélange complexe de mesures fédérales et provinciales qui seraient en fin de compte difficiles à comprendre et à appliquer par les intervenants.

Les points de vue suivants ont aussi été exprimés :

- il peut y avoir des risques pour la position du Canada dans la communauté internationale, si nous ne ratifions pas les objectifs de Kyoto et si nous ne les respectons pas; ce qui pourrait affecter d'autres questions de politique étrangère;
- Kyoto n'est qu'une première étape dans la réduction des gaz à effet de serre.

6. AUTRES MESSAGES-CLÉS

Un participant a souligné que le plan devrait tenir compte des droits et titres autochtones sur les terres, spécialement si des systèmes de taxation sont pris en considération pour les MC. En même temps, il y a des possibilités pour les gouvernements et les Autochtones de collaborer dans le développement de l'énergie éolienne, d'apporter des améliorations à la foresterie, etc. Le programme devrait être élaboré avec des échéanciers et en association avec les gouvernements fédéral, provinciaux, municipaux et autochtones.

LISTE DES PARTICIPANT(E)S À L'ATELIER NATIONAL SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES – HALIFAX, LE 12 JUIN 2002

Quetta Inc.
Association canadienne des producteurs de pétrole
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
Manufacturiers et exportateurs du Canada
Cleanx Nova Scotia
David C. Stewart & Associates Inc.
Ecology Action Centre
Emera Inc.
First Nations Environmental Network
Municipalité régionale de Halifax
Compagnie pétrolière impériale Ltée
Kimberly-Clark Nova Scotia
Marathon Canada Ltd
Nova Scotia Agriculture College
Nova Scotia Power Inc.
Renewable Energy Industry Association
Rowan Companies
Shell Canada
Transport 2000 Atlantic
Union of Nova Scotia Municipalities
World Trade and Convention Centre

ATELIERS NATIONAUX DES INTERVENANTS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE YELLOWKNIFE TENU LE 13 JUIN 2002 À L'HÔTEL EXPLORER

1. INTRODUCTION

Dix-huit participants, représentant un éventail de secteurs de l'industrie et d'associations professionnelles, d'ONG environnementales ainsi que la Nation dénée étaient présents à l'atelier de Yellowknife. M. Emery Paquin, directeur du ministère *Environmental Protection, Northwest Territories Resources, Wildlife, and Economic Development,* (protection de l'environnement, ressources, faune et développement économique des Territoires du Nord-Ouest) a ouvert la séance au nom du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. M. Paquin a fait remarquer que les Territoires du Nord-Ouest étaient déjà aux prises avec des augmentations de température et que l'on constatait les impacts climatiques y étant associés. Il a également fait remarquer que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest considérait que le Protocole de Kyoto était le seul plan coordonné à l'échelle mondiale dont le but était de faire face aux changements climatiques et il a, par conséquent, réitéré l'appui du gouvernement des T.N.-O à l'égard de la ratification du Protocole de Kyoto par le gouvernement du Canada.

M. Jim Sparling, du ministère de *Resources, Wildlife and Economic Development* des Territoires du Nord-Ouest et M. Don MacDonald, de Alberta Environment, ont fait des présentations sur les stratégies en matière de changements climatiques à l'étude sur leurs territoires respectifs. Certains participants ont exprimé leur inquiétude à l'égard du plan de l'Alberta puisqu'il ne s'agit pas d'une approche nationale et qu'il n'est pas conçu dans le but de respecter l'objectif de Kyoto.

En réponse aux présentations d'ouverture, les participants au colloque ont demandé aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de préciser leurs plans de consultations auprès du grand public, suggérant qu'il fallait avoir une consultation publique ouverte et plus vaste, et que cette consultation devait se dérouler avec l'objectif de solliciter l'opinion d'un plus vaste échantillon de représentants des nations autochtones des Territoires du Nord-Ouest. Une liste des organisations représentées à ce colloque est jointe au présent rapport.

2. POINTS DE VUE SUR L'ANALYSE

Les participants ont indiqué leur appui à l'approche d'ensemble de l'analyse. Toutefois, ils ont exprimé plusieurs inquiétudes à l'égard des hypothèses et des limites des modèles, dont le fait de ne pas avoir inclus dans l'analyse :

- Les co-avantages connexes, par exemple l'amélioration de la santé publique résultant d'une meilleure qualité de l'air
- L'augmentation du nombre d'emplois dans des secteurs de l'industrie non traditionnels, par exemple l'énergie renouvelable
- Les coûts des impacts des changements climatiques sur l'environnement et l'économie du Nord.

Une suggestion a été apportée à l'effet que la méthode de la capitalisation du coût entier, faisant appel à des indicateurs tel l'Indicateur du progrès général (IPG), serait un complément utile à l'étude existante axée sur le PIB.

Plusieurs participants ont dit que leur confiance à l'égard des résultats analytiques était limitée dans le cas des Territoires du Nord-Ouest et de certains secteurs de l'économie.

2.2 Inquiétudes concernant les hypothèses et résultats

Les participants à l'atelier ont soulevé plusieurs points concernant la façon dont les résultats au niveau territorial seraient modifiés suivant différentes hypothèses :

- Des inquiétudes ont été exprimées à l'effet que l'économie des T.N.-O. devra faire face à des impacts négatifs importants dans le cadre de l'analyse effectuée, mais que l'analyse laisse présager une croissance d'ensemble du PIB positive, grâce à l'hypothèse du recyclage des recettes par le biais de l'impôt sur le revenu des particuliers.
- À plusieurs reprises, des questions concernant l'exactitude des projections des émissions des T.N.-O. ont été soulevées. Les participants s'inquiétaient surtout du fait que l'analyse n'incluait pas les activités éventuelles avant 2012 dans le cadre du projet de gaz naturel de la vallée du MacKenzie et ne faisait pas état adéquatement de la portée des activités en cours et prévues dans le secteur émergent des mines de diamant.
- Des questions ont été posées au sujet des hypothèses concernant la croissance de l'énergie renouvelable dans les T.N.-O., et une opinion a été émise à l'effet que l'énergie éolienne et l'énergie verte ne se développeraient pas sans soutien financier.

On a également fait remarquer que l'analyse fournissait des renseignements limités au sujet du fardeau que l'augmentation des prix de l'électricité imposera sur les particuliers et sur les foyers à faible revenu, ainsi que sur les activités économiques et les investissements dans les Territoires du Nord-Ouest, compte tenu du fait que les prix de l'électricité que doivent payer les résidants et les entreprises des T.N.-O. sont déjà parmi les plus élevés au Canada. On a également fait remarquer ce qui semblait être une incompatibilité entre le prix de l'électricité et celui du carburant diesel.

Des questions concernant la façon dont les hypothèses ont influencé l'analyse nationale plus vaste ont été soulevées :

- Quant à savoir si l'hypothèse voulant que l'objectif de la première période d'engagement (réduction de 6 pour cent) était valide après 2012, étant donné que l'on s'attend à des négociations internationales concernant la deuxième période d'engagement devant s'amorcer en 2005
- Le niveau de confiance à l'égard de l'estimation de « l'écart face au Protocole de Kyoto » de 240 millions de tonnes de réductions que doit respecter le Canada. En particulier, on s'inquiétait au sujet de la croissance continue et importante de l'écart anticipé, et à savoir si les prévisions actuelles tiennent compte avec exactitude de la croissance économique plus importante que prévue en cours actuellement dans les T.N.-O. et partout au Canada.

2.3 Suggestions pour le travail d'analyse qui suivra

Les participants ont apporté plusieurs suggestions en vue du travail d'analyse que devra effectuer le Groupe d'analyse et de modélisation fédéral, provincial et territorial, notamment :

- Une analyse plus détaillée des impacts sur les T.N.-O. et les collectivités, en prenant en considération les augmentations actuelles des prix de l'énergie et de l'électricité dans le Nord. On croyait que ceci contribuerait au processus de prise de décision au niveau territorial
- La prise en considération des co-avantages et de l'analyse des coûts des impacts du climat dans le cadre de scénarios variés
- Des scénarios basés sur des hypothèses différentes relatives aux objectifs de réduction des gaz à effet de serre après 2012
- Une analyse plus détaillée des coûts d'une approche de mesures ciblées, par exemple l'Option 2
- Un scénario accordant la priorité aux mesures intérieures
- Des méthodes alternatives de recyclage des revenus, incorporant l'impôt des sociétés et des particuliers
- Une analyse de sensibilité plus poussée des hypothèses clés.

3. POINTS DE VUE SUR L'APPROCHE D'ENSEMBLE DU DOCUMENT DE TRAVAIL FÉDÉRAL

Plusieurs participants ont indiqué leur appui à une approche par la politique qui prend en considération le caractère à long terme des changements climatiques. On a également indiqué que l'approche devait prendre en considération le calendrier du roulement du capital social dans l'industrie canadienne. Dans le cadre de l'élaboration d'une approche à plus long terme, les participants ont demandé aux gouvernements d'accorder plus d'importance au rôle significatif que jouent les particuliers, les ménages et les collectivités au niveau des changements climatiques, ainsi qu'au rôle éventuel que ceux-ci pourraient assumer dans le cadre de toutes les solutions d'atténuation. À cet effet, certains participants croyaient que le document de travail favorisait des approches visant à gérer le statu quo en termes de consommation d'énergie, et qu'il ne traitait pas suffisamment de la gestion de la demande d'ensemble et de la consommation énergétique. Par conséquent, les participants ont demandé d'autres mesures ciblées à plus grande portée à l'intention non seulement des secteurs industriels déjà cernés, mais également des particuliers, des foyers et des collectivités. Les participants ont reconnu qu'il faudra déployer d'importants efforts pour l'éducation et la sensibilisation du public afin d'atteindre cet objectif. De plus, certains participants étaient d'avis qu'une telle approche de gestion de la demande à long terme devrait privilégier les mesures intérieures par rapport aux mesures internationales, afin que le Canada puisse profiter de tous les co-avantages, et être en bonne position en vue des prochaines périodes d'engagement. On croyait également que l'échéancier pour la prise de décision sur la ratification du Protocole de Kyoto était trop court.

En tenant compte des objectifs de la politique énoncée dans le document de travail, les participants ont fait remarquer qu'il serait possible d'améliorer ce document si les propositions de politique étaient évaluées de façon à déterminer dans quelle mesure elles répondent aux différents objectifs de la politique.

Les participants ont suggéré les améliorations suivantes aux objectifs :

- Reconnaître le besoin de placer le Canada dans une position lui permettant de faire face aux changements climatiques à plus long terme, et non seulement pour la première période d'engagement en vertu du Protocole de Kyoto
- Accorder une préférence marquée aux approches de gestion de la demande
- Inclure le principe de précaution parmi les objectifs de la politique.

Certains participants ont également suggéré que la conception des options de la politique réponde de façon plus complète à l'objectif de politique « le pollueur paie ».

Plusieurs interventions concernant la proposition du Canada relative aux crédits pour les exportations d'énergie propre ont été effectuées, dont :

- Des inquiétudes à l'effet que les exportations d'énergie propre ne réduiraient pas les émissions globales mais qu'elles contribueraient plutôt à la croissance de la consommation énergétique
- Une inquiétude à l'effet que la recherche de crédits d'énergie propre ternit la réputation internationale du Canada, et pourrait miner l'intégrité environnementale du Protocole de Kyoto
- Des inquiétudes à l'effet que la proposition ne tient pas adéquatement compte de l'ensemble des impacts (perturbation des habitats, effets sur la santé humaine et sur l'état des écosystèmes, accidents et urgences, etc.) associés à l'exploration, la production et le transport du gaz naturel.

4. POINTS ADDITIONNELS SUR LE DOCUMENT DE TRAVAIL DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Tout au long de la journée, les participants ont exprimé leur manque de familiarité à l'égard de plusieurs termes utilisés dans le document de travail du gouvernement fédéral et ils ont souligné la complexité des enjeux relatifs aux changements climatiques et aux moyens d'action envisagés pour s'attaquer à ces problèmes. Les participants ont demandé aux gouvernements d'accroître leurs efforts en matière d'éducation du public, et d'accorder une attention particulière à la façon dont les changements climatiques et les approches connexes par la politique peuvent être communiqués clairement aux collectivités du Nord et aux collectivités autochtones. De plus, on a suggéré de mieux informer le public au sujet des conséquences des diverses propositions de politique sur les prix de l'énergie afin d'assurer une rétroaction éclairée quant à la décision du Canada concernant la ratification du Protocole de Kyoto.

Des opinions divergentes ont été émises sur le besoin de ratifier d'abord le Protocole de Kyoto avant de mettre en œuvre un plan détaillé, donnant ainsi à l'industrie et aux consommateurs les indications appropriées, par opposition au besoin de donner aux Canadiens et à l'industrie canadienne beaucoup plus de temps et d'information avant de prendre une décision éclairée

concernant la ratification. Les participants s'inquiétaient des incertitudes face aux prévisions d'émissions et à l'analyse pertinente. Ils ont suggéré que des propositions de gestion du risque mieux définies soient inclues dans le document de travail.

- Autres commentaires :
- À titre de nation riche et développée, de faire preuve de leadership dans le domaine des changements climatiques et de continuer à travailler au sein du cadre existant en vertu des négociations internationales
- La prise en considération des importantes ressources financières et techniques qui seront nécessaires en vue de s'attaquer aux changements climatiques, ainsi que la disponibilité limitée de ces ressources dans les T.N.-O
- La façon dont l'Option 4 incorpore un « facteur de réduction » qui impose un fardeau même sur les installations conçues conformément aux normes des meilleures technologies existantes.

5. POINTS DE VUE SUR LA CONCEPTION DES MOYENS D'ACTION

5.1 Échange de droits d'émission intérieur (EDEI)

Les intervenants avaient certaines inquiétudes au sujet des coûts administratifs et de transaction ainsi que de ceux des structures de conception, de mise en œuvre et d'application d'un système d'échange de droits d'émission intérieur, et au sujet de la façon dont ces coûts seraient répartis entre les administrateurs et l'industrie et ils ont demandé d'obtenir des renseignements additionnels sur ces points. Ils accordaient une grande importance au besoin d'une vérification par une tierce partie afin d'assurer la transparence et les résultats environnementaux escomptés. Sur des questions connexes, on a remis en doute l'habileté et la volonté des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de faire respecter un système d'EDEI. Les participants jugeaient que l'échange de droits d'émissions était un outil complexe et ont exprimé le besoin de renseignements plus complets et de stratégies qui serviraient à expliquer le concept aux collectivités du Nord et aux particuliers.

Autres commentaires au sujet de l'échange de droits d'émission intérieur :

- On a souligné l'importance d'une indication précoce à savoir si le Canada aura recours à un système d'EDEI puisque ceci fournirait à l'industrie une certitude en matière de politique et encouragerait une participation hâtive
- Le besoin de mettre en place, comme première étape, un mécanisme de surveillance des émissions et des exigences de compte rendu
- Des demandes de renseignements additionnels au sujet de l'efficacité des échanges de droits d'émission en vigueur dans d'autres pays, outre le U.S. Acid Rain Program (programme des États-Unis sur les pluies acides). En particulier, les participants ont exprimé certaines inquiétudes à l'effet que des éléments de conception inclus aux options 3 et 4 ne semblent pas avoir été efficaces dans d'autres pays
- Des demandes d'éclaircissement concernant les secteurs et les activités qui auraient droit à certaines compensations en vertu de l'Option 4. On a suggéré d'inclure les régions protégées comme compensation admissible. On a également exprimé le désir d'encourager les compensations qui respectent la biodiversité et de rejeter la plantation comme type admissible d'utilisation des terres

- La confirmation que certaines propositions de système d'échange de droits d'émission ne sont pas compatibles avec le principe selon lequel le pollueur paie
- Des inquiétudes face à l'incertitude en matière d'appartenance des puits et des crédits de d'émissions, surtout en ce qui a trait aux terres autochtones
- Les avantages qui découlent d'un système d'échange de droits d'émission, dont le facteur coût-efficacité et la souplesse ainsi offerte à l'industrie de choisir les options les plus appropriées en vue de respecter les objectifs.

5.2 Mesures ciblées

Les participants ont appuyé dans une large mesure les approches favorisant les mesures ciblées, surtout celles conçues par le Nord et pour cette région. Par conséquent, on a suggéré que la conception et la mise en place des mesures ciblées s'effectuent au palier territorial et provincial, mais que le gouvernement fédéral fournisse les ressources financières et techniques nécessaires. Les participants ont demandé l'adoption des mesures énergétiques et ont souligné le besoin d'éliminer les obstacles existants (financiers et techniques et de conception de programme) qui permettraient aux collectivités éloignées de ne plus dépendre du carburant diesel en offrant des stimulants afin que les collectivités et les services publics investissent dans l'énergie de district et les sources d'énergie renouvelable. On a fait la synthèse de ces propos en soulignant le besoin d'élaborer des approches globales à l'échelle des collectivités en matière de consommation énergétique dans le Nord. Également, compte tenu de l'ancienneté des édifices et de l'infrastructure existantes et des investissements dans ce domaine, les participants ont demandé l'adoption d'autres mesures visant l'infrastructure existante, en plus des mesures proposées pour de nouveaux investissements.

Les participants s'inquiétaient du peu d'attention accordée aux mesures visant les particuliers, les foyers et les collectivités. Le Fonds municipal vert a été cité comme étant un programme efficace, et on a félicité la Fédération canadienne des municipalités (FCM) pour son leadership et pour son appui aux collectivités du Nord. Les participants ont souligné l'importance des efforts en matière d'éducation du public en vue d'encourager un changement de comportement ainsi que celle de l'innovation technologique au niveau de la société dans des délais relativement brefs. À titre d'exemples, on a mentionné les réductions du taux de tabagisme et d'alcool au volant, la popularité des programmes de recyclage « bacs bleus » et l'adoption des ordinateurs personnels et des technologies de communication par Internet. Les participants ont également fait remarquer le coût important qu'il a fallu payer lorsque le changement et l'innovation n'ont pas été adoptés, et le prix à long terme des approches qui semblent renforcer le statu quo.

Les participants ont cerné le besoin de porter une attention plus soutenue et ciblée aux émissions des secteurs du transport au niveau national. En particulier, on s'inquiétait des mesures limitées envisagées en vue de réduire les émissions dans les secteurs du transport routier et aérien. Les participants appuyaient le concept de stimulants et de mesures pour accroître le transport ferroviaire des passagers et des produits.

On a soulevé plusieurs autres points concernant les mesures ciblées, notamment :

- Les participants semblaient douter qu'il soit possible d'atteindre les mesures ciblées envisagées de 104 mt, étant donné, surtout, le manque d'analyse associée au changement de comportement du consommateur

- Le besoin de programmes d'éducation du public plus vastes afin d'informer les consommateurs au sujet des défis que posent les changements climatiques et d'expliquer les augmentations anticipées des prix de l'énergie
- Le besoin de prudence à l'égard de mesures qui exigeraient que les consommateurs endossent des technologies non prouvées. De ce fait, on a reconnu le besoin d'accorder un soutien additionnel aux efforts de recherche et de développement axés principalement sur les stimulants à l'innovation visant l'environnement du Nord et sur l'adaptation à ce dernier des technologies existantes
- Certains participants ont affirmé que les mesures ciblées décrites dans la Stratégie sur les gaz à effet de serre du gouvernement des T.N.-O. ne permettraient même pas aux T.N.-O. de s'approcher d'un objectif du genre de celui de Kyoto. Il faudra donc reconnaître que le gouvernement des T.N.-O. devra faire des choix difficiles et qu'il ne pourra pas, en même temps, atteindre ses objectifs d'accroissement des activités dans le secteur du pétrole et du gaz naturel et faire face aux changementx climatiquex
- On a reconnu que l'industrie était en possession d'idées qui pourraient réduire les émissions, mais qu'elle n'avait pas accès aux stimulants appropriés. Ainsi, en raison des structures de taux en place, la récupération de la chaleur résiduelle des usines de production d'électricité dans les collectivités isolées ne peut pas être envisagée. D'autres ont fait remarquer que les règlements constituent d'excellentes indications et que la ratification du Protocole de Kyoto serait le meilleur stimulant en vue d'inciter l'industrie à prendre les mesures appropriées
- On a fait remarquer la possibilité d'importantes réductions d'émissions en modernisant les bâtiments
- Des inquiétudes ont été soulevées au sujet de la baisse du financement relié au pétrole et au gaz naturel en vertu du programme de recherche et de développement énergétiques (PRDE) au cours des dernières années, et à l'effet que ceci ne donne pas à l'industrie le message voulu.

5.3 Achat de permis de droits d'émissions internationaux

La plupart des participants étaient d'avis qu'il fallait favoriser les mesures intérieures plutôt que l'achat de permis internationaux.

6. RISQUES ASSOCIÉS À LA RATIFICATION OU À LA NON-RATIFICATION DU PROTOCOLE DE KYOTO

6.1 Risques associés à la non-ratification du Protocole de Kyoto :

Plusieurs participants ont reconnu que le fait de ne pas agir immédiatement entraînerait des choix plus limités et poserait un problème encore plus sérieux aux générations futures. On a également reconnu que les impacts et les coûts se faisaient déjà sentir et qu'atténuer dès maintenant les changements climatiques serait beaucoup moins dispendieux que de devoir s'y adapter éventuellement. On a également donné à penser que la ratification du Protocole de Kyoto est une bonne façon d'inciter l'industrie, les Canadiens et la collectivité internationale à mettre en place les mesures nécessaires.

Certains participants ont fait remarquer que la non-ratification du Protocole de Kyoto nuirait non seulement aux changementx climatiquex, mais également à la réputation du Canada sur la scène mondiale et au besoin de coopération internationale face à plusieurs enjeux d'importance pour le

Canada. De plus, on croyait que ce processus international pour faire face aux changementx climatiquex pourrait s'effriter si le Canada ne ratifiait pas le Protocole. Enfin, on a indiqué qu'en ne ratifiant pas le Protocole de Kyoto, le Canada se trouverait à valider les approches des États-Unis et de l'Alberta à l'égard des changements climatiques.

6.2 Risques associés à la ratification du Protocole de Kyoto

Plusieurs inquiétudes concernant les risques associés à la ratification du Protocole de Kyoto par le Canada ont été énoncées, surtout si les États-Unis, le plus important partenaire commercial du Canada, ne ratifient pas le Protocole. On croit que les approches proposées dans le cadre des options présentées dans le document de travail sont trop étroitement liées aux mesures intérieures à court terme et qu'elles ne prennent pas suffisamment en considération le besoin de solutions à long terme, globales et rentables. On a également incité à la prudence puisqu'il se pourrait qu'on ait de beaucoup sous-estimé le prix des crédits de réduction des émissions. Des inquiétudes concernant les incertitudes des estimations de « l'écart de Kyoto » prévues ont de nouveau fait surface. On a souligné le besoin d'élaborer et de communiquer des stratégies d'urgence, d'obligation ainsi que d'autres stratégies de gestion du risque appropriées. Enfin, on a rappelé qu'il ne fallait pas oublier la nature fragile des économies des territoires et les possibilités que les activités reliées à l'exploitation du pétrole et du gaz naturel pourraient offrir afin de remédier au problème de la pauvreté, une question de développement durable tout aussi urgente dans le contexte nordique.

Pour résumer la discussion au sujet des risques associés à la ratification, on a fait remarquer que plusieurs facteurs entrent en compte et que les changements climatiques sont un problème complexe. Par conséquent, les Canadiens ont besoin de plus amples renseignements et de plus de temps afin de mieux comprendre les enjeux, de les situer dans le contexte de leurs compétences locales et d'évaluer les forces et les limites des différentes approches par la politique à l'étude.

LISTE DES PARTICIPANT(E)S À L'ATELIER NATIONAL SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES – YELLOWKNIFE, LE 13 JUIN 2002

Arctic Energy Alliance
BHP Billiton Diamonds
Comité canadien des ressources arctiques
Association canadienne des producteurs pétroliers
Association Canadienne des Pipelines de Ressources Énergétiques
Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada
Climate Action Network
Nation dénée
Mines de diamants
Ecology North
Enbridge
Vallée du Mackenzie
NWT Chamber of Mines
NWT Power Corporation
World Wildlife Federation

ATELIERS NATIONAUX DES INTERVENANTS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE CHARLOTTETOWN TENU LE 14 JUIN 2002 AU HOLIDAY INN EXPRESS

1. INTRODUCTION

Sept participants représentant des groupes de protection de l'environnement, le secteur privé et la Federation of Prince Edward Island Municipalities ont pris part à l'atelier d'une journée, qui a été inauguré par M. Chester Gillan, ministre des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Environnement de l'Île-du-Prince-Édouard. On trouvera en annexe une liste des organismes représentés à l'atelier, qui portait principalement sur des questions de politique (par exemple, l'approche adoptée par le Canada dans le dossier des changements climatiques) et sur les mesures ciblées dans le contexte de la province.

2. POINTS DE VUE SUR L'ANALYSE

Les participants ont soulevé les points suivants en ce qui a trait au travail du Groupe d'analyse et de modélisation (GAM).

- Utilisation d'un indicateur économique limité, en l'occurrence le produit intérieur brut. Selon les participants, un indicateur plus général – par exemple, l'indice de progrès réel (IPR) – permettrait de mieux évaluer les répercussions, surtout si l'on tient compte du fait que l'environnement est au premier plan. Les représentants du GAM ont accueilli favorablement l'idée d'élargir l'analyse afin d'y inclure les répercussions dans la perspective de l'IPR, en soulignant toutefois qu'il pourrait y avoir des contraintes liées à l'information nécessaire pour modéliser des indices d'une telle complexité
- Absence de prise en compte des co-avantages liés aux mesures de lutte contre les changements climatiques (par exemple, air propre et recours accru à la technologie en raison de la hausse des prix de l'énergie). Le GAM a indiqué qu'il avait effectué une analyse des co-avantages dans les évaluations antérieures, mais non dans la ronde de discussions actuelle. Il a ajouté que l'analyse des modélisateurs intégrait des éléments relatifs aux changements technologiques
- Absence de prise en compte des coûts de la non-ratification. Ce point comporte plusieurs aspects. Les participants se sont demandé si, en ne ratifiant pas le Protocole de Kyoto, le Canada était équitable envers les provinces vulnérables, comme l'Île-du-Prince-Édouard, où l'élévation du niveau de la mer aurait de graves répercussions. Le GAM a indiqué que les coûts à long terme de l'adaptation étaient peu connus et qu'il était très difficile de les modéliser. Il lui est donc difficile de tenir compte des hypothèses sur les répercussions auxquelles on échappe. On a néanmoins convenu de l'utilité de poursuivre le travail afin de déterminer le coût des répercussions et des mesures d'adaptation, en tenant compte des répercussions accrues qui découleront probablement de l'inaction. Les participants ont également soulevé la question de l'incidence de la non-ratification sur la compétitivité. Le GAM a souligné que la ratification du Protocole de Kyoto pourrait s'accompagner de nombreuses dépenses au titre des nouvelles technologies, mais que rien n'indiquait que ces technologies seraient mises au point au Canada

Les participants ont par ailleurs demandé des précisions sur les secteurs inclus dans la catégorie « Autres » de l'analyse de la réduction des émissions pour l'Île-du-Prince-Édouard, s'interrogeant notamment sur la raison pour laquelle cette catégorie représente une part importante des réductions possibles. Les membres du GAM ont indiqué que cette part importante était probablement attribuable à la gestion des gaz d'enfouissement et des déchets, deux secteurs faisant partie de la catégorie « Autres ».

3. POINTS DE VUE SUR L'APPROCHE D'ENSEMBLE

Au cours des discussions, les participants ont exprimé leur point de vue sur l'approche du gouvernement fédéral dans le dossier des changements climatiques.

- Quel que soit le secteur, le gouvernement fédéral devrait lever les obstacles (ou les éléments de dissuasion) à l'action concrète, offrir des mesures d'encouragement et utiliser des outils complémentaires de marketing social et d'éducation.

4. POINTS DE VUE SUR LA CONCEPTION DES MOYENS D'ACTION

On a demandé aux participants de donner leur point de vue sur les six objectifs stratégiques sur lesquels repose l'élaboration d'un plan réaliste par le gouvernement fédéral[3]. Bien que les participants n'aient pas établi d'objectifs précis en matière de priorité, d'aucuns s'entendaient pour dire que les six objectifs devaient être équilibrés pour être en mesure de faire accepter le plan du point de vue Échange de droits d'émission intérieur

Les participants n'avaient pas d'opinion tranchée sur l'élaboration d'un système d'échange de droits d'émission intérieur (EDEI); ils ont toutefois voulu obtenir des précisions quant au contenu d'un tel système et ils ont demandé qui serait chargé de le gérer. Des représentants du gouvernement fédéral ont indiqué que l'on accorderait la priorité à la « fongibilité » des crédits, c'est-à-dire la capacité d'échanger des crédits vérifiés entre les divers ordres de gouvernement, et que le gouvernement ne voulait pas créer un système morcelé. Ils ont souligné que selon le système d'EDEI pour les gros émetteurs finaux envisagé dans les options 3 et 4, il est possible qu'aucune entreprise de l'Île-du-Prince-Édouard ne soit visée (selon la définition retenue du terme « gros »). Ainsi, les entreprises de la province ne s'intéresseraient fort probablement qu'à la création de mesures de compensation dans les secteurs non visés.

4.1 Mesures ciblées

Les participants ont amorcé un vaste débat sur les mesures ciblées dans le contexte de l'Île-du-Prince-Édouard. On trouvera ci-après un résumé des commentaires formulés pour chacun des secteurs.

---

[3] Ces six objectifs sont les suivants : 1) atteindre l'objectif du Canada en matière de changements climatiques aux termes du Protocole de Kyoto, la majorité des efforts étant déployés au pays même; 2) aider l'industrie canadienne à réussir sa transition vers une économie à moindre intensité de carbone tout en demeurant compétitive; 3) rechercher un partage équitable des bénéfices et des fardeaux; 4) garantir l'efficacité par rapport aux coûts; 5) appliquer le principe du « pollueur-payeur »; 6) garantir la cohérence avec les autres buts et objectifs en matière de politiques nationales.

Immeubles

Selon les participants, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard serait sans doute un bon vecteur, ou coordonnateur, pour la réalisation à l'échelle locale des programmes portant sur les immeubles fédéraux. En raison de sa petite superficie, la province pourrait également être un endroit idéal pour la tenue de projets pilotes. Les participants ont indiqué que les facteurs économiques ont plus de poids que les facteurs environnementaux lorsqu'il s'agit d'investissements immobiliers. On s'entendait pour dire qu'il faudrait prévoir des mesures d'encouragement adéquates, fondées sur le rendement, pour l'amélioration du rendement énergétique des immeubles. Les participants appuyaient fortement l'adoption de stratégies de marketing social pour sensibiliser davantage la population et encourager la prise de mesures sur le front de l'efficacité énergétique, tant pour les immeubles résidentiels que pour les immeubles commerciaux. Ils ont également établi la nécessité de travailler avec les entrepreneurs en construction pour informer les propriétaires de maisons des coûts et des avantages que présentent, sur le plan du cycle de vie, la modernisation des maisons ou la construction de nouvelles maisons éconergétiques.

Électricité

Les discussions portaient principalement sur l'achat d'électricité à d'autres gouvernements et sur l'utilisation accrue de l'énergie éolienne pour répondre aux besoins énergétiques de l'Île-du-Prince-Édouard.

Les participants se sont dit en faveur d'un meilleur accès (et d'un accès moins onéreux) aux services publics du Québec – par exemple, grâce à une réduction des frais de transit. À l'heure actuelle, l'Île-du-Prince-Édouard n'est pas en mesure de payer le même prix que les États-Unis pour l'électricité offerte par Hydro-Québec – les États-Unis paient environ 10 à 20 p. 100 de plus que le tarif que l'Île-du-Prince-Édouard est en mesure de payer.
En général, les participants ont convenu qu'il faudrait accroître la production d'énergie éolienne dans l'île, soit en aménageant de nouvelles installations ou en élargissant l'infrastructure en place. Les initiatives (mesures ciblées ou EDEI) qui contribueraient à accroître l'approvisionnement de l'Île-du-Prince-Édouard sont accueillies favorablement. Les habitants de l'île semblent fortement en faveur de l'énergie éolienne, comme en témoigne la vente d'électricité « verte » par le parc d'éoliennes de North Cape. À l'achèvement des travaux, l'entreprise a offert aux consommateurs des blocs d'électricité verte à un prix fort. Tous les blocs ont été achetés, ce qui signifie que les habitants de l'île sont disposés à payer le prix fort et que le marché n'est probablement pas encore saturé. On a toutefois fait valoir que les consommateurs ne devraient pas être pénalisés pour avoir pris les mesures qui s'imposent, et qu'il faudrait offrir des incitatifs financiers pour compenser de tels désavantages. On a souligné qu'au prix de 50 $ par tonne de carbone (en vertu d'un système d'EDEI), l'énergie éolienne semble encore plus attrayante du point de vue économique. Certains préconisaient des crédits compensatoires pour l'énergie éolienne. Les participants ont souligné que plusieurs entreprises ont déjà demandé des renseignements sur la possibilité d'acheter des crédits de réduction d'émissions au parc d'éoliennes de North Cape.

Industrie

Les participants ont exprimé leur appui à la prise de mesures par l'industrie dans le but d'aider les petites et moyennes entreprises (PME) de l'Île-du-Prince-Édouard. L'un d'entre eux a décrit un programme du gouvernement du Québec en vertu duquel les PME ont accès à des évaluations environnementales à faible coût, lesquelles permettent de déterminer les secteurs où elles pourraient économiser l'énergie en réduisant leur consommation d'électricité ou en améliorant la gestion des déchets et de l'eau. Une évaluation de la faisabilité de ce programme à l'Île-du-Prince-Édouard a toutefois révélé que les PME locales n'acceptaient pas ou n'étaient pas en mesure de payer les frais initiaux (environ 2 500 $). Les participants ont appuyé les mesures prévoyant un appui financier pour couvrir ces frais et aider au financement des mesures de suivi. Le marketing social constitue à leur avis un élément clé du succès. Ils ont souligné l'importance des mesures d'encouragement afin de stimuler l'intérêt à ce chapitre (par exemple, évaluations préliminaires gratuites permettant d'établir le bien-fondé de projets offrant de bonnes possibilités de récupération).

Municipalités

Les participants ont exprimé les points de vue suivants sur les mesures touchant les municipalités.

Ils appuient fortement la mesure de soutien à la planification des villes. Cette mesure serait très utile pour l'Île-du-Prince-Édouard, particulièrement dans les petites municipalités qui n'ont pas les ressources nécessaires pour établir la planification requise afin de devenir des collectivités éconergétiques produisant peu d'émissions.

Les participants ont également souligné qu'une grande proportion des habitants vivent en région rurale, et que l'aide à la planification est importante dans ce contexte également (c'est-à-dire qu'il ne faudrait pas tenir pour acquis que les mesures porteront automatiquement sur les régions rurales).

À l'heure actuelle, les gaz d'enfouissement ne constituent pas un problème dans la province, puisque l'on considère que les sites actuels sont trop petits pour justifier les projets de captage et de valorisation. Les deux mesures visant les gaz d'enfouissement décrites dans le document de discussion présentent donc peu d'intérêt.

D'un point de vue plus général, les participants ont indiqué qu'en raison de la modeste superficie des municipalités de la province, les administrations municipales auraient sans doute intérêt à collaborer avec le gouvernement provincial dans le cadre des initiatives municipales.

Transports

Avant d'amorcer les discussions sur les mesures touchant le secteur des transports, trois points ont été soulevés : les émissions du secteur des transports représentent environ 40 p. 100 des émissions de gaz à effet de serre de la province; le transport des marchandises à l'Île-du-Prince-Édouard se fait exclusivement par camion (il n'y a pas de chemins de fer); la province ne dispose pas de réseau de transport en commun. On a également souligné qu'il serait difficile pour l'Île-du-Prince-Édouard de prendre certaines mesures en matière de prix sans tenir compte des

provinces voisines (par exemple, si elle établit les coûts d'immatriculation des véhicules en fonction de leur rendement énergétique ou de leur poids, l'immatriculation des véhicules commerciaux pourrait être transférée à d'autres juridictions). La province doit donc se doter d'un plan d'action régional. En tenant compte de ces enjeux, les participants ont exprimé les points de vue suivants :

Dans l'ensemble, ils appuient les mesures susceptibles de favoriser le transport en commun. Les participants sont favorables aux mesures visant à élargir la production d'éthanol et à appuyer la recherche sur l'éthanol provenant des céréales. La province étudie actuellement la possibilité d'aménager une usine de production d'éthanol à grande échelle. Elle pourrait être en mesure de tester la production d'une usine pilote en utilisant les autobus scolaires de la province et son parc de véhicules.

Les participants appuient l'idée d'influencer les décisions d'achat de véhicules en offrant un allégement fiscal pour l'achat de véhicules à faibles émissions (par exemple, les véhicules hybrides et les véhicules E-85) et en imposant des taxes supplémentaires pour les véhicules consommant beaucoup de carburant. Cette mesure de dissuasion devrait à leur avis s'ajouter aux mesures d'encouragement.

Les mesures devraient toucher les émissions provenant de tous les modes de transport, y compris le transport par eau. Les participants ont souligné que les moteurs à deux temps (tondeuses, scies à chaîne, souffleuses à feuilles, etc.) sont très inefficaces et qu'il faudrait s'attaquer aux émissions provenant de ces sources.

Agriculture et foresterie

Les participants ont souligné la nécessité d'adopter des mesures visant à améliorer la gestion des terres à bois privées, des bandes de protection riveraine, des brise-vent, des haies et des zones tampon. Ils ont exprimé un appui similaire aux mesures de gestion des nutriments afin de sensibiliser les gens au moment et à la façon d'épandre les engrais. On a parlé de la nécessité d'établir des plans de gestion des nutriments pour les fermes gérées par des particuliers.

4.2 Achat de permis internationaux d'émission

Les participants sont préoccupés dans une certaine mesure à l'idée que le Canada pourrait perdre les co-avantages des mesures de lutte contre les changements climatiques (par exemple, air propre et percées technologiques) en achetant un grand nombre de crédits d'échange de droits d'émission à d'autres pays. Ils appuyaient généralement l'idée de lier l'achat de crédits internationaux à d'autres objectifs stratégiques en matière de développement international (par exemple, ceux de l'Agence canadienne de développement international – ACDI).

5. THÈMES GÉNÉRAUX

Quatre points d'ordre général se dégagent des discussions.

- L'Île-du-Prince-Édouard est particulièrement vulnérable aux effets des changements climatiques, notamment en ce qui concerne l'élévation du niveau de la mer
- Le gouvernement ne devrait pas s'arrêter uniquement aux coûts liés au Protocole de Kyoto; il devrait également tenir compte des avantages
- Il est important d'évaluer les mesures ciblées de réduction des émissions de gaz à effet de serre en regard d'autres objectifs stratégiques du gouvernement
- L'Île-du-Prince-Édouard pourrait être endroit propice à la mise en œuvre des projets pilotes dans les secteurs ciblés.

LISTE DES PARTICIPANT(E)S À L'ATELIER NATIONAL SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES – CHARLOTTETOWN, LE 14 JUIN 2002

Bedeque Bay Environmental Management Association
Caravane des changements climatiques
Environmental Coalition of Prince Edward Island
Federation of Prince Edward Island Municipalities
Maritime Electric
PEI Energy Systems

ATELIERS NATIONAUX DES INTERVENANTS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE CALGARY TENU LE 14 JUIN 2002 L'HÔTEL DELTA BOW VALLEY

1. INTRODUCTION

L'atelier de Calgary a réuni 58 intervenants provenant de divers secteurs d'activité, d'associations de gens d'affaires, d'ONG á vocation écologique, d'établissements universitaires et d'organismes autochtones. Une liste des organisations représentées à la réunion accompagne ce rapport.

2. POINTS DE VUE SUR L'ANALYSE (GAM)

Les participants ont pris connaissance du travail du Groupe d'analyse et de modélisation (GAM), ont demandé des éclaircissements sur certains détails. Ils ont aussi soulevé des questions au sujet des hypothèses utilisées dans l'analyse, ou mentionné des domaines supplémentaires qui auraient pu faire partie de la modélisation et de l'analyse. Les participants ont aussi souligné certaines implications importantes de l'analyse.

Un certain nombre de questions ont été soulevées quant au degré de confiance à accorder aux résultats qui ont mené à l'accord général sur le fait que l'analyse devrait être considérée comme étant indicative et directive plutôt qu'une détermination de ce qui pourrait arriver selon les différentes politiques.

Un certain nombre de participants ont exprimé leur inquiétude sur le fait que l'analyse ne permettait pas de cerner les implications des cas sur l'accès aux capitaux internationaux et aux pertes d'investissements au Canada résultant des baisses possibles des cotes de crédit attribuables à l'augmentation des cots de production et aux risques accrus. On a aussi noté un point de vue largement partagé quant au fait que la modélisation macro-économique, même si elle peut être utile pour donner une idée générale des impacts, ne fournit pas suffisamment d'information sur les impacts dans des provinces, des industries et des usines spécifiques, et qu'elle sous-estime les coûts reliés à l'atteinte des objectifs du protocole de Kyoto. Certains participants sont même allés plus loin et ont remis en question la validité des résultats dans plusieurs secteurs en soulignant que ceux-ci ne correspondaient pas à ceux d'autres études menées par ces industries. On a plus particulièrement souligné que les modèles ne permettaient pas de reproduire les aspects pour et contre dans les décisions d'investissement dans des projets d'envergure ou le développement des régions éloignées (c.-à-d. les modèles sont fondés sur des réactions progressives plutôt que sur les frais variables par paliers.) On a fortement recommandé qu'il y ait davantage de consultations auprès de l'industrie sur les hypothèses et les résultats de la modélisation, et qu'il y ait des analyses plus détaillées des impacts par secteur.

Par contre, certains participants ont souligné que l'analyse pouvait surestimer les impacts et les coûts. Quelques-uns ont fait remarquer qu'il était peu probable que l'analyse tenait compte des gains potentiels issus des nouvelles technologies et des innovations, principalement les technologies révolutionnaires. Ils ont aussi noté que l'analyse ne tenait pas compte des co-avantages reliés à la santé ni des coûts reliés aux catastrophes naturelles comme la sécheresse.

On a aussi fait remarquer que, par le passé, les coûts reliés au respect des nouvelles normes environnementales ont souvent été inférieurs à ce qui était prévu.

On a remis en question la pertinence du scénario de Maintien du statu quo (MST) utilisé pour fins de comparaison. On a particulièrement souligné que l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto (qui est probable mais qui ne fait pas partie du scénario de référence) créerait un contexte défavorable pour les exportations canadiennes dans certains pays si le Canada refusait de le ratifier. D'autres ont fait remarquer que le scénario de MST entraînerait aussi des coûts importants sur le plan des impacts et de l'adaptation, ainsi que la perte d'occasions d'affaires et de co-avantages en matière de santé et d'écologie.

Pour plusieurs participants, il est clair que les implications pour le secteur industriel de l'Alberta représentent un fardeau déraisonnable. On a aussi exprimé l'opinion selon laquelle des analyses supplémentaires sont nécessaires pour étudier les impacts et le fardeau pour les collectivités rurales, éloignées et autochtones.

Quelques participants ont souligné la nécessité d'étendre l'analyse des impacts au-delà de 2012. Cela comprend certaines questions sur la pertinence des hypothèses au-delà de 2012 (p.ex. maintien de la réduction cible de 6%) et les implications pour les provinces, les secteurs industriels et les foyers.

3. POINTS DE VUE SUR L'APPROCHE GÉNÉRALE

Discussion sur l'approche générale suivie de présentation sur le document de travail du gouvernement fédéral et le programme de l'Alberta.

La plupart des participants sont d'accord sur la nécessité de réagir face aux changements climatiques, mais ils ne s'entendent pas du tout quant à savoir si cette action doit se faire dans le cadre du protocole de Kyoto.

Compte tenu de la perception selon laquelle les options proposées représentent un fardeau déraisonnable pour les industries albertaines, plusieurs participants ont manifesté le désir d'avoir plus de renseignements sur la façon dont le gouvernement fédéral pourrait tenir compte de ces impacts dans le cadre de son programme. On a proposé comme moyens d'alléger ce fardeau des mesures temporaires de remplacement du capital et des mesures ciblées (MC).

Des points de vue nettement opposés ont été exprimés quant à l'approche du gouvernement fédéral et à la ratification du protocole de Kyoto :

- Certains participants appuyaient la ratification à titre de première étape vers des réductions plus importantes dans la deuxième période de l'engagement
- Certains appuyaient l'atteinte des objectifs du protocole de Kyoto mais avaient des réserves quant à la sortie des capitaux et des technologies reliée à l'achat des permis internationaux qui pourrait être nécessaire pour atteindre cet objectif
- D'autres considéraient irréalisable de poser des gestes d'ici 2012 et préféraient un échéancier prolongé (p.ex. 2020) pour permettre une approche plus réaliste en matière de rotation du capital.

Les points de vue étaient aussi partagés sur le programme de l'Alberta :

- Certains participants considéraient ce programme comme une solution de rechange plus réaliste et atteignable permettant de s'occuper du problème des changements climatiques tout en tenant compte de la nécessité pour l'économie canadienne de s'ajuster avec le temps, par comparaison aux exigences « artificielles » et imposées du protocole de Kyoto
- D'autres considéraient le programme albertain comme un programme « non-partant » en soulignant le fait que l'Alberta a à la fois une responsabilité (en tant que l'un des principaux émetteurs) et les moyens (en tant que l'une des provinces les plus riches) de réduire ses émissions. Ces participants dénonçaient aussi le fait que ce programme insiste trop sur les mesures volontaires et mènerait finalement à une augmentation globale des émissions.

On a aussi constaté que les options présentées par le gouvernement fédéral et le programme albertain avaient plusieurs éléments en commun et qu'il vaudrait la peine de réaliser des progrès sur ces points d'entente (p.ex. efficacité énergétique, développement de nouvelles technologies et conservation). On a constaté un appui de l'opinion selon laquelle toute approche devrait mettre l'accent sur le soutien à la R. et D., aux incitatifs pour le développement des énergies renouvelables et aux mesures visant □ changer le comportement des consommateurs.

Bien que ce soit pour des raisons différentes, on a aussi remarqué une grande préférence de la plupart des participants pour une approche d'abord fondée sur des actions au pays. La plupart des intervenants ont exprimé leurs inquiétudes quant au maintien au Canada des capitaux d'investissement et des co-avantages. D'autres souhaitaient que le Canada amorce des changements à long terme dans les habitudes de consommation d'énergie.

Certains ont laissé entendre que le programme du Canada devait être élaboré dans le contexte d'un marché nord-américain intégré et que son approche devrait être compatible avec l'approche américaine. Selon un autre point de vue, il existe des occasions d'affaires ailleurs qu'aux États-Unis, par exemple en Europe et dans les pays en voie de développement, qui pourraient être menacées si le Canada refusait de ratifier le protocole de Kyoto.

On a relevé les commentaires spécifiques suivants :

- On ignore exactement pourquoi l'Option 4 serait moins coûteuse que les autres ;
- le programme albertain transfert aux autres de façon inappropriée la responsabilité des émissions en amont
- Il y a encore des chercheurs qui réfutent le point de vue du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)
- L'élimination des subventions pour les combustibles fossiles et les sables bitumineux en particulier était une part essentielle de la solution, mais elle est contrée par l'opinion selon laquelle l'industrie paye des royautés élevées
- Le Canada envisage de recourir à la clause de pénalité du protocole de Kyoto en travaillant à l'élaboration d'un échéancier plus long pour l'atteinte de la réduction ciblée de 6%
- Il faut tenir compte de l'incertitude quant à l'obtention des crédits pour les exportations d'énergie propre

4. OPINIONS SUR LA CONCEPTION DES OUTILS D'INTERVENTION

La discussion sur les outils d'intervention a eu lieu dans un contexte d'intégration à la fois du document de travail du gouvernement fédéral et du programme albertain.

4.1 Les mesures ciblées

On a exprimé l'opinion qu'aucune combinaison de mesures ciblées (MC) ne pourrait raisonnablement mener au taux de réduction visé dans le secteur de l'électricité qui est à l'origine d'un pourcentage élevé des émissions actuelles. On croit que l'on demande à ce secteur de supporter un fardeau déraisonnable, principalement en raison du fait que la majeure partie des réductions d'émissions proviendrait des centrales thermiques en Alberta et dans quelques autres juridictions.

Il s'est dégagé l'opinion générale selon laquelle, dans l'élaboration des MC, les gouvernements devraient se concentrer sur la définition des cibles ou des cadres de réduction, puis offrir des incitatifs appropriés, et laisser à l'industrie le choix des actions à poser. Plusieurs participants appuient le recours à des engagements volontaires pour autant qu'ils s'accompagnent d'objectifs spécifiques. Un certain nombre de participants s'entendent aussi sur la nécessité de balises réglementaires pour ces engagements. On a donné comme exemple de cadre efficace la *Clean Air Strategic Alliance*, et principalement son travail en matière de torchage, même si certains ont souligné le fait que le temps nécessaire aux négociations et à la mise en oeuvre pourrait ne pas permettre une démarche similaire dans le cas des réductions requises dans les émissions de GES.

On a proposé de spécifier l'usage des meilleures techniques commerciales existantes (MTCE), mais on a aussi soulevé le problème de la responsabilité de leur définition (c.-à-d. un processus de longue haleine pour les gouvernements) et de leur mise en application (p.ex. technologie coûteuse utilisée dans quelques usines). On a aussi exprimé l'opinion selon laquelle un resserrement des normes sur l'économie de carburant pour les voitures et les camions (CAFE) conjugué à certaines initiatives dans quelques états américains constituerait une mesure efficace.

On a proposé plusieurs mesures fiscales, notamment des crédits d'impôt pour l'amélioration du traitement de la dévaluation et des règles de déductibilité. On a proposé ce qui suit :

- La DPA de classe 43.1 devrait être admissible pour les transits vers les investisseurs
- La DPA de classe, éliminée en 1999, pourrait être appliquée pour soutenir les investissements dans les énergies renouvelables
- Les investissements dans les énergies renouvelables devraient bénéficier d'un taux de DPA de 100%
- Les frais de transit et de transport ferroviaire devraient être déductibles d'impôts
- L'adoption des technologies désirables pourrait être encouragée par l'application d'une baisse de tarif indépendante du revenu et fondée sur le rendement.

On a exprimé des opinions divergentes quant à savoir si le traitement fiscal actuel offrait ou non l'égalité des chances (p.ex. énergies renouvelables c. sables bitumineux ou transport ferroviaire c. camionnage). Un des participants a souligné que le gouvernement fédéral avait déjà plusieurs mesures incitatives que les provinces devraient imiter (p.ex. FEREEC, PIEMG, etc.). L'opinion selon laquelle il faudrait une certaine forme de mesures transitoires pour aider à compenser

différents secteurs de l'industrie pour les droits d'actifs en capitaux délaissés était largement partagée.

On a souligné l'importance de l'information du public sur le rendement, et que les incitatifs, et peut-être aussi les règlements, devraient appuyer la mesure et la vérification des émissions de GEF.

On a souligné que la technologie pourrait être appuyée par des subventions en ce qui a trait aux essais pilotes, ou par des incitatifs pour les clients. On a aussi souligné l'utilité de la démarche américaine qui consiste à faire les paiements seulement après l'installation de la technologie.

On a remarqué que la facture totale de tous les incitatifs fiscaux et des subventions pourrait être importante et que cela aurait des répercussions sur l'équilibre fiscal du gouvernement. Un autre participant a proposé l'adaptation de programmes de financement existants (p.ex. le programme des infrastructures) pour qu'ils servent à soutenir les efforts de réduction des émissions de GEF.

On a constaté un appui partagé pour les MC au palier municipal, notamment en ce qui a trait au transport en commun, à l'efficacité énergétique des collectivités et à la conception des collectivités, tout en mettant l'accent sur la participation des citoyens.

4.2 Échange de droits d'émission intérieur (EDEI)

On a exprimé l'opinion selon laquelle toutes les options d'EDEI vont bien au-delà de ce que peut atteindre l'industrie et que, dans une certaine mesure, toutes les options représentent une taxe que l'on ne peut faire payer aux clients sur les marchés internationaux. On a particulièrement soulevé l'inquiétude sur le fait que les EDEI feraient porter à l'industrie le fardeau de l'achat de permis internationaux. On a aussi souligné que les EDEI auraient pour effet de transférer la responsabilité de la réduction des émissions aux secteurs industriels forcés d'accepter un prix. On a souligné le rôle potentiel d'un prix plafond pour atténuer les coûts pour l'industrie.

Les participants ont mis l'accent sur la nécessité de se concentrer d'abord sur la définition d'objectifs raisonnables et atteignables pour les différents secteurs de l'industrie, plutôt que sur la mécanique de l'élaboration des EDEI.

Les opinions sur les options de conception des EDEI comprenaient :

- Certains préfèrent l'Option 1 (aussi large que possible) comme appui au principe du pollueur payeur, mais d'autres s'y opposent car ils la considèrent comme une taxe sur les combustibles fossiles
- L'industrie a exprimé une convergence d'opinions selon lesquelles une approche fondée sur l'efficacité et l'intensité des émissions serait praticable (sur la base de l'Option 4). Cependant, on a aussi soulevé des questions sur la façon de définir les facteurs d'émission et des inquiétudes quant au fait que le facteur de réduction de l'Option 4 ne constitue simplement qu'une taxe
- On a exprimé des opinions divergentes quant à l'opportunité des compensations et on a reconnu que, si on y avait recours, les crédits devraient aller aux propriétaires de terres des secteurs agricole et forestier et aux collectivités autochtones

- On a souligné l'importance d'accorder des remises ou des crédits pour la production d'électricité sans émission
- On a exprimé des inquiétudes sur le fait que le secteur des transports, et les chauffeurs en particulier, s'en tirent trop facilement
- On a souligné l'importance de bien effectuer le traitement détaillé de la co-génération du secteur chimique dans l'élaboration de différentes options afin de le rendre viable pour l'industrie.

On a exprimé différents opinions sur la mise en oeuvre, de l'insistance sur la nécessité de mettre en application un système obligatoire au plus tard en 2005 à l'opinion selon laquelle une stratégie de transition est nécessaire pour permettre au gouvernement et à l'industrie d'apprendre ensemble sur les responsabilités avant l'établissement d'une réglementation finale pour les EDEI. La plupart ont souligné la nécessité de travailler et de consulter davantage sur des éléments de conceptions spécifiques avant de prendre une décision.

4.3 Achat de droits d'émissions internationaux

On a constaté une opposition générale aux achats internationaux et une préférence pour les investissements en technologie et innovation au Canada. Les inquiétudes soulevées avaient trait :

- Aux transferts internationaux de la richesse
- Aux achats « d'air chaud » 'hot air' qui n'entraîneront pas de réduction globale des émissions
- À l'inefficacité et la non-fiabilité de l'industrie énergétique russe qui constitue une cible pour les achats.

On a aussi exprimé l'opinion selon laquelle si le Canada décide de définir un objectif poussé atteignable sur le plan intérieur, il est nécessaire de prolonger le calendrier des réductions, et la nécessité des achats internationaux s'en trouve amoindrie sinon annulée. Cependant, on reconnaît aussi que l'achat de droits d'émissions internationaux joue un rôle plus central dans le contexte du protocole de Kyoto.

Les participants ont fait remarquer que les investissements dans les pays en voie de développement par le biais des mécanismes de développement propre (MDP) pouvaient constituer des possibilités là où les projets sont économiquement viables, mais ils ont exprimé des inquiétudes sur les points suivants :

- Les frais de transactions et la complexité des MDP
- La propriété des crédits.

5. MÉLANGE DES MÉCANISMES D'INTERVENTION

Des opinions très divergentes ont été exprimées quant au mélange des mécanismes d'intervention.

Les participants qui appuient la ratification du protocole de Kyoto expriment une tendance en faveur d'une combinaison d'EDEI et de MC, mais rejettent l'usage de crédits pour les exportations d'énergie propre. On a proposé une variante de l'Option 3 prévoyant le recours à

des compensations et des MC pour alléger le fardeau sur les plans sectoriel et régional.

Les participants opposés à la ratification du protocole de Kyoto ont suggéré l'adoption de normes équivalentes qui permettraient la croissance économique.

On a aussi rappelé que le mélange approprié devrait comprendre des mesures de transition pour alléger le fardeau social et économique des collectivités rurales, éloignées et autochtones.

6. RISQUES DE LA RATIFICATION ET DE LA NON-RATIFICATION

On a exprimé l'opinion selon laquelle on mettait trop l'accent sur les risques de la ratification et que, compte tenu de l'appui actuel de la population canadienne, les risques que pose la ratification sur le plan politique sont minimes. Il a aussi été suggéré que la ratification devrait se faire maintenant, et que les ajustements de politiques pourraient se faire au fur et à mesure. On a aussi exprimé l'opinion selon laquelle la non-ratification du protocole de Kyoto pourrait avoir un effet sur la réputation du Canada sur le plan international et se traduirait par la perte d'occasions d'affaires. Mais surtout, on avait le sentiment qu'il y avait des risques sérieux pour l'environnement au Canada et dans les pays en voie de développement qui sont vulnérables. Selon un autre point de vue, le protocole de Kyoto comporte des lacunes, mais il faut un cadre international pour avancer ; la ratification est donc essentielle pour que les entreprises aient accès aux mécanismes MDP/AC et conquièrent de nouveaux marchés pour les technologies canadiennes.

Un certain nombre de participants avaient le sentiment que les risques de la ratification étaient trop importants pour l'industrie et l'économie canadienne. Les participants ont souligné les risques associés à « l'écart de Kyoto » et à d'autres hypothèses. On a aussi laissé entendre que l'appui de la population envers le protocole de Kyoto est fondé sur une mauvaise compréhension des impacts et que le public n'est pas prêt en payer le prix. On a aussi exprimé l'opinion selon laquelle il est nécessaire de procéder à des analyses plus poussées pour améliorer la compréhension et la confiance avant de prendre une décision.

On a aussi exprimé l'opinion selon laquelle les tensions dans les relations fédérales-provinciales constituent aussi un risque. On a pressé les gouvernements fédéral et provinciaux de trouver un terrain d'entente.

On a généralement admis que, peu importe l'approche adoptée, les changements climatiques se produiront, et qu'il est nécessaire de travailler à l'élaboration de mesures d'adaptation.

LISTE DES PARTICIPANT(E)S À L'ATELIER NATIONAL SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES – CALGARY, LE 14 JUIN 2002

Arthur Patterson
Agrium Inc.
Alberta Chamber of Resources
Alberta Forest Products
Alberta Motor Association
Alberta Treaty Health Authority
Alberta Woodlot Association
ATCO Gas
ATCO Power
Beaver Drilling
Benign Energy Canada Inc.
Calpine Canada
Association canadienne des producteurs pétroliers
Coalition canadienne pour les énergies propres
Association canadienne des Pipelines de Ressources Énergétiques
Fabricants et exportateurs canadiens
Canadian Natural Resources Limited
Association Nucléaire Canadienne
CP Rail
Institut canadien des produits pétroliers
CERI
Ville de Calgary
Ville d'Edmonton
Climate Action Network
Climate Change Central
L'Association charbonni□re canadienne
Confédération du traité des six Premi□res nations
Fondation David Suzuki
Dow Chemical
EnCana Corporation
Environmental Services Association of Alberta
EPCOR
Fording Coal
FIRSST Incorporated Investment Banking
GEMCo
Green Alternatives Institute of Alberta
Lafarge Canada Inc
Landstewardship Centre of Canada
Mariah Energy
McLeod Institute
Metis Settlements General Council
Northern Cross

Nova Chemicals
Pembina Institute for Appropriate Development
Petro-Canada
Petroleum Services Association of Canada
Petroleum Technology Alliance Canada
Prairie Acid Rain Coalition
Public Education and Outreach Hub of Alberta
Suncor Energy Inc
Sierra Club, chapitre des Prairies
Sierra Club, représentant de la jeunesse
Suncurrent Industries
TransAlta Corporation
Traité des 8 Premières nations de l'Alberta
Université de Calgary, Programme de communication des risques et des politiques publiques
West Yellowhead Community Futures Development Corporation
Wild Rose Agriculture Products

ATELIERS NATIONAUX DES INTERVENANTS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE FREDERICTON TENU LE 17 JUIN 2002 AU SHERATON FREDERICTON

1. INTRODUCTION

Trente participants ont pris part à l'atelier de Fredericton, représentant plusieurs secteurs industriels et des affaires, les services publics, les organisations environnementales et de santé, les municipalités, les universités et les Premières nations. Une liste des organisations représentées est jointe au présent rapport.

2. POINTS DE VUE SUR L'ANALYSE

Besoin d'une plus grande spécificité régionale et de prendre en considération la concurrence

Plusieurs participants ont fait remarquer qu'on ne s'était pas suffisamment arrêté aux réalités économiques du Nouveau-Brunswick (N.-B.) :

- Le N.-B. importe des combustibles fossiles et exporte de l'électricité. Le fait de devoir payer pour les émissions associées à la combustion augmentera les coûts de l'électricité et aura un impact sur la capacité concurrentielle de l'électricité du N.-B. aux États-Unis
- Le N.-B. possède des industries à forte consommation d'énergie, axées sur l'exportation. (L'industrie des pâtes et papiers, qui est un important employeur provincial, en est un exemple clé.) L'augmentation des coûts énergétiques rendra les produits de ces industries moins concurrentiels
- L'accès au gaz naturel est très limité, ce qui limite les possibilités de remplacement des combustibles en vue de réduire les émissions.

Besoin d'une analyse plus vaste

Certains participants croyaient qu'il fallait tenter de comparer les effets à d'autres mesures de bien-être ou de progrès, tel l'Indicateur de progrès réel (IPR). On a également fait remarquer que la modélisation ne tient pas compte des impacts évités et des co-avantages (par ex., l'air plus propre), et également, que l'incitation à l'innovation et les possibilités commerciales y étant reliées sont probablement sous-estimées.

Les questions et les points de vue additionnels suivants ont été apportés :

- La préoccupation à l'effet que la modélisation ne semble pas tenir compte des réalités du roulement du capital social (en partie parce qu'il est dicté par les délais prescrits par le Protocole de Kyoto).
- Une question à savoir si la modélisation devait tenir compte du fait que plusieurs réductions d'émissions exigées résulteront vraisemblablement des plans municipaux et provinciaux.
- Une question afin de déterminer si les coûts administratifs et de transaction découlant de la mise en oeuvre d'un système d'échange de droits d'émissions (et les différences de coûts entre une approche en amont et l'approche des importants émetteurs finaux) sont pris en considération.

- Une suggestion à l'effet qu'il serait préférable d'avoir une modélisation des mesures ciblées plus exhaustive ou détaillée.

Questions concernant les résultats

Certains étaient d'avis que les impacts négatifs sur les principaux consommateurs d'électricité du secteur industriel (par exemple, le papier et les produits connexes) ne sont pas pleinement pris en considération dans ce modèle. L'électricité représente environ 20 % à 25 % du coût des pâtes et papiers thermomécaniques, et le modèle indique clairement que le prix de l'électricité sera significativement plus élevé dans le cadre des scénarios de 10 $ et de 50 $ pour le prix du carbone. Une telle augmentation des coûts de production aura inévitablement un certain impact sur les ventes, et plus particulièrement sur les exportations. Une question d'ordre plus général a été soulevée concernant la probabilité d'une hausse du Produit intérieur brut (PIB), malgré l'augmentation des prix de l'énergie, en vertu de l'option 1. Des participants ont exprimé des doutes quant au potentiel que présentait le recyclage des recettes par le biais de l'impôt sur le revenu des contribuables en vue de remédier à l'impact des coûts énergétiques plus élevés sur les affaires et l'emploi.

Ainsi, certains participants croyaient que les impacts négatifs des cas sont sous-estimés. On a également mentionné que si les résultats de plusieurs scénarios indiquent un impact négligeable ou même positif sur le PIB, on ne mentionne pas la réalité inverse d'une augmentation probable de l'Indice des prix à la consommation (IPC).

3. POINTS DE VUE SUR L'APPROCHE D'ENSEMBLE DU DOCUMENT DE DISCUSSION FÉDÉRAL

Les points de vue sur l'approche d'ensemble ont été exprimés suite à aux présentations du Document de discussion du gouvernement fédéral et du Plan de l'Alberta, Bien que tous les participants s'entendaient pour dire qu'il fallait s'attaquer aux changementx climatiquex, les opinions divergeaient sur la façon de s'y prendre. Ainsi, plusieurs participants étaient fermement en faveur de la ratification du Protocole de Kyoto, alors que d'autres endossaient avec autant de ferveur une approche alternative « conçue au Canada ». (On a également fait remarquer que la Chambre de Commerce de l'Atlantique a convenu à l'unanimité de demander au gouvernement fédéral de ne pas ratifier le Protocole de Kyoto). L'opposition à la ratification reposait essentiellement sur des inquiétudes quant à la question de concurrence, puisque le plus important partenaire commercial du Canada (et du N.-B.) ne ratifiera pas le Protocole, et, à plus grande échelle, que le Canada deviendrait le seul pays en Amérique à être tenu de respecter le Protocole de Kyoto. On a donné à penser que le résultat obtenu sera tout simplement le déplacement des investissements et des émissions aux États-Unis et dans les autres pays non signataires (ou dans les pays signataires sans objectif).

En se basant sur la discussion du GAM, certains ont fait part de leur sérieuse inquiétude au sujet de la partialité du système au détriment des exportations de l'électricité par rapport aux exportations de combustibles fossiles. Le fait que les émissions provenant de la production d'électricité soient imputées aux producteurs d'électricité même si l'électricité est exportée, alors que les émissions de la combustion du gaz naturel exporté ne sont pas imputées aux producteurs de celui-ci, impose une pénalité relative sur les exportations d'électricité. Cette partialité serait exacerbée si on adoptait le système de crédits d'exportation pour l'énergie plus propre, puisque

ces crédits ne seraient disponibles que pour les exportations de gaz naturel, et non pour la production au gaz naturel d'électricité destinée à l'exportation.

Certains ont laissé entendre que le débat ne devrait pas porter uniquement sur la façon de respecter l'objectif de Kyoto, mais plutôt sur la façon de répondre au besoin de réductions des GES, et que, dans ce contexte, une option « conçue au Canada » tenant compte des réalités du commerce en Amérique du Nord soit élaborée aux fins de discussion. On a également appuyé la façon dont le Plan de l'Alberta prévoit des délais d'exécution réalistes de roulement du capital social.

D'autre part, plusieurs participants se sont dits fortement en faveur de la ratification du Protocole de Kyoto. Ils ont fait remarquer que les enfants et les jeunes d'aujourd'hui devront vivre dans un monde influencé par les décisions qui seront prises à ce sujet, et que leur avenir était sérieusement compromis.

Plusieurs participants ont indiqué qu'il fallait avoir une perspective à plus long terme, et ont fait remarquer que le Protocole de Kyoto ne représente qu'un faible pourcentage des réductions qui seront nécessaires éventuellement. Il se pourrait qu'en accordant une trop grande importance aux engagements et aux délais d'exécution du Protocole de Kyoto, des décisions inadéquates en matière d'investissements soient prises, et que ceci rende les prochaines étapes essentielles encore plus difficiles que. Il faut donc avoir des approches par la politique et une modélisation qui tiennent compte de la situation à plus long terme.

Dans la même veine, on a laissé entendre qu'il existait une tendance inappropriée à faire en sorte que les industries à fortes émissions de GES soient les tampons des impacts des engagements de Kyoto. Les participants étaient d'avis que ceci était susceptible d'aller à l'encontre du but recherché à plus long terme puisque le développement durable exigera une dépendance graduellement moins importante sur ces industries, et qu'il est donc préférable de donner des indications claires à cet effet plus tôt que trop tard.
On s'est dit déçu que les contributions des Autochtones n'aient fait l'objet que d'un seul court paragraphe dans le document de travail, et on a mentionné que cela ne rendait pas justice à la contribution éventuelle des Premières nations. Les aînés autochtones ont des points de vue importants sur la question, et peuvent exercer une grande influence positive.

4. POINTS DE VUE SUR LA CONCEPTION DES MOYENS D'ACTION

4.1 Mesures ciblées

Dans l'ensemble, les participants appuyaient fortement le recours à des mesures ciblées, non seulement pour faire face aux changements climatiques mais également afin de conserver les investissements et les avantages au Canada, et de contrer certains des impacts sur la concurrence. Quelques participants ont fait allusion à l'importance des autres co-avantages.

Un participant était heureux de constater que la liste des mesures de l'Annexe II du document de travail représente une couverture sectorielle relativement exhaustive, et a suggéré que l'avenir du Canada repose sur une stratégie qui appuie et encourage l'innovation. On a souligné l'importance des possibilités de sonder le marché afin de stimuler les réductions d'émissions. On a également recommandé que le gouvernement fédéral se concentre sur des mesures d'action

visant à faciliter et à valoriser les initiatives des gouvernements municipaux et provinciaux. On a souligné le besoin de présenter des choix pour modifier les styles de vie et les habitudes de consommation à plus long terme.

Autre point d'ordre général, on a fait remarquer que l'accroissement du niveau de disponibilité du gaz naturel au N.-B. augmenterait les possibilités dans plusieurs secteurs, tout en contribuant à la réduction des émissions. Dans ce contexte, on a suggéré de mettre en place des mesures pour appuyer l'infrastructure et le développement du marché du gaz naturel, et plus précisément, promouvoir la transmission d'est en ouest.

Les participants ont examiné le dossier des mesures présentées à l'Annexe II du document de discussion du gouvernement fédéral, dans une perspective axée sur la pertinence dans le contexte du N.-B. :

Électricité

Les participants ont donné leur appui aux stimulants pour les énergies renouvelables. L'éthanol et l'énergie éolienne sont particulièrement important dans le contexte du N.-B.[4] L'accès à l'électricité produite dans le cadre du projet hydroélectrique des chutes Churchill (par le biais d'un corridor de transmission nord-sud) figurait également au nombre des priorités.

On a suggéré que l'approche par des ententes, proposée par l'AEC, soit prise en considération, y compris le besoin de normes et de normes de rendement des émissions pour le dossier national des énergies renouvelables (normes adoptées graduellement afin de tenir compte du roulement du capital social).

Enfin, on a fait remarquer qu'il existe au N.-B. des usines de production d'électricité alimentées au charbon, et que, par conséquent, la province s'intéresse à l'état des recherches et des projets pilotes dans le domaine de la gazéification du charbon et du « charbon propre ».

Édifices

Certains voulaient que l'on continue à s'appuyer sur des approches volontaires dans le secteur résidentiel, et que l'on augmente les efforts de promotion à l'intention des acheteurs de maison afin d'accroître la demande pour les maisons efficientes. On a fait remarquer que bien qu'il y ait peu de maisons certifiées R-2000, l'adoption de cette approche pour d'autres logements est phénoménale. On a également fait remarquer que le Canada Atlantique, le N.-B. en particulier, a été le chef de file au pays en général dans le secteur des logements R-2000 et de l'aménagement de logements efficaces au plan énergétique, en partie en raison de l'appui des services publics

---

[4] Lors du colloque, un engagement a été pris à l'effet d'apporter des renseignements au sujet des hypotheses sur lesquelles est basée l'estimation de 13 mt de réductions de GES grâce aux mesures reliées aux sources d'énergie renouvelable dans le domaine de l'électricité. Les réductions découleraient d'un accroissement important de l'appui existant. Le stimulant à la production d'énergie éolienne serait prolongé afin d'accroître les MW de capacité. Les autres sources émergentes (soit la biomasse, les technologies hydroélectriques novatrices telles les centrales hydrauliques de chute ultra basse) seraient admissibles à ce stimulant. Le programme d'aiguillons du marché du Plan d'action 2000 serait également élargi au-delà du secteur résidentiel afin d'inclure les marchés commerciaux et industriels. Enfin, un programme réduit qui piloterait la distribution d'électricité (par exemple, photovoltaïques sur les édifices) dans différentes situations de marché.

provinciaux. Toutefois, une approche par les règlements à des logements R-2000 est susceptible de présenter des obstacles significatifs au niveau de la mise en application (par exemple, en ce qui a trait aux exigences de conception des systèmes de chauffage et à la possibilité d'impliquer les entrepreneurs en construction mécanique). On a également suggéré un allégement fiscal afin de récompenser des choix plus judicieux de la part des consommateurs, et l'on a fait remarquer que le secteur résidentiel en est un où ces mesures sont importantes.

D'un point de vue commercial, on a fait remarquer que plusieurs initiatives seront mises de l'avant simplement parce que l'argent est disponible. Toutefois, des changements plus importants, reliés au matériel principal, devront avoir lieu dans le contexte des délais de 10 à 20 ans de rotation des capitaux. On a laissé entendre que des règlements améliorés pourraient jouer un rôle plus important; mais il est capital de faire progresser l'infrastructure (p. ex. l'infrastructure du gaz naturel).

4.2 Industrie

Les déductions pour amortissement et les réductions d'impôt pourraient aider à encourager un roulement plus rapide du capital social.

Municipalités

Quelques participants ont fait remarquer que les municipalités occupaient une place de choix pour communiquer le message et se charger des programmes auprès d'un large segment de la population. Les municipalités sont très intéressées et engagées (on a fait remarquer que la FCM a voté à 80 % en faveur de la ratification aussi rapide que possible du Protocole de Kyoto), et elles ont une capacité inhérente. Toutefois, leurs ressources sont gravement restreintes.

Plusieurs participants ont mentionné le besoin de se concentrer sur la planification urbaine à long terme et sur les enjeux des habitudes de vie. On a mentionné les relations étroites qui existent entre l'expansion et les émissions (surtout résultant d'une utilisation accrue des automobiles). On a fait remarquer qu'il ne pourrait pas y avoir de changement (par exemple, un déplacement vers le transport en commun) si on n'offrait pas de choix.

Transport

Un participant a demandé si certaines des mesures ciblées encourageaient le transport ferroviaire. On a répondu qu'une des mesures visait à promouvoir un virage du transport des marchandises, du camionnage au train. Un participant, citant un cas en Californie où un règlement municipal interdisait aux entreprises d'offrir le stationnement gratuit à leurs employés, a indiqué que les règlements municipaux pourraient avoir un impact considérable.

Agriculture

La gestion des éléments nutritifs permettrait des réductions importantes et répondrait à d'autres objectifs de politique (par exemple, en matière de qualité de l'eau). Les mesures de conservation du sol sont également importantes. Puisque les programmes d'incitation ont tendance à être de courte durée, on considérait que des compensations étaient une façon valable de créer des mesures incitatives à long terme.

4.3 Échange des droits d'émission intérieur

Certains participants se demandaient pourquoi on remettait en question la supériorité d'une approche aussi vaste que possible de l'approche d'EDEI. On a fait remarquer qu'il s'agissait d'une approche plus efficace, moins bureaucratique, moins encombrante sur le plan économique (même susceptible d'améliorer le PIB et l'emploi), et plus progressive que l'alternative. Le fait que certaines industries ou certaines régions soient plus touchées que d'autres était perçu comme une simple réalité liée au principe « le pollueur paie », un des objectifs de la politique énuméré dans le document de discussion.

Point de vue compensatoire, l'approche présentée dans l'Option 4 est préférable (est « la moins offensive »). On a également mentionné le besoin de faire preuve de beaucoup de stratégie dans le contexte des relations commerciales avec les États-Unis.

4.4 Achat de permis d'émission internationaux

Les participants étaient intéressés à savoir comment fonctionnerait ce système, et s'inquiétaient beaucoup à l'effet que ceci pourrait se traduire tout simplement par une perte de capitaux de placement au Canada. À la lumière de cet argument, un participant a proposé la hiérarchie suivante qui tient compte de la préférence à l'égard de mesures intérieures :

- Se concentrer en premier lieu et avant tout sur de véritables réductions au pays et sur l'échange de droits d'émission intérieur
- Au besoin, les industries des secteurs couverts achèteraient des permis de partenaires d'échange (afin de maintenir des relations d'échanges et des marchés sains)
- En dernier ressort, les industries pourraient se procurer des permis du marché international plus vaste, et par le biais du Mécanisme de développement propre et Action conjointe (MDP et AC)

En vertu de ce plan, l'achat de permis internationaux par le gouvernement est l'option la moins populaire. En réponse à cela, on a suggéré que bien qu'il s'agisse dans l'ensemble d'une approche raisonnable, il est important de se rappeler que les pays industrialisés doivent faire preuve de leadership afin de convaincre les pays en voie de développement de se rallier. Le MDP est un mécanisme pour y arriver.

5. OPTIONS PRÉFÉRENTIELLES ET MOYENS D'ACTION COMBINÉS

Les participants représentant les organisations environnementales préféraient les options qui appuyaient la ratification du Protocole de Kyoto et avaient tendance à préférer l'Option 1 comme étant la plus efficiente et la plus bénéfique dans l'ensemble. Une option alternative qui

imposerait des fardeaux plus lourds dans l'ensemble, simplement afin d'assurer une équité régionale, ne leur semblait pas une option rationnelle. Par contre, on croyait également que les mesures ciblées constituaient un meilleur moyen de réaliser la plupart des réductions assignées au Canada, et d'atteindre d'autres objectifs de politique tout en s'attaquant aux changements climatiques.

Les participants du secteur industriel semblaient préférer les approches qui n'impliquaient pas la ratification du Protocole, et soulignaient le besoin d'atteindre un équilibre entre la protection contre les changements climatiques et le bien-être économique dans le contexte des réalités courantes (c.-à-d. la décision des États-Unis de ne pas ratifier le Protocole). Certains semblaient préférer une approche nord-américaine. Certains représentants d'entreprises ont réitéré leurs inquiétudes à l'effet qu'une approche de vente aux enchères aurait des effets très négatifs sur l'économie du N.-B. On a également fait allusion au risque d'un sérieux dépeuplement du Canada atlantique. Ils ont indiqué que l'Option 4 était celle de leur choix, mais qu'elle n'était pas suffisante compte tenu de nos liens avec les É.-U.

6. RISQUES

Risques associés à la non-ratification

Les risques suivants associés à la non-ratification du Protocole de Kyoto ont été dégagés :

- Nuisance à la réputation et aux relations internationales
- Manque de volonté politique d'agir en l'absence d'un engagement dans le cadre du Protocole de Kyoto, qui produirait une réponse désordonnée et inadéquate
- Perte au niveau de la volonté intérieure et internationale d'agir en l'absence de la discipline liée au Protocole de Kyoto.

On s'est également demandé pourquoi le Canada lierait son avenir à un pays qui est actuellement le plus important émetteur de GES par habitant, et qui ne fait pas preuve de réflexion prospective. Ceux qui appuient la ratification croient également que les risques pour la concurrence sont exagérés, que le public canadien est prêt à relever les défis, et que la ratification du Protocole de Kyoto nous rendra, en bout de ligne, plus concurrentiels.

Les risques associés à la ratification

Les participants qui s'opposent à la ratification croient que la volonté d'agir est présente et ont fait remarquer que des mesures importantes sont déjà en cours. On a cerné les risques associés à la ratification suivants :

- Les réductions atteintes au Canada le seront aux dépens de la concurrence et des investissements (donc, une perte considérable pour l'économie intérieure), sans produire d'avantages mondiaux nets. Par contre, les investissements demeureront uniquement au dépens de la valeur du dollar canadien.
- Les coûts plus élevés de l'énergie auront un effet négatif sur les activités de valeur ajoutée au Canada, et particulièrement une économie à très forte intensité d'énergie comme celle du N.-B. L'économie sera davantage dictée par l'extraction et l'exportation de ressources primaires.

- Dans la réalité, malgré l'accroissement significatif de l'efficacité énergétique, la croissance entraînent des émissions plus importantes. Étant donné que l'entente est légalement obligatoire, et en raison de la probabilité qu'il ne sera pas possible de respecter les objectifs au pays, les Canadiens devront payer (soit par le biais de leurs industries ou par l'achat de crédits internationaux par le gouvernement).
- Il pourrait y avoir des conflits quant à l'échange de droits de crédit en vertu du plan des gouverneurs des états de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres des provinces de l'Est du Canada.

On a également laissé entendre qu'il est risqué de s'attendre à ce que le gouvernement utilise le recyclage des recettes comme moyen de faire contrepoids aux impacts sur le consommateur.

Autres risques

On a fait remarquer qu'il fallait résoudre la question de la permanence relative des puits des sols. On a de nouveau souligné le risque que des décisions inadéquates en matière d'investissement soient prises si l'intérêt porte surtout sur des objectifs initiaux à court terme.

LISTE DES PARTICIPANT(E)S À L'ATELIER NATIONAL SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES – FREDERICTON, LE 17 JUIN 2002

Association des manufacturiers et des exportateurs canadiens
Association minière du Nouveau-Brunswick
Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick
Blue Green Society – Études universitaires à Mt. Allison
Centre de conservation des sols et de l'eau de l'est du Canada
Columbia Natural Resources Canada
Conseil de la conservation du Nouveau-Brunswick
Falls Brook Centre - Papiers Fraser (Canada) Inc.
Fédération d'agriculture du Nouveau-Brunswick
Irving Oil Ltd.
La Chambre de commerce des provinces de l'Atlantique
McCain Foods (Canada)
Musée du Nouveau-Brunswick
Noranda Inc. – division Brunswick Smelter
R. Clarke Designs Ltd.
Red Bank First Nations
Réseau environnemental du Nouveau-Brunswick
Saint John Citizens Coalition for Clean Air
Société d'Énergie du Nouveau-Brunswick
Université du Nouveau-Brunswick
Université de Moncton
Ville de Fredericton.

ATELIERS NATIONAUX DES INTERVENANTS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE RÉGINA
TENU LE 17 JUIN 2002 À L'HÔTEL DELTA RÉGINA

1. INTRODUCTION

L'atelier de Régina a accueilli 33 participants provenant de plusieurs secteurs de l'industrie, d'associations de gens d'affaires, de groupes communautaires, de municipalités et d'ONG. M. Ron Zukowsky, directeur général des Politiques et de l'Évaluation au ministère de l'Environnement de la Saskatchewan, a donné le coup d'envoi de l'atelier au nom du gouvernement de la Saskatchewan. M. Zukowsky a noté que nombre des participants à l'atelier s'étaient déjà beaucoup impliqués au sein du Comité consultatif des parties intéressées de la Saskatchewan et du Comité consultatif sur les carrefours de Changement climatique Saskatchewan.

2. OPINIONS SUR L'ANALYSE

Les personnes qui ont participé à l'atelier ont exprimé un certain nombre de réserves au sujet des hypothèses et des résultats analytiques.

Plusieurs des participants à l'atelier ont exprimé leurs préoccupations au sujet des impacts sur la position concurrentielle générale du Canada. On a jugé que l'effet d'une réduction de 2 % du Produit intérieur brut (PIB) sur la position concurrentielle du Canada était plus sérieux que ce qu'on avait dit, étant donné les préoccupations actuelles au sujet de la performance de la productivité du Canada.

On a pensé que les effets de cette situation sur l'emploi, en Saskatchewan et dans d'autres régions vulnérables étaient sous-estimés — le chômage pourrait constituer une meilleure mesure — et on s'est dit inquiet à l'idée que la réduction de la compétitivité ferait augmenter la migration vers l'extérieur de la Saskatchewan et du Canada.

On a également exprimé des préoccupations au sujet des impacts sur la compétitivité de secteurs particuliers, en Saskatchewan. On a fait remarquer que l'impact sur les coûts de production de l'acier de la Saskatchewan serait considérablement plus grand que l'augmentation moyenne nationale de 15 %, parce que l'industrie dépend de l'électricité produite à partir du charbon. Les participants ont souligné que les industries sidérurgique et minière de la Saskatchewan sont aussi vulnérables aux effets des augmentations du prix de l'essence sur les coûts de transport, compte tenu de la distance à franchir pour atteindre les marchés. On a s'est également dit préoccupé du fait que les perspectives de réductions supplémentaires dans les secteurs du pétrole, du gaz et des oléoducs sont limitées, compte tenu que les gains relatifs aux technologies disponibles, de même qu'à celles auxquelles on prévoit avoir recours, et à l'efficacité énergétique ont déjà été réalisés. On a aussi noté que l'analyse était sensible aux modifications des prix du grain et d'autres produits agricoles.

2.1 Réserves au sujet des hypothèses et de la méthodologie

Parmi les points de vue exprimés, mentionnons :

- Un éventail d'hypothèses sur les objectifs de réduction des émissions devrait être utilisé pour la période qui suivra 2012
- Les modèles ne reconnaissent pas la démarche par étape des décisions d'investissement des entreprises, de même qu'ils ne tiennent pas suffisamment compte du temps très long qu'il faut pour que s'effectue la rotation du capital social des industries de capital fondées sur les ressources
- On a mentionné que les réductions qu'on s'attendait de réaliser grâce à l'accroissement de la production d'énergies renouvelables et du stockage de carbone, dans la première période d'engagement, étaient exagérément optimistes
- La modélisation devrait faire ressortir que les puits agricoles et forestiers sont sensibles aux prix et que l'analyse minimise le potentiel des puits agricoles, compte tenu des travaux effectués par les Tables de concertation
- La question de savoir si la modélisation traitait convenablement des décisions d'investir dans la production d'énergie nucléaire sur le plan intérieur
- La crainte que la modélisation ne comprenne pas les co-avantages et les coûts liés aux impacts des changements climatiques

2.2 SUGGESTIONS RELATIVEMENT À LA POURSUITE DES TRAVAUX D'ANALYSE

Les participants ont demandé que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux fassent une analyse plus poussée, secteur par secteur, particulièrement à l'échelle provinciale, puisque cela affecte la manière dont les décisions d'investissement sont prises. Ils ont suggéré que cette analyse supplémentaire comprenne une série de valeurs pour tous les paramètres importants, pas seulement pour le prix des permis, et qu'elle tienne particulièrement compte d'une série de « lacunes concernant Kyoto », de scénarios de réduction des émissions de même que de différentes hypothèses en ce qui a trait à la réalisabilité des réductions d'émissions escomptées à la suite de la mise en œuvre des politiques et programmes existants et prévus. Les participants se sont montrés particulièrement préoccupés au sujet des hypothèses avancées concernant les objectifs de réduction des émissions après 2012, et ils ont suggéré qu'une analyse supplémentaire soit faite sur une série d'objectifs. De plus, les participants ont demandé une analyse supplémentaire sur d'autres mécanismes de recyclage des revenus, y compris l'utilisation du système d'imposition sur le revenu des sociétés et le recyclage du revenu en investissement dans les nouvelles technologies. Une demande a également été faite pour inclure les coavantages et les coûts liés aux impacts des changements climatiques à l'analyse.

3. OPINIONS SUR L'APPROCHE GÉNÉRALE

Les participants ont mis l'accent sur les défis particuliers que doit relever la Saskatchewan, en sa qualité d'économie à forte intensité en gaz à effet de serre, pour atteindre l'objectif fixé à Kyoto. On a exprimé de l'inquiétude au sujet des impacts qu'auraient les politiques en matière de changements climatiques, et les participants ont souligné le fait que le plan fédéral doit être clair sur la manière dont il s'occupera des impacts inéquitables sur les régions et les secteurs clés. Les participants ont aussi insisté sur le besoin de financement fédéral pour soutenir les mesures

particulières concernant le changement climatique. Ils ont manifesté leur appui à une approche qui prend en considération la longue durée en ce qui a trait au problème que constituent les changements climatiques et le rôle important que les particuliers, les foyers et les communautés y jouent. Les participants ont demandé plus de mesures ciblées, plus englobantes, visant les particuliers, les foyers et les communautés, et ils se sont penchés sur la croissance de la demande d'énergie. Plusieurs participants ont fait valoir qu'une hausse significative de l'éducation et de l'information du public était nécessaire pour faire connaître l'importance du problème, les impacts de la ratification et les possibilités de changer, éventuellement, les comportements. Les participants ont exprimé leur préférence pour des mesures nationales plutôt que pour des mesures internationales, afin de s'assurer que les co-avantages augmentent pour le Canada et pour que celui-ci soit bien positionné en ce qui concerne les périodes d'engagement à venir. Ils ont également convenu que les gouvernements doivent clarifier leurs positions et commencer à donner des messages clairs et cohérents sur les plans à court et à long terme, puisque l'incertitude actuelle contribue à différer la prise de mesures ainsi qu'à retarder ou à placer ailleurs les investissements.

Des opinions partagées se sont exprimées sur la ratification du Protocole de Kyoto. Certains participants ont exprimé une préférence évidente pour l'élaboration d'une cinquième option, en marge du Protocole de Kyoto. Cette option pourrait être élaborée de concert avec les partenaires de l'ALENA du Canada, et comprendre des éléments du plan que propose l'Alberta et de l'approche des É.-U., qui visent tous deux la réduction de l'intensité des émissions sur des périodes plus longues. On a également mentionné que, comme les É.-U. ne sont pas partie prenante de Kyoto, le gouvernement fédéral doit faire de plus grands efforts pour obtenir leur collaboration relativement aux changements climatiques. On a dit, en ce qui concerne l'approche présentée dans le document de discussion, qu'on en attendait trop, trop vite, qu'on ne tenait pas compte du temps nécessaire pour que s'effectuent la rotation du capital social et les changements structurels majeurs dans l'économie. On a fait état d'une série d'opinions au sujet du plan de l'Alberta, passant du point de vue qui veut que le plan de cette province en soit un de « non-partant » — comme il n'aurait pas pour résultat la réduction globale des émissions et malgré un certain chevauchement avec le document de discussion fédéral — à celui qui veut que l'approche de l'Alberta permette de réaliser d'importantes réductions.

On a également mentionné qu'il n'est pas réaliste de prendre une décision si importante en 2002. D'autres participants, toutefois, ont soutenu que le Canada doit ratifier le Protocole de Kyoto maintenant, de manière à envoyer le bon message à la population canadienne, à l'industrie, aux gouvernements et à la communauté internationale.

Les points de vue des participants sur les exportations d'énergie plus propre sont également divergents. Certains participants ont émis l'opinion que les crédits sont essentiels en regard des exportations d'énergie plus propre, puisque le Canada aura de la difficulté à atteindre l'objectif de Kyoto sans la participation des É.-U. On a mentionné que le document de discussion fédéral devrait prévoir des crédits concernant l'énergie plus propre dans les quatre options. D'autres participants ont soutenu que le Canada ne devrait pas continuer à exporter de l'énergie plus propre, mais se concentrer plutôt sur l'atteinte réelle, à long terme, de la réduction des émissions dans les secteurs à forte consommation d'énergie, au pays.

En discutant des objectifs fixés dans la politique, les participants ont suggéré qu'on examine trois objectifs supplémentaires :

- La nécessité de positionner le Canada pour lutter contre les changements climatiques à long terme, pas seulement jusqu'en 2012
- L'équité sectorielle et la nécessité de s'assurer qu'aucun secteur particulier de l'industrie ne subit injustement d'impact
- La nécessité d'informer la population canadienne en ce qui concerne les changements climatiques et les choix qu'il faudra faire.

On a également demandé au gouvernement fédéral de s'assurer que l'objectif de réduction des émissions soit intégré aux autres buts de la politique nationale, y compris l'innovation, la productivité, la compétitivité et le logement à prix abordable.

Les participants ont exprimé une forte préférence pour les mesures prises à l'échelle nationale et les mesures ciblées en particulier. Ils se sont dits d'avis que des mesures ciblées efficaces par rapport au coût en feraient beaucoup plus que les 22 à 25 Mt de réduction d'émissions telles qu'elles sont présentées aux options 1, 3 et 4. Les participants se sont aussi montrés inquiets du fait que la dépendance vis-à-vis de l'achat des permis internationaux pourrait miner la position concurrentielle du Canada et l'objectif de faire payer le pollueur, et en même temps ils ont encouragé l'industrie et la population canadienne à adopter une approche à court terme en ce qui concerne ce problème à long terme.

Un certain nombre de participants ont préféré le recours à des outils basés sur la motivation et l'information plutôt que sur des approches de réglementation. On s'est montré inquiet au sujet de ce qu'on perçoit comme une trop grande confiance dans les approches de réglementation en ce qui concerne l'efficacité énergétique des nouveaux édifices, alors que l'approche de modernisation des édifices existants fait appel à des mesures incitatives. De façon plus générale, les participants se sont inquiétés du fait qu'en s'en remettant aux approches de réglementation, le gouvernement reporterait sa responsabilité de se conformer au Protocole de Kyoto sur l'industrie, sans lui donner les outils nécessaires pour s'acquitter de sa tâche.

On a souligné la nécessité d'inclure, de manière formelle, des stratégies d'éducation et de communication aux options. Les participants ont demandé aux gouvernements fédéral et provinciaux de prendre les mesures nécessaires pour s'assurer qu'on fait connaître aux communautés ainsi qu'à chaque Canadienne et à chaque Canadien les mesures proposées dans la politique, les coûts qu'elles engendreront et les impacts qu'elles auront, de manière aussi claire et précise que possible, afin de leur permettre de prendre une décision éclairée en ce qui a trait à la ratification éventuelle du Protocole de Kyoto.

4. OPINIONS SUR LA CONCEPTION DES MOYENS D'ACTION

4.1 Système d'échange de droits d'émission intérieur (EDEI)

Les participants n'ont manifesté qu'un appui relatif à l'EDEI, et ils ont mentionné que le document de discussion fédéral met beaucoup trop l'accent, dans l'ensemble, sur ce système. Ils ont fait remarquer la complexité de cette approche et ont soulevé de nombreuses questions et inquiétudes :

- On a noté la flexibilité que la conception de l'option 4 offre, mais on s'est inquiété du fait que le facteur de « réduction » représentait une taxe à l'exploitation efficace qui ferait augmenter le doute et découragerait les investissements. On s'est également dit préoccupé du fait que cela prendrait trop de temps à terminer la conception de l'option 4 et que cela pourrait mener à un débat très litigieux au sein des parties intéressées
- On a exprimé l'opinion que l'option 1 est plus complète et permet de régler les inégalités de manière directe et transparente par le biais du recyclage des revenus
- Les participants ont fait remarquer qu'il fallait s'occuper des impacts régionaux et sectoriels par le biais de la conception du système d'EDEI, que ce soit au moyen du recyclage des revenus (comme dans l'option 1), de l'attribution d'une indemnité ou d'autres approches. On a noté que le recyclage par le régime fiscal pourrait donner lieu à des avantages inégaux, puisque ceux qui ont des revenus plus élevés en profiteraient le plus
- On a manifesté des préoccupations au sujet du fardeau administratif que représente l'EDEI et noté l'importance des systèmes de vérification et de la responsabilité
- On a mis l'accent sur la participation de l'industrie à la conception du système d'EDEI.

Les participants ont demandé des éclaircissements au sujet des secteurs et des activités qui auraient droit à des compensations en vertu de l'option 4. Ils ont également demandé pourquoi les compensations n'étaient pas comprises dans toutes les options. On a demandé aux gouvernements de reconnaître les contributions que les pratiques de gestion des sols agricoles ont permis de réaliser en ce qui a trait à la réduction des émissions en Saskatchewan, et celles qu'elles ont le potentiel de faire. On a aussi noté la nécessité de clarifier les questions relatives à la propriété des puits. Toutefois, en admettant les règles appropriées, les participants ont appuyé l'inclusion des puits agricoles comme compensations pour l'EDEI.

On a aussi émis l'opinion que le système d'EDEI « cloche », puisqu'on a eu l'impression qu'il transférait les responsabilités des émetteurs, et qu'il pourrait simplement retarder la prise des mesures nécessaires pour atteindre les réductions exigées, à long terme, dans les secteurs à fortes émissions.

4.2 Mesures ciblées

Les participants ont manifesté une préférence générale pour des mesures ciblées dans un certain nombre de domaines.

Questions relatives aux comportements :

On a fait remarquer que pour lutter contre les changements climatiques, il faudrait qu'il y ait autant, sinon plus, de changements dans les comportements que de changements technologiques. Les participants ont noté que 80 % des émissions sont reliées à la consommation d'énergie et qu'il faut, par conséquent, cibler plus expressément chaque Canadienne et chaque Canadien de même que sa communauté au moyen des mesures appropriées, et inclure aussi les communautés dans le processus de prise de décisions. Globalement, les participants ont constaté la nécessité de hausser le niveau de compréhension et de sensibilisation dans tous les secteurs et proposé qu'on ait recours à des pratiques exemplaires dans tous les secteurs et activités clés pour mettre en évidence les approches canadiennes qui marchent. On a aussi insisté pour que les responsables des politiques explorent une série d'approches en marketing social afin d'inciter les citoyens à participer à la réduction des émissions.

Questions relatives à la technologie :

Les participants ont demandé aux gouvernements de placer les priorités sur des mesures précoces, dans le processus. Celles-ci permettraient d'améliorer la position concurrentielle de l'industrie canadienne en augmentant l'application de mesures de conservation et d'efficacité énergétique. Les participants ont aussi demandé aux gouvernements d'avoir recours à diverses mesures financières et fiscales pour supprimer les obstacles à l'implantation de nouvelles technologies, par exemple des déductions pour amortissement et placements dans la recherche et le développement. On a souligné l'heureuse expérience, menée en Alberta, qui a fait qu'une mesure de réduction de la redevance est venue soutenir la réduction négociée du torchage. Pour ce qui est des changements en matière de technologie, on a pressé le gouvernement fédéral d'user de prudence en ce qui a trait aux approches qui favorisent le passage du mazout au gaz naturel. On a fait remarquer que les investissements dans le développement de l'infrastructure des gazoducs ne se produiraient pas en l'absence de sécurité dans l'approvisionnement, à long terme, ou sans l'assurance que les objectifs de réduction des émissions permettrait l'utilisation à long terme du gaz naturel.

Questions relatives à divers secteurs :

Le secteur de l'électricité a reçu une énorme attention au cours de la discussion sur les mesures ciblées. En particulier, on a fait remarquer que les mesures proposées pour ce secteur, dans le document de discussion fédéral, étaient trop optimistes. On a constaté que la population canadienne n'a pas, traditionnellement, vivement réagi aux mesures de gestion de la demande. Comme tel, il faut élaborer une approche nationale, interdisciplinaire, qui tienne compte de la croissance globale de la demande d'électricité. On s'est dit inquiet du fait que les nouvelles technologies telles que le charbon plus propre, le stockage de carbone et la production renouvelable, bien qu'en cours de développement actif, pourraient ne pas pouvoir jouer le rôle prévu en deçà de la date butoir de 2012. On a également noté que le secteur de l'électricité aurait besoin de continuer à compter sur diverses approches pour réduire les émissions, et proposé que l'électricité d'origine nucléaire ne soit pas écartée des éventuelles options. On a fait état des grands gisements d'uranium de la Saskatchewan, et demandé de prendre en considération les possibilités à long terme de l'énergie nucléaire, les perspectives d'équilibre qu'offre le nucléaire et l'apport des exportations d'uranium aux exportations d'énergie plus propre. D'autres participants ont remis en question les avantages, la contribution au développement durable et l'aspect économique de l'énergie nucléaire. On a suggéré de discuter plus en profondeur du rôle futur de l'énergie d'origine nucléaire dans la lutte contre les changements climatiques.

On a discuté, dans le détail, des puits de carbone agricoles et forestiers. On a fait remarquer qu'avec les bonnes mesures incitatives, les activités pour améliorer les puits agricoles pourraient être une importante contribution à l'atteinte des objectifs concernant les émissions. Les participants ont mentionné que de tels incitatifs aideraient également à revitaliser l'agriculture en Saskatchewan et à la rendre plus rentable. On a souligné l'importance de faire une distinction entre les pratiques de gestion agricole qui donnent lieu à des « réductions » d'émissions et l'amélioration des puits pour produire des « éliminations » de carbone. On a aussi suggéré que les activités liées aux puits soient choisies en raison de leurs plus grands avantages environnementaux plutôt que pour simplement amener des compensations. On a également noté que les puits nécessitent à la fois des mesures de développement et des mesures de maintien, et

qu'il est important de voir les activités liées aux puits comme des services plutôt que comme des marchandises. On a de plus noté que la non-reconnaissance des activités et des investissements continus requis pour maintenir les puits pourrait résulter en un transfert non désiré de responsabilité des émetteurs vers les propriétaires fonciers — en particulier ce dernier serait responsable du coût de maintien continu du puits et du risque qu'il soit perdu (p. ex. dans un incendie). Les participants ont noté que le Canada allait s'attribuer les efforts faits antérieurement, et ceux qu'on fait à l'heure actuelle, pour développer et maintenir des puits en Saskatchewan, mais qu'on avait montré bien peu de reconnaissance pour ces efforts. On s'est dit d'avis que la reconnaissance des efforts passés est essentielle, puisque le délai prévu (2008-2012) pour rendre des comptes à Kyoto pourrait inciter les propriétaires fonciers à faire marche arrière en ce qui concerne les puits dans les années menant à la période d'engagement.

On a mis l'accent sur la nécessité, pour l'industrie, de lier le reboisement aux objectifs en matière de gestion durable des forêts et à la planification à long terme, puisqu'on peut s'attendre à ce que les mesures incitatives de reboisement pour former des puits soient temporaires. On a proposé, comme mécanisme pour s'assurer que les puits sont maintenus, de lier les opérations forestières commerciales aux mesures incitatives appliquées aux propriétaires fonciers. Certains participants ont indiqué que la propriété des puits et des crédits compensatoires doivent être attribués aux agriculteurs et aux propriétaires fonciers.

Les participants ont demandé au gouvernement fédéral de mettre en place des mesures efficaces dans les transports. On a fait remarquer que les mesures concernant les transports, dans le document de travail, mettent trop l'accent sur le renoncement aux hydrocarbures, au lieu de s'occuper de leur efficacité et de leur infrastructure. Les participants ont demandé des mesures supplémentaires pour soutenir le transport en commun et le transport ferroviaire. On a aussi manifesté de l'inquiétude au sujet du passage progressif, en Saskatchewan, du transport du grain par chemin de fer à l'expédition par route, ce qui augmente sensiblement les émissions dues au transport des marchandises.

On s'est demandé si les mesures ciblées envisagées se révéleraient capables de produire les réductions escomptées. On s'inquiète à l'idée que certaines des mesures proposées ne soient pas rentables et que les contribuables ne soient pas prêts à en payer le prix (p. ex. le transport en commun). On s'est dit préoccupé de l'étendue des analyses menées sur les mesures ciblées, et on a suggéré que d'autres analyses coûts-avantages soient réalisées avant de prendre des décisions. On a noté qu'il fallait adapter les mesures ciblées aux différentes juridictions, puisque les approches générales sont peu susceptibles de fonctionner comme on s'y attend. Et certains participants ont demandé que les municipalités s'impliquent beaucoup plus dans la conception et la mise en application des mesures ciblées.

De plus, les participants qui ont déjà été membres des diverses tables de concertation ont eu l'impression que le document de travail ne reflétait pas convenablement les recommandations qu'elles avaient faites. On a demandé au gouvernement fédéral d'examiner attentivement les recommandations des tables de concertation sur les édifices, l'éducation du public et la diffusion, les puits, les transports et d'autres sujets lors de la préparation du plan.

4.3 ACHAT DE PERMIS INTERNATIONAUX

On a exprimé une forte préférence pour se concentrer principalement sur une action nationale, avec l'achat restreint de permis internationaux comme stratégie de gestion du risque à court terme. On a fait une très nette distinction entre les achats gouvernementaux et les achats privés, et plusieurs participants ont critiqué l'utilisation de l'argent des contribuables pour effectuer des achats internationaux plutôt que pour prendre des mesures nationales. Une autre opinion a été exprimée, selon laquelle le gouvernement a un rôle à jouer dans l'achat des permis internationaux. On se préoccupe sérieusement à l'idée que les permis internationaux pourraient ne plus être disponibles à long terme, et aussi que l'achat de ces permis affaiblirait la position concurrentielle du Canada. Cet affaiblissement se produirait si l'on négligeait la nécessité de réduire, à long terme, les émissions intérieures, et il conduirait à des sorties de capitaux qui pourraient renforcer la position de certains des concurrents internationaux du Canada. On s'est également dit inquiet au sujet de la disponibilité et du coût des crédits internationaux dans la seconde période d'engagement.

Plusieurs fois, au cours de la journée, les participants ont exprimé des opinions fermes à l'encontre de l'achat de ce qu'on appelle le 'hot air' (air chaud) de la Russie et de l'Ukraine. On s'est également montré sceptique par rapport au sérieux de l'écologisation de l'air chaud, compte tenu du climat de placement incertain dans ces pays. Du soutien a été offert aux investissements par le biais du mécanisme de développement propre, à condition qu'ils se entament dans de nouveaux projets qui vont produire de « vraies » réductions d'émissions.

Comme pour l'EDEI, on a noté la nécessité capitale de régler les questions de vérification et de responsabilité en ce qui concerne les échanges internationaux.

5. RISQUES LIÉS À LA RATIFICATION OU À LA NON-RATIFICATION DU PROTOCOLE DE KYOTO

Les participants partageaient l'opinion qui veut que les gouvernements doivent faire preuve de leadership et que l'industrie doit prendre des mesures pour faire face au risque que représente le climat. Toutefois, on a exprimé des opinions divergentes au sujet des risques liés à la ratification ou à la non-ratification du Protocole de Kyoto.

Si le Canada ratifie le Protocole de Kyoto et prend les mesures nécessaires pour atteindre l'objectif de réduction des émissions qui y a été fixé, un certain nombre de participants ont exprimé leur inquiétude relativement au fait que les investisseurs réagiraient négativement. On a fait remarquer que la ratification du Protocole ferait tort à la position concurrentielle du Canada, compte tenu que le plus important partenaire commercial du Canada a rejeté le Protocole de Kyoto. De plus, on a fait valoir que le peu de temps alloué pour atteindre les objectifs, soit en 2012, était en contradiction avec l'investissement commercial et la prise de décisions, et que forcer quiconque à effectuer les réductions exigées à court terme pourrait avoir pour résultat, à long terme, de nuire à l'économie et que cela pourrait aussi empêcher l'atteinte des objectifs globaux des changements climatiques.

Parmi les risques liés à la ratification signalés par les participants, il y a celui que des hausses de prix beaucoup plus grandes que prévues soient nécessaires pour vraiment modifier le comportement des consommateurs, hausses que les Canadiennes et les Canadiens,

individuellement, ainsi que l'économie, plus généralement, pourraient juger inadmissibles. On a également noté les risques que couraient les industries stratégiques, et on a incité les gouvernements à prendre des mesures d'atténuation, particulièrement là où il n'y a que quelques usines, au Canada.

D'autres participants ont souligné les risques liés à la non-ratification du Protocole de Kyoto, y compris les risques pour l'environnement et la position concurrentielle du Canada. On a fait remarquer que le refus de ratifier le Protocole rendrait la tâche du Canada difficile pour ce qui est d'inciter les nations en développement à adopter des mesures internationales, mesures qu'on reconnaît être nécessaires pour protéger l'environnement canadien et planétaire, à long terme. On a également mentionné la possibilité de perdre ce que le Canada a obtenu de haute lutte dans les crédits pour les puits, par la négociation internationale, mais aussi les difficultés auxquelles le Canada se butera pour faire d'autres gains, à l'avenir, dans les négociations sur le changement climatique, comme risque lié à la non-ratification du Protocole. Sur le plan national, on a fait remarquer que le refus de ratifier le Protocole pourrait leurrer l'industrie, les gouvernements et les particuliers et leur laisser croire qu'il n'est pas nécessaire de prendre des mesures significatives. On a aussi mentionné qu'il faudrait faire attention aux hypothèses rattachées à l'inaction des États-Unis, compte tenu du niveau d'activité à l'échelle de certains États et parmi les entreprises qui dominent le marché. Dans ce contexte, on a fait remarquer qu'atteindre l'objectif de Kyoto pourrait aider le Canada à s'assurer que l'industrie canadienne demeure concurrentielle par rapport à celle des États-Unis.

LISTE DES PARTICIPANT(E)S À L'ATELIER NATIONAL SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES – RÉGINA, LE 7 JUIN 2002

Agriculture Producers Association of Saskatchewan
Agrium Inc.
Cameco Corporation
Canadian Association of Oilwell Drilling Contractors
Association canadienne des producteurs pétroliers
Canadian Manufacturers and Exporters
Ville de Régina
Changements climatiques Saskatchewan
Enbridge Inc.
The Gaia Group
IPSCO Inc.
Luscar Ltd.
Nexen
Potash Corporation of Saskatchewan
Saskatchewan Association of Rural Municipalities
Chambre de Commerce de la Saskatchewan
Saskatchewan Council for Community Development
Conseil de la Saskatchewan pour la co-opération internationale
Saskatchewan Environmental Society
L' Association des constructeurs d'habitation de la Saskatchewan
Saskatchewan Mining Association
Saskatchewan Outdoor & Environmental Education Association
Saskatchewan Research Council
Saskatchewan Soil Conservation Association
SaskPower
SGI Salvage
Soil Conservation Council of Canada
TransCanada PipeLines Ltd.
Université de Regina – Faculté de l'Éducation

ATELIERS NATIONAUX DES INTERVENANTS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
COMPTE RENDU DE L'ATELIER À MONTRÉAL
TENU LE 19 JUIN 2002 À L'HÔTEL DELTA CENTRE-VILLE

1. INTRODUCTION

L'atelier de Montréal a accueilli environ 40 intervenants en provenance de divers secteurs de l'industrie, d'associations de gens d'affaires, d'organisations non gouvernementales de l'environnement (ONGE), d'établissements d'enseignement supérieur et d'organisations autochtones. Le présent sommaire est accompagné d'une liste des organismes représentés à l'atelier.

L'atelier a débuté par un exposé de M. Réal Décoste du consortium Ouranos sur la modélisation des répercussions des changements climatiques et sur l'adaptation régionale.

2. POINTS DE VUE SUR LE PROCESSUS DE CONSULTATION ET L'ANALYSE (GAM)

Les participants ont exprimé un fort désir d'obtenir plus d'information sur le processus d'élaboration du plan fédéral durant l'été et de mise sur pied les consultations du public et des intervenants à l'automne. Ils ont débattu de l'importance que revêt le soutien du public envers Kyoto, car chacun a son opinion sur la compréhension qu'a le public de ces questions. Bien que la majorité d'entre eux ont reconnu que le public ne comprend pas bien le sujet, certains ont maintenu que le public comprend les messages clés.

Les participants ont reconnu le travail effectué par le Groupe d'analyse et de modélisation (GAM). Ils avaient quelques questions à poser pour clarifier certains détails. Certains ont également exprimé quelques préoccupations sur les hypothèses employées dans le cadre de l'analyse alors que d'autres ont fait remarquer que des points auraient pu être pris en considération durant l'analyse de modélisation. Les participants ont de plus noté l'incidence importante de l'analyse.

Certains participants ont fait remarquer que l'analyse s'était fondée sur une interprétation plutôt restrictive des coûts macro-économiques (c.-à-d., le PIB), qu'elle n'avait pas su tirer parti des grandes mesures de la qualité de vie, telles les mesures comprises dans l'indice de progrès réel (IPR), et qu'elle avait omis de caractériser le partage du fardeau entre les générations. D'autres ont indiqué que l'analyse n'avait pas suffisamment expliqué l'incidence des cobénéfices sur l'innovation (particulièrement quant au développement de l'énergie renouvelable), la santé et l'économie, et n'avait pas indiqué ce que coûterait l'inaction. On a reconnu qu'il était difficile à ce stade de faire la modélisation des impacts. On a toutefois suggéré que ces impacts soient du moins reconnus. Par ailleurs, certains ont dit croire que l'analyse s'était fondée sur des hypothèses plutôt optimistes quant au prix du carbone et à la disponibilité des crédits pour puits.

Plusieurs ont suggéré des moyens d'améliorer cette modélisation par le biais d'analyses de sensibilité, afin d'étudier des scénarios de rechange comme : la réussite ou l'échec des négociations de crédits pour l'exportation d'énergie plus propre; la disponibilité ou non-disponibilité des crédits pour puits; une réduction d'émissions plus agressive dans la seconde période d'engagement; et divers niveaux de mesures nationales comparés à l'achat de droits d'émission internationaux.

Plusieurs participants ont demandé que les hypothèses et les résultats soient clarifiés. L'un d'entre eux désirait plus d'information sur les hypothèses et les résultats entourant le commerce intérieur de l'électricité, faisant remarquer le peu de possibilités de transmission interprovinciale comparativement à la consommation intraprovinciale. Un autre participant a demandé des éclaircissements sur les raisons expliquant l'important déclin de l'activité économique associé à la distribution du gaz. Les gens ont également voulu comprendre d'où proviennent les 23 Mt de nouvelles réductions prévues en vertu de l'option 3 (ils voulaient surtout connaître le rapport établi entre les améliorations de rendement énergétique et la fermeture d'usines). Les gens étaient surtout intéressés à quantifier ou, du moins, à caractériser la fiabilité et l'exactitude des estimations.

Les points de vue qui suivent ont également été exprimés :

- Un participant a demandé si la modélisation prenait en considération l'absence d'influence qu'ont plusieurs industries sur les prix
- Un autre participant a dit ne pas croire à l'hypothèse que l'option 2 serait nécessairement plus coûteuse
- Quelqu'un a suggéré que d'autres provinces pourraient disposer d'un potentiel hydroélectrique significatif qui permettrait de réduire les coûts rattachés à la conformité au Protocole de Kyoto
- Une personne a fait remarquer que la règle fiscale devrait être modifiée de sorte à étudier l'incidence d'une mobilisation de fonds par le biais de taxes ciblées
- Un participant a mentionné qu'il faudrait prendre en considération les développements politiques aux États-Unis et la possibilité que ceux-ci ratifient le Protocole de Kyoto durant la période 2004-2008
- Quelqu'un a insinué que les résultats macro-économiques indiquent des impacts relativement mineurs qui ne justifient pas la nécessité des crédits pour l'exportation d'énergie plus propre.

3. POINTS DE VUE SUR L'APPROCHE GLOBALE

Un participant a fait remarquer qu'il est compliqué d'exprimer son opinion sur une approche globale à cause de la façon dont les options sont présentées. Selon lui, les options ne sont pas associées à des mesures d'intervention spécifiques et renferment trop de paramètres variables.

Bien que beaucoup de gens appuient les mesures pour contrer les changements climatiques, les points de vue divergent lorsqu'on parle de ratifier le Protocole de Kyoto. Les participants membres d'une ONGE appuient sa ratification et insistent pour que le gouvernement élabore des politiques plus cohérentes (c.-à-d., en arrêtant d'appuyer le développement des industries de l'huile et du gaz, en réduisant l'appui au transport par automobile et en incluant une étude des impacts sur les émissions de GES dans l'analyse de tout nouveau programme gouvernemental). Les industries participantes ont toutefois présenté des points de vue variés. Certaines privilégient un calendrier prolongé et appuient le plan de l'Alberta ou une cinquième option différente. D'autres appuient la ratification du Protocole à condition que les mesures de mise en œuvre soient revues.

Les partisans de la ratification ont présenté les arguments qui suivent :

- On a déjà obtenu un consensus du public sur la question (surtout au Québec).
- S'il faut réduire les émissions de GES, l'incidence négative sur les grands émetteurs de GES est inévitable.
- Les préoccupations entourant la compétitivité des entreprises ont été exagérées. (La plupart des entreprises ont déjà démontré qu'elles pourraient réduire leurs émissions à un coût minime ou à profit.)
- Le changement est une part normale du développement industriel.
- Les technologies déjà en place permettraient de réduire de 50 % les émissions de GES.
- Les impacts sur les changements climatiques sont importants et progresseront de façon exponentielle, d'où la nécessité d'élaborer une approche globale.
- Le Protocole de Kyoto prévoit une démarche permettant d'établir des cibles et de nous en tenir responsables.
- L'inaction ou l'action au ralenti ne vont pas de pair avec le développement durable.
- L'incertitude associée à la ratification (p. ex., le prix des permis) ne dépasse pas le niveau d'incertitude auquel les entreprises sont habituées.

Les opposants à la ratification ont présenté les opinions qui suivent :

- Nous n'en savons pas suffisamment sur les coûts et les impacts du Protocole.
- Les délais prévus sont trop courts.
- Le Protocole entraînera trop de coûts supplémentaires.
- Nous serons témoins d'une incidence négative importante sur la compétitivité des industries et des exportateurs de ressources naturelles.
- Les cobénéfices escomptés seront probablement réalisés grâce à d'autres programmes, de toute façon.
- Le rythme prévu pour l'innovation et la mise en œuvre technologique est trop optimiste.
- Il nous faut une vision à plus long terme.

En ce qui a trait à la vision à plus long terme, tous ont convenu que d'autres mesures étaient nécessaires pour satisfaire la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Toutefois, certains participants ont perçu la suggestion d'un plan à plus long terme comme une stratégie de temporisation.

Peu de gens ont appuyé le concept d'exportation d'énergie plus propre. Les participants trouvent soit que ces crédits sont inappropriés et inutiles, soit que la chance qu'ils soient acceptés est négligeable. Quelques participants ont aussi ajouté qu'en demandant ces crédits, le Canada se montrerait égoïste et qu'il risquerait d'entacher sa réputation internationale.

Parallèlement, plusieurs participants se sont opposés à l'idée d'acheter des droits d'émission internationaux. Certains sont préoccupés par leur coût, d'autres par le fait que le Canada ne réussisse pas à réduire suffisamment ses émissions.

Deux points de vue ont été présentés à propos de l'analyse plus poussée. Tandis que plusieurs participants croient qu'il est nécessaire d'effectuer une analyse coûts-avantages plus poussée, un participant a indiqué que le niveau d'analyse et de consultation atteint jusqu'ici excède celui atteint pour toute autre question politique de ce type.

Les points de vue qui suivent ont également été exprimés :

- Un participant croit que l'option 2 (Toutes mesures ciblées) n'est pas un choix efficient.
- Un participant a insinué qu'il fallait encadrer l'approche de façon plus claire, la placer dans un contexte international et reconnaître de façon plus explicite les exigences de la CCNUCC.
- Un participant a indiqué que le Japon a offert une compensation à ses exportateurs.
- Un autre participant a donné plus de détails sur l'approche japonaise, qui incite l'industrie à mettre certaines mesures en œuvre. La réussite de cette approche a amené le gouvernement japonais à suspendre l'application de nouvelles mesures d'ici 2005.
- Un participant croit que les options fédérales proposées reposent trop sur la fiscalité et la réglementation; elles devraient selon lui être davantage axées sur des mesures incitatives.

4. POINTS DE VUE SUR LA CONCEPTION DES MESURES D'INTERVENTION

4.1 Mesures ciblées

Beaucoup ont appuyé l'usage de mesures ciblées combiné à une certaine forme d'échange de droits d'émission.

Les participants ont émis ces opinions générales sur les mesures ciblées :

- L'industrie a déjà mis en œuvre beaucoup de programmes (p. ex., programmes pour l'efficacité du gaz naturel). Il sera donc important de garder cela à l'esprit lors de l'évaluation et de la conception de futurs programmes.
- On devrait donner la priorité aux mesures qui établissent la démarche des futures réductions substantielles.
- On devrait utiliser le plus possible des engagements sectoriels comme solution de rechange aux règlements pour assurer une flexibilité maximale dans la réponse de l'industrie. En matière d'engagements, un participant a mentionné avec intérêt l'approche japonaise qui prévoit des mesures pour inciter l'industrie à réaliser les plus grandes réductions possibles.
- Beaucoup de mesures ciblées doivent être mises en place dès maintenant.
- Nombre de mesures ciblées sont peu coûteuses, voire sensiblement gratuites (p. ex., réserver une voie spéciale aux autobus sur les artères passantes). Bien que l'option 2 dans sa totalité

peut s'avérer plus coûteuse que l'option 1, plusieurs mesures rentables devraient être utilisées.

- Les gouvernements devraient s'attarder aux mesures qui permettent de restructurer la demande en énergie (p. ex., changer l'esthétique urbaine).
- En plus d'offrir son appui à la recherche, au développement et à la démonstration technologique, le gouvernement devrait être prudent face au soutien financier qu'il accorde pour éviter que des subventions soient récusées en vertu de certains accords commerciaux.
- À mesure que les technologies progresseront (p. ex., énergie solaire, additifs pour essence), les mesures ciblées pourraient devenir plus efficaces et moins coûteuses que prévu.
- Les mesures ciblées devraient être prises en considération même dans les secteurs visés par l'échange de droits d'émission intérieur (EDEI).
- Un participant de l'industrie a fait mention du défi que représente le secteur des transports, qui émet une grande proportion des GES sans toutefois être visé par l'EDEI. À son avis, l'efficacité limitée des mesures ciblées dans ce secteur sous-entend qu'il faudra acheter des droits d'émission internationaux pour atteindre la cible Kyoto.

Les participants ont suggéré toute une gamme de mesures ciblées, notamment des mesures réglementaires, des mesures incitatives, des engagements et des programmes d'information. Elles sont présentées ci-dessous.

Agriculture

- Mesures incitatives pour appuyer l'utilisation de biocarburants et la plantation de haies.

Transport

- Taxation avec remise ou normes visant à améliorer l'économie d'essence
- Mesures permettant le transport urbain (voies à forte densité, restrictions de stationnement, pistes cyclables)
- On a proposé que les programmes d'infrastructure déjà en place soient réorientés en vue d'appuyer la réduction des émissions de GES.
- Soutien financier aux transits
- Mesures à long terme visant à soutenir la planification urbaine viable

Industrie

- Engagements négociés (p. ex., semblable à l'accord conclu entre le Québec et l'industrie de l'aluminium)
- Fonds de placement pour contrer l'obstacle des attentes de remboursement à court terme
- Réforme réglementaire pour appuyer le développement hydroélectrique
- Soutien aux technologies de séquestration du carbone

Bâtiments

- Il faudrait que les mesures ciblées appuient les programmes déjà en place avant que d'autres mesures soient ajoutées.

Beaucoup de participants ont également appuyé la création de programmes d'éducation et de sensibilisation du public.

4.2 Échange de droits d'émission intérieur (EDEI)

Les participants ont exprimé leur soutien pour une certaine forme d'EDEI. Ce soutien a toutefois été nuancé par quelques préoccupations, notamment l'aspect pratique d'un tel programme impliquant un nombre limité d'intervenants, la possibilité que les coûts d'administration et de transaction soient élevés, ainsi que la fiabilité et la validité des droits échangés.

Certains participants privilégient un système à portée large, tandis que d'autres croient plutôt que la portée et l'impact d'un tel programme sur les coûts aient une incidence négative importante sur la concurrentialité. Ces derniers ont tendance à préférer que l'accent soit mis sur les grands émetteurs finals.

Les participants ont longuement débattu de la nature du système d'attribution des permis. Beaucoup d'entre eux appuient l'approche par enchères pour éviter que les industries les plus polluantes fassent des profits inattendus. D'autres s'inquiètent par contre de la perturbation économique et des importants transferts fiscaux associés à cette approche. Un participant a suggéré un compromis selon lequel 80 % des permis seraient distribués gratuitement et 20 %, par enchères. On a également suggéré que les recettes soient remises aux entreprises touchées, à condition que cette méthode ne crée pas un incitatif d'émission. Quelqu'un a suggéré un autre moyen d'éviter une perturbation économique, soit l'instauration progressive du système d'EDEI sur plusieurs années (à partir de 2004 ou 2005) et l'attribution d'un plus grand nombre de permis durant les premières années.

Plusieurs participants désiraient plus de détails sur la méthode d'attribution proposée en vertu de l'option 4 et ont exprimé leur inquiétude quant à l'impartialité de ce système pour les industries et les sources d'énergie moins polluantes (p. ex., les fournisseurs d'énergie renouvelable devraient recevoir leur juste part de droits d'émission). Quelqu'un a fait remarqué que l'option 4 semble couvrir seulement 2 % d'émissions de plus que l'option 3, un gain d'apparence négligeable pour l'effort supplémentaire à fournir.

Un participant a indiqué qu'il faudrait inclure une clause sur les crédits d'émission. Il a rappelé au groupe de discussion que le Canada a acquis une importante expertise dans l'usage des crédits, laquelle ne devrait pas être perdue.

Achat de droits d'émission internationaux

Ce sujet n'a pas été abordé de façon formelle. La plupart des participants semblaient appuyer les mesures nationales plutôt que l'achat de permis. Cependant, certains ont souligné qu'il serait probablement nécessaire que quelques permis soient achetés.

Certains ont appuyé l'usage d'un mécanisme pour un développement propre, à condition que les crédits soient clairement incrémentiels pour un scénario de maintien du statu quo (MSQ).

LISTE DES PARTICIPANT(E)S À L'ATELIER NATIONAL SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES – MONTRÉAL, LE 19 JUIN 2002

Alcan
Alcoa
Association de l'industrie de l'aluminium
Association de l'industrie électrique
Association des industries forestière du Québec
Association des industries solaires du Canada
Association des produits forestiers du Canada
Association minière du Québec
Centrale des syndicats du Québec
Centre d'écologie urbaine
Centre for International Sustainable Development Law (Université University)
Centre patronal de l'environnement
CO2 Solution
Conseil canadien des électrotechnologies
Conseil canadien du porc
Environnement jeunesse Québec
Equiterre
Gaz Métropolitain
Gazoduc TQM
Greenpeace (Québec)
Group d'études et de recherche en analyse des décisions HEC (GERAD)
Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAME)
Groupe de recherche en économie de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles
Hydro Québec
Institut canadien des produits pétroliers
Institut de recherche en hydrogène, Université du Québec à Trois-Rivières
ISPAT Sidbec Inc
Kahnawake Environment
Lachine
Lafarge Canada Inc.
Manufacturiers et exportateurs du Québec
Mouvement au Courant
Multihydro Inc.
PAPRICAN
Simplot AgriBusiness
Sommet mondial du développement durable
Stratégie Énergétique
Union des municipalités du Québec
Union des producteurs agricoles
Union québécoise pour la conservation de la nature
Ville de Québec
Vivre en ville

ATELIERS NATIONAUX DES INTERVENANTS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE WINNIPEG
TENU LE 19 JUIN 2002 AU HÔTEL FORT GARRY

1. INTRODUCTION

Trente-neuf participants ont pris part au colloque de Winnipeg représentant plusieurs secteurs dont l'industrie, des ONG environnementales et des organisations autochtones. Une liste séparée des organisations représentées au colloque est jointe à l'Annexe 1. L'honorable Oscar Lathlin, ministre de la Conservation du Manitoba a souhaité la bienvenue aux participants. Le ministre Lathlin a demandé au gouvernement fédéral de ratifier le Protocole de Kyoto et a rendu public le plan du Manitoba afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 18 % en dessous des niveaux de 1990 d'ici 2010 et jusqu'à concurrence de 23 % d'ici 2012.

1.1 Points de vue sur l'analyse

Les participants ont remis en question plusieurs aspects de l'analyse dont les hypothèses utilisées, les impacts sur divers secteurs au Manitoba et les résultats de l'analyse.

La déclaration des Premiers ministres voulant « qu'aucune région n'ait à porter un fardeau déraisonnable » a été remise en question; Certains participants croyaient que les provinces productrices d'énergie devraient assumer une part plus importante des coûts associés aux réductions d'émissions, d'autres ont suggéré que les plus importants consommateurs d'énergie assument une plus grande part des coûts.

Hypothèses - Certains participants ont fait remarquer que dépendre de l'impôt des particuliers pour recycler des ressources élime certains des avantages d'autres approches. Ainsi, investir dans de nouvelles technologies ou le transport urbain et faciliter les transitions de l'industrie et des collectivités vers des utilisations énergétiques dont l'intensité des émissions de carbone est moins importante.

Quelques participants regrettaient que l'analyse n'ait pas tenu compte adéquatement des possibilités de production hydroélectrique et de transmission inter-provinciale; d'autres avaient l'impression que l'analyse mettait en évidence seulement les secteurs industriels qui sont des émetteurs de gaz à effet de serre et ne prenait pas en considération les secteurs qui peuvent être touchés et pourraient avoir l'occasion de réagir de différentes façons (par exemples les industries de la connaissance, de l'assurance et les autres secteurs de service).

Secteurs – Plusieurs participants ont recommandé une analyse plus poussée dans des secteurs spécifiques (soit, le transport, l'extraction minière, l'hydroélectricité) de même que les municipalités :

- Présenter séparément les impacts pour la construction immobilière et pour les autres projets de construction (par exemple les autoroutes)
- Prendre en considération l'impact de l'augmentation des coûts du transport sur différents secteurs au Manitoba (par ex., la fabrication, l'agriculture)

- Mieux reconnaître les contributions économiques de l'innovation. On était d'avis que le cas du maintien du statu quo (MSQ) représentait de façon inefficace les impacts de l'innovation sur l'économie.
- Fournir de meilleurs renseignements sur la qualité de l'emploi (par ex., non seulement le nombre d'emplois mais également le genre d'emplois perdus et créés)
- Procéder à une analyse des impacts par municipalité (non seulement par secteur / région / province)
- Souligner les impacts éventuels sur la rentabilité et la concurrence par secteur.

On a également fait remarquer que les résultats ne tiennent pas compte adéquatement du rôle que les secteurs de l'extraction minière et des métaux jouent au Manitoba :

- La fusion est un important élément du secteur de l'extraction minière et il faudrait en tenir compte dans le secteur de l'extraction minière et non pas celui de la fabrication
- Les prévisions courantes concernant les projets éventuels d'extraction minière semblent être sérieusement sous-estimées et devraient être examinées de nouveau.

De plus, on a suggéré de fournir des résultats séparés pour le secteur de l'exploitation forestière puisqu'il s'agit d'une industrie importante au Manitoba.

Résultats - Les participants ont apporté les suggestions suivantes visant à améliorer les résultats de l'analyse :

- Discuter des problèmes du partage du fardeau de façon plus détaillée afin de faire ressortir les effets de la répartition des revenus (par ex., afin d'établir si les coûts de réduction des émissions seront imputés aux secteurs de la société les moins en mesure d'y faire face)
- Analyser l'impact des choix personnels et du comportement du consommateur sur le changement au sein d'un secteur (par ex., le transport, la consommation énergétique)
- Discuter du niveau de confiance dans l'analyse
- Discuter des impacts possibles des mesures prises sur les taux de change du dollar canadien.

1.2 Points de vue sur l'approche d'ensemble

Plusieurs points de vue ont été apportés sur l'approche d'ensemble. Les participants favorisaient, dans l'ensemble, la prises de mesures de réduction intérieures et plusieurs craignaient le recours à des mesures « creuses » dans le cadre de n'importe quel plan.

Des inquiétudes ont été soulevées concernant les coûts additionnels éventuels dans certains secteurs tels les secteurs de la fabrication, y compris les petites et moyennes entreprises (PME) et l'agriculture, et la possibilité que ces coûts additionnels ne pourraient pas être imputés aux consommateurs occasionnant des pertes de revenu pour ces secteurs. Toutefois, d'autres étaient d'avis que les consommateurs (et non seulement les producteurs) doivent consentir à assumer une part du fardeau, et y consentiront, puisque le marché est propulsé par la demande. Certains participants ont suggéré de mettre en évidence l'importance des choix personnels et le besoin de modifier le comportement du consommateur afin d'appuyer et d'accélérer le changement dans chaque secteur (par exemple, transport et utilisation de l'énergie).

Plusieurs participants étaient d'avis que les options portent beaucoup trop sur l'analyse économique et ont souligné le besoin d'examiner la situation « dans son ensemble ». On a fait remarquer que toute option élaborée doit présenter des perspectives sociales et écologiques plus

générales et examiner les avantages mixtes, le besoin de changements au-delà de l'an 2012, le coût des impacts et de l'adaptation, le besoin d'inclure les avantages pour la santé comme étant de véritables économies et « l'accrocheur » visant à persuader le public. Certains ont souligné le besoin d'une « conversion d'ordre économique », faisant remarquer que « l'ancien paradigme économique » ne nous aidera pas à développer un nouvel avenir.

On a souligné que l'économie du Manitoba repose en grande partie sur les PME et qu'aucune des options ne traite adéquatement des PME.

On a également recommandé que l'approche comprenne des stratégies qui s'attaquent à toutes les émissions de GES (c.-à-d., en plus du carbone).

Objectifs de politique – les participants ont apporté des suggestions afin d'améliorer les objectifs de politique :

- Ajouter un objectif faisant état du besoin d'un plan après l'an 2012 et de mesures à long terme
- Reformuler le dernier objectif (assurant sa conformité aux autres buts nationaux) afin de tenir compte plus spécifiquement des avantages mixtes.

On a souligné le besoin d'expliquer plus clairement le compromis entre l'objectif « d'équité régionale » (3^{e} objectif) et celui du « pollueur-payeur » (5^{e} objectif).

On a également suggéré d'éliminer les subventions au secteur des combustibles fossiles ou de les modifier afin d'encourager l'innovation (soit les combustibles de remplacement). Certains participants ont également souligné le besoin de faire en sorte que les consommateurs soient consentants et en mesure d'assumer une partie des coûts associés au respect des cibles de réduction.

Exportations d'énergie plus propre – Les participants ont exprimé plusieurs points de vue à propos des crédits aux exportations d'énergie plus propre. Certains participants ont rejeté l'idée d'avoir recours aux exportations d'énergie plus propre comme scénario du MSQ qui n'entraîneraient pas de réductions des émissions. On a également souligné le besoin d'atteindre les buts du développement durable lors des futurs projets de développement hydroélectrique.

Par contre, un autre participant croyait que les exportations d'énergie seraient une façon de réduire le total des émissions mondiales. De ce fait, il préconisait que l'obtention de crédits pour ces exportations aideraient à rendre la ratification plus acceptable au Canada. On a demandé si les exportations d'énergie plus propre étaient une condition à la ratification.

Inquiétudes dans le secteur de l'agriculture – Les participants du secteur de l'agriculture s'inquiètent des coûts de la réduction pour les producteurs primaires. Ainsi, les agriculteurs individuels devront-ils remplacer leurs tracteurs ou tout leur équipement? Y aura-t-il une hausse des coûts des intrants (soit les carburants, le transport, les engrais)? Les nouvelles politiques entraîneront-elles d'autres règlements et une bureaucratie plus lourde sur les fermes? Dans le cas échéant, les coûts seront imputés aux exploitations agricoles individuelles et aux consommateurs ce qui pourrait avoir un effet sur la rentabilité à long terme du secteur de l'agriculture (par ex., léguer les fermes aux enfants).

Puits – Certains participants s'inquiétaient des impacts que pourraient avoir les crédits de puits sur les revenus des exploitations agricoles, des limites sur la production et de l'utilisation des puits par les futurs propriétaires. D'autres appuyaient les crédits pour le boisement et les pratiques agricoles mais faisaient remarquer qu'il y avait des responsabilités et des risques

associés à la dépendance sur les puits dans la gestion forestière. On a fait remarquer qu'il fallait également prendre en considération tant les débits (par ex., les incendies de forêt) que les crédits éventuels pour les puits. On a fait remarquer que nous étions tenu à prendre les deux en considération.

Enjeux reliés à l'adaptation – On a souligné le besoin de prendre en considération l'adaptation dans l'approche d'ensemble. On a également fait remarquer qu'il fallait inclure les avantages pour la santé humaine et l'environnement dans les options et l'analyse. Les risques des coûts importants pour la santé humaine sont difficiles à modéliser mais il est tout de même important d'en tenir compte.

Enjeux face à la concurrence – Plusieurs participants ont mentionné la concurrence (c.-à-d., les pays non inclus à l'Annexe B). Certaines industries ne peuvent pas imposer à d'autres les coûts de la conformité et pourraient subir des effets négatifs qui ne toucheront pas leurs concurrents dans ces pays. Plusieurs participants s'inquiétaient également de la concurrence avec les États-Unis.

2. POINTS DE VUE SUR LA CONCEPTION DES MOYENS D'ACTION

2.1 Échange de droits d'émission intérieur (EDEI)

Plusieurs inquiétudes au sujet de l'EDEI ont été soulevées dont :

- Incertitude à savoir qui serait responsable de l'élaboration et de la mise en application d'un système d'EDEI (c.-à-d., une autorité nationale, fédérale ou provinciale) et l'éventualité d'une plus grande bureaucratie
- Niveau de participation du gouvernement à l'économie à cause du système d'EDEI
- Autorité constitutionnelle du gouvernement fédéral de gérer un système d'EDEI
- Besoin de transparence sur le fonctionnement de l'EDEI
- Enjeux éventuels relatifs à la concurrence intérieure et possibilité de créer un système de commerce régional
- Le lien à d'autres émissions propres à une région ou à un écosystème et la possibilité de systèmes d'échange limités à une région
- La possibilité d'abus du marché et de spéculation
- Doute que l'EDEI s'attaque à la pollution à sa source
- L'habileté des PME à participer effectivement à un système d'EDEI
- La rentabilité de l'option d'EDEI (c.-à-d. on a revendiqué sans le prouver que l'EDEI est l'option la moins coûteuse).

D'autres points de vue en faveur d'un système d'EDEI soulignaient que l'EDEI était essentiel afin de minimiser les coûts (et les impacts sur les PME) et pouvait également aider à soupeser l'efficacité, l'équité et les inquiétudes face à la concurrence (probablement grâce à l'approche basée sur les résultats). On a fait allusion à la possibilité limitée des PME de participer à l'EDEI.

L'utilisation des revenus découlant de la vente aux enchères des permis afin d'encourager et de permettre la transition par l'industrie et les citoyens vers une « société non-consommatrice de carbone » a également été suggérée.

2.2 Mesures ciblées

Les points de vue divergeaient quant à l'utilisation d'approches volontaires (« carottes ») par rapport aux approches obligatoires (« Bâtons ») et une perception fort répandue que ces approches pouvaient être complémentaires. On doutait également que l'approche de toutes les mesures ciblées (option 2) soit plus dispendieuses que les autres options comme le suggère le Document de travail.

Les suggestions de mesures ciblées exhaustives comprenaient le besoin de s'assurer que le coût de ces mesures est bien évalué afin d'avoir une plus grande certitude et une meilleure orientation à l'avenir. D'autres points de vue s'attaquaient au besoin d'éliminer les subventions pernicieuses dans différents secteurs. On soulignait le besoin d'outils d'évaluation et de compte rendu afin d'aider les PME à préparer des inventaires d'émissions; d'éducation et d'un meilleur accès aux renseignements et de mesures visant à améliorer les politiques d'approvisionnement du gouvernement. On a également demandé que les gouvernements provinciaux mettent en place ou améliorent les normes énergétiques minimum des édifices commerciaux, bien que d'autres inquiétudes aient été soulevées suggérant que cette approche réglementaire ne convient pas au secteur résidentiel. Les participants ont aussi recommandé l'adoption de mesures ciblées dans plusieurs secteurs spécifiques dont le transport, l'agriculture, l'énergie, les collectivités et les PME.

Secteur du transport – Plusieurs participants ont exprimé le besoin de modifier le comportement des particuliers et ont fait remarquer que les approches dans ce sens donnent de meilleurs résultats en présence de mesures de rechange viables (p.ex., utiliser des « carottes » et des « bâtons »

Les « carottes »

- Encourager le télétravail
- Accorder une exonération d'impôt aux employeurs qui fournissent des laissez-passer pour le transport en commun
- Améliorer les systèmes de transport en commun des collectivités urbaines et rurales et les liens entre ces deux systèmes; des fonds fédéraux seraient nécessaires afin d'améliorer suffisamment ces systèmes
- Encourager l'usage des bicyclettes et de la marche (par ex. en créant une meilleure infrastructure).

Les « bâtons »

- Augmenter les coûts de stationnement, imposer une taxe urbaine sur les carburants et mettre en place une assurance automobile de distance
- Inclure une taxe sur les véhicules parallèlement à l'impôt foncier.

D'autres suggestions comprenaient une éducation sur le transport durable (soit enseigner aux chauffeurs à partager la route avec les cyclistes) et des mesures visant le transport efficace des marchandises.

Avec le temps, certains participants espèrent également voir une réforme au niveau des décisions relatives à l'utilisation des terres qui apporteront des changements à la façon dont les villes appuient la non-dépendance sur les combustibles fossiles.

Énergie – Certains participants ont fait remarquer les possibilités énormes d'économies d'énergie dans les ménages individuels et ont recommandé que des moyens de dissuasion tels le traitement fiscal des combustibles et des produits d'énergie renouvelable (par ex. panneaux solaires) soient pris en considération. D'autres suggestions de mesures énergétiques ciblées incluent :

- Mettre en place une structure inversée des coûts d'électricité afin d'encourager le rendement et les économies énergétiques
- Remplacer les combustibles d'utilisation finale
- Encourager l'efficacité énergétique (par ex. des programmes tel « Éner Sage »)
- Améliorer les normes énergétiques des édifices commerciaux
- Élargir l'infrastructure pour la transmission inter-provinciale de l'énergie. On a également mentionné les possibilités accrues d'exportations d'hydroélectricité et de production combinée. Un participant a cependant fait remarquer que des enjeux environnementaux et sociaux sont associés à l'hydroélectricité qu'il faudrait être prudent dans les efforts de commercialisation sur la scène internationale.

Agriculture – Les possibilités d'agriculture biologique ont été mentionnées mais d'autres participants ont fait part de leurs inquiétudes au sujet des coûts et de l'envergure des exploitations agricoles. Les participants ont également suggéré des mesures ciblées visant à promouvoir la recherche sur le bétail afin de réduire les émissions et de traiter du problème du fumier, à améliorer les systèmes de transport ruraux et à obtenir de meilleures prévisions du temps (à court et à long terme) afin de réduire les coûts des carburants.

2.2 Achat de permis d'émissions internationaux

Plusieurs participants ont une préférence marquée pour l'adoption de mesures intérieures plutôt que l'achat de permis internationaux. Ils s'inquiétaient que les prix incertains influenceraient les décisions d'affaire et celles au sujet du capital. D'autres croyaient que l'utilisation de permis d'émissions internationaux permet à l'industrie et à d'autres consommateurs de ne pas apporter les changements nécessaires aux réductions d'émissions à long terme. Les participants n'arrivaient à s'entendre sur qui devraient être responsables de défrayer les coûts des achats internationaux éventuels; certains croyant que l'industrie devrait être responsable des coûts alors que d'autres préféraient que ce soit les consommateurs.

Les participants ont exprimé un certain intérêt à avoir recours aux MDP / AC dans les projets internationaux et aux exportations éventuelles d'une technologie propre afin d'accroître la capacité concurrentielle du Canada. Toutefois, un participant s'inquiétait que les mécanismes des MDP / AC sont trop « coûteux » pour assurer une participation généralisée des PME et que très peu d'entre elles s'étaient dites intéressées à y participer en partie parce que très peu de PME sont au courant des mécanismes des MDP / AC.

Certains participants croyaient que les achats de permis internationaux ne sont pas conformes à l'objectif de politique du « pollueur-payeur ».

3. COMBINAISON DE MOYENS D'ACTION

Bien que plusieurs participants ont exprimé leur préférence pour les mesures intérieures et une certaine hésitation face à un système d'EDEI, plusieurs ont fait remarquer qu'ils avaient de la difficulté à recommander une approche par la politique préférentielle puisque :

- L'établissement des coûts des avantages mixtes est incomplet et rend difficile une perception claire des compromis possibles
- Des inquiétudes graves persistent à savoir si les mesures ciblées sont plus dispendieuses ou l'EDEI moins coûteux que les autres options
- Les renseignements disponibles au sujet des émissions réelles et du mode de fonctionnement d'un système d'EDEI sont insuffisants.

Certains participants ont recommandé avec insistance d'agir et ont fait ressortir le besoin d'élaborer des plans au-delà de l'an 2012. L'industrie a un horizon de planification étendu et cherche une certaine constance afin d'élaborer des politiques à long terme. D'autres participants ont fait remarquer que l'on observe déjà les effets des changements climatiques au Manitoba (par ex., l'infrastructure de transport) et qu'ils favorisaient des solutions spécifiques à chaque secteur.

Un participant était très convaincu qu'il fallait agir afin de s'attaquer aux changements climatiques, et réduire certains des risques associés à l'incertitude. D'autres ont également fait remarquer qu'il faut agir afin d'acquérir l'expérience nécessaire pour mieux établir la priorité des mesures, s'attaquer aux problèmes courants et futurs et profiter des possibilités. Il faut, toutefois, être prudent et prendre en considération le coût des différentes mesures avant d'agir. On a également suggéré qu'une aide gouvernementale soit apportée aux entreprises qui subiront des effets négatifs afin de compenser les coûts de la conformité.

Un participant était de l'opinion qu'aucune des options n'avait pris en considération les risques et les coûts associés à l'utilisation d'une nouvelle technologie « immature ». D'autre part, on a souligné l'habileté de l'industrie à trouver la solution la moins coûteuse et à créer une technologie innovatrice afin de répondre aux besoins en évolution. On a également mis en évidence la créativité des collectivités (par exemple, l'habileté des intendants et des innovateurs à ouvrir la voie au changement).

LISTE DES PARTICIPANT(E)S À L'ATELIER NATIONAL SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES – WINNIPEG, LE 19 JUIN 2002

Caucus Progressiste Conservateur
Centra Gas
Climate Action Network
Climate Change Connection
Compagnie Minière et Métallurgique de la Baie d'Hudson Ltée
Cycling 4 Sustainability
Fédération canadienne de la nature
Génie civil – Université du Manitoba
Keystone Agricultural Producers
L'Association des éleveurs de bétail du Manitoba
La Ville de Winnipeg
La nation crie de Pimicikamak
Manitoba Climate Change Hub
Manitoba - North Dakota Zero Tillage Farmers Association
Manitoba Federation of Labour
Manitoba Heavy Construction Association
Manitoba Home Builders Association
Manufacturiers et Exportateurs du Canada
Mining Association of Manitoba
Paskanake Project Management
Régie de l'hydroélectricité du Manitoba
Réseau Écologique du Manitoba Inc.
Resource Conservation Manitoba
SEA Change
Simplot Canada Ltd.
Tolko Industries Ltd.
University of Winnipeg
Ville de Winnipeg, Régie des transports

ATELIERS NATIONAUX DES INTERVENANTS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE TORONTO
TENU LE 21 JUIN 2002 AU WYNDHAM BRISTOL HOTEL

1. INTRODUCTION

Quelque 70 participants représentant divers secteurs – dont celui de l'industrie –, des associations de gens d'affaires, des organismes environnementaux non gouvernementaux et des établissements universitaires ont assisté à l'atelier de Toronto. On trouvera en annexe une liste des organismes représentés à l'atelier.

2. POINTS DE VUE SUR L'ANALYSE

Les participants ont souligné le travail du Groupe d'analyse et de modélisation (GAM). Ils ont posé des questions afin de clarifier certains détails et fait part de leurs préoccupations quant aux hypothèses sur lesquelles repose l'analyse. Ils ont également mentionné certains secteurs qui auraient pu être pris en compte dans l'analyse de modélisation. Certaines personnes ont formulé des commentaires sur plusieurs répercussions importantes de l'analyse.

Un grand nombre de participants du secteur industriel et d'autres secteurs aimeraient que l'on discute plus en détail des hypothèses et des résultats touchant leur champ d'activité. Il s'agit notamment des secteurs suivants : produits chimiques d'usage industriel, produits électriques, fabrication de produits électriques, production d'électricité, camionnage, distribution du gaz, raffinage du pétrole, construction automobile, agriculture et matières plastiques. Plusieurs représentants de l'industrie sont convaincus que la modélisation sous-estime l'incidence d'une augmentation des coûts sur leur secteur ainsi que sur les consommateurs. Certains se demandaient si la modélisation tenait compte adéquatement des liens entre les secteurs et de leur interdépendance – c'était le cas, par exemple, du secteur des services d'exploitation minière et de celui des métaux de première fusion. D'autres s'interrogeaient sur la pertinence des hypothèses sur l'élasticité ayant servi de base au calcul des augmentations relativement faibles des prix et, partant, sur la compression de la demande d'énergie des consommateurs, en faisant valoir que les augmentations de prix des dernières années n'ont pas entraîné de baisse de la demande. Quelques-uns ont mis en doute la validité des résultats macro-économiques dans leur ensemble et ont mentionné d'autres analyses (par exemple, celle de Manufacturiers et Exportateurs du Canada) qui font état d'incidences plus graves sur l'économie. Au dire de certains, les résultats macro-économiques masquent certaines incidences négatives importantes sur des secteurs particuliers, notamment les pertes d'emploi dans les collectivités comptant des usines de fabrication et autres. Dans l'ensemble, les participants ont émis l'opinion que l'analyse effectuée à ce jour ne fournissait pas assez d'information pour prendre des décisions éclairées. Ils ont également parlé de l'incidence, sur la productivité canadienne, de l'obligation de restreindre la consommation d'énergie, comme le prévoit la modélisation.

D'autres participants ont indiqué que l'analyse ne prend pas en compte les avantages liés à l'amélioration de la qualité de l'air, les avantages sur le plan de la santé et les possibilités d'expansion dans le secteur des technologies écologiques. On a suggéré que l'utilisation de l'indice de progrès réel (IPR) en plus du produit intérieur brut (PIB) pourrait aider à rendre

compte de certains de ces avantages. Des intervenants ont également souligné que l'analyse ne tient pas compte des possibilités d'innovation ni de nombreux débouchés sur le plan technologique (par exemple, énergie de district, énergie renouvelable et transport durable).

De nombreux commentaires ont été formulés concernant l'application de la règle financière utilisée pour la modélisation. Selon cette règle, les recettes du Trésor liées à l'échange de droits d'émission sont recyclées dans le système d'impôts sur le revenu des particuliers. Par exemple :

- Les résultats relativement faibles en termes de PIB sont presque entièrement attribuables à la règle financière, ce qui masque certaines répercussions négatives réelles sur la capacité de production au Canada. Des discussions de suivi sur ce sujet semblent nécessaires
- L'idée selon laquelle le transfert du fardeau fiscal grâce à des réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers – le fardeau étant assumé par les grandes entreprises consommatrices d'énergie plutôt que par les particuliers – présentera dans l'ensemble des avantages pour l'économie canadienne est accueillie avec beaucoup de scepticisme
- Des questions restent sans réponse, notamment celle de savoir si les revenus « recyclés » au profit des particuliers seraient dépensés par les consommateurs et, partant, stimuleraient l'économie. Il reste également à savoir si les consommateurs ne préféreront pas acheter des produits importés plutôt que des produits et services canadiens, ce qui entraînerait un flux d'investissements et d'emplois à l'extérieur du pays et réduirait le niveau de vie
- Il reste par ailleurs à savoir s'il est raisonnable de supposer que les gouvernements retourneront le montant intégral des recettes ou s'ils en recycleront une partie.

Selon les participants, l'analyse devrait étudier d'autres possibilités en ce qui a trait au recyclage des recettes.

Plusieurs participants ont proposé que l'on modélise différents cas de figure pour la période d'après 2012. Selon eux, les hypothèses concernant cette période sont très importantes puisque plusieurs choix pourraient dépendre de la nature des objectifs à ce moment.

Les points de vue suivants ont été exprimés.

- Les participants ont discuté des hypothèses concernant les prix des permis internationaux et du fait que, comme les États-Unis n'ont pas l'intention de ratifier le Protocole de Kyoto, les prix du carbone seraient inférieurs aux prix prévus
- Il a été question de la nécessité d'effectuer une analyse de sensibilité sur les prix de l'énergie
- Il a également été question de la nécessité d'effectuer une analyse de sensibilité concernant les taux de change et les taux d'intérêt
- Les participants ont soulevé des questions sur les hypothèses liées au calcul de la contribution du secteur agricole aux puits et aux mesures compensatoires
- Les participants ont exprimé leur inquiétude du fait que l'analyse ne comprend pas l'incidence économique des changements climatiques, soit des bénéfices nets qui, selon une étude, sont évalués à 13,5 milliards de dollars dans le cas du Canada
- Selon un intervenant, le Canada devrait songer à utiliser les pénalités prévues en cas de non-conformité dans la première période visée par le Protocole de Kyoto et utiliser le temps supplémentaire pour mettre au point des technologies en vue de la deuxième période d'engagement

- Une question mettait en doute la capacité des modèles à tenir compte des liens entre les secteurs et la nécessité de reconnaître les émissions de carbone qui sont intégrées dans la « chaîne d'approvisionnement » pour les secteurs de l'automobile et de la fabrication, ainsi que les pertes d'emploi connexes possibles et leur incidence sur les collectivités en raison d'une baisse de la production
- Les participants ont discuté de la nécessité de déterminer et de différencier les incidences sur des secteurs de la fabrication tels que les matières plastiques, qui n'émettent généralement pas beaucoup de gaz à effet de serre mais pourraient devoir assumer l'incidence négative des liens qu'ils entretiennent avec le secteur des produits chimiques

3. POINTS DE VUE SUR L'APPROCHE D'ENSEMBLE

Les exposés sur le document de discussion fédéral et le plan de l'Alberta ont été suivis par des discussions sur l'approche d'ensemble.

Les participants avaient des opinions diamétralement opposées sur la ratification du Protocole de Kyoto.

Selon certains, le Canada devrait ratifier le Protocole de Kyoto dès que possible afin de respecter ses engagements internationaux, de préserver sa réputation internationale, de profiter d'avantages environnementaux et économiques et d'amorcer le travail en vue de réductions à long terme nécessaires des émissions de gaz à effet de serre. Le Canada doit accepter ses responsabilités et honorer ses engagements en matière de justice sociale par rapport aux pays en développement, aux ménages et aux collectivités ainsi qu'à l'ensemble des pays du monde.

Selon d'autres participants, le Protocole de Kyoto présente des lacunes importantes et les coûts y afférents sont inacceptables. Plusieurs participants de l'industrie croient qu'il faudra trouver une autre option afin de freiner les changements climatiques hors d'un contexte de Kyoto. Cette option devrait être mieux harmonisée avec la position des États-Unis, pourrait avoir certains points communs avec le plan de l'Alberta et devrait mettre l'accent sur l'intensité des émissions, l'efficacité énergétique et la planification à plus long terme.

Les participants ont exprimé différents points de vue en ce qui a trait aux moyens d'action.

- Certains appuient l'utilisation d'échange de droits d'émission intérieur, parfois selon les modalités prévues dans l'option 1. À leurs yeux, les signaux de prix sont préférables à l'utilisation de mesures ciblées, qui se sont avérées inefficaces par le passé
- D'autres appuient les mesures ciblées, en particulier ceux qui visent l'amélioration de l'efficacité énergétique à long terme
- Plusieurs représentants de l'industrie s'opposent au recours aux meilleures technologies disponibles proposées ainsi qu'à l'application d'un facteur de réduction comme le prévoit l'élément « Échange de droits d'émission intérieur », de l'option 4. Il s'agirait selon eux d'une nouvelle taxe qui aurait des répercussions particulièrement importantes sur les industries de capital
- Certains participants s'opposent en gros aux crédits à l'exportation d'énergie plus propre, en s'appuyant sur l'argument que le Canada a déjà obtenu suffisamment de concessions dans les négociations internationales. D'autres appuient l'idée, soulignant que la transparence des marchés permettait de calculer les émissions déplacées en temps réel.

Plusieurs participants de l'industrie sont d'avis que les options relatives au Protocole de Kyoto réduiront les investissements au Canada et que les capitaux seront investis aux États-Unis ou dans d'autres pays non assujettis aux objectifs du Protocole de Kyoto. Selon eux, les émissions mondiales ne seront pas réduites et la situation aura une incidence négative sur l'économie canadienne.

On a souligné qu'il pourrait être utile d'examiner les options dans le contexte d'une évaluation comparative des risques, à laquelle participerait la population, en utilisant des objectifs stratégiques pour tester différentes caractéristiques des options proposées. Certains ont fait part de la nécessité de définir le concept de fardeau acceptable et de fardeau inacceptable.

De l'avis de certains, le plan du Canada devrait prévoir des mesures d'atténuation et d'adaptation.

4. POINTS DE VUE SUR LA CONCEPTION DES MOYENS D'ACTION

4.1 Mesures ciblées

Dans l'ensemble, les participants sont favorables aux mesures ciblées, dans la mesure où les gouvernements tiennent compte des enseignements tirés de programmes antérieurs.

Les participants ont appuyé les initiatives élaborées en collaboration avec l'industrie ou grâce à la collaboration entre les gouvernements fédéral et provinciaux. Ils ont exprimé un intérêt particulier pour les mesures qui :

- Présentent des co-avantages et ont un lien avec d'autres objectifs et programmes stratégiques
- Appuient l'efficacité énergétique
- Comportent un volet sur la sensibilisation du public et incitent les Canadiens à passer à l'action
- Éliminent les obstacles politiques et réglementaires à l'investissement dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique
- Tirent parti des crédits d'impôt et d'autres mesures incitatives
- Maintiennent des règles uniformes pour tous les choix énergétiques
- Privilégient l'engagement plutôt que la réglementation.

Les participants ont également suggéré les mesures ciblées suivantes :

- Programmes à l'appui des vérifications énergétiques et du calibrage
- Programmes à l'appui des mesures volontaires pour les nouvelles habitations
- Mesures d'incitation à la rénovation des immeubles et des églises
- Poursuite et amélioration des programmes administrés par le Programme d'économie d'énergie dans l'industrie canadienne (PEEIC), l'Office de l'efficacité énergétique (OEE) et Mesures volontaires et Registre du Défi-climat canadien inc. (MVR inc.)
- Mesures d'incitation réglementaires pour la maîtrise de la demande d'électricité des services publics (par exemple, Commission de l'énergie de l'Ontario)
- Programmes visant l'amélioration de la récupération des gaz d'enfouissement

- Investissement dans la technologie de piégeage
- Mesures prometteuses de la table sur les transports (par exemple, exemption de la charge utile pour contrer le régime de ralenti et principe d'exemption fiscale pour les droits de transit)
- Investissement dans les transports en commun
- Mesures d'incitation pour les pratiques agricoles favorisant la réduction des émissions et les puits
- Élimination graduelle des centrales thermiques à base de charbon et conversion au gaz naturel.

Certains participants sont préoccupés par la rentabilité et les avantages environnementaux associés aux mesures actuelles et futures à l'appui de l'utilisation d'éthanol. On a laissé entendre que l'appui à cette mesure pourrait nuire à la crédibilité des mesures ciblées dans leur ensemble. D'autres ont toutefois souligné que certains secteurs de l'industrie agricole appuient l'utilisation de l'éthanol et sont prêts à cultiver les plantes nécessaires à sa production.

4.2 Échange de droits d'émission intérieur

Les participants ont souligné que l'échange de droits d'émission intérieur (EDEI) était le moyen d'action le moins bien compris. Ils ont insisté sur la nécessité de mieux expliquer les détails de l'élaboration et du fonctionnement proposés et de définir de façon précise les biens visés par l'échange.

Certains participants de l'industrie sont opposés à l'utilisation d'un plafond et d'un système d'échange fondé sur les émissions. Ils préfèrent un système fondé sur l'intensité des émissions.

Plusieurs commentaires ont été formulés concernant l'option 4.

- On craint que l'analyse comparative prévue dans cette option n'entraîne une intervention bureaucratique importante, notamment pour définir les différentes activités industrielles, et qu'il faille dès lors exercer d'importantes pressions pour influer sur la structure du système
- Certains sont d'avis que le facteur de réduction n'est pas adéquat parce qu'il entraîne l'imposition de coûts supplémentaires même pour les usines dotées des meilleures technologies disponibles
- Des participants s'inquiètent du fait que selon l'option 4, tous pourraient devenir des acheteurs de permis, ce qui aurait pour effet de transférer l'obligation d'acheter des permis internationaux aux grands utilisateurs finaux.

Plusieurs participants ont exprimé leur appui au recours à des mesures compensatoires et suggéré l'élargissement du concept afin qu'il cesse de mettre l'accent sur les puits agricoles et forestiers et qu'il englobe un éventail de crédits possibles pour la réduction d'émissions. On a également suggéré d'accorder certains crédits pour les réductions d'émissions associées à l'utilisation de certains produits (par exemple, le ciment sur les grandes routes et le recyclage de l'acier).

Les participants ont proposé les idées suivantes :

- Le système doit prévoir des crédits pour les mesures précoces
- Le système doit être lié au système d'échange global afin de fournir l'accès aux marchés mondiaux pour les acheteurs et pour les vendeurs.

Certains ont par ailleurs suggéré que l'on se penche sur les propositions concernant les EDEI afin de déterminer si elles pourraient donner lieu à une réclamation en vertu du chapitre 11 de l'Accord de libre-échange nord-américain.

4.3 Achat de permis internationaux d'émissions

Un grand nombre de participants jugent préférable de prendre des mesures au Canada plutôt que d'acheter des permis internationaux afin de préserver les co-avantages environnementaux (par exemple, la qualité de l'air) et les débouchés industriels au pays, notamment l'investissement dans les nouvelles technologies. Ils ont fait remarquer que le secteur agricole était disposé à investir des montants importants de crédits mais qu'il lui faut un marché intérieur pour ces crédits.

Certains sont préoccupés par l'achat d'« air chaud » à la Russie et à d'autres pays dont les émissions ont atteint des niveaux inférieurs à ceux de 1990. D'aucun pensent également que la proposition d'« écologiser » les achats de permis internationaux entraînerait une raréfaction de l'offre et, par le fait même, une augmentation du prix des permis.

Dans l'ensemble, les participants sont d'avis que les propositions touchant EDEI doivent être limitées au minimum afin d'éviter le transfert de richesses à l'extérieur du pays.

5. UTILISATION DE DIVERS MOYENS D'ACTION

Certains représentants de l'industrie préfèrent ne pas formuler de commentaires sur l'utilisation d'un éventail de moyens d'action car, selon eux, leurs commentaires pourraient laisser entendre qu'ils appuient la ratification. Les propos portaient davantage sur l'objectif à atteindre que sur ce sujet.

Selon certains, les moyens d'action appropriés devraient porter principalement sur les mesures ciblées, les objectifs sectoriels et l'efficacité énergétique.

Un participant a mentionné l'absence de leadership de l'industrie et du gouvernement, indiquant que le gouvernement fédéral devrait prendre des mesures vigoureuses pour renforcer les capacités afin de maintenir le rythme après 2012.

Un autre participant a souligné l'importance primordiale de l'éducation du public.

6. RISQUES LIÉS À LA RATIFICATION ET À LA NON-RATIFICATION

Plusieurs représentants de l'industrie sont d'avis que la ratification du Protocole de Kyoto risque d'entraver sérieusement la compétitivité du Canada. Ils ont souligné que de nombreuses industries pourraient être en péril du fait qu'elles ne sont pas en mesure de répercuter les coûts, ce qui entraînerait de nombreuses pertes d'emploi et affecterait les collectivités. Il a également été question des risques concernant la compétitivité du Canada dans le contexte nord-américain. Certains sont par ailleurs convaincus qu'il y a des risques associés à l'acceptation des résultats de l'analyse et de la modélisation en raison de la foule d'hypothèses, dont celle sur les risques associés à un prix du carbone supérieur au prix prévu.

D'autres participants considèrent que la non-ratification comporte des risques, notamment celui que les pays du monde entier ne progressent pas vers les objectifs de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et qu'on ne puisse parvenir à un consensus mondial sur la stratégie de réduction des émissions. Le plus grand risque de la non-ratification a trait au triplement ou au quadruplement des niveaux de dioxyde de carbone, qui aurait des conséquences majeures et irréversibles sur le système climatique. Mentionnons également le risque d'incompatibilité entre les systèmes écologiques et les systèmes économiques mondiaux.

Les participants ont exprimé d'autres points de vue, qui sont résumés ci-après.

- Si le Canada n'obtient pas de crédits pour les exportations d'énergie plus propre, il sera tenté de ne pas ratifier le Protocole de Kyoto et perdra les avantages y afférents
- Si le Canada n'adopte pas une stratégie compatible avec celle des États-Unis, il perdra l'accès aux possibilités de développement technologique et d'innovation au profit de son voisin du Sud
- Le Canada a déjà consacré trop d'efforts en vue de trouver une solution au Protocole de Kyoto et devra repartir de zéro pour trouver une autre solution.

Les participants ont parlé de la nécessité de planifier à plus long terme afin de faire face aux changements climatiques, ainsi que de la nécessité de mettre en place une stratégie de transition pour venir en aide aux collectivités et aux industries qui seront durement touchées.

7. AUTRES COMMENTAIRES FORMULÉS

Enfin, selon les participants, la prochaine ronde de consultations devrait être très importante. Comme on compte maintenant plus d'intervenants, les administrations publiques devront se pencher sur la formule de consultation la plus adéquate afin d'assurer l'utilité du processus et de faire en sorte que le public, les collectivités et tous les secteurs économiques aient voix au chapitre.

LISTE DES PARTICIPANT(E)S À L'ATELIER NATIONAL SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES – TORONTO, LE 21 JUIN 2002

AG Care
Association du transport aérien du Canada
Association des fabricants internationaux d'automobiles du Canada
Fondation BIOCAP Canada Foundation
Canadian Association of Oilwell Drilling Contractors
Conseil canadien pour le commerce international
Association canadienne des pipelines de ressources énergétiques
Association canadienne du gaz
Association canadienne des constructeurs d'habitations
Canadian Lime Institute
Manufacturiers et Exportateurs du Canada
Canadian Natural Gas Vehicle Alliance
Association nucléaire canadienne
Canadian Partnership for Alternative Transportation Fuels
Institut canadien des produits pétroliers
Association canadienne de l'industrie des plastiques
Association canadienne des carburants renouvelables
Alliance canadienne du camionnage/Ontario Trucking Association
Association canadienne du transport urbain
Association canadienne des constructeurs de véhicules
Fédération des agriculteurs chrétiens de l'Ontario
Ciment St-Laurent
Ville de Toronto, Services des travaux publics et des urgences
Clean Air Canada Inc.
Conseil de conservation de l'Ontario
Daimler Chrysler Canada Inc.
Dofasco
Dow Chemical of Canada Ltd.
Enbridge Consumers Gas
Enwave District Energy
Falconbridge Limitée
Ford du Canada Limitée
General Motors du Canada Limitée
ICF Consulting
Compagnie pétrolière impériale Ltée
INCO Limitée
Independent Power Producers Society of Ontario
Innovative Farmers Association of Ontario
KAIROS
MacLeod Dixon LLP
MBC Energy and Environment
Nestlé Canada
Association pulmonaire du Nouveau-Brunswick

Nova Chemicals
Ontario Clean Air Alliance
Ontario Environment Industry Association
Ontario Farm Environmental Coalition
Fédération de l'agriculture de l'Ontario
Ontario Forest Industries Association
Ontario Home Builders' Association
Ontario Mining Association
Ontario Pork
Ontario Power Generation
Association des chemins de fer du Canada
Région de Peel
Robert J. Redhead Limited
Association canadienne de l'industrie du caoutchouc
Stelco
Toronto Environmental Alliance
Université Trent
Université de Guelph - Département de géographie
Université de Toronto
Université York

ATELIERS NATIONAUX DES INTERVENANTS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
COMPTE RENDU DE L'ATELIER À IQALUIT
TENU LE 24 JUIN 2002 A L'HÔTEL FROBISHER INN

1. INTRODUCTION

Cinq intervenants ont assisté à l'atelier d'Iqaluit. Le présent sommaire est accompagné d'une liste des organismes représentés à l'atelier. Vous trouverez cette liste à la fin du sommaire.[5]

2. POINTS DE VUE SUR L'ANALYSE (GAM)

Les participants ont discuté du travail réalisé par le GAM d'un point de vue surtout territorial.

Certains ont exprimé leur inquiétude quant aux intrants du scénario de maintien du statu quo (MSQ) pour le Nunavut. La première question visait l'exploitation minière. À ceux qui se demandaient pourquoi les réductions sectorielles de GES prévues dans les divers scénarios pour le Nunavut n'impliquaient aucune activité dans le secteur industriel, on a répondu que l'information mise à la disposition de l'analyse indiquait que les mines existantes seraient fermées. Certains participants ont été surpris de cette hypothèse, faisant remarquer que même si deux grandes mines fermeront leurs portes, d'autres pourront demeurer opérationnelles et que de nouveaux développements miniers montraient beaucoup de potentiel. Un participant a mentionné qu'on s'attend à ce que trois nouvelles mines ouvrent leurs portes dans les cinq prochaines années et que la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE) a entamé le processus pour au moins l'une d'elles.

Les participants se sont aussi longuement demandés si la modélisation avait bien pris en considération les autres conditions uniques au Nunavut. Des participants ont fait remarquer que ce territoire doit importer tout son carburant et que la production d'électricité dépend entièrement du diesel. Ils ont également souligné qu'en raison du climat hostile qui y règne, les habitants doivent consommer beaucoup de carburant pour satisfaire leurs besoins fondamentaux (pour se chauffer, par exemple). De plus, l'éloignement de cette région implique une consommation considérable de carburant pour le transport, surtout par avion. On a aussi fait mention de la démographie particulière du Nunavut. Comme la plupart de ses habitants ont moins de 15 ans, on y projette un taux de croissance élevé, ce qui entraînera une hausse de la demande en matière de biens et de services nécessitant du carburant. Considérant ces facteurs, un participant a remis en question la possibilité d'une réduction absolue des émissions au Nunavut.

On a sous-entendu la nécessité de revoir la conceptualisation de certains aspects de l'analyse afin qu'elle tienne compte de l'apport économique des activités non monétaires rattachées aux ressources naturelles. Plus particulièrement, on a fait remarquer qu'un document du GAM sur les principaux catalyseurs n'incluait pas la production alimentaire Inuit provenant de la chasse, de la pêche et du trappage.

---

[5] Veuillez prendre note que plusieurs des représentants du gouvernement territorial qui étaient présents ont également participé activement aux discussions de la journée. Vu leur rôle intégral dans certains sujets, leurs commentaires ont été inclus dans ce sommaire, le cas échéant.

Les participants s'inquiètent du fait que si les réalités régionales ne sont pas adéquatement prises en considération, le résultat de la modélisation pourrait ne pas refléter les vrais impacts sur le Nunavut et ses résidents. *Action : Elizabeth Sherlock, du ministère du Développement durable du gouvernement du Nunavut, assurera entre les participants et le GAM (par l'entremise de Neil McIlveen) un canal d'information sur la justesse des activités minières projetées au Nunavut et sur d'autres dimensions qui pourraient améliorer la modélisation de la région. On a fait remarquer que cette information devra essentiellement être transmise dans les deux prochaines semaines, puisque les directives en vue d'autres travaux de modélisation pourraient bien être nécessaires à la mi-juillet.*

Quelques questions ont été posées sur la règle fiscale appliquée aux fins de l'analyse. On a également fait remarquer que les fonds qu'on se proposait de « recycler » par le biais d'une réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers n'aboutiront pas vraiment dans les poches des contribuables puisque ceux-ci devront payer des factures d'énergie plus élevées. On a aussi demandé pourquoi d'autres approches politiques (comme l'usage de l'impôt des sociétés pour couvrir les coûts supplémentaires du programme) n'ont pas été envisagées.

Les points de vue qui suivent ont également été exprimés :

- Les coûts liés à l'adaptation aux effets importants des changements climatiques en cours dans le Nord ne sont pas compris dans l'analyse
- Les Canadiens en général, et les résidents du Nunavut, ne connaissent pas vraiment l'incidence qu'aurait le Protocole de Kyoto sur leurs habitudes de consommation
- Les modifications à la concurrentialité dues au coût plus élevé du carburant pourraient entraîner au Canada une fuite de transformation à valeur ajoutée
- Il est probable que des opinions différentes seront émises sur la propriété juridictionnelle des bénéfices en matière de puits de carbone forestiers et agricoles
- On devrait explorer le potentiel des puits de carbone au Nunavut, dans la région de la Baie d'Hudson, et celui d'autres puits possibles (p. ex., le varech de mer)
- Toute incertitude face au coût du carbone est importante, tout comme l'incidence de la décision des États-Unis de ne pas ratifier le Protocole.

3. POINTS DE VUE SUR L'APPROCHE GLOBALE

Les participants ont discuté du processus global lié au Protocole de Kyoto et ont demandé si les représentants fédéraux avaient une échéance à respecter quant à la décision de ratification. On a remarquer que le gouvernement du Nunavut est prêt à soutenir le Protocole de Kyoto et l'élaboration d'un plan national.

On a discuté des différences entre le Plan de l'Alberta et le Document de travail fédéral. Le représentant du gouvernement de l'Alberta a indiqué que l'Alberta a, de façon constante, fait valoir une approche juridictionnelle « ascendante » en matière de plan national. Les participants ont remarqué que le Plan de l'Alberta est différent du fait que son délai d'exécution est plus long et qu'il mise sur des cibles d'intensité énergétique pour encourager l'innovation technologique.

Selon un participant, les Inuit sont d'avis :

- Qu'il faut agir avec vigueur contre les changements climatiques et imposer des délais stricts visant l'atteinte des cibles (différents de ceux que donne le Plan de l'Alberta)
- Que les changements climatiques est une question d'ordre planétaire et qu'il est donc nécessaire que les mesures prises demeurent dans un contexte planétaire
- Que, vu les opportunités économiques restreintes et l'intérêt accru des Inuits pour les opportunités liées au pétrole, au gaz et à l'exploitation minière, les mesures prises ne devraient pas faire obstacle à ces activités dans le Nord.

Un autre participant a demandé à quoi ressemblera la prochaine série de consultations, désirant savoir si elles seront générales ou plus ciblées que les consultations en cours. Quelqu'un a mentionné qu'il serait utile de faire des consultations plus ciblées et, plus particulièrement, de prévoir des consultations axées sur un plan ou une perspective nordique ou arctique. La possibilité d'une politique pour les régions au nord du 60e parallèle intégrée au Plan national a reçu l'appui général, vu la sensibilité des collectivités et des milieux nordiques face aux impacts des changements climatiques et de leur atténuation.

Un intervenant a signalé une nouvelle tentative de mise en œuvre d'une approche nordique qui permettrait de faire face aux changements climatiques. À l'heure actuelle, elle se présente sous forme de réseau nordique de coordination, géré par le ministère des Ressources naturelles (RNCan) et le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (AINC). De nombreux ministères fédéraux et organismes autochtones y ont participé et les gouvernements territoriaux ont indiqué un certain intérêt. Quelqu'un a laissé entendre qu'un effort concerté est justifié pour faire en sorte que ce type d'initiative fonctionne.

4. LES POINTS DE VUE QUI SUIVENT ONT ÉGALEMENT ÉTÉ EXPRIMÉS :

- L'assemblée se demande si les nouveaux développements miniers potentiels pourront aller de l'avant à la lumière d'un plan de Kyoto.
- Un participant a demandé quels seraient les mécanismes d'exécution du Protocole de Kyoto si le Canada n'atteint pas les objectifs de Kyoto.

5. IMPACTS ET ADAPTATION

Les participants partagent une grande préoccupation face aux réalités inévitables liées aux changements climatiques dans le Nord. Ils ont fait remarquer que même si les gouvernements ont convenu qu'aucune région ne devrait avoir à porter un fardeau déraisonnable, les changements climatiques imposent et continueront d'imposer au Nord un fardeau déraisonnable. Un participant a indiqué que les changements climatiques ont des répercussions significatives sur la survie culturelle du peuple Inuit.

Un large éventail d'impacts spécifiques a été présenté (p. ex., l'amincissement de la glace et ses répercussions sur la pêche sur le littoral, l'intrusion d'eau saline dans les bassins d'eau douce, la vulnérabilité des collectivités côtières à l'érosion des berges). On a également noté la probabilité d'une augmentation du nombre de catastrophes et de leur coût potentiellement très élevé.

Les participants ont convenu qu'il faudra beaucoup travailler pour mieux comprendre les impacts et l'adaptation nécessaires dans le Nord. Quelqu'un a souligné qu'il est vital pour le processus national de déterminer clairement les priorités de recherche et que, ce faisant, il faudra adresser

de manière spécifique les impacts des changements climatiques sur les collectivités. On a aussi noté la nécessité d'une analyse de carence pour déterminer les priorités de recherche. De façon plus générale, on a noté que toute planification à long terme requiert l'obtention d'information. Un participant a recommandé qu'on utilise la documentation actuelle sur l'usage et l'occupation des terres Inuit comme base à l'analyse des implications des changements climatiques.

Quelques initiatives de recherche ont été décrites. Les travaux entrepris par *C-CAIRN North* ont été présentés, notamment sa base de données sur les projets de recherche en changements climatiques déjà terminés ou en cours. Un participant a aussi fait remarquer que l'étude d'impact sur le climat arctique du Conseil de l'Arctique (intitulée *Arctic Climate Impact Assessment*) a été un important catalyseur de recherche sur les impacts nordiques et que cette étude, qui sera achevée en 2004, permettra d'informer les intervenants internationaux sur les changements climatiques. Les dirigeants du peuple Inuit ont beaucoup contribué à ce programme.

Un participant s'est montré consterné devant l'apparente disjonction entre la prépondérance de cette question, la réalité des fermetures de stations de recherche et la diminution des fonds alloués à la recherche en général. Des questions ont aussi été soulevées sur le statut du projet *Northern Chairs*.

De toute apparence, beaucoup appuient un partenariat de recherche plus marqué entre le fédéral et le peuple Inuit. On a aussi fait ressortir qu'il faut s'assurer que les collectivités touchées feront connaître les impacts ressentis par le biais de canaux d'information.

Les points de vue qui suivent ont également été exprimés :

- Les changements climatiques entraînent des répercussions potentiellement significatives sur la souveraineté du Canada (p. ex., quant à la navigabilité accrue dans le passage du Nord-Ouest); la question du faire-valoir de notre souveraineté devrait donc se situer à l'avant-plan de nos préoccupations
- Les accords de revendication territoriale Inuit soutiennent la souveraineté mais toute évolution de la conjoncture pourrait porter atteinte à la viabilité de certains aspects de ces revendications. Il faut prendre en considération les impacts des changements climatiques sur les droits et les approches présentés dans ces revendications. (Par exemple, le besoin de nouvelles terres entraîné par le changement de l'écosystème repousse plus au nord l'utilisation des terres)
- Le Document de travail fait un pas vers l'avant en présentant de façon spécifique les réalités liées aux impacts sur les collectivités autochtones mais l'emploi du terme « train de vie » n'est pas approprié dans le contexte nordique, puisqu'il implique un phénomène en quelque sorte lié à une mode changeante avec le temps, tandis que les Inuits ont plutôt un mode de vie fortement lié à la terre
- Il faut porter une grande attention aux communications améliorées avec le sud du Canada sur le prix que fait payer les changements climatiques au Nord et au peuple Inuit. Cette question gagne déjà en importance à l'ordre du jour international.

6. POINTS DE VUE SUR LA CONCEPTION DES MESURES D'INTERVENTION

6.1 Échange de droits d'émission intérieur

Les participants ont préféré discuter des options des mesures ciblées qui, selon eux, s'avèrent plus pertinentes pour le Nunavut.

6.2 Mesures ciblées

Dans l'ensemble, les participants croient que les mesures ciblées pourraient aider à atténuer le fardeau dont ils s'inquiètent et à améliorer les bénéfices obtenus. Les participants souhaitent que les mesures ciblées puissent servir à répartir également entre les provinces et les territoires les possibilités d'investissement.

Bâtiments

Les participants ont discuté de la valeur et du potentiel qu'aurait l'élaboration de codes du bâtiment spécifiques au Nord. L'un d'entre eux a fait remarquer que des activités de raccordement ont été effectuées, bien que le passage au combustible fossile soit encore impossible (puisque les ressources en gaz naturel n'ont pas été exploitées) et que les sources alternatives d'énergie pour les bâtiments en soient encore au stade de la recherche. On a discuté du bien-fondé de l'utilisation d'un centre régional pour l'énergie ou d'un mécanisme de facilitation (parmi les exemples cités, notons le Centre d'énergie du Yukon et l'Alliance arctique de l'énergie) pour coordonner les activités et les ressources territoriales et fédérales liées aux initiatives d'efficacité énergétique lancées dans le Nord. Quelqu'un a souligné que les sociétés d'électricité ont exprimé leur intérêt face à un tel programme au Nunavut. Un intervenant a mentionné l'effort réalisé pour remplacer les chauffe-eau électriques par des chauffe-eau au mazout, pour remplacer d'anciens électroménagers par des modèles à haut rendement énergétique et pour promouvoir les fournaises et les systèmes de CVC plus éconergétiques. Il reste toutefois beaucoup de travail à faire dans ce domaine, que l'on pense seulement au recyclage des eaux ménagères dans les résidences.

Électricité

Certains participants ont discuté du concept permettant de bénéficier de sources plus efficaces pour produire de l'énergie. L'un d'eux a indiqué que les sociétés d'électricité intègrent à leur équipement des technologies à haut rendement énergétique et qu'elles seraient un bon centre d'intérêt pour les mesures ciblées au Nunavut. L'utilisation de l'énergie résiduelle des génératrices diesel a aussi été identifiée comme une cible possible. Un projet pilote en cours dans une autre collectivité du Nunavut utilise l'énergie résiduelle de la société d'électricité pour chauffer un entrepôt.

D'autres participants ont discuté de la possibilité d'instaurer au Nunavut d'autres systèmes producteurs d'énergie. Des intervenants ont mentionné qu'un mur accumulateur de chaleur a été installé à Rankin Inlet et au Collège de l'Arctique d'Iqaluit à titre de projet pilote. Malgré la grande rentabilité du mur, le défi consiste à financer les coûts les plus visibles liés à l'utilisation de cette technologie. Les participants ont également fait remarquer que les projets d'énergie éolienne produisent au Nunavut 0,5 % de l'électricité consommée dans le territoire. Quelqu'un a

mentionné que l'énergie éolienne présente beaucoup de potentiel au Nunavut et qu'elle devrait faire l'objet de mesures ciblées. On a toutefois signalé qu'il faudrait davantage de recherches et de formation pour s'assurer que l'on tire le meilleur de l'équipement installé dans le Nord. On a également suggéré la création de partenariats avec les instances supérieures pour partager les coûts en capital liés aux projets pilotes d'énergie de substitution à plus grande échelle.

Industrie

Les participants ont discuté de l'importance que revêt le maintien de la viabilité du secteur minier au sein du territoire. Ils se sont demandés si l'exploitation minière serait « prise » dans un système d'EDEI et, dans la négative, comment les mesures éconergétiques visant à réduire les émissions pourraient être promues grâce aux mesures ciblées. Par ailleurs, si l'exploitation minière était couverte, il faudrait alors se demander comment atténuer les impacts possibles sur la viabilité économique des mines au Nunavut.

On a souligné que les entreprises chercheront à atteindre un certain niveau de rendement énergétique pour réduire leurs coûts d'énergie. Un participant a aussi fait remarquer que dans le Nord, les développements miniers entraînent habituellement l'établissement de nouvelles collectivités. Il serait donc possible d'instaurer des mesures pour assurer une certaine efficacité énergétique au sein de ces collectivités et de mettre en œuvre des options comme le chauffage à distance pour les collectivités voisines.

Un participant a signalé qu'on discutait en ce moment de façons dont la LCEE pourrait catalyser les réductions de GES dans le secteur minier et qu'il pourrait exister d'autres catalyseurs applicables.

Municipalités

Les représentants territoriaux ont signalé que le Nunavut s'intéressait à des systèmes énergétiques communautaires. Ils ajoutent qu'un futur projet pilote vise la production combinée de chaleur et d'électricité au sein d'une collectivité du Nunavut. La planification énergétique au sein des collectivités est une exigence importante.

Un participant a fait remarquer que les ressources potentielles des déchets sont encore inexploitées. Plus particulièrement, il a indiqué que les sites d'enfouissement constituent une ressource énergétique archivée. Le potentiel de l'incinération des déchets est toutefois gêné par le coût de l'incinérateur.

Transport

Les intervenants ont discuté des mesures ciblées présentées dans le Document de travail, remarquant que la plupart ne sont pas appropriées aux collectivités nordiques accessibles uniquement par avion. Les participants ont noté que pour leur territoire, deux catégories de mesures ciblées ne figurent pas à l'Annexe 2 du Document de travail, soit celles du transport aérien et du transport maritime. On a fait remarquer qu'étant donné sa longueur, la piste d'Iqaluit ne peut accueillir les nouveaux avions à haut rendement énergétique. Un participant a aussi indiqué que les mesures ciblées qui incitent au transport maritime sont importantes pour les collectivités côtières du Nord. En ce qui a trait aux véhicules, la plupart des participants croient que les mesures incitatives véhiculaires ne régleraient pas les problèmes de transport du Nunavut mais que celles qui visent les véhicules tout terrain seraient intéressantes.

7. LES POINTS DE VUE QUI SUIVENT ONT ÉGALEMENT ÉTÉ EXPRIMÉS :

- Un participant a souligné l'importance de l'éducation pour toute mesure ciblée. Il a indiqué que l'électricité et le carburant sont subventionnés pour les résidents, ce qui constitue un élément dissuasif à conserver. Quelqu'un a suggéré qu'on considère des options invitant un comportement individuel davantage éconergétique, comme la réduction ou la suppression de la subvention à la consommation d'énergie ou encore l'utilisation du réseau d'enseignement public pour atteindre les objectifs fixés.

7.1 Achat de droits d'émission internationaux

L'attention portée à la discussion sur les impacts et les mesures ciblées a empêché les intervenants de discuter de ce sujet.

8. OPTIONS PRIVILÉGIÉES ET COMBINAISON DES MESURES D'INTERVENTION

Voir ci-dessus.

LISTE DES PARTICIPANT(E)S À L'ATELIER NATIONAL SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES – IQALUIT, LE 24 JUIN 2002

Chambre des mines du Nunavut
Conférence circumpolaire Inuit
Institut de recherches du Nunavut
Société d'habitation du Nunavut